LE

CHATEAU D'EU.

1836.

TOME TROISIÈME.

LE CHATEAU D'EU.

NOTICES HISTORIQUES

PAR

M. J. VATOUT,

PREMIER BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI.

Tome Troisième.

PARIS.

IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie,

RUE TRAÎNÉE, 15 ET 17, PLACE SAINT-EUSTACHE.

1836.

NOTICES HISTORIQUES.

Première Partie.

PORTRAITS.

165.

GASTON DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

Gaston de France, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 25 avril 1608.

Ce prince fut confié, dès sa plus tendre enfance, à M. de Brèves, qui joignait à des lumières politiques une haute probité. Il s'appliqua à faire germer dans le cœur de son illustre élève l'amour de la vertu et le goût des sciences et des arts. Les pro-

grès de Gaston donnèrent de l'ombrage à Louis XIII : de Brèves fut congédié. On lui substitua le comte de Ludes. Déjà vieux, mais toujours ami des plaisirs, ce seigneur remit à des subalternes les soins de l'éducation dont il était chargé. Leurs pernicieuses complaisances commençaient à corrompre les honorables impressions que l'âme du jeune prince avait reçues, lorsque le colonel Ornano succéda au comte de Ludes. Ornano avait des principes plus sévères. « Se souvenant qu'il avait à élever » un fils de Henri IV, il s'attacha à former le natu- » rel de Gaston à toutes les grandes choses (1). » Mais son ambition l'entraîna à donner à son disciple des conseils indiscrets, qui ne firent qu'irriter la jalousie du roi. Il le pressait surtout de demander l'entrée au conseil. Ornano fut arrêté une première fois. Richelieu, pour complaire au frère du roi, le fit rendre à la liberté; mais Ornano, qui fut fait maréchal, ne se montra pas plus modéré dans ses rêves ambitieux. La cour était alors divisée au sujet du mariage de Gaston. Louis XIII ne redoutait rien tant que de voir une postérité à son frère; Marie de Médicis voulait unir le jeune prince à mademoiselle de Montpensier, la plus belle et la

(1) Mémoires d'un Favori.

plus riche héritière du royaume; la comtesse de Soissons, qui avait désiré cette union pour son fils, cherchait à s'opposer à l'hymen de Gaston. Ornano eût préféré la main d'une princesse étrangère, parce que son alliance eût fait espérer, en cas de besoin, un secours de troupes ou d'argent. Au milieu de ces intrigues, Richelieu, importuné des projets d'Ornano, marchait gravement à son but, qui était le mariage de mademoiselle de Montpensier avec Gaston. Le maréchal fut arrêté une seconde fois à Fontainebleau : Gaston pleura, se répandit en menaces; le cardinal resta inflexible. Ce fut alors que s'éleva contre Richelieu cet orage qui faillit à lui enlever la puissance et la vie. Une troupe de jeunes gens, ayant à leur tête Chalais, maître de la garde-robe, qui s'autorisait de la faveur du roi et des emportemens de Gaston contre le cardinal, forme le complot d'aller assassiner ce prélat à Limours, maison de campagne peu éloignée de Fontainebleau. Le commandeur de Valencé, à qui Chalais avait confié son secret, en avertit Richelieu, qui se rend aussitôt chez Gaston : « J'ai » appris, lui dit-il, que votre altesse royale vou- » lait prendre un divertissement dans ma maison : » j'aurais été flatté qu'elle m'eût accordé la satisfac-

» tion d'en faire les honneurs; mais, puisqu'elle » veut y être libre, je la lui cède. » Le cardinal salue, se retire sans attendre la réponse, et laisse Gaston et ses complices tout confus.

La cour se transporte à Nantes : Chalais est arrêté et mis dans les cachots de cette ville. Gaston demanda sa grâce avec toute l'ardeur de son âge; il pria, conjura, menaça. Désespéré de l'attitude inexorable de Richelieu, « il résolut de quitter la » cour; il monta à cheval, lui huitième; s'enfuit » d'une vitesse incroyable; mais, avec trois conser» ves et deux prunes de Gènes, le cardinal chassa » toute l'amertume de son âme, et S. A. R. revint à » Nantes, où elle épousa enfin, le 6 août 1626, » Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier (1). » Le lugubre appareil d'un jugement criminel vint attrister les fêtes de l'hymen : la tête de l'infortuné Chalais roula sur l'échafaud (2). La haine de Gas-

(1) Mémoires d'un Favori.

(2) « L'exécuteur du grand-prévôt s'était évadé. On n'a pas eu la patience d'en envoyer querir un autre à Rennes. On a tiré deux hommes destinés au gibet des prisons de cette ville, dont l'un a fait l'exécuteur, et l'autre lui a assisté pour le servir : mais ça a été avec si peu d'adresse, qu'outre les deux premiers coups d'une épée suisse qu'on a achetée sur-le-champ, il lui en a donné trente-quatre d'une doloire dont se servent les tonneliers, et a été contraint de le retourner de l'autre côté pour l'achever de couper. Le patient criait jusqu'au vingtième coup : *Jésus, Maria et regina cœli!* »
(*Mémoires d'un Favori*, page 142.)

ton contre Richelieu, à qui il attribuait la froideur qu'avait pour lui le roi, détermina ce prince à prendre une attitude hostile; mais il manquait de force et de dignité dans le caractère, et son inimitié s'exhalait en vaines bravades. Il quitta la cour, et se retira d'abord à Orléans, où il fut rejoint par tous les jeunes seigneurs mécontens de la tyrannie austère du cardinal. Louis XIII marcha vers cette ville avec une escorte qui pouvait passer pour une armée; Gaston s'enfuit en Lorraine, où bientôt, à la sollicitation de son favori Puylaurens, il épousa secrètement la princesse Marguerite. Louis XIII, informé de cette union, fit prononcer, par arrêt du Parlement du 24 mars 1634, « ajournement » personnel contre la princesse Marguerite, le duc » Charles François de Lorraine et la princesse de » Phalsbourg, et déclarer, par arrêt du 5 septem- » bre 1634, le mariage non valablement contracté; » le duc Charles criminel de lèse-majesté; les biens » féodaux de la Lorraine réunis à la couronne de » France; et qu'il serait érigé, pour mémoire, une » pyramide dans la principale ville de Bar, pour » éterniser ledit arrêt sur cuivre ou sur marbre. »

Précédé de ces foudres parlementaires, le monarque marcha sur la Lorraine, s'empara du duché

de Bar, et obligea Gaston à se retirer à Bruxelles. Là, entouré de tous les disgraciés, il songea à rassembler une armée pour rentrer en France. « Un » fils de France est toujours fort, disait le président » Le Coigneux, quand il peut attirer la pitié. » Ce n'est pas assez; il faut encore, lorsqu'on accepte le rôle de chef de parti, et qu'on ose lutter avec son roi, montrer quelques-unes de ces qualités solides qui commandent la confiance. Gaston, prince aimable, mais sans constance et sans fermeté, ne put réunir que quelques troupes indisciplinées, avec lesquelles sa présomption se flattait de contraindre son frère à renverser Richelieu. Il rentra en France, traversa la Bourgogne, et pénétra dans le Languedoc, où le maréchal de Montmorency, gouverneur de cette province, lui avait promis son appui. La bataille de Castelnaudary, où Schomberg commandait pour le roi, et où Montmorency fut blessé et fait prisonnier en 1632, réduisit Gaston au désespoir; il implora sa grâce, et reçut avec reconnaissance l'ordre de se retirer à Tours, tandis que le dernier rejeton de la branche aînée des Montmorency tombait à Toulouse sous la hache du bourreau.

La rigueur de Richelieu servit de prétexte à la nouvelle évasion du duc d'Orléans. « Mais, dit

» Montrésor, le véritable motif fut le désir de re-
» joindre la princesse Marguerite. Monsieur partit
» donc de Tours, traversa la Beauce, fut à Monte-
» reau-sur-Yonne, duquel lieu il écrivit au roi, par
» l'un de ses gardes, une lettre qui contenait les
» raisons de son éloignement (1); de là à Dun-sur-
» Meuse, Namur, Bruxelles, où il fut reçu par l'in-
» fante Isabelle. »

Ceux qui n'avaient pas craint de déshonorer Gaston en souffrant qu'il abandonnât Montmorency furent les premiers à le presser de venger sa mort; mais Richelieu, dont la politique faisait tour à tour servir à la conservation de sa grandeur et les échafauds et les faveurs de la cour, gagna Puylaurens en lui donnant en mariage mademoiselle de Pontchâteau, une de ses cousines, avec six cent mille écus de rente et la duché-pairie. Le favori de Gaston, tout-puissant sur l'esprit de son maître, le décida à déposer ses ressentimens et à revenir à la cour. Ce prince arriva à Saint-Germain le 27 octobre 1634. Le roi le reçut avec une extrême bonté. Il lui dit en lui présentant Richelieu : « Mon frère,
» je vous prie d'aimer M. le cardinal. — Je l'aimerai
» comme moi-même, répondit le facile Gaston, et

(1) Voir cette lettre, Mémoires d'un Favori, page 238.

» je suis résolu à suivre ses conseils. » Le lendemain, Richelieu lui donna une fête magnifique à Ruel (1).

Cette réconciliation n'était qu'une trève aux intrigues dont le but secret était toujours la ruine du cardinal. Le comte de Soissons et Gaston avaient autorisé la conspiration formée à Amiens en 1636 par Montrésor et Saint-Ibal, deux gentilshommes attachés au comte; mais, à l'instant où Saint-Ibal allait frapper Richelieu, Gaston, troublé, détourna la tête, et n'osa pas donner le signal convenu. Des deux princes, l'un se retira à Sédan, l'autre à Blois, non sans s'être promis de se défaire de leur ennemi commun par des moyens plus nobles qu'un assassinat. Le comte de Soissons publia à Sédan son *manifeste pour la justice des armes des princes de la paix* (2). La bataille de Marfée, livrée le 6 juillet 1641, coûte la vie à ce prince victorieux : Richelieu respire, et de nouvelles rigueurs vont ensanglanter son triomphe. L'imprudent et fastueux Cinq-Mars avait osé concevoir le projet de renverser le cardinal. Gaston, qui avait enhardi le grand-écuyer dans son complot, Gaston, qui avait conclu

(1) Jay, tome 1.
(2) Voir ce manifeste très-remarquable dans Montrésor, page 373.

un traité avec les Espagnols, par lequel « S. M. s'en-
» gageait à lui fournir douze mille hommes de pied
» et cinq mille chevaux, et une pension de douze
» mille écus par mois (1); » Gaston, voyant arrêter Cinq-Mars, n'eut pas la force de résister aux menaces de Richelieu, et, trahissant à la fois l'amitié et l'honneur, il livra l'original du traité au juge de ses complices, et lui révéla leurs noms. Cinq-Mars fut exécuté à Lyon le 12 septembre 1642. Le duc de Bouillon racheta sa vie par la cession de sa principauté de Sédan, et Gaston eut la permission d'aller cacher sa honte à Blois. Richelieu ne borna pas sa vengeance à cet exil; il fit rendre par le roi, le 1er décembre 1642, une déclaration par laquelle Louis XIII, après une longue énumération des *trahisons* de son frère, « ordonnait qu'à l'avenir Gaston
» ne pourrait avoir aucune administration dans le
» royaume, ni être régent (2). » Mais, le 23 avril 1643, après la mort du cardinal, le roi révoqua cette déclaration flétrissante, et le créa, par son testament, lieutenant-général du royaume.

Sous la régence d'Anne d'Autriche, on aime à

(1) Voir ce traité, en vingt articles, fait entre le comte-duc pour le roi d'Espagne et M. de Fontrailles pour et au nom de *Monsieur*, à Madrid, le 13 mai 1642. (Mémoires de Montrésor.)

(2) Voir cette déclaration dans Montrésor, page 156, tome II.

voir ce prince, chargé du commandement des armées du roi, se distinguer par la prise de Gravelines, de Courtray, de Mardick. On le retrouve dans toutes les intrigues des princes, de la cour et des Parlemens : il y conserve son caractère incertain, vacillant; mais du moins sa faiblesse ne descend plus jusqu'à la lâcheté; son opposition ne traîne pas à l'échafaud ses trop crédules partisans. Il n'a plus à lutter contre l'impitoyable Richelieu; il ruse avec l'artificieux Mazarin (1). Tantôt du parti de la cour, tantôt opposé à la régente; tantôt ami de Condé, tantôt son adversaire; toujours envieux de la première autorité, sans avoir jamais le courage de s'en saisir; on sent qu'il se complaisait dans ce grand commérage politique qu'on a nommé *la Fronde*. Enfin, lorsqu'en 1652 Paris redemanda impérieusement son roi, Gaston se retira à Blois. Là ce prince vécut tranquille et dans des sentimens de piété « que » lui avaient inspirés, dit mademoiselle de Mont-

(1) Le coadjuteur le pressait de faire marcher ses troupes contre Mazarin.... « Si vous étiez, lui répondit-il, né fils de France, infant d'Espagne, » roi de Hongrie ou prince de Galles, vous ne me parleriez pas comme vous » faites. Sachez que, nous autres princes, nous comptons les paroles pour » rien, mais que nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se ressou- » viendrait pas demain à midi de mes déclamations contre le cardinal si je » le voulais souffrir demain au matin. Si mes troupes tirent un coup de » mousquet, elle ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire, d'ici » à deux mille ans. » (Retz, tome III, page 82.)

» pensier, sa mauvaise santé, beaucoup d'exils, mille » désagrémens, et l'honnête passion qu'il avait pour » madame de Soyon (1). » Sa vie était exemplaire; il faisait beaucoup d'aumônes : il aimait à répéter qu'il ne retournerait jamais à la cour. « Si on m'ôte » mes revenus, ajoutait-il, si on veut me prendre » par famine, je camperai à Chambord avec tout » mon train : il y a assez de gibier pour me nourrir » long-temps; j'y mangerai jusqu'au dernier cerf. » Mais ce repos sans honneurs n'avait pas contribué à sa santé : il avait rapidement vieilli, et la mort le frappa le 2 février 1660. Il la vit venir sans frayeur et sans faiblesse (2), et, dans ses derniers momens, il ne s'attendrit que sur l'avenir de mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, ses filles; il témoigna moins de regrets pour mademoiselle de Montpensier : ses longs procès avec cette princesse avaient altéré leur mutuelle affection.

(1) Le duc d'Orléans avait tendrement aimé Soyon, fille d'honneur de Madame. Cette fille, touchée de dévotion ou de quelque chagrin, s'était jetée dans le couvent des Carmélites à dessein de se faire religieuse. Monsieur, ne pouvant souffrir son absence, se servit de l'autorité royale, de celle du Parlement, de la sienne propre et des conseils de toutes les amies de Soyon, pour l'en faire sortir.... Elle revint à la cour avec espérance de devenir bientôt dame d'atour de Madame.

(Mémoires de MADAME DE MOTTEVILLE, tome VII.)

(2) On raconte que l'abbé de Rancé, son aumônier, qui ne put l'assister dans ses derniers momens, fut tellement touché du récit de sa mort, qu'il entreprit aussitôt la réforme de la Trappe.

« Le duc d'Orléans, dit madame de Motteville, » était aimable de sa personne; il avait le teint et » les traits du visage beaux; sa physionomie était » agréable; ses yeux étaient bleus, ses cheveux » noirs. Il ressemblait à un fils de roi, mais mal » nourri. A son inquiétude naturelle et à ses gri- » maces, il était aisé de voir en sa personne et sa » naissance et sa grandeur. Il était bon et de facile » accès; il avait de l'esprit, parlait bien et raillait » agréablement. Il avait beaucoup lu; il savait l'his- » toire parfaitement, avec beaucoup d'autres scien- » ces curieuses : rien ne manquait à ce prince pour » la société, sinon qu'il était un peu trop glorieux » de garder son rang. J'ai vu des femmes de qua- » lité se tenir debout dans le lieu où il était, sans » qu'il eût l'honnêteté de leur ordonner de s'as- » seoir. On l'accusait d'être timide et paresseux. » J'ai ouï dire qu'il allait quelquefois dans les en- » droits les plus périlleux, aussi avant que les sim- » ples soldats; mais l'abbé de La Rivière le retenait » tant qu'il pouvait. Un jour que ce prince avait » bien fait de sa personne, le maréchal de Gassion » lui dit *qu'il avait été plus vite, parce que sa* » *remorque n'y était pas*.... Sa piété serait entière- » ment estimable, si la paresse n'avait point eu

» quelque petite part à sa vertu, et si son tempé-
» rament, ennemi de l'embarras, n'avait pas été
» comme le sauvageon, sur lequel Dieu avait enté
» son amour et sa grâce. L'intrigue et l'ambition
» de ses favoris l'avaient souvent embarqué dans
» la révolte et dans les conspirations; mais on
» peut dire que personne n'a plus aimé que lui le
» repos. »

Ce portrait offre un grand caractère de vérité, quoique adouci à certains égards. La plume qui l'a tracé n'a pas craint cependant d'écrire que la mort de Montmorency *déshonore* Gaston. Il est trop certain que le supplice de cet illustre guerrier et la fin tragique de Chalais et de Cinq-Mars ont laissé sur le nom de ce prince des taches que ne peuvent effacer ni les qualités aimables dont il était doué ni les talens militaires dont il donna plus d'une fois de brillantes preuves. Son éducation influa sur toute sa vie. Si on eût laissé à ses côtés le premier gouverneur, sous les auspices duquel il avait donné d'honorables espérances, peut-être que Gaston, à l'abri des mauvais conseils, des exemples subalternes, des faiblesses où ils entraînent, n'eût vécu que pour l'honneur et la gloire de la France; mais, de bonne heure corrompu, il s'abandonna à de

faciles plaisirs, qui énervèrent son âme; et son caractère perdit dans la débauche (1) cette force et cette loyauté que réclamèrent plus tard, mais vainement, les circonstances politiques, où il essaya de jouer un rôle dont il ne pouvait atteindre la hauteur. L'inquiète jalousie de Louis XIII devait sans doute irriter son impatience; mais, s'il n'était pas en lui d'opposer aux tracasseries du trône du calme et de la dignité; si sa destinée malheureuse le poussait à la révolte, il fallait savoir tirer l'épée comme Guise, ne pas la remettre dans le fourreau au moment du danger, et périr les armes à la main, plutôt que de laisser rougir les échafauds du sang de ses amis. Mais il ne devait jamais être qu'un illustre brouillon. « Il pensait tout, dit Retz, et » il ne voulait rien; et, quand par hasard il vou- » lait quelque chose, il fallait l'y pousser en même » temps, ou plutôt l'y jeter, pour le lui faire exé- » cuter. »

Gaston se faisait d'ailleurs distinguer par les grâces de son esprit et le charme de son éloquence. On cite de lui des bons mots qui attestent qu'il

(1) Il était joueur; souvent aussi la nuit il courait les bals et les mauvais lieux; il aimait à recueillir les anecdotes scandaleuses, pour en amuser ensuite le cercle de la cour.

avait hérité de la gaîté de Henri IV, son père (1). Il avait dès sa jeunesse aimé les lettres. Voiture et Vaugelas, qui lui avaient été attachés, avaient contribué à faire naître en lui ce goût. On doit citer à sa gloire que, lorsqu'en 1658, Molière, après avoir parcouru les provinces, vint à Paris solliciter la permission de s'y établir avec sa troupe de comédiens, ce fut Gaston qui, le présentant au roi et à la reine-mère, lui fit accorder cette faveur. Il joua d'abord dans la salle des Gardes du vieux Louvre (2). Ce prince aimait les plaisirs de la conversation. « Il faisait venir une ou deux fois par semaine » quelques-uns de ses principaux officiers et gen- » tilshommes dans son cabinet : on agitait quelques » questions de morale ou de politique. Il y avait » une autre assemblée à certains jours, où il se » traitait des choses plus libres, et pour cela on

(1) Soubise étant allé à La Rochelle faire une visite à sa mère le jour du combat livré aux Anglais à l'île de Ré, Gaston dit : « Soubise vivra long- » temps : il observe le précepte du décalogue : *Tes père et mère hono- » reras afin que vives longuement.* » Lorsqu'il apprit la détention des princes de Condé, de Conti et du duc de Longueville : « Voilà, dit-il, un » beau coup de filet : on vient de prendre un lion, un singe et un renard. » Pendant un voyage du roi à Paris, Monsieur ayant rencontré la reine Anne d'Autriche qui venait de faire une neuvaine pour avoir des enfans, Gaston lui dit en souriant : « Madame, vous venez de solliciter vos juges contre » moi : je consens que vous gagniez votre procès si le roi a assez de crédit » pour cela. »

(2) Moréri.

» l'appelait *le Conseil de la Vauriennerie.* Il était » fort curieux de tableaux, d'antiques, de médail- » les; il en avait fait un beau cabinet. Il aimait les » fleurs, allait herboriser lui-même, faisait repré- » senter au naturel les simples, par Jules Dona » Bella, son peintre, avec leurs noms, qu'il con- » naissait comme le plus habile médecin de la fa- » culté. C'était un effet merveilleux de sa mémoire, » que de le voir parler des choses les plus remar- » quables de l'antiquité avec autant de facilité que » si elles se fussent passées en son temps (1). »

Le corps de Gaston, duc d'Orléans, fut porté à Saint-Denis « avec quelques gardes et quelques au- » môniers, sans le faire suivre que par très-peu de » ses autres officiers : cela se fit sans pompe ni dé- » pense (2). »

(1) Ces détails sont extraits des Mémoires du duc d'Orléans, attribués par les uns à Gaston, par les autres à Algay de Martignac.
(2) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

165bis.

LE MÊME.

C. M.

165ter.

LE MÊME.

(Gouache.)

C. M.

165quater.

LE MÊME.

(Équestre sur marbre.)

165quinto.

LE MÊME,

AVEC SES DEUX FRÈRES.

165sexto.

LE MÊME.

(Peint d'après le portrait de Vandick qui est au Palais-Royal, et qui a été donné au roi par le roi d'Angleterre Georges IV.)

166.

MARIE DE BOURBON,

DUCHESSE DE MONTPENSIER ET D'ORLÉANS.

C. M.

Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, de Châtellerault, de Saint-Fargeau, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, fille unique et héritière de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et de Henriette Catherine de Joyeuse, naquit à Gaillon (Normandie), le 15 octobre 1605.

Sa beauté, les grâces de son esprit, son immense fortune, attirèrent bientôt les regards de toute la cour : Marie de Médicis désirait vivement que Gaston l'épousât; mais plusieurs des personnes qui entouraient le duc d'Orléans s'opposaient à ce mariage. Cependant il fut célébré à Nantes, le 6 août 1626, par le cardinal de Richelieu. Le roi avait donné en apanage à Monsieur (Gaston) les

duchés d'Orléans et de Chartres, le comté de Blois, la seigneurie de Montargis, d'autres biens évalués 200,000 livres de rente, et une pension de 600,000 livres. Mademoiselle de Montpensier lui porta de son chef la souveraineté de Dombes, le duché de Montpensier, la principauté de la Roche-sur-Yon, beaucoup d'autres comtés, vicomtés et baronnies, et de grosses sommes portant rentes dans les monts de piété (1). Madame de Guise sa mère lui fit présent de son beau diamant estimé 80,000 écus. Malgré l'éclat de cette grande fortune, « il ne fut » jamais vu de mariage si triste : on n'entendit ni » violons ni musique de tout ce jour-là. Monsieur » n'avait pas un habit neuf; on emprunta de tous » côtés l'ameublement que l'on tendit dans leur » chambre.... Il arriva le soir un plaisant accident : » on avait enfermé un chien dans la chambre, le- » quel obligea madame de Guise, qui couchait dans » la chambre d'auprès, à se relever, pour faire la » chasse à ce malheureux animal, qui troublait un » si beau mariage (2). »

Gaston, quoique d'un caractère inconstant et léger, cherchait à faire naître les plaisirs sur les

(1) Mercure de France, année 1626.
(2) Mémoires d'un Favori du duc d'Orléans, page 107.

pas de la jeune et belle épouse dont il espérait un héritier. Ce fut au retour d'un voyage d'agrément à Chantilly qu'elle déclara sa grossesse. « Elle en » faisait parade dans le Louvre, croyant déjà avoir » un fils, lequel dût tenir la place du dauphin : cha- » cun lui portait ses vœux; tout le monde allait à » Monsieur comme au soleil levant (1). » Mais cette princesse accoucha d'une fille, la célèbre mademoiselle de Montpensier, et le ciel la retira elle-même de ce monde trois jours après ses couches, en 1627. « Sa mort fut déplorée de tous les gens de » bien, dit le cardinal de Richelieu. Cette princesse » avait sucé, dès son enfance, la vertu avec le lait. » La piété de sa mère, connue à tout le monde, » avait toujours été un bon augure de la sienne, » qui a depuis paru en toute occasion, n'y ayant » personne qui ne soit contraint d'avouer que, » comme la pureté de sa vie est un vrai exemple de » celle qu'on doit mener dans les grandeurs de ce » monde, la brièveté d'icelle est une bonne in- » struction du peu d'état qu'on doit faire des vani- » tés de la terre (2). » Gaston parut très-affligé; madame de Guise fut inconsolable. Le roi « ne fut pas

(1) Mémoires de Gaston, page 57, collection Petitot.
(2) Mémoires du cardinal de Richelieu, tome III, page 306.

» marri qu'elle n'eût laissé qu'une fille; » mais, comme il avait toujours témoigné une grande estime pour les vertus de cette princesse, il la regretta sincèrement. On sait qu'il disait souvent à son frère : « Je voudrais bien changer de femme avec » vous; mais vous ne le voudriez pas, parce que » vous y perdriez. » Ce qui n'était rien moins que galant pour Anne d'Autriche (1). Il est vrai que Marie de Bourbon était douée de toutes les vertus qui peuvent honorer la vie et assurer le bonheur domestique. Elle avait une douceur extrême et une tendresse ingénieuse à éloigner tous les nuages qui pouvaient troubler la tranquillité de son mari. Gaston avait la passion du jeu; il perdait souvent et revenait de mauvaise humeur : elle songea à se ménager sur ses épargnes un fonds de *dépenses imprévues*, et Monsieur retrouvait à son lever les sommes qu'il regrettait d'avoir perdues la nuit.

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis avec une pompe toute royale.

(1) La reine la fut voir inhumer à Saint-Denis incognito, et il y a des gens assez méchans pour dire que cette démarche était un effet de la joie qu'elle avait de cette mort; mais cela est sans apparence.

(Mémoires de De la Porte, valet de chambre de Louis XIV.)

166bis.

LA MÊME.

(Peint par Mignard.)

166ter.

LA MÊME.

C. M.

167.

MARGUERITE DE LORRAINE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

Marguerite de Lorraine, fille de François II, duc de Lorraine et de Bar, comte de Vaudémont, naquit en 1613. Cette princesse faisait, avec sa sœur la princesse de Phalsbourg, l'ornement de la cour de Lorraine, lorsque Gaston, fuyant la France et Richelieu, vint y chercher un asile. Les jeunes seigneurs français qui avaient suivi le duc d'Orléans, charmés de la galanterie qui régnait dans cette cour, se consolèrent, dans les plaisirs, de l'édit du roi qui les avait déclarés criminels de lèse-majesté. De ce nombre était Puylaurens, favori de Monsieur. Il eut l'art de se faire aimer de la princesse de Phalsbourg, et employa tous ses soins auprès de son maître pour lui persuader d'épouser la princesse Marguerite. Elle était jeune et belle; Gaston l'épousa à l'insu du roi son frère. Le ma-

riage fut célébré le 31 janvier 1632, dans un couvent de Nancy, et n'eut pour témoins que son père, l'abbesse de Remiremont, le comte Moret et madame de Neufvillette, gouvernante de la jeune princesse. Mais cette union ne fut pas tellement secrète que Louis XIII n'en fût bientôt informé. Ce monarque marcha sur-le-champ, à la tête d'une armée, contre la Lorraine, afin d'obliger le duc Charles IV à ne plus souffrir la présence de Monsieur dans ses États. Gaston se rendit à Bruxelles, où Marguerite ne tarda pas à le rejoindre.

L'armée française étant venue mettre le siége devant Nancy, cette princesse, qui craignait de tomber en son pouvoir, prit la résolution de passer pour l'un des gentilshommes qui devaient accompagner les équipages du cardinal Nicolas-François de Lorraine, son frère. Elle s'habilla donc en homme, prit une perruque noire, et se barbouilla le visage avec de la suie. A cinq heures du matin, elle alla, dans le couvent où elle avait été mariée, dire adieu à madame de Remiremont; et, l'on peut se figurer la terreur des religieuses qui chantaient l'office, lorsqu'elles virent au milieu d'elles un homme armé. Ayant bientôt reconnu la princesse, elles firent des vœux pour le succès de

son voyage, et elle partit en se recommandant à leurs prières. Le carrosse où elle était fut visité dans le quartier du maréchal de camp Duchatelier. Il la connaissait, et elle eût été infailliblement arrêtée s'il fût venu lui-même vérifier son passeport. Mais Duchatelier était encore au lit, et l'officier qui le remplaçait laissa passer la princesse. Après avoir traversé l'armée royale, elle monta à cheval, et, accompagnée de deux domestiques, elle alla d'une seule traite à Thionville, qui appartenait aux Espagnols. Elle n'osa y entrer avant d'avoir fait avertir le comte de Wilthz, gouverneur, à qui elle envoya un de ses domestiques. Accablée de lassitude, elle se coucha sur l'herbe à la porte de la ville. « Voilà, dit la sentinelle, un » jeune cadet qui n'est guère accoutumé à la fa- » tigue. » Le gouverneur s'empressa de l'envoyer chercher. Madame de Wilthz lui donna des habits de femme, et elle partit quelques jours après pour Bruxelles, où elle arriva heureusement auprès de Gaston, son époux, qui la reçut avec des transports de joie.

Ce ne fut qu'en 1643 que le roi consentit à reconnaître le mariage de son frère : il y mit pour condition qu'il serait célébré de nouveau en France.

Madame était encore à Cambrai lorsque cette proposition fut faite. Sa première réponse fut que, « lors-
» qu'il y va de l'honneur, on ne doit avoir de com-
» plaisance pour qui que ce soit. » Mais enfin on triompha de sa résistance. Elle arriva à Paris quelques heures avant la mort du roi, et douze jours après, le 26 mai 1643, la cérémonie se fit à Meudon, où Gaston déclara « qu'il n'était point nécessaire
» de renouveler son mariage, puisqu'il avait été fait
» en face de l'Église; mais que ce qu'il en faisait était
» pour obéir aux volontés du roi. » En conséquence, l'archevêque, J.-F. de Gondy, prononça : « *Ego vos*
» *conjungo in matrimonium, in quantùm opus est.* »
Madame avait les larmes aux yeux; et l'on remarqua que ses chagrins avaient altéré les charmes dont Gaston avait été si épris à la cour de Lorraine. On lui demanda si elle n'avait pas beaucoup de joie de se voir dans le superbe palais du Luxembourg : elle répondit froidement « qu'après la joie de revoir
» Monsieur, tout le reste lui paraissait peu de chose. »
Madame de Motteville prétend qu'en effet elle aimait *ardemment* son mari; cependant, s'il faut en croire mademoiselle de Montpensier, elle témoigna peu de regrets de sa mort. « Madame, dit cette princesse
» dans ses Mémoires, au lieu de demeurer quarante

» jours dans une chambre tendue de noir, comme
» c'était la coutume, était sortie dix à douze jours
» après l'événement, pour s'en aller à Paris, et cela
» avec un équipage qui devait la faire reconnaître,
» ainsi qu'elle en avait le dessein : elle s'était mise
» à une portière, masquée d'une manière extraor-
» dinaire.... Sa vue causa autant de douleur à Or-
» léans que la précipitation de son voyage donna
» d'étonnement à la cour. »

Son caractère comme sa personne offrait des contrastes remarquables. Les traits de son visage étaient beaux et réguliers; mais elle manquait de ce je ne sais quoi qui plaît. On disait qu'elle était belle sans l'être; qu'elle avait de l'esprit et n'en paraissait point avoir. Soit par fantaisie, soit véritable maladie, elle ne sortait presque jamais. Elle disait que la moindre agitation la faisait évanouir; elle communiait dans son lit plutôt que d'aller dans sa chapelle. Quand elle venait chez la reine, en deux ans une fois, elle se faisait apporter une chaise avec tant de façons, que son arrivée au Palais-Royal était toujours célébrée à l'égal d'un petit miracle (1). Ce penchant à la paresse n'excluait point en elle la fermeté ni la résolution.

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome III, page 7.

Dans la nuit où mademoiselle de Chevreuse vint, avec le coadjuteur, avertir Monsieur que la régente, Anne d'Autriche, voulait enlever le roi de Paris, Monsieur ne pouvait se résoudre à donner aucun ordre pour s'y opposer. Alors Madame, qui était couchée, commanda au coadjuteur de lui apporter une écritoire qui était sur la table de son cabinet, et elle traça ces lignes :

« Il est ordonné à monsieur le coadjuteur de » prendre les armes, et d'empêcher que les créa- » tures du cardinal Mazarin, condamné par le Par- » lement, ne fassent sortir le roi de Paris.

» M. de Lorraine. »

Monsieur, ayant voulu voir cette dépêche, l'arracha des mains de Madame; mais il ne put l'empêcher de dire à mademoiselle de Chevreuse : « Je » te prie, ma chère nièce, de dire au coadjuteur » qu'il fasse ce qu'il faut, et je lui réponds demain » de Monsieur, quoi qu'il dise aujourd'hui (1). »

Elle raillait quelquefois de l'hésitation de son mari. « Vous voulez, lui disait-elle un jour, la paix, » quand il ne tenait qu'à vous de faire la guerre. » Vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez

(1) Retz, tome II, page 275.

» plus faire ni la guerre ni la paix. — Je ferai de-
» main la guerre; reprit Monsieur; demandez au
» cardinal de Retz. — Il croyait, dit le cardinal,
» que j'allais lui discuter cette thèse : je ne lui ré-
» pondis que par monosyllabes; il ne se décida à
» rien. Aussitôt que Monsieur fut sorti du cabinet:
» Il me semble, dit-elle moitié en riant, moitié en
» pleurant, que je vois Trivelin qui dit à Scara-
» mouche : Que je t'aurais dit de belles choses si
» tu avais eu assez d'esprit pour me contredire (1)! »

Cette princesse ne laissa que trois filles; elle avait vivement désiré donner un héritier au nom d'Orléans : elle accoucha d'un fils en 1649; mais sa naissance, qui avait fait éclater l'allégresse autant parmi le peuple que dans le cœur de Gaston, fut suivie d'une prompte mort.

Marguerite mourut le 3 avril 1672, et fut enterrée à Saint-Denis auprès du duc son époux.

(1) Retz, tome III, page 330.

168.

ÉLISABETH DE FRANCE,

REINE D'ESPAGNE.

C. M.

Cette princesse, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit en 1602. Son mariage avec l'infant d'Espagne, fils de Philippe III, fut décidé en même temps que celui de la princesse Anne d'Autriche, fille de ce monarque, avec Louis XIII. Dès que la cour de Madrid eut accepté ce royal échange, on donna au Louvre une fête magnifique, dont la princesse Élisabeth était l'héroïne. Elle parut dans l'intermède sous les traits de Minerve. Un berger y chantait ces vers composés par Malherbe :

« Dans nos champs, nos maisons, en nos places publiques,
» Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
» De peuples réjouis ;
» Et que l'astre du jour ou se lève ou se couche,
» Nous n'avons en la bouche
» Que le nom de Marie et le nom de Louis.

» Certes une douleur quelques âmes afflige,
» Qu'un fleuron de nos lis séparé de sa tige
» S'apprête à nous quitter;
» Mais, quoi qu'on nous figure et qu'on nous fasse craindre,
» *Élize* est-elle à plaindre,
» D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter?

» Le jeune demi-dieu qui pour elle soupire
» De la fin du couchant termine son empire
» A la source du jour :
» Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire :
» Quelle malice noire
» Peut, sans aveuglement, condamner leur amour?

» Il est vrai qu'elle est sage, il est vrai qu'elle est belle,
» Et notre affection pour autre que pour elle
» Ne peut mieux s'employer :
» Aussi la nommons-nous la Pallas de cet âge;
» Mais que ne dit le Tage
» De celle qu'en sa place il nous doit envoyer?

» Dieux, qui de vos arrêts formez nos destinées,
» Donnez un dernier terme à ces grands hyménées;
» C'est trop les différer.
» L'Europe les demande; accordez sa requête!
» Qui verra cette fête,
» Pour mourir satisfait n'aura que désirer. »

C'était le duc de Guise qui devait épouser la princesse Élisabeth au nom de l'infant d'Espagne (depuis Philippe IV). Cette cérémonie se fit à Bordeaux. Élisabeth, conduite par Marie de Médicis et par le roi, arriva dans cette ville au mois de septembre 1615, avec un train vraiment royal. Le roi ayant demandé au père Cotton « si l'Espagne apporterait autant, le père Cotton répondit qu'il était » probable, mais en tout cas qu'il valait mieux que

» la France surpassât aussi bien en cela l'Espagne. » Le mariage fut célébré, le 18 octobre, dans l'église de Saint-André, par le cardinal de Sourdis, avec la plus grande pompe (1). Le 21, la princesse, accompagnée du duc de Guise, se mit en marche pour l'Espagne. Lorsque le chancelier vint la saluer à son départ, « elle le remercia en fort bons termes, lui » disant qu'elle n'emportait de France que le corps, » et y laissait encore son esprit pour les grandes » obligations qu'elle y avait, et qu'elle ne les ou- » blierait jamais. »

Les adieux du roi à sa sœur furent si tendres, que ce prince ne pouvait se décider à se séparer d'elle. L'ambassadeur d'Espagne dit alors à Louis XIII : « Sire, on attend ma maîtresse; donnez-nous congé : » vous devez désirer notre départ, afin que nous » vous amenions la plus belle princesse du monde. »

Élisabeth ne fut pas heureuse en Espagne; le règne de Philippe IV, son époux, fut sans cesse agité par des dissensions intestines : la fille de Henri IV montra, dans ces circonstances orageuses, de la constance et de la fermeté.

Elle mourut le 6 octobre 1644.

(1) Voir, pour la description de cette cérémonie dans tous ses détails, le tome IV du Mercure français, année 1615.

168bis.

LA MÊME.

(D'après Rubens.)

168ter.

LA MÊME.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

169.

CHRISTINE DE FRANCE,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit en 1606; elle fut baptisée le même jour que son frère et sa sœur Élisabeth à Fontainebleau, « où la peste, qui régnait à Paris, » avait obligé de transporter tous les préparatifs de » la cérémonie. » Elle eut pour marraine Christine de Lorraine. « Jamais, dit L'Estoile, on ne vit pa- » reille magnificence en pareille occasion. L'épée du » duc d'Épernon avoit dix-huit cents diamans : l'ha- » bit du maréchal de Bassompierre, dont la façon » lui cousta six cents écus, étoit de toile d'or violette : » le brodeur y avoit employé cinquante livres pesant » de perles. »

Victor-Amédée, prince de Piémont, duc de Savoie, rechercha la main de Christine : Louis XIII

accueillit cette demande, et envoya au prince les couleurs de Madame, qui étaient le bleu, l'incarnat, le blanc et l'amarante. A cette nouvelle, Victor-Amédée donna à Turin un superbe tournoi. Il y prit le nom *de chevalier de la royale amarante*, et fit publier son cartel en ces termes :

« La beauté que je sers nous représente par le » *bleu* ses pensées célestes; par l'*incarnat* ses chastes » et honnêtes inclinations; par le *blanc* la candeur » et la pureté de sa foi, et par l'*amarante* sa con- » stance... S'il se trouve quelqu'un qui ose soutenir » le contraire, qu'il s'assure que de l'orgueil du » *jaune*, du désespoir du *gris*, de la frénésie du *noir*, » du peu d'assurance du *rouge*, de la tromperie du » *vert*, il passera du *vermeil* de la vie au *pâle* de la » mort. »

Un chevalier répliqua : « Je vous ferai bientôt » apercevoir que l'ambition de votre *bleu*, vous » portant à la témérité de l'*amarante*, parmi les » délicatesses de l'*incarnat*, vous conduira au *blanc* » de la mort, tandis que la force de mon *noir*, ré- » joui par la compagnie du *jaune*, espère avec le » *vert* d'imprimer le *violet* sur vos joues, et d'arro- » ser abondamment ce champ avec le *rouge* de votre » sang. »

Malgré ces menaces *de toutes les couleurs*, il est bien entendu que la victoire demeura au chevalier de la royale amarante.

Pressé d'accomplir son bonheur, le duc de Savoie se rendit à Paris, où son mariage avec Christine fut célébré le 10 février 1619, jour anniversaire de la naissance de la princesse. La cour donna des fêtes où l'on déploya une pompe orientale; surtout dans le ballet de *la Forêt enchantée*, dont le sujet était emprunté du Tasse. On y voyait les divinités de la mythologie danser pêle-mêle avec les anges du paradis; des Silènes, petits hommes courbés et *ventrus;* les trois Parques avec une coiffure de *crespé blanc;* Caron avec un *habit à la matelote;* les Séraphins avec des nœuds de bouqueterie dans les cheveux, des bottines brodées d'or et des ailes de plumes blanches. « Le roi représentoit Godefroi de » Bouillon : les anges, qui, après avoir dansé sur le » théâtre, se retrouvèrent puis après, par la rue, » bientôt là-haut, dans le ciel, chantèrent les » louanges du vainqueur de la Palestine dans ces » vers :

» Ce monstre, dont l'enfer fut la noire origine,
» Aux peuples baptisés ne donne plus d'effroi;
» Les chrestiens sont vainqueurs; toute la Palestine
» Fait retentir au ciel le nom de Godefroi. »

Après toutes ces réjouissances, qui furent répétées dans plusieurs grandes villes du royaume, notamment à Toulouse, Victor-Amédée retourna dans ses États.

La princesse Christine fit, pendant dix-huit ans, le bonheur de son époux, qui la rendit mère de six enfans, et la laissa veuve en 1637. Chargée, à cette époque, de l'administration du duché de Savoie, pendant la minorité de son fils, elle eut à lutter contre les prétentions du cardinal de Savoie et du prince Thomas, ses beaux-frères, qui voulaient s'emparer de la tutelle du jeune prince : elle sortit victorieuse de cette lutte. Mais, cédant malgré elle à l'impulsion du prince Thomas, qui penchait pour l'Espagne, elle se montra d'abord accessible aux propositions qui lui furent faites contre la France (1). Richelieu menaça; Louis XIII envoya le duc de Créqui auprès de sa sœur; tout parut s'arranger; mais, en 1638, le père Monot, qui déjà avait abusé de la confiance de la duchesse de Savoie, recommença ses intrigues. Nouvelles plaintes de la part du roi de France. Dans le même temps, le cardinal de Savoie veut s'emparer du gouvernement et régner à Turin. Christine, comme son frère Louis XIII,

(1) Mémoires du cardinal de Richelieu.

place ses États et la personne de son fils sous la protection de la Vierge, et triomphe par sa prudence et sa fermeté de tous les obstacles.

Cette princesse espéra, en 1658, unir sa fille Marguerite avec Louis XIV. L'entrevue avait eu lieu à Lyon; mais, ni Anne d'Autriche ni Mazarin ne désiraient sincèrement cette alliance. Philippe IV, au bruit du voyage de Lyon, s'était écrié : « *Esto no* » *pued esser, y no sera* (cela ne peut être, ni ne » sera).» Dès que Mazarin eut appris cette exclamation du roi d'Espagne, les négociations de Lyon prirent une autre face : on invoqua l'intérêt de l'État, le besoin de la paix; et la duchesse de Savoie ramena avec regret dans ses États la princesse Marguerite, que le jeune Louis avait vue avec assez de plaisir pour oser dire à sa mère « qu'il la voulait, » et qu'il était le maître (1)! »

Christine mourut le 27 décembre 1663. Antoine Hamilton, dans les mémoires du comte de Grammont, après avoir loué cette princesse de ses grandes qualités, et avoir comparé les grâces de son esprit, la fermeté de son caractère et sa bonté, à celles du grand Henri, dont elle tenait le jour, ajoute : « *Quant aux faiblesses des grandes âmes*,

(1) Madame de Motteville, tome x.

» *S. A. R. n'avait pas dégénéré.* » Richelieu n'a pas pour elle, dans ses écrits, plus d'indulgence qu'il n'en montra dans ses relations politiques; mais quelques lignes injurieuses, trop facilement soupçonnées d'avoir été dictées par une âme impatiente de toute résistance, ne flétriront pas dans la postérité la mémoire de cette digne fille du meilleur de nos rois.

170.

CHARLES I,

ROI D'ANGLETERRE.

Charles I, fils et successeur de Jacques I, né à Dumserling le 19 novembre 1600; marié, en 1625, à Henriette de France, fille de Henri IV.

Ce prince, à l'exemple du roi son père, accordait une confiance aveugle au duc de Buckingham, qui gouvernait l'Angleterre et son maître avec toute l'insolence d'un favori. C'était peu d'avoir fait déclarer la guerre à l'Espagne pour venger son amour-propre offensé : Buckingham, pour le même motif, entraîna Charles I à lui donner le commandement d'une flotte pour secourir La Rochelle contre Richelieu, qu'il haïssait personnellement, depuis que le ministre l'avait fait renvoyer de la cour de France pour avoir porté la présomption de ses vœux jusqu'à la reine Anne d'Autriche. Battu par Toiras dans l'île de Ré, forcé par Schomberg de lever le siége du fort Saint-Martin, il se

rembarqua après avoir perdu la moitié de ses troupes, et revint à Londres braver la colère du Parlement. Elle ne se fit pas attendre : le roi le défendit avec un zèle qui ne lui fut point favorable. Des protestations eurent lieu ; Charles cassa le Parlement, fit arrêter plusieurs de ses membres, et, après la mort de Buckingham, qui fut assassiné par un fanatique obscur, le roi ne changea pas de système, et il conserva toutes les créatures de son favori. Ce parti de flatteurs continua à lui répéter que le Parlement n'était rien, ou tout au plus un corps uniquement chargé d'enregistrer les volontés royales ; que les chartes n'étaient faites que pour les princes faibles qui n'avaient pas assez de fermeté pour gouverner par eux-mêmes; qu'il suffisait d'un acte du roi pour lever à son gré tous les subsides dont il aurait besoin; et, porté par caractère à goûter ces perfides conseils, Charles ne songea plus qu'à substituer le despotisme de ses caprices à l'autorité des lois, et commença avec les Parlemens cette lutte où il devait laisser sa couronne et sa tête. Non content d'ordonner des taxes illégales comme le *Ship-Money*, auquel résista courageusement Hampden, de dissoudre et de refaire des Parlemens pour les casser encore, il voulut

aussi régir tyranniquement les consciences. Jacques I, après avoir rétabli les évêques en Écosse, méditait le projet de rendre l'église de cette partie du royaume uniforme avec l'église d'Angleterre, lorsqu'il fut surpris par la mort dans le cours de ses tentations. Charles I les reprit avec un fanatisme que favorisait surtout Laud, archevêque de Cantorbéry. Il envoya en Écosse la liturgie ordonnée en Angleterre sous Édouard VI, avec injonction de la faire lire dans toutes les églises d'Édimbourg. Cette lecture devint le signal des troubles les plus sérieux en Écosse. Le roi chargea le marquis d'Hamilton de ses pleins pouvoirs. Ce commissaire extraordinaire voulut casser l'assemblée presbytérienne convoquée à Glascow; mais elle refusa de se séparer, et elle leva une armée. Alors le roi donna ordre au général Conway d'attaquer les Écossais; mais ceux-ci, commandés par Lesley, le battirent au passage de la Thym, s'emparèrent de Newcastle, et firent publier une proclamation pour dire aux Anglais qu'ils ne s'étaient armés que pour la cause commune de la liberté religieuse. La nouvelle chambre des communes ne se montra pas moins que la précédente disposée à soutenir ses droits contre les envahissemens du trône. Le comte

de Strafford passait pour avoir toute la confiance du monarque, et pour l'encourager dans son penchant au pouvoir arbitraire et au papisme : accusé de haute trahison, ce ministre paya de sa tête l'irritation qu'il avait soulevée contre lui. Charles eut la faiblesse de signer lui-même sa condamnation. Depuis cette époque, son règne ne fut plus qu'une guerre entre la couronne et les Parlemens. D'un côté, on voulait briser la constitution du pays, et sacrifier la foi protestante à la foi catholique; de l'autre, on défendait les immunités publiques et la liberté de conscience. La guerre civile éclata, et deux camps se formèrent; des émeutes s'organisèrent; des conspirations furent ourdies, des combats livrés : le roi, tantôt vainqueur, mais plus souvent vaincu, finit par perdre à Nazerbi, en 1645, contre Fairfax, une bataille qui ruina son parti. Ce fut alors que « se rencontra cet homme » d'une profondeur d'esprit incroyable, capable de » tout entreprendre et de tout cacher, également » actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, » un de ces esprits remuans et audacieux, qui sem- » blent être nés pour changer le monde. » Cromwell (1), chef du parti des indépendans, ne se

(1) Voir sa notice.

bornait pas à demander ce dont paraissait se contenter le parti presbytérien, c'est-à-dire des garanties pour les prérogatives du Parlement et l'abolition de l'épiscopat; il portait plus haut ses vues ambitieuses. A ce dessein, il avait tout fait pour gagner l'esprit des soldats; et son courage, ses talens, son adresse, l'avaient rendu tout-puissant dans l'armée. C'est par elle qu'il gouvernait le Parlement; c'est par elle qu'il se fraya la route de l'usurpation. Dès qu'il vit le roi dans l'embarras, il songea à s'emparer de sa personne; il le fit enlever et transporter à Hamptoncourt, où il le retint prisonnier; mais Charles n'y resta pas long-temps, il se sauva à l'île de Whigt. Là, abusé par de faux amis et de présomptueuses promesses, ce malheureux prince nourrissait encore l'espoir de ressaisir sa première puissance et de faire triompher ses premières résolutions; mais il avait affaire à un ennemi terrible, implacable, qui marchait à son but d'un pas lent mais assuré. On avait flatté le roi que l'armée écossaise le soutiendrait et le rétablirait sur le trône : Cromwell battit cette armée, et envoya le colonel Ewers, avec quelques officiers, présenter à la chambre des communes une remontrance ainsi conçue : « Que le roi soit mis en jus-

» tice; qu'à un jour marqué le prince de Galles et
» le duc d'York viennent se soumettre au Parle-
» ment; sinon, ils seront déchus de tous droits
» en Angleterre, et, comme traîtres, bannis du
» royaume à perpétuité; qu'à l'avenir personne ne
» soit reconnu roi qu'il n'ait été élu par le Parle-
» ment. »

Le Parlement, espérant gagner du temps, ajourna toute réponse à cette hardie remontrance. L'armée marche sur Londres; deux régimens s'emparent du palais de Westminster; on arrête quarante-un membres de la chambre des communes, qu'on soupçonne opposés aux desseins de Cromwell; enfin, le 23 décembre 1648, les autres membres de cette chambre nomment un comité de dix-huit personnes, choisies dans son sein, avec pleins pouvoirs de dresser l'acte d'accusation du roi, et votent, pour mieux assurer l'effet de leur jugement, « que, les com-
» munes assemblées représentant le peuple, ce que
» les communes déclarent être loi devient obliga-
» toire pour toute la nation, sans le consentement
» du roi ni des seigneurs. »

Ce vote ne faisait que trop pressentir la fatale sentence! Le procès commença le 20 janvier 1649. Charles, conduit devant le Parlement, présidé par

Bradshaw, y subit quatre interrogatoires, auxquels il répondit avec calme et dignité; mais il était condamné d'avance; l'arrêt de mort fut prononcé, et on lui accorda un délai de trois jours avant l'exécution. Ce fut alors que, par un noble dévouement, quatre lords qui avaient été ministres de Charles I, Richmond, Herforth, Lindsay et Southampton, se présentèrent devant la chambre des communes, et, d'après ce principe fondamental de la constitution anglaise, « le roi ne peut mal faire, » se déclarèrent seuls responsables, et offrirent leurs têtes pour préserver celle du roi. On repoussa cette offre généreuse : la seule grâce qu'on accorda à Charles fut de pouvoir embrasser une dernière fois la princesse Élisabeth et le duc de Glocester, les seuls de ses enfans qui fussent en Angleterre. Il les bénit, et, après ces touchans adieux, il se disposa à mourir. L'échafaud avait été préparé sous les croisées de la grande salle du palais de White-Hall : deux bourreaux masqués l'y attendaient. C'était le 30 janvier 1649 : il y marcha d'un pas ferme et assuré, et, s'adressant à ceux qui l'entouraient : « Ma voix, leur » dit-il, ne peut parvenir jusqu'à mon peuple; mais » je dois à Dieu et à ma patrie de protester devant » vous que j'ai vécu honnête homme, bon roi et

» vrai chrétien. » Un des exécuteurs trancha sa tête d'un seul coup ; l'autre la montra au peuple et cria : « C'est la tête d'un traître ! » Les funérailles eurent lieu vingt jours après, et son cercueil, après avoir resté pendant deux jours exposé dans la chapelle de Windsor, fut descendu dans le caveau qui renfermait Henri VIII.

171.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE.

C. M.

Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit au Louvre le 25 novembre 1609.

A l'âge de seize ans, elle était belle et non moins remarquable par les grâces de son esprit que par la bonté de son cœur et la ferveur de sa piété. Le roi Jacques, fils de Marie, reine d'Écosse, héritier du royaume d'Angleterre, dans l'espoir de réconcilier les croyances des deux pays, fit demander en mariage, pour son fils, Charles Stuart, la princesse Henriette. La différence de religion excita de vifs débats au conseil du roi de France (1). Le père Bérulle fut envoyé à Rome pour négocier auprès du pape Urbain VIII. Dans l'intervalle le roi Jacques

(1) Mémoires de Richelieu, tome II.

mourut. Charles Stuart, excité tant par Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, qui voulait introduire en Écosse une liturgie semblable à celle de l'Église gallicane (1), que par le duc de Buckingham, qui brûlait de retourner à la cour de France pour revoir Anne d'Autriche, pressa les fiançailles. Dès que Rome eut envoyé son consentement, « elles » furent célébrées à la porte de l'église cathédrale » de Notre-Dame de Paris, avec les mêmes cérémo- » nies dont on avait usé au mariage de Henri IV » avec la reine Marguerite. » Le duc de Buckingham épousa, au nom de son souverain, la sœur de Louis XIII : Paris devint le théâtre des plus pompeuses fêtes. On remarqua surtout la magnificence de celles que donna Richelieu (2). Mais l'accueil

(1) Ce fut la semence des malheurs de ce règne, et la première cause de la fin tragique de ce prince, où le cardinal de Richelieu peut bien avoir contribué par les intrigues du marquis de Senneterre, lors ambassadeur du roi, à Londres. (Président Hénault.)

(2) On trouve dans les *Mémoires d'un Favori du duc d'Orléans* des détails sur ce mariage. On y remarque que les soldats des gardes voulurent *piller la mule du légat* (le cardinal Barberin); que pendant la route de Paris à Amiens, où les reines conduisirent la princesse Henriette qui devait s'embarquer à Boulogne, *on fit force festins,* et que dans les bals le duc de Buckingham étala un luxe asiatique : « Les boutons de son habit de » satin gris de lin étaient de perles de cent écus pièce : son cordon valait » trente mille écus, et ses boucles d'oreilles étaient des diamans d'une ex- » cessive grandeur. » De Laporte, valet de chambre de Louis XIV, raconte aussi une promenade qui eut lieu pendant le même voyage dans un jardin d'Amiens, sur les bords de la Somme, et qui indique jusqu'où Buckingham portait sa témérité dans son amour pour la reine.

que la nouvelle reine reçut en Angleterre fut bien différent. Arrivée à Douvres, on la logea dans un château mal meublé; le lendemain le roi vint la trouver sans pompe; on la mit dans un carrosse plein de dames anglaises, afin d'éloigner les dames françaises qu'elle avait amenées avec elle. Il fallut que les instances des ambassadeurs se joignissent à ses larmes, pour qu'elle obtînt d'avoir avec elle sa dame d'honneur. « Dans la maison du roi elle » trouva pour son lit de parade un de ceux de la » reine Élisabeth, qui était si antique que les plus » vieux ne se souvenaient pas d'en avoir jamais vu » la mode de leur temps. »

Richelieu, qui nous a transmis ces détails, ajoute que Buckingham eut, pour la princesse Henriette, les plus mauvais procédés; mais la haine est toujours suspecte dans ses jugemens, et celle du cardinal pour le favori du roi d'Angleterre est bien connue. Il n'est cependant pas impossible que Buckingham ait cherché à se venger sur la reine de la jalousie de Louis XIII et de l'animosité de son ministre; mais je crois qu'il faut rechercher ailleurs que dans de frivoles intrigues de cour la véritable cause des malheurs de cette princesse.

Il avait été stipulé, par son contrat de mariage,

qu'elle pourrait faire bâtir une église catholique, ainsi que des chapelles dans les châteaux où elle résiderait. Elle s'établit d'abord paisiblement à Londres avec Pierre de Bérulle, son confesseur, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, et avec douze prêtres de cette congrégation; mais ce calme ne fut pas de longue durée. Le peuple trembla pour sa religion; des clameurs s'élevèrent partout contre la reine; on l'accusa d'ébranler la croyance du roi, d'entretenir des intelligences avec Rome. Cette première irritation tomba devant l'honneur qu'elle eut de devenir l'arbitre de la paix à Suze, lorsque Louis XIII remit entre ses mains les Anglais faits prisonniers à l'île de Ré. Plusieurs années de bonheur domestique payèrent ce service rendu à sa nouvelle patrie; mais, soit que les religieux de Saint-François, qu'elle avait établis dans le voisinage de son palais de Sommerset, eussent de nouveau donné de l'ombrage, soit que la reine elle-même n'eût pas assez mesuré son zèle religieux sur les croyances de la nation au milieu de laquelle elle vivait, un schisme épouvantable éclata de toutes parts. L'Écosse tout entière courut aux armes. Le roi assembla le Parlement pour rétablir la paix; mais le Parlement devint un foyer de discorde. Il

demanda la tête du comte de Strafford, vice-roi d'Irlande, qui avait commandé l'armée du roi contre les Écossais; et le trop faible Stuart eut la honteuse faiblesse de sacrifier cette illustre victime (1). Il ne se doutait pas que ce sang qu'il laissait couler appelait un sang plus précieux encore! Le génie du puritanisme planait partout. La cour ne connaissait d'autre moyen d'arrêter ses progrès, que celui d'inspirer la terreur par des mesures violentes. Aussi, pour triompher de l'opposition qu'il rencontrait dans le Parlement, le roi se décida à s'y transporter en personne, pour faire arrêter cinq de ses membres les plus audacieux. Ce projet n'avait été confié qu'à la reine. Charles I étant sorti de son palais pour l'exécuter, la reine comptait les instans. Au moment où elle croyait l'affaire finie, la comtesse de Carlisle, sœur du duc de Northumberland, entra dans sa chambre. « Réjouissez-vous, » madame, lui dit la reine; car, à l'heure qu'il est, » le roi est maître de son État, et tels et tels sont » arrêtés. » La comtesse de Carlisle, intimement

(1) Quelques historiens prétendent que ce fut la reine qui décida Charles I à abandonner Strafford à la fureur de la chambre basse. Cependant, d'après le récit que rapporte madame de Motteville (tome II de ses Mémoires), on croirait qu'Henriette avait fait de nombreux efforts pour sauver le vice-roi d'Irlande, *auquel elle trouvait les plus belles mains du monde.*

liée avec un des membres menacés, sortit aussitôt, et lui écrivit un billet. Cet avis arriva à temps, parce que la marche du roi avait été retardée par quelques personnes qui lui avaient présenté des pétitions. Ainsi le coup manqua; ceux qui devaient être arrêtés eurent le temps de s'échapper, et le Parlement fulmina de nouveau contre le trône. Charles et son épouse et toute la famille royale furent forcés, en 1642, de sortir de Londres. Henriette partit pour la Hollande, sous prétexte de conduire sa fille aînée à Guillaume de Nassau, à qui elle venait d'être mariée; mais son véritable motif était de lever des secours dans cette contrée, pour rétablir la puissance du roi son époux. Elle engagea ses pierreries et celles de la couronne, et se remit en mer avec onze vaisseaux remplis d'armes et de munitions. C'est alors qu'elle fut assaillie de cette terrible tempête décrite avec une si religieuse énergie par Bossuet (1). Le premier jour elle se fit lier dans un petit lit, et se confessa; mais, s'accoutumant à l'idée de la mort, on la voyait ensuite, debout sur le tillac de son navire, bravant les vents et les flots au milieu des plus grands dangers, rassurer tout ce qui l'environnait, et, joignant, comme Henri IV son

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

père, la gaîté la plus aimable au courage le plus intrépide, elle disait en souriant : « Les reines ne » se noient pas. » « Enfin l'amiral, où elle était, con- » duit par les mains de celui qui domine sur la pro- » fondeur de la mer, et qui dompte ses flots sou- » levés, fut repoussé aux ports de la Hollande, et » tous les peuples furent étonnés d'une délivrance » si miraculeuse (1). » Après avoir pris quelques jours de repos, elle se rembarque; elle aborde en Angleterre : mais à peine a-t-elle touché le rivage, que les coups de canon de ses ennemis viennent percer la maisonnette où elle était descendue. Elle est obligée de quitter son lit dans le plus grand désordre, et d'aller se cacher dans une caverne (2). Elle triomphe de ce nouveau péril, et, se mettant à la tête des troupes qu'elle a ramenées de Hollande, « toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, » vivant avec ses soldats à peu près comme on pour- » rait s'imaginer qu'Alexandre vivait avec les siens, » elle marche droit à son mari, et le rejoint à Oxford. Devenue grosse depuis son retour de Hollande,

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

(2) Elle avait une laide chienne nommée Mitte, qu'elle avait laissée endormie dans son lit. Du milieu du village, se souvenant de Mitte, elle retourna sur ses pas, elle alla reprendre cette bête, puis se sauva des coups de canon qui la menaçaient. (Madame de Motteville.)

elle accoucha à Exeter, le 16 juin 1644, de la princesse Anne-Henriette, qui devait un jour faire un des ornemens de la cour de Louis XIV: et, réduite à la plus affreuse misère, menacée d'être enlevée par les rebelles, elle se sauve pendant la nuit, gagne le port de Plymouth, se jette dans une barque, et aborde sur les côtes de Bretagne. « Elle avait une » maladie, dit mademoiselle de Montpensier, pour » laquelle les médecins lui ordonnèrent les eaux » de Bourbon : elle alla les prendre avant que de » venir à la cour. Quand elle eut fait ses remèdes, » et qu'on sut qu'elle devait arriver, je fus envoyée » au-devant d'elle dans un carrosse du roi, comme » c'est la coutume, jusqu'au bourg de la Reine, où » je la trouvai avec Monsieur, qui y était allé avant » moi... Elle était en toute manière en un état si dé- » plorable que tout le monde en avait pitié. On la » fit loger au Louvre, où le lendemain elle reçut » tous les honneurs dus à une reine, et à une reine » fille de France. Elle parut durant quelques mois » en équipage de reine; elle avait avec elle beau- » coup de dames de qualité, des filles d'honneur, » des carrosses, des gardes, des valets de pied. Cela » diminua petit à petit, et peu de temps après rien » ne fut plus éloigné de sa dignité que son train et

» son ordinaire. » En effet, pendant les troubles de la Fronde, cette princesse se vit réduite, comme elle le disait elle-même, à demander l'aumône au Parlement pour subsister (1).

Cependant un plus grand malheur la menaçait encore. Charles Ier, traduit d'abord en criminel dans la salle de Westminster, fut décapité le 9 février 1649, sur la place de Withehall (2). On essaya d'abord de cacher à la reine d'Angleterre la mort de son époux; mais, dès qu'elle en eut acquis la certitude, elle se livra au plus violent désespoir. J'ai perdu, disait-elle, *un roi, un mari et un ami!* Elle chérissait en effet son époux, dont elle était aussi tendrement aimée. « Quoique la complaisance

(1) « Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de mademoiselle sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je » viens tenir compagnie à Henriette : la pauvre enfant n'a pu se lever au- » jourd'hui, faute de feu !.... » J'exagérai encore cet abandonnement, et le Parlement envoya 40,000 livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une reine, fille de Henri-le-Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une cour de France..... *Les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que les exemples de leur siècle.* Je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous aurait autant surpris que nous nous l'imaginons. » (Mémoires du CARDINAL DE RETZ, tome I.)

(2) Voir des détails très-curieux sur les derniers momens de cet infortuné monarque dans madame de Motteville, tome V, et dans la *Relation générale et véritable du procès du roi de la Grande-Bretagne. (Recueil des pièces, journaux et pamphlets de la Fronde.)*

» de Charles s'étendît à tout le sexe, dit Hume, son » unique passion était pour sa femme, à laquelle » il était attaché par les plus inviolables nœuds de » la confiance et de la fidélité. Cette tendresse était » justifiée autant par l'esprit, par le jugement » de la reine, que par sa beauté. »

Tant de douleurs ne pouvaient trouver un refuge que dans la religion. Henriette-Marie se retira dans un couvent qu'elle avait fondé à Chaillot. Cependant le ciel permit, pour sa consolation, que Charles II, son fils, remontât sur le trône d'Angleterre. Elle alla l'embrasser à Londres. Là de nouveaux chagrins vinrent corrompre ce moment de joie : elle vit mourir de la petite vérole, sous ses yeux, la princesse d'Orange, sa fille aînée, et le duc de Glocester, son troisième fils. Elle repassa en France, et acheva dans les larmes et dans les exercices d'une austère piété, une destinée qui n'a que trop justifié le titre de *reine malheureuse* qu'elle se donnait elle-même. Elle mourut à Colombe, près Paris, le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans. On dit qu'une dose d'opium, que les médecins lui administrèrent imprudemment, précipita sa dernière heure. « Cette fille de Henri-le-Grand, » dit Bossuet, avait un cœur qui surpassait sa nais-

» sance. Douce, familière, agréable autant que » ferme et vigoureuse, jamais on n'a douté de sa » parole, ni désespéré de sa clémence. » Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, mérite cet éloge par l'élévation de son courage, par les charmes de son esprit, et par sa dignité dans le malheur. Mais, pour compléter son portrait, il faut aussi, je crois, reconnaître avec Hume que, « étant d'un » naturel un peu trop passionné, elle engagea son » mari dans des résolutions imprudentes; qu'elle » mêla trop la religion aux affaires politiques, et » que l'excès de son zèle produisit de funestes effets, » parce que, en déterminant le roi à procurer aux » catholiques une indulgence très-désagréable à la » nation, elle augmenta la jalousie qui n'était déjà » que trop animée contre la cour (1). »

(1) Histoire d'Angleterre, tome VII.

---

171 bis.

LA MÊME.

C. M.

171 ter.

LA MÊME.

(Peint sur bois par Ducuyer.)

171 quater.

LA MÊME.

172.

FERDINAND D'AUTRICHE,

CARDINAL-INFANT.

C. M.

Ferdinand d'Autriche, cardinal-infant d'Espagne, archevêque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas espagnols, fils de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marie Marguerite d'Autriche, naquit le 16 mai 1609.

Le cardinal-infant se distingua tour à tour par l'habileté des négociations et par l'éclat des armes. Il était en Italie lorsqu'il apprit la mort du célèbre Walstein, assassiné à Égra, le 15 février 1634. Il voulut observer l'effet que cet événement inattendu produirait en Allemagne, où les Suédois continuaient à remporter des avantages. Dans cet intervalle, il fit venir à Crémone la princesse Marguerite, douairière de Mantoue, sœur du duc de Savoie, et, peu après, la fit passer en Espagne, où elle fut

nommée vice-reine de Portugal (1). Il parvint aussi à détacher du parti du duc de Savoie, le prince Thomas, son frère, qui se donna au roi d'Espagne, et se rendit en Flandre pour y servir ce monarque. Enfin, lorsqu'il se fut composé une armée considérable avec les troupes qu'il avait levées tant à Naples que dans le Milanais, il passa dans le Tyrol, entra en Allemagne, s'empara de Ratisbonne, et força les Suédois à évacuer la Bavière. A la prière du roi de Hongrie, il se rendit à Nordlingen. C'est là que se livra, le 7 septembre 1634, cette grande bataille où les Suédois, réunis aux Wurtembergeois, sous les ordres du duc de Weimar et du maréchal Horn, furent complètement battus par les Impériaux, commandés par le cardinal-infant. Horn fut fait prisonnier. « Le cardinal-infant fut » si ravi de l'avoir entre ses mains, que, dès qu'il » sut qu'il était pris, il témoigna désirer le voir; » mais, quand il eut contenté sa curiosité, soit que

(1) *Aubery*, qui a écrit la vie du cardinal de Richelieu, prétend qu'à cette époque ce ministre trama les intrigues qui préparèrent le trône de Portugal à la maison de de Bragance, donnant pour instructions aux Portugais « que, s'ils voulaient se mettre en état de chasser les Espagnols de » leur pays et même de toute l'Espagne, S. M. les assisterait puissamment » de ses armes, sans néanmoins prendre part aux conquêtes; consentant » dès lors qu'elles fussent tout entières pour celui qu'ils éliraient pour roi; » et que, si le duc de Bragance y voulait entendre, S. M. l'aurait pour » très-agréable. »

» son aspect lui causât l'étonnement que fait d'or-
» dinaire le regard d'un ennemi formidable, soit
» que sa colère et sa haine se renflammassent de
» nouveau, il ne voulut pas souffrir qu'il s'appro-
» chât de lui pour le saluer. La première action fut
» un effet de la grandeur de sa naissance, la seconde
» un effet de l'orgueil de sa nation.... Le pape fit
» faire des feux de joie de cette victoire, deux jours
» durant, dans Rome. Mais ce qui est le plus étrange
» est que la reine-mère en fit faire à Bruxelles dans
» sa maison; en quoi Monsieur, qui était lors dans
» cette ville, ne l'imita pas (1). » Après cette bataille, le cardinal-infant poursuivit sa marche par le comté de Nassau, Cologne, Louvain et Bruxelles, où il arriva quelques jours après le départ de Gaston.

L'année suivante, le cardinal-infant s'étant ligué avec le prince d'Orange et le duc Charles de Lorraine, Louis XIII mit sur pied une armée pour faire la guerre à la maison d'Autriche. Le maréchal de Châtillon gagna la bataille d'Avaine; mais, les ennemis ayant reçu de nouveaux renforts, l'armée française crut prudent de se retirer. Le cardinal-in-

(1) Mémoires de Richelieu, tome VIII. Ed. Petitot.
Voir aussi les relations de la bataille de Nordlingen par le maréchal Horn et par le marquis de Bassompierre. (Mémoires de MONTRÉSOR.)

fant fit alors quitter le siége de Liége à Piccolomini et à Jean de Wert, les appela à lui, et vint avec une puissante armée assiéger La Capelle, ville de Picardie. Il publia en même temps un manifeste, par lequel il déclarait *qu'il ne poserait point les armes, que la reine-mère* (*Marie de Médicis*) *ne fût contente.* Le sieur de Vardes, gouverneur de La Capelle, se rendit le septième jour. Cette reddition fut bientôt suivie de la prise de Corbie. Cette nouvelle répandit la consternation dans Paris, et Richelieu lui-même trembla. Il voulait quitter le ministère, et il en aurait *fait la folie*, dit Siri, *sans le père Joseph, qui le rassura.* Par le conseil du capucin, il se promena sans gardes dans les rues de Paris, flatta le peuple qui murmurait contre lui, plaisanta de ses craintes, et affecta l'air et le ton d'un homme sûr de trouver des ressources et d'obtenir des succès (1). Cependant les Parisiens, qui croyaient déjà voir Jean de Wert à leurs portes, prirent la fuite en grand nombre, et emmenèrent au-delà de la Loire leurs femmes, leurs enfans et leurs meubles les plus précieux. Le roi fut obligé, pour les rassurer, de quitter Saint-Germain et de s'établir au château de Madrid, d'où il allait et ve-

(1) Aubery.

nait à Paris. « S. M. envoya à toutes les compagnies » du Parlement, chambre des comptes, cour des » aides, grand-conseil, trésoriers de France, et aux » sept corps des marchands et artisans de Paris, » pour leur demander à chacune d'elles l'assis- » tance que de leur franche volonté ils voudraient » contribuer pour aider à S. M. à lever et sou- » doyer les gens de guerre dont elle avait besoin. » A quoi la plupart d'elles satisfirent franchement; » et particulièrement les sept corps de métiers, » qui allèrent dès le lendemain trouver le roi, et » lui firent offre de leurs personnes et de leurs » biens avec une si grande gaîté et affection, que » la plupart d'eux lui embrassaient et baisaient » les genoux.... Dans cette audience ce fut le syndic » des cordonniers qui témoigna le plus de zèle : » Louis XIII l'embrassa (1). »

Le courage renaît; on s'arme, on s'enrôle; une armée nombreuse sort des murs de la capitale, le roi en donne le commandement à Gaston, duc d'Orléans, son frère, et au comte de Soissons, et se rend de sa personne à Amiens, où il établit son

(1) Mémoires de Richelieu, tome IX. Le livre XXVII renferme toutes les ordonnances qui furent rendues soit pour les levées d'hommes, soit pour les levées d'impôts.

quartier-général. Le cardinal-infant fut alors à portée de reconnaître la faute qu'il avait faite, de ne point marcher sur Paris le jour même de la prise de Corbie; et, n'osant lutter contre l'armée du roi, il repassa la Somme et abandonna sa conquête.

Ferdinand d'Autriche mourut le 23 novembre 1641. « Sa maladie, dit mademoiselle de Montpen-
» sier (1), n'avait point paru fort dangereuse; elle
» ne l'avait pas empêché d'être toute la campagne
» à l'armée. Néanmoins, quand il fut retourné à
» Bruxelles, il y mourut en fort peu de jours; ce
» qui a fait accuser les Espagnols de l'avoir em-
» poisonné, dans la crainte qu'ils eurent qu'il ne se
» rendît maître de la Flandre par une alliance avec
» la France : tel était véritablement son dessein.
» La reine m'a dit qu'elle avait trouvé dans la cas-
» sette du roi, après sa mort, des mémoires, où
» elle avait vu que mon mariage était résolu avec
» ce prince. Quand cette perte arriva, le roi dit fort
» rudement à la reine : *Votre frère est mort....* C'é-
» tait un prince de mérite, fort bien fait de taille,
» quoique petit; autant beau de visage que l'on
» peut l'être, et parfaitement honnête homme. »

(1) Voir ses Mémoires, tome I.

173.

LÉOPOLD-GUILLAUME,

ARCHIDUC D'AUTRICHE,

GOUVERNEUR DES PAYS-BAS (1).

C. M.

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, fils de Ferdinand II, empereur d'Allemagne, roi de Bohème et de Hongrie, et d'Anne de Bavière, né en 1614, fut évêque de Passau, d'Olmütz et de Breslau,

(1) Ce portrait se trouve dans les œuvres de Vandyck, avec ces vers pour inscription :

« S'al gran genio real scoperse il cielo,
» Gli arcani intutti d'ell' eccelsa sfera
» Oggi la terra emulatrice altera,
» Toglie ad ignote meraviglia il uelo. »

On lit aussi ces mots au bas de la gravure :

« FRANCISCUS PETRUS LOTHARINGUS SCULPEBAT 1659. »

Malgré ces indices et de nouvelles recherches, on n'était point parvenu à découvrir quel était ce personnage, lorsqu'une autre gravure de ce portrait, où se trouve son nom, a fait connaître que c'était l'archiduc Léopold-Guillaume.

maître de l'ordre Teutonique, abbé de Morbach et gouverneur des Pays-Bas.

On lit sous un ancien portrait de ce prince :

« Le bruit de son renom remplit toute la terre;
» Nos plus fameux guerriers admirent ses beaux faits,
» Et, quoique sa valeur ne prêche que la guerre,
» L'intérêt du public lui fait chercher la paix. »

Cette épigraphe porte l'empreinte de l'adulation, qui ne résiste pas au plaisir d'encenser les grands de la terre. Léopold-Guillaume avait sans doute d'honorables qualités; il montra du talent et du courage, dans la guerre de trente ans, à la tête des armées autrichiennes contre les Français et les Suédois réunis; mais cette gloire, *qui avait rempli toute la terre*, pâlit, en 1648, dans les plaines de Lens, devant l'épée du grand Condé, qui défit complètement l'archiduc.

En 1649, les frondeurs appelèrent ce prince a leur secours; il s'avança avec une forte armée jusqu'au-delà de Reims (1); mais, instruit que le Parlement avait fait sa paix avec la cour, qui était alors à Saint-Germain, et que les généraux de la Fronde traitaient aussi avec la régente, il crut prudent de

(1) Lire à ce sujet, dans les journaux de la Fronde, « *le Courrier* » *Estranger*, contenant la lettre de créance que l'archiduc Léopold a en- » voyée à Messieurs du Parlement de Paris, du vingtième février 1649. »

se retirer. Il se jeta sur Ypres et sur Saint-Venant, dont il s'empara, et fit lever le siége de Cambrai au comte d'Harcourt. De retour dans les Pays-Bas, il les gouverna avec sagesse et bonté jusqu'en 1656, époque où il fut rappelé par l'empereur, à cause de la perte qu'avait faite ce monarque de son fils aîné, qui avait été élu roi des Romains, et dont la mort rendait incertaine l'occupation du trône germanique après Ferdinand. Il fut remplacé par don Juan d'Autriche.

174.

CÉSAR DUC DE VENDOME.

César, duc de Vendôme, d'Étampes, de Mercœur, de Beaufort et de Penthièvre, fils naturel de Henri IV et de Gabriel d'Estrées, duchesse de Beaufort; né au château de Coucy en 1594, légitimé par lettres-patentes du mois de janvier 1595; épousa à Fontainebleau, au mois de juillet 1609, Françoise de Lorraine, fille unique et héritière de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg.

On sait que Gabrielle d'Estrées aimait à entourer ses enfans d'un faste royal, comme si elle eût voulu accoutumer la nation à voir en eux ceux qui devaient être un jour ses maîtres. Elle demanda donc au roi la permission de faire baptiser son fils aîné César avec la magnificence usitée dans les baptêmes des enfans de France. « J'ai le cœur trop tendre,

» dit Henri IV, pour refuser une courtoisie aux » larmes et aux supplications de ce que j'aime. » Et la cérémonie se fit avec l'appareil le plus pompeux, malgré la résistance du sévère Sully, qui refusa de payer les frais de baptême. C'est alors que Gabrielle, se précipitant aux pieds de son royal amant, s'écria : « J'aime mieux mourir que de vivre avec cette ver- » gogne que de voir soutenir un valet contre moi » qui porte le titre de maîtresse. » Henri, blessé de cet emportement, lui répondit : « Madame, je vous » déclare que, si j'était réduit en cette nécessité de » perdre l'un ou l'autre, je me passerais mieux de » dix maîtresses comme vous que d'un serviteur » comme lui. » Ce triomphe de l'amitié sur l'amour fut de courte durée, et les larmes de Gabrielle ne tardèrent pas à lui rendre le cœur du roi.

Dans la levée de boucliers que firent les princes en 1614 contre Marie de Médicis, ou plutôt contre le maréchal d'Ancre, César Vendôme prit place parmi les confédérés. Il était gouverneur de la Bretagne, et, persuadé que l'on ne viendrait pas l'attaquer dans son gouvernement, il refusa de signer le traité de Sainte-Menehould, qui devait mettre fin à cette petite guerre civile. La reine y mena son fils à la tête d'une armée, et Vendôme reconnut

l'autorité de son maître. Mais il ne tarda pas à rentrer dans le parti et dans les intrigues du prince de Condé; et, lors de l'arrestation de ce prince, en 1616, il n'échappa au même sort que parce qu'il était convenu avec Mayenne, Condé, Guise et Bouillon, de ne jamais se trouver ensemble au Louvre : il sortit précipitamment de Paris.

Le frère de ce prince, le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, haïssait personnellement le cardinal de Richelieu. Il accepta avec plaisir, en 1626, la proposition qui lui fut faite par les partisans de Gaston d'entrer dans la conspiration formée contre le ministre. Il détermina également César à leur promettre son appui. Sur ces entrefaites, Louis XIII annonce le dessein d'aller passer l'été à Blois. Le grand-prieur suit la cour, flatté de l'espérance qu'on lui donne qu'après quelques arrangemens il aura l'amirauté qu'il désirait : il se laisse si bien persuader, qu'il conseille au duc son frère de quitter la Bretagne et de venir à Blois, où le roi désirait le voir. César ne partageait pas la sécurité du grand-prieur; il se souvenait de Guise, et redoutait le séjour de Blois. Louis, instruit de ces sollicitudes, dit au chevalier de Vendôme : « Je vous » donne ma parole qu'il peut me venir trouver, et

» qu'il n'aura non plus de mal que vous. » Sur cette parole, dont il aurait rougi pour le roi de deviner l'équivoque, le duc arrive; et en effet *le sort des deux frères fut égal :* ils furent arrêtés tous deux le 1er juin, et conduits au château d'Amboise. On exigea de ces princes des aveux sur la conspiration tramée, disait-on, contre la couronne et les jours du roi. Le grand-prieur s'y refusa et mourut dans les fers. Le duc de Vendôme fut rendu à la liberté, mais dépouillé de ses gouvernemens.

Richelieu ne pardonnait pas aisément à ceux qui avaient menacé sa puissance; aussi sa vengeance, qui, une première fois, n'avait pu le débarrasser du duc de Vendôme, chercha-t-elle plus tard le moyen d'y réussir. Ce prince vivait tranquille au fond d'une terre avec sa famille, lorsqu'en 1640, après l'odieuse procédure du duc de La Valette, on essaya d'intenter contre lui une semblable accusation. Il offrit d'abord d'aller se justifier lui-même; le roi le prit au mot; César n'avait point encore oublié la bonne foi de Louis XIII et les cachots de Blois; il aima mieux s'exiler; il se sauva en Angleterre. A cette nouvelle, le roi dit : « Je m'avise d'un » expédient, c'est de retenir le procès criminel de » M. de Vendôme à ma personne, et d'en suspendre

» le jugement définitif : selon qu'il se conduira, » j'aurai des bontés envers lui et je lui pardonne- » rai. » Le duc n'osa revenir en France qu'après la mort de Richelieu. Il ne resta pas étranger aux cabales qui agitèrent la cour; mais enfin, las de soutenir contre la puissance royale des combats qui leur avaient été toujours funestes, le duc et la duchesse de Vendôme recherchèrent Mazarin, et concertèrent, en 1649, le mariage du duc de Mercœur, leur fils aîné, avec une Mancini, nièce du cardinal; qui devait apporter en dot l'amirauté, que la régente retenait toujours en dépôt depuis la mort de Brézé, beau-frère de Condé (1).

Après cette union, il resta fidèle au parti de la cour. Ce fut lui qui, en 1653, retablit la paix dans la Guienne; qui, en 1654, représenta le duc de Normandie au sacre de Louis XIV; qui, en 1655, mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelone.

(1) Le duc de Beaufort était très-opposé à ce mariage. On trouve de lui dans les pièces de la Fronde une lettre, vraie ou supposée, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Que dira la France, que dira toute l'Europe, lorsqu'elle » saura que le petit-fils d'un des plus grands rois de la terre a épousé la » nièce d'un faquin qui a chanté sur le Pont-Neuf? Fallait-il mépriser une » princesse de la maison de Guise, illustre par ses vertus et par sa nais- » sance, en lui préférant une guenuche d'Italie, dont le père n'a pu autre- » fois avoir un emploi plus honorable que d'être vendeur d'allumettes? »

Il mourut à Paris, dans son hôtel, le 22 octobre 1655. Son corps fut porté à Vendôme, où il fut enterré dans l'église des Pères de l'Oratoire.

175.

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

(Peint par Philippe de Champaigne.)

Armand-Jean Duplessis, cardinal, duc de Richelieu, fils de François Duplessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de La Porte, naquit à Paris le 5 septembre 1585.

C'est une de ces grandes figures qui dominent dans le tableau de l'histoire, mais qui, plus imposantes, deviennent par cela même plus difficiles à reproduire. Peindre la vie de Richelieu, ce serait retracer le règne de Louis XIII, car le ministre fut le maître. La pourpre romaine couvrait le trône, et le diadème disparaissait sous le chapeau du cardinal. Les études de Richelieu furent brillantes, son élévation rapide, sa puissance absolue. Tour à tour homme du monde et prélat, politique et guerrier, il écrivait des billets d'amour ou des mandemens religieux, gouvernait le conseil et dirigeait la

guerre. Haï de Marie de Médicis, que son ingratitude laissa mourir dans l'exil; redouté de Louis XIII, qui supportait impatiemment l'ascendant de son génie; menacé par les puissances étrangères, dont il abaissa l'orgueil; envié de tous les courtisans, qu'il forçait à s'humilier devant son autorité; exposé sans cesse aux intrigues, aux attaques, aux poignards de ses ennemis, il triompha de toutes les haines, de tous les obstacles, de tous les dangers, par l'inflexibilité de son caractère, et balaya sans pitié, sur les avenues du trône, tout ce qui pouvait embarrasser sa marche ou gêner son ambition. C'est ainsi que Gaston expia, par l'exil, la disgrâce et la honte, les intrigues qu'il avait formées pour renverser sa puissance; c'est ainsi qu'Anne d'Autriche fut mandée au conseil et contrainte à se déclarer coupable; Ornano mourut dans les fers à Vincennes; le grand-prieur, fils naturel de Henri IV, dans les cachots de Blois : Bassompierre fut mis à la Bastille; la duchesse de Chevreuse, le duc de La Valette, le duc de Guise, César Vendôme furent obligés de fuir sur des terres étrangères; Talleyrand, Chalais, Marillac, Montmorency (1), de Thou,

(1) Voir dans les manuscrits de Dupuy l'intéressante relation de la mort de ce maréchal. On y remarque cette déposition d'un témoin :

Cinq-Mars rougirent de leur sang les échafauds dressés par ordre du cardinal; une foule de victimes moins illustres, mais non moins malheureuses, furent sacrifiées capricieusement aux moindres soupçons d'un prélat qui disait de lui-même : « Je » renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre » tout de ma soutane rouge. » En un mot, le génie de la vengeance planait partout, et partout la hache était levée sur l'imprudent qui osait menacer Richelieu dans sa gloire et dans sa grandeur.

C'était peu de diriger les affaires de France, il aspirait à maîtriser les destinées de l'Europe, auxquelles présidaient alors Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Oxenstiern en Suède; il ressuscita contre l'Autriche, qui paraissait affecter la monarchie universelle, le projet dans lequel la mort avait arrêté Henri IV, et il se servit avec succès de l'épée de Gustave-Adolphe. Les armes

« Les commissaires s'assirent au bout de la table, et firent asseoir M. de » Montmorency à leur main gauche, et les témoins venaient parler à lui, la » table entre deux. Il avoua tout ce que les officiers du régiment des gardes » déposèrent sur la journée de Castelnaudary; et un d'eux, qu'on dit être » M. de Guitaut, étant interrogé s'il avait connu M. de Montmorency dans » le combat, il répondit en pleurant que, le voyant tout couvert de feu, » de sang et de fumée, il eut de la peine à le reconnaître : mais qu'enfin, » lui ayant vu rompre six de leurs rangs et tuer des soldats dans le septième, » il jugea bien que ce ne pouvait être autre que lui; ce qu'il sut certaine- » ment lorsque, son cheval étant mort sous lui, il demeura au milieu de » ses compagnons. »

françaises furent victorieuses en Allemagne, en Flandre, en Italie, jusqu'à ce qu'enfin les Espagnols vinrent camper dans la Picardie. Richelieu trembla à son tour; mais sa fortune l'emporta, et la levée du siége de Corbie, et la mort du comte de Soissons, tué *à propos* sur le champ de bataille de la Marfée, et le supplice du grand-écuyer, que, mourant lui-même, il avait traîné à la mort sur le Rhône dans un bateau (1), permirent au cardinal de conserver sa toute-puissance jusqu'à son dernier soupir. Son retour de Lyon à Paris, en 1642, ressemblait à une marche triomphale, ou plutôt à une pompe funèbre; car déjà la pâleur de la mort était sur son front, et la chambre ornée d'or et de fleurs, dans laquelle il se faisait porter sur les épaules de ses gardes, allait se changer en tombeau. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans, « laissant » le roi, dit Voltaire, satisfait de l'avoir perdu et » embarrassé d'être le maître. Le cardinal, ajoute » ce même écrivain, fut peut-être plus malheureux » encore que Louis XIII, parce qu'il était le plus » haï, et que, avec une mauvaise santé, il avait à » soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau » immense, dont il fut souvent près d'être écrasé.

(1) Voir la notice de Cinq-Mars, n. 176.

» Dans ce temps de conspirations et de supplices, » le royaume fleurit pourtant. Louis XIII n'y con- » tribua en rien, mais le cardinal de Richelieu ser- » vit beaucoup à ce changement. L'amour de la » gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres » et du bel-esprit jusque dans la crise des affaires » publiques et parmi les attentats contre sa per- » sonne. Il érigeait dans ce temps-là même l'Acadé- » mie française, et donnait dans son palais des pièces » de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois.... » Corneille commença, en 1636, par la tragédie du » *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. » Le Poussin égala Raphaël d'Urbin dans quelques » parties de la peinture; la sculpture fut bientôt » perfectionnée par Girardon, et le mausolée même » du cardinal en est une preuve. Tout chez lui » était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout » était simplicité et négligence: ses gardes entraient » jusqu'à la porte de la chambre quand il allait » chez son maître; il précédait partout les princes du » sang: il ne lui manquait que la couronne (1). »

Lorsqu'on montra à Pierre-le-Grand le tombeau de Richelieu, il s'écria: « Si un tel homme pouvait » revivre, je lui donnerais sans regret la moitié

(1) État de la France sous le ministère de Richelieu.

» de mon empire pour qu'il m'aidât à gouverner » l'autre. » Le czar rendait hommage au génie de ce ministre célèbre; mais c'était un hommage imprudent. Richelieu n'était pas homme à partager la puissance : il la voulait entière, absolue; et Pierre n'eût pas tardé à se repentir de son vœu, à moins qu'il n'eût accepté sans regret ce que Montesquieu a dit sur Louis XIII, « que Richelieu fit de lui le » premier roi de l'Europe et le second homme de » la France. »

La postérité conservera avec admiration la mémoire de ce grand ministre; mais, quels que soient les droits de la politique, c'est payer cher la gloire que d'y arriver les pieds dans le sang !

M. le comte Boissy d'Anglas, dans son charmant poème de Bougival, a consacré à Ruel, maison de plaisance de Richelieu, des vers où le noble poète juge sévèrement le cardinal. Les notes qu'il a recueillies, pour justifier son opinion, sont extrêmement curieuses : nous renvoyons aux *Études littéraires d'un Vieillard* le lecteur qui voudra les connaître. Nous nous bornerons à citer ici le morceau de poésie :

« . . . . . C'est Ruel que je voi,
» Ruel, séjour de faste et de gloire et d'effroi,
» Où naquit la terreur, où régna la vengeance,

» Où Richelieu, joignant l'adresse à la puissance,
» De Louis onze même heureux imitateur,
» Du trône dégradé releva la splendeur;
» Et, du chapeau sacré couvrant le diadème,
» Agrandit pour lui seul l'autorité suprême.
» Des abus du pouvoir déplorant les excès,
» Même en les admirant j'accuse ses hauts faits.
» Quel contraste, en effet, et quel triste mélange,
» De grandeurs, de faiblesse, et d'éclat et de fange!
» Par son grand caractère il régit l'univers,
» Et ne peut échapper à ses désirs pervers :
» Il venge dans le sang ses plus faibles injures;
» Il soumet la justice à ses haines obscures;
» Il livre à l'échafaud, moins juge qu'ennemi,
» Cinq-Mars et Marillac, de Thou, Montmorenci;
» Grandier, l'obscur Grandier meurt par ses artifices;
» Il blessa son orgueil, il meurt dans les supplices :
» Médicis, qu'il trahit, défend son fils Gaston,
» Elle meurt dans l'exil, en fuyant sa prison.
» S'il dirige l'Europe, il opprime la France :
» Aux partis menaçans s'il impose silence,
» S'il courbe tous les grands sous une égale loi,
» Il outrage sa reine, il asservit son roi.
» Presque tous ses succès furent aussi des crimes,
» Et Ruel fume encor du sang de ses victimes.
» Qu'importe à son honneur qu'il ait chéri les arts,
» Qu'il ait bâti leur temple au sein de nos remparts?
» Il méprise le Cid, il laisse des Corneilles
» Dans un triste abandon la gloire et les merveilles :
» Il n'aime le talent que pour sa vanité;
» Et, s'il n'est son esclave, il est persécuté.... »

176.

HENRI RUZÉ COIFFIER,

MARQUIS DE CINQ-MARS.

Henri Ruzé Coiffier, marquis de Cinq-Mars, fils d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, et de Marie de Fourcy, naquit en 1620.

Ce gentilhomme, paré de tous les dons de la nature, devint, à la fleur de son âge, le favori de Louis XIII, qui lui donna la charge de grand-écuyer. « Tout conspirait à l'enivrer, dit Anne de Gonza-» gue; son lever était comme celui du roi ou du » cardinal. Deux cents gentilshommes le suivaient » chez le roi, et il surpassait tous les courtisans » par la magnificence de ses habits, la noblesse et » le charme de sa figure et les agrémens de ses ma-» nières. Les femmes se jetaient à sa tête; les mi-» nistres étaient à ses ordres. Comment résister à » tant de séductions? » La raison de Cinq-Mars se perdit en effet dans ce nuage d'encens que la flat-

terie élevait autour de lui. Il ne pouvait se condamner à subir aucune de ces compensations dont il faut payer la faveur des cours; il ne savait pas s'ennuyer; son impatience s'irritait des heures fastidieuses qu'il fallait passer à Saint-Germain auprès de Louis XIII. Son orgueil s'indignait de la puissance de Richelieu. Il rêva qu'il pourrait être le connétable de Luynes; mais le cardinal était un autre adversaire que le maréchal d'Ancre. Cependant Cinq-Mars ose former le projet de renverser ce colosse. Tout semble l'enhardir; les mécontens excitent le favori contre le ministre; le duc d'Orléans, le duc de Bouillon encouragent son animosité; le roi lui-même semble ne pas repousser ses espérances, ou du moins le grand-écuyer prend pour une approbation tacite les dégoûts, les plaintes que Louis XIII laisse échapper contre Richelieu dans de secrets épanchemens (1). Un gentilhomme

(1) Madame de Motteville dit formellement dans ses Mémoires que le roi était tacitement le chef du complot. C'est aussi l'opinion de Levassor, de Leclerc et d'Anquetil.

Lorsque la princesse Marie de Gonzague, dont Cinq-Mars était amoureux, lui écrivit : « Votre affaire est connue à Paris comme on y sait que » la Seine passe sous le Pont-Neuf, le grand-écuyer lui répondit : « Ne » soyez point inquiète, ma chère princesse; le roi et l'armée sont pour moi. » J'ai passé hier deux heures au chevet du lit du roi, il m'a appelé *son* » *cher ami :* il a soupiré, jeté des propos en l'air, en me disant qu'il était » bien malheureux. — Ah! sire, lui ai-je dit, que votre état me touche et

nommé Fontrailles (1) est envoyé à Madrid auprès du comte duc Olivarès, premier ministre du roi d'Espagne. Ce monarque promet un secours d'hommes et d'argent, et Cinq-Mars ne doute plus du succès. Louis XIII et Richelieu étaient malades à Narbonne. C'est là qu'ils apprirent le traité conclu avec l'Espagne; c'est là, dans la chambre de sa maîtresse, que fut arrêté le grand-écuyer. On expédiait en même temps l'ordre de s'emparer de la personne du duc de Bouillon : quant à Gaston, le danger lui rendit ses lâches terreurs; il ne rougit pas de s'humilier devant ce même Richelieu dont il avait menacé les jours et la puissance, et de lui sacrifier le jeune imprudent dont il était le complice. La confession fut entière. Il dévoila toutes les confidences, tous les projets de Cinq-Mars et du duc de Bouillon, et fit remettre au cardinal une copie du traité, demandant pour toute grâce de n'être pas confronté avec les malheureux que ses

» me surprend, en songeant que vous êtes le maître! Si vous daigniez vous » en rapporter à moi, V. M. n'aurait plus rien demain qui la gênât. — » Cher ami, m'a-t-il répondu, ne précipitez rien. — Je ne puis rien mé- » nager quand il s'agit de mon maître, ai-je répondu. Votre Majesté a de » fidèles serviteurs, permettez-moi de leur parler. » Le roi s'est retourné » et m'a dit d'une voix attendrie : « Bonsoir, faites pour le mieux, mais ne » commettez point d'imprudence. »

(1) Voir la relation de sa mission en Espagne dans les mémoires de Montrésor.

honteuses délations allaient envoyer à l'échafaud. Louis XIII lui-même trembla devant la sévérité de son ministre; et, comme s'il avait besoin de se faire pardonner d'avoir souhaité peut-être en secret le succès des vœux de Cinq-Mars, il rentra avec une complaisance affectée sous le joug dont il avait paru bien aise qu'on le délivrât. Il alla visiter Richelieu, qui s'était rendu à Tarascon. « Ce fut un » spectacle extraordinaire, dit M. Jay; le roi, à peine » convalescent, était couché sur un lit près de celui » du cardinal : tous deux, oubliant la mort prête à » les frapper, ne semblaient occupés que de pro- » scriptions et de supplices (1). » Après cette entrevue, le roi regagna tristement Paris, et le cardinal remonta le Rhône jusqu'à Lyon, traînant à sa suite son prisonnier enchaîné dans une barque attachée à son bateau. Appareil barbare, digne plutôt d'un proconsul de Tibère que d'un ministre du roi de France et d'un prince de l'église!

La commission établie pour ce procès fut composée de conseillers d'État et de magistrats tirés du Parlement de Grenoble et présidée par le chancelier Séguier. On y remarquait avec effroi Laubardemont, complaisant exécrable des sanglantes ven-

(1) Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.

geances de Richelieu. Le roi descendit lui-même au rang de dénonciateur (1), et cette indigne faiblesse est encore une preuve du désir qu'il avait de regagner les bonnes grâces de son ministre. « M. de » Cinq-Mars arriva à Lyon le 4 septembre 1642; on » lui donna pour prison le château de Pierre-En- » cise; il reçut plusieurs visites, entre autres celle » du père Malavalette, jésuite, qui, depuis, continua » à le voir tous les jours pendant sa captivité. Le 12, » il fut mis sur la sellette. « C'est fait de moi, dit-il; » le roi m'a abandonné : je ne me considère que » comme une victime qu'on va immoler à la passion » de nos ennemis et à la facilité du roi. » Il dénia d'a- » bord toutes choses; on lui confronta M. de Bouil- » lon; on lui fit lecture de la déposition de Mon- » sieur; alors il confessa ingénument ses liaisons » avec Monsieur et le duc de Bouillon, et le traité » fait avec l'Espagne; sur quoi il fut condamné. » Aussitôt que M. le chancelier eut recueilli les voix, » on lui vint prononcer son arrêt de mort. Durant » cette triste lecture, qui tirait des larmes des juges

(1) Voir l'écrit du roi au chancelier Séguier : pièce d'autant plus remarquable que ce monarque laisse entrevoir, malgré lui, *qu'il avait souffert les mauvais offices de Cinq-Mars contre Richelieu, quand ils demeuraient dans les bornes d'une certaine modération.*

(Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.)

» et des gardes, il ne changea jamais de couleur ni » de contenance, et ne perdit rien de sa gaîté.

» Cependant, sur les dix heures, M. de Thou (1) » fut conduit du château de Pierre-Encise au palais, » et fut présenté aux juges pour être interrogé. « Ma » vie, ma mort, ma condamnation, mon absolu- » tion, dit-il à ses juges, sont dans ma bouche; car » je n'ai parlé ni écrit à homme du monde : pour- » tant, messieurs, j'avoue et je confesse que j'ai su » la conspiration. J'ai fait tout mon possible pour » en détourner M. de Cinq-Mars. Il m'a cru son ami, » unique et fidèle, et je ne l'ai pas voulu trahir... » « Là-dessus il fut condamné à mort (2). Sortant de

(1) Tous les historiens s'accordent à dire que de Thou savait seulement qu'il existait un traité avec l'Espagne, mais qu'il en ignorait les dispositions. A la première confidence que lui en fit Cinq-Mars, il lui représenta l'excès de son imprudence; mais, n'ayant pu le détourner de son projet, il ne voulut pas du moins trahir son ami. On assure que le cardinal de Richelieu avait dit : « De Thou le père a mis mon nom dans son histoire : je » mettrai le nom du fils dans la mienne. » Richelieu faisait allusion à un passage de la grande histoire du président de Thou, livre XXIV, où il est dit : « *Le roi créa une nouvelle compagnie d'arquebusiers dont il* » *donna le commandement à Antoine Duplessis Richelieu, appelé* » *communément* le moine; *il l'avait effectivement été; mais, ayant* » *renoncé à ses vœux, il avait mené depuis une vie licencieuse et dis-* » *solue.* »

(2) Laubardemont, qui remplissait les fonctions de rapporteur, évoqua cette ordonnance de Louis XI, qui était restée ensevelie dans l'oubli : « Ceux qui auront su quelque conspiration seront punis de même peine » que les principaux auteurs, s'ils ne la révèlent à nous ou à nos princi- » paux juges. » La majorité des juges, intimidée ou séduite, adopta ces conclusions.

» la salle, il se jeta dans les bras du révérend père
» Membrun, son confesseur, auquel il dit tout
» transporté de joie : « Allons, mon père, allons à la
» mort et au ciel; allons à la véritable gloire... » Con-
» duit ensuite à la chambre où était M. de Cinq-
» Mars, celui-ci, dès qu'il l'eut aperçu, courut à lui,
» disant : « Ami, ami, que je regrette ta mort! » Mais
» M. de Thou l'embrassant lui répondait : « Que nous
» sommes heureux de mourir de la sorte!... » Ils
» montèrent tous deux dans le carrosse qui les devait
» conduire au lieu du supplice. Quand ils furent
» arrivés sur la descente du pont de Saône, M. de
» Thou dit à M. de Cinq-Mars : « Eh bien! cher ami,
» qui mourra le premier? » Le père Malavalette fit
» observer à M. de Thou qu'il était le plus vieux. « Il
» est vrai, » dit M. de Thou, qui, s'adressant à M. de
» Cinq-Mars, ajouta : « Vous êtes le plus généreux,
» vous voulez bien me montrer le chemin du ciel. »
« Hélas! dit M. de Cinq-Mars, je vous ai ouvert
» celui du précipice; mais précipitons-nous dans
» la mort généreusement, nous surgirons dans la
» gloire. » Et il monta en souriant sur l'échafaud;
» il prit le crucifix, l'adora à genoux, le baisa avec
» tendresse, s'approcha du billot, essayant de s'ajus-
» ter dessus, embrassa le poteau, mit le cou dessus,

» et reçut le coup mortel d'un gros couteau de bou-
» cher dont il fut tué d'un coup, encore qu'il restât
» un peu de peau au gosier. Le bourreau était un
» vieil gagne-denier, tout drileux, qui fut étourdi
» en coupant ce peu de peau qui restait; et lais-
» sant rouler la tête sur l'échafaud elle tomba
» jusques à terre. Le peuple, qui était nombreux,
» tant en la place qu'aux fenêtres, rompit le profond
» silence qu'il avait gardé, par un cri effroyable.

» M. de Thou monta ensuite sur l'échafaud avec
» tant de promptitude, qu'on eût dit qu'il volait;
» il récita le psaume : *Credidi propter quod locutus*
» *sum*, baisa le sang de M. de Cinq-Mars, et se banda
» les yeux lui-même avec un mouchoir. S'étant
» ajusté sur le plot, il reçut un coup sur l'os de la
» tête, qui ne fit que l'écorcher, où il porta la main
» tombant à la renverse. Le bourreau redoubla un
» autre coup qui ne fit encore que l'écorcher au-
» dessus de l'oreille; il lui en donna un troisième
» au gosier, qui le fit mourir, et il en reçut encore
» deux autres pour achever de lui couper la tête.
» Les deux corps, étant mis dans un carrosse, furent
» emportés dans l'église des Feuillans. Le lende-
» main, celui de M. de Thou fut embaumé par le
» soin de madame de Pontac, sa sœur, et enlevé;

» celui de M. le grand-écuyer fut enterré sous le ba-
» lustre de ladite église (1).

Et, le jour de cette sanglante exécution, Louis XIII, se promenant dans les jardins de Saint-Germain, tirait froidement sa montre, et disait en la regardant : « Dans tant de minutes, *cher ami* passera mal » son temps; » et Richelieu partait de Lyon en triomphateur, porté par ses gardes dans une chambre où était son lit, et faisant abattre sur son passage des pans de muraille lorsque les portes des villes ou des maisons étaient trop étroites pour l'étrange et orgueilleux équipage de son éminence; et Bouillon rachetait sa liberté en cédant au roi sa principauté de *Sédan*, et Gaston obtenait la grâce d'aller cacher à Blois son humiliation et ses remords.

(1) Ce récit est extrait d'une lettre de M. de Marca, conseiller d'État qui assistait le chancelier Séguier dans cette affaire, et du journal qui en fut publié à Lyon. Ces deux pièces fort remarquables se trouvent dans les Mémoires de Montrésor, qui a aussi conservé *la lettre écrite par M. de Cinq-Mars à madame sa mère après la prononciation de son arrêt.* (Tome II, page 228 à 259.)

177.

LE COMTE DE GUÉBRIANT,

MARÉCHAL DE FRANCE.

Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, maréchal de France, lieutenant-général des armées du roi en Allemagne, et gouverneur d'Auxonne, naquit au château du Plessis-Budes, en Bretagne, le 2 février 1602, de Charles Budes, seigneur et baron du Hirel et de Sacé, et d'Anne Budes, dame de Quatrevaux.

Guébriant acquit une des plus grandes renommées militaires de son époque. Possédé de l'ambition de la gloire et du désir d'être utile à son pays, il suivit, dès sa première jeunesse, la carrière des armes. Il commença à servir en Hollande. Revenu en France, il combattit contre les huguenots et reçut, au siége de Vigon, une blessure grave à la joue. Il était capitaine en 1630 dans le régiment du Piémont, et en 1632 dans celui des gardes du roi. Il

donna en Allemagne, dans diverses affaires, les preuves de la bravoure la plus éclatante, et en fut récompensé par le titre de maréchal de camp en 1636. Il rendit les plus grands services au duc de Saxe-Weimar, allié de la France, sous les ordres duquel il était; il défit, en 1638, les Impériaux devant Brisach, et contribua beaucoup à la prise de cette forte place. L'année d'après, il enleva plusieurs villes dans la Franche-Comté. Le duc de Weimar mourut; le commandement passa à Banier, qui agit si mal avec Guébriant qu'il le força de se séparer de lui. Mais Guébriant, apprenant ensuite qu'il était dans la position la plus périlleuse, pressé de tous côtés par un ennemi supérieur en forces, accourut à son aide et le délivra du danger. Banier fut si profondément pénétré de cette conduite généreuse, qu'il reconnut ses torts et légua, en mourant, ses armes à Guébriant, comme l'avait déjà fait le duc de Weimar. Guébriant se vit alors à la tête de l'armée, et remporta les victoires de Wolfenbuttel et de Clopenstal. En 1642, il gagna la bataille de Kempen près de Cologne; les deux généraux ennemis, Lamboi et Mercy, furent faits prisonniers, puis menés au château de Vincennes.

Guébriant poursuivit le cours de ses succès,

s'empara d'Ordingen, de Nuits, de plusieurs autres places, et reçut, pour prix de ses services, le bâton de maréchal de France, que Louis XIII lui envoya de Narbonne le 30 mars 1642, non point par succession, pour remplir une place vacante, mais par érection nouvelle, pour honorer ses grandes actions.

En 1643, le maréchal de Guébriant passa le Rhin, entra en Souabe, et vint assiéger Rothweil. Il travaillait lui-même aux batteries pour les hâter et pour exciter les soldats par son exemple. Pendant qu'il faisait faire brèche pour l'assaut et qu'il regardait par un gabion qui n'était pas rempli, il fut atteint d'un coup de fauconneau qui lui cassa le bras droit à la jointure du coude. Les assiégés se rendirent, et il se fit porter dans la place, oubliant son danger et donnant tous les ordres nécessaires. Après avoir été amputé trop bas par l'ignorance des chirurgiens, il mourut de sa blessure le 24 novembre. Sa perte fut un deuil général pour toute l'armée; les Allemands le regrettèrent autant que les Français. Son corps fut apporté à Paris; le roi et la reine régente lui firent faire de solennelles funérailles; on l'inhuma dans la cathédrale de Notre-Dame. Son cœur fut déposé aux Incurables.

Guébriant ne laissa point d'enfans de Renée Du Bec qu'il avait épousée en 1632.

Le Laboureur, qui a écrit sa vie, le compare à Duguesclin. Dès son enfance, au collége, il annonça ce qu'il devait être par l'impétuosité de son caractère et la générosité de son courage, se mêlant à toutes les querelles, commandant à ses camarades, et servant de champion aux plus faibles. Dans sa jeunesse, il aima les duels, le jeu et la débauche, mais l'âge le corrigea de ces défauts. Guébriant avait une très-belle taille et une figure fort agréable. Il joignait à ses hautes qualités militaires le goût des sciences qu'il cultivait avec succès. Il connaissait parfaitement le latin, et traduisait Quinte-Curce dans ses heures de loisir. Il était spirituel et éloquent. Extrêmement modeste, il ne cherchait jamais à faire valoir ses actions ou son mérite. Il ne possédait qu'une petite terre en Bretagne comme le cadet de sa maison; il se faisait honneur de cette pauvreté. Ami de la paix et de la vertu, il eût préféré un repos acquis avec gloire à toutes les dignités de la cour.

178.

FRANÇOIS DE L'HOPITAL,

MARÉCHAL DE FRANCE.

François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, comte de Rosnay et de Romorentin, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général en Champagne et en Brie, gouverneur de Paris, était fils de Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry, et de Françoise de Brichanteau.

Il quitta l'état ecclésiastique, auquel il avait été d'abord destiné, pour suivre la carrière des armes. Il se distingua, et fut nommé, en 1621, capitaine des gardes-du-corps. Il était aux siéges de Rouen et de La Rochelle en 1628, et à l'armée de Savoie en 1630. Appelé en Lorraine, il y concourut à la prise de Nancy en 1633. Il se signala plus tard aux deux combats d'Yvoi, à celui de Kensingen, et au siége de Saint-Omer. Il eut ensuite le commandement de l'armée, et s'empara de Renti et du Catelet. En 1639, il remporta la victoire de Morhange,

et se rendit maître de toute la Lorraine, dont il avait eu le gouvernement. Il passa bientôt à celui de Champagne et de Brie, et reçut le bâton de maréchal de France en 1643. Il quitta alors le nom de du Hallier qu'il avait eu jusque là, et ne porta plus que celui de maréchal de l'Hôpital. Il commandait une aile de l'armée à Rocroy, et y fut blessé grièvement; il avait été de l'avis de ne pas livrer la bataille, représentant les malheurs qui pouvaient suivre sa perte au moment où le roi venait de mourir.

Le maréchal fut nommé gouverneur de Paris en 1649. Il s'y montra tout dévoué aux intérêts du roi, et plein de fermeté dans les temps de troubles civils. Une étroite liaison l'unissait au coadjuteur, et il agissait d'accord avec lui pour renverser les projets de M. le Prince; aussi les partisans de ce dernier lui portaient-ils une grande haine. Lors de l'attaque de l'Hôtel-de-Ville, en 1652, il n'échappa qu'à la faveur d'un déguisement à la fureur des séditieux.

Le maréchal de l'Hôpital mourut à Paris, le 20 avril 1660, âgé de 77 ans.

Il s'était marié deux fois : la première, avec Charlotte des Essarts-Sautour, maîtresse de Henri IV, et la seconde, avec Françoise Mignot.

179.

JANSÉNIUS,

ÉVÊQUE D'YPRES.

Jansénius (Corneille) naquit, en 1585, dans le village d'Akoy, près de Leerdam, en Hollande. Il alla étudier à Louvain; il s'attacha au travail avec tant d'application, que sa santé en fut altérée. On lui conseilla de changer d'air : il vint à Paris en 1604. Il y trouva J. Duvergier de Hauranne (célèbre depuis sous le nom de l'abbé de Saint-Cyran), avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié à Louvain. A la recommandation de cet ami, Jansénius entra chez un conseiller comme précepteur de ses enfans. Quelque temps après, il se rendit à Bayonne, où l'abbé de Saint-Cyran s'était retiré. Là il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude des matières théologiques. Comme sa santé n'était pas robuste, madame de Hauranne disait souvent à son fils « qu'il tuerait ce bon Flamand à force de

» le faire étudier. » L'évêque de Bayonne, frappé de son mérite, contribua à le faire nommer principal du collége de cette ville; mais, après le départ de ce prélat, qui fut appelé à l'archevêché de Tours, vacant par la démission de S. Galigaï, beau-frère du maréchal d'Ancre, Jansénius retourna en 1617 à Louvain, où il fut reçu avec beaucoup d'éclat docteur en théologie, et nommé en 1619 principal du collége de Sainte-Pulchérie. L'université de cette ville le députa deux fois au roi d'Espagne pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer la philosophie à Louvain. Il réussit dans cette mission : afin de faire sa cour au monarque espagnol, il publia un livre contre la France, sous le titre de *Mars gallicus*, à l'occasion de l'alliance que la France avait contractée avec les puissances protestantes. Philippe IV le nomma à l'évêché d'Ypres en 1635 : Jansénius ne gouverna cette église que pendant trois ans. Attaqué de la peste en distribuant à ses diocésains, affligés de ce fléau, les secours spirituels et temporels, il mourut le 6 mai 1638.

Jansénius était pieux et charitable; il prêchait avec zèle : on lui reprochait d'être parfois un peu vif. « Ma colère, disait-il lui-même, est comme le

» salpêtre, qui s'allume à l'instant et qui s'éteint le » moment d'après. » Le plus célèbre de ses ouvrages est l'*Augustinus :* c'est le développement des vérités qu'il prétend avoir été établies sur la grâce par saint Augustin. Ce livre, qui n'a pas été publié du vivant de l'auteur, a excité de grands troubles après sa mort dans la communion romaine. Soit que Jansénius l'eût prévu, soit qu'il voulût donner une preuve éclatante de sa soumission, il écrivit (1) à Urbain VIII, avant d'expirer, *qu'il abandonnerait son livre et sa personne aux décisions du saint-siége.* « Toute sa doctrine, dit Bayle, se réduit à ceci : » Adam a-t-il péché librement? Si vous répondez » oui; donc, vous dira-t-on, sa chute n'a pas été » prévue : si vous répondez non; donc, vous dira- » t-on, il n'a pas été coupable..... S'il y a là-dedans » deux incompréhensibilités, à quoi vous sert de » tant écrire? » L'esprit de fanatisme ne se condamne pas ainsi au silence. Le schisme le plus opiniâtre s'éleva dans l'Église : chaque jour voyait éclore de nouveaux volumes pour ou contre l'*Augustinus.* Urbain VIII fit interdire ce livre; la Sorbonne en conserva cinq propositions; Innocent X

(1) Cette lettre de Jansénius a été rendue publique par le grand Condé, entre les mains de qui elle était tombée après la réduction d'Ypres.

les condamna en 1653 : Alexandre VII confirma cette décision par une bulle du 16 octobre 1656; en un mot, jamais aucun système philosophique ne fit autant de bruit dans l'antiquité que le jansénisme dans nos temps modernes. Il a été vivement combattu par les disciples de Molina, jésuite espagnol, qui, vers l'an 1588, avait fait paraître à Lisbonne son livre de *la Concorde de la grâce et du libre arbitre.* Le seizième siècle a retenti des disputes sur *la grâce et la prédestination ;* et la querelle des molinistes et des jansénistes n'est pas encore assoupie. Les solitaires de Port-Royal, disciples de Jansénius, contribuèrent par leurs talens à sa célébrité. Pascal, dans sa seizième Provinciale, s'exprime ainsi à l'égard de ce prélat contre les Jésuites : « Doit-on conclure qu'un homme est coupable » parce qu'il est accusé? Non, mes pères. Des gens » de piété comme lui pourront toujours être accu- » sés tant qu'il y aura au monde des calomniateurs » comme vous. »

Telle fut l'animosité de la cour de Rome contre Jansénius, que, par ordre exprès du pape Alexandre VII, François de Robes, qui avait succédé à ce prélat dans l'évêché d'Ypres, fit ôter de nuit, à petit bruit, la pierre du tombeau de son prédécesseur,

où on lisait l'éloge de sa vertu et de sa doctrine. On raconte que, lorsque Louis XIII se rendit à Ypres, « une religieuse, qui avait assisté Jansé-
» nius au lit de mort, raconta ses derniers mo-
» mens, en fondant en larmes, aux seigneurs de sa
» cour, et les conjura de prier le roi de faire ré-
» parer l'injure faite à la mémoire d'un si grand
» homme. »

180.

HENRI DE BOURBON II,

MARQUIS DE MALAUSE.

Henri de Bourbon II, marquis de Malause, fils de Henri de Bourbon, premier du nom, baron de Malause, et de Françoise de Saint-Exupéri, naquit en 1577. « Il eut pour parrain Henri IV, alors roi de » Navarre; fut capitaine de cinquante hommes » d'armes en 1618; commissaire des colloques d'Al- » bigeois et de Rouergue, sous le duc de Rohan, en » 1622; maréchal des camps et armées du roi; fit à » soixante-dix ans profession de la foi catholique « dans l'église de Las-Graisses, l'une de ses terres, » à deux lieues d'Alby, et mourut au château de » Sanchemarans en Quercy, le 31 décembre 1647. » Il avait épousé Marie de Châlons, dame de La Case, » en Albigeois, dont il eut trois enfans (1). »

(1) Histoire de la Maison de France par le père Anselme.

181.

HENRI DE MESMES II,

(Peint par Philippe de Champaigne.)

Henri de Mesmes II, fils de Jean-Jacques II du nom, et d'Antoinette de Grossaine; conseiller d'État en 1608; lieutenant civil en 1613; député aux états-généraux en 1614 (1), et à l'assemblée des notables en 1617; président à mortier en 1627; marié en premières noces, le 2 juin 1621, à Jeanne de Montluc, veuve de Charles d'Amboise, marquis de Renel

(1) Dans toutes les diètes tenues par nos rois sous le nom d'assemblées du champ de mars, du champ de mai, de parlement, d'états-généraux, un sentiment d'indépendance nationale cherchait à se manifester. On ne peut consulter nos annales historiques sans assister à la lutte constante, opiniâtre et quelquefois hardie, des divers ordres du royaume contre les vices de l'administration ou les envahissemens du pouvoir. Depuis 1301, sous Philippe-le-Bel, il y en a eu des exemples remarquables, notamment sous Charles-le-Bel; sous Philippe VI; pendant la captivité du roi Jean; dans les états de 1614. Il est très-curieux de lire, spécialement pour cette dernière époque (dans l'Histoire des états-généraux, édition de La Haye, 1788), les discours du lieutenant-général de Xaintes; de Savaron, lieutenant-général de Clermont; de Miron, président du tiers-état, à la clôture des états-généraux, le 23 février 1615.

et de Bussy; et, en secondes noces, le 30 décembre 1639, à Marie Desfossés, veuve de Gilles de Saint-Gelais, marquis de Lansac.

Le cardinal de Retz présente le président de Mesmes « comme un homme de capacité, mais » attaché jusqu'à la servitude à la cour, et par l'am- » bition qui le dévorait et par sa timidité excessive. » Cependant il ne peut s'empêcher de rendre une justice éclatante à l'éloquente exclamation du président, dans la séance du 19 février 1649, lorsque le prince de Conti proposa de laisser entrer au Parlement l'envoyé de l'archiduc. « Est-il possible, » s'écria de Mesmes en s'adressant au prince de » Conti, qu'un prince du sang de France propose » de donner séance sur les fleurs de lis au plus cruel » ennemi des fleurs de lis? » L'apostrophe était en effet pathétique et violente, et elle aurait peut-être réussi, si le président, emporté par son zèle, n'eût ajouté : « Quoi, monsieur! vous refusez l'entrée au » héraut de votre roi sous le prétexte le plus fri- » vole; et... » C'était là que le coadjuteur l'attendait : il lui coupe la parole et lui dit gravement : « Vous » me permettrez, monsieur, de ne pas traiter de » frivoles des motifs qui ont été consacrés par un » arrêt. » A ces mots, *la cohue du Parlement*, ainsi

Gondi appelle-t-il les chambres des requêtes, la cohue jette un cri d'approbation, et l'envoyé espagnol est introduit.

Le président de Mesmes travailla avec influence à l'accommodement de Ruel, dont les principaux articles étaient l'engagement du Parlement d'aller à Saint-Germain, où le roi tiendrait son lit de justice, et une espérance que donna la régente de ramener le monarque à Paris. Il avait dit à Mazarin, qui s'était ouvert à lui de ses craintes : « Il faut que nous » payions de nos personnes pour sauver l'État; il » faut que nous signions la paix. Si nous sommes » désavoués, on nous fera notre procès. N'importe, » je signerai tout contre les factieux, et je vais de » ce pas dire au premier président que c'est mon » sentiment et l'unique expédient pour sauver le » royaume. » Ces généreux sentimens trouvèrent un accès facile dans l'âme courageuse de Molé, et le traité fut signé le 11 mars 1649. Les frondeurs éclatèrent en reproches et en menaces; la populace, ameutée dans les cours du palais, demandait la tête du président du Parlement; le cardinal de Retz se donne les honneurs d'avoir sauvé le premier président Molé; mais il ne tremblait pas celui qui répondit froidement à un forcené qui lui appuyait un

pistolet sur le visage : « Quand vous m'aurez tué, » il ne me faudra que six pieds de terre ! » Le duc de Beaufort protégea la marche du président de Mesmes.

L'année 1650 vit mourir ce magistrat et son frère, le comte d'Avaux, « deux hommes, dit madame de » Motteville, d'un mérite extraordinaire, que l'on » ne pouvait assez regretter. L'un était habile dans » les négociations, et fut employé dans les plus » belles ambassades (1); l'autre était un magistrat » qui administrait la justice avec la plus grande in- » tégrité. »

(1) Le comte d'Avaux a laissé une relation de son ambassade en Suède. Il eut l'honneur de la présenter au roi; elle existe *manuscrite* dans la bibliothèque du roi, au Palais-Royal.

182.

HENRI D'ORLÉANS II,

DUC DE LONGUEVILLE.

Henri d'Orléans II, duc de Longueville, fils de Henri d'Orléans I, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague de Clèves, né le 27 avril 1595; marié 1° à Louise de Bourbon; 2°, le 2 juin 1642, à Anne-Geneviève de Bourbon; mort le 11 mai 1663.

Lorsque les grands seigneurs de la cour de Marie de Médicis s'élevèrent contre la scandaleuse faveur du maréchal d'Ancre, le duc de Longueville prit parti pour les princes dans cette querelle qui faillit à renverser la régence. La cour, pour apaiser ce prince, lui donna le gouvernement de Picardie, à l'exception de la citadelle d'Amiens, que le favori se réserva, comme place de sûreté. Moins flatté du don que blessé de l'exception, le duc de Longueville osa s'emparer à main armée de Péronne, dont Concini était gouverneur : il soutint même avec succès

son usurpation contre les troupes que la reine lui opposa en 1616. « Après l'entreprise de Longue-» ville, disait Sully à Marie de Médicis, votre au-» torité n'est plus rien pour les affaires et pour le » conseil; elle est toute entre les mains du prince » de Condé. » Mais cette opposition cessa en 1620, lorsque Louis XIII se décida à marcher en personne contre la Normandie, dont le duc de Longueville était gouverneur : ce duc écrivit au roi une lettre pour l'assurer de sa soumission. Dans les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, il fut envoyé à Munster comme plénipotentiaire, pour travailler à la paix générale qui se traitait en 1647 entre l'empereur, la France et toute l'Allemagne. A son retour en France, la reine lui fit un accueil plein de bonté, et lui donna ses entrées au conseil, privilége dont les princes du sang avaient seuls joui jusqu'alors. Ces faveurs ne l'empêchèrent point de se jeter dans le parti de la Fronde. Lorsqu'en 1649 Anne d'Autriche enleva le roi de Paris, le duc de Longueville avait d'abord suivi la cour à Saint-Germain; mais, sur une lettre de la duchesse sa femme, qui le rappelait dans la capitale avec le prince de Conti, il se remit en route pour Paris. Le prince de Conti fut enchanté de quitter Saint-Germain, où il

régnait un tel désordre, un tel abandon, « que la » duchesse d'Orléans et Mademoiselle avaient cou- » ché une nuit sur la paille, et qu'en peu d'heures » la paille était devenue si chère à Saint-Germain, » qu'on ne pouvait pas en trouver pour de l'ar- » gent (1). » Quant au duc de Longueville, il s'arrêta sur le chemin de Paris, et dit au prince de Conti : « Monsieur, retournons auprès du roi, et ne » mettons point le feu aux quatre coins de la France, » comme il est indubitable que cela arrivera par » notre séparation. » Ce jeune prince, qui était plus complaisant pour sa sœur que le mari pour sa femme, demeura inébranlable dans sa résolution. Leur arrivée imprévue donna l'alarme à la bourgeoisie qui gardait la porte. Elle refusait d'ouvrir; il fallut aller chercher le coadjuteur. Gondi courut à la porte avec une escorte, aux flambeaux, ce qui donna à l'entrée du prince un air de triomphe. Dès le lendemain il s'éleva des difficultés pour le commandement général. « Le duc de Longueville avait » un brevet d'un de nos rois, par lequel il préten- » dait devoir passer immédiatement après les princes » du sang : il croyait de plus qu'un bâtard du sang » royal de Valois, tel que le comte de Dunois dont

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome v.

» il était descendu, qui a eu l'honneur de rétablir
» le roi sur le trône de ses aïeux, méritait de devenir
» légitime et de prendre ce rang dans le Parlement,
» ou du moins de l'emporter sur le duc d'Elbeuf (1).»
Après maints débats, il fut convenu que le prince de Conti serait généralissime; que le duc de Longueville l'aiderait de ses conseils, et que le duc d'Elbeuf serait son lieutenant-général. Quelque temps après, les affaires de la Fronde ne paraissant pas aussi brillantes que ses partisans cherchaient à le faire croire, le duc de Longueville partit pour la Normandie, afin d'y recruter un nouveau corps de troupes (2).

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome v.

(2) On trouve dans le recueil des pièces de la Fronde un *Dialogue de M. de Longueville et de la Normandie sur les misères de la France.*

M. de Longueville lui parle en vers, et la Normandie, plus humble, lui répond en prose :

LE DUC.

« Ils épuisent d'or les provinces,
» Farcissent leur avidité,
» Ne laissant partout, même aux princes,
» Que la seule mendicité.
» Plutus avecque ses richesses
» Est seul objet de leurs caresses,
» Et Thémis ne parle jamais,
» Car on la traite comme folle,
» Et en lui ôtant le palais
» On lui fait perdre la parole.

» On voit chargé de bénéfices,
» Et sous une mitre en repos,

Mais enfin le Parlement fit sa paix avec la cour. Le duc de Longueville revint de Normandie pour offrir à son tour ses hommages à la régente. « Cette » princesse le reçut gravement. Il en parut interdit; » il pâlit, puis devint rouge; et ce fut toute sa ha- » rangue (1). »

Anne d'Autriche, toujours inquiète de l'influence du prince de Condé, prit le parti de le faire arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville. « Cela fut résolu dans une conférence entre la reine, » Mazarin et moi, dit le cardinal de Retz. Le 18 jan- » vier 1650, lorsqu'ils vinrent au conseil, Guitaut, » capitaine des gardes de la reine, arrêta M. le » Prince; Cominge, lieutenant, arrêta le prince de » Conti, et Cressi, enseigne, arrêta M. de Longue- » ville... On prit les armes, que je fis aussitôt poser

» Un âne embourbé dans les vices,
» Qui sait mentir bien à propos.
» On voit des chevaux de carrosses
» Courbés sous le poids de leurs crosses.
» Pourquoi travailler nuit et jour,
» Puisqu'une once de bonne mine,
» A plus de poids dedans la cour
» Que deux cents livres de doctrine ? »

LA NORMANDIE.

« Paris attend la victoire de notre juste fureur; nos forces unies arrache- » ront des palmes à l'envie, et notre colère légitime trouvera parmi les na- » tions et la postérité des admirateurs sans imitation, et non pas des imita- » teurs sans admiration. »

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome VI.

» en marchant avec cinq ou six flambeaux devant » moi par les rues. M. de Bouillon alla en diligence à » Turenne : M. de Turenne se jeta dans Stenay (1). » Déposés d'abord au château de Vincennes, ces trois princes furent transférés de là à Marcoussis, sous le prétexte que Turenne s'avançait avec les Espagnols pour les délivrer; ensuite au Hâvre, sous la conduite du duc d'Harcourt. C'est là que Mazarin vint les trouver lui-même pour briser leurs fers : Condé, Conti et Longueville revinrent à Paris le 16 février 1651.

Depuis cette époque le duc de Longueville renonça aux factions qui avaient troublé l'État. Il vécut moins à la cour que dans ses terres, où il savait se faire aimer. On voulait qu'il défendît la chasse aux gentilshommes ses voisins. « J'aime » mieux, répondit-il, des amis que des lièvres. » « M. de Longueville, dit le cardinal de Retz, avait, » avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de » l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la » justice, de la valeur, de la grandeur, et il ne fut » jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut » toujours des idées qui furent infiniment au-dessus » de sa capacité. »

(1) Retz, tome II.

183.

ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON,

DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

C. M.

Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency; née le 27 août 1619; mariée le 2 juin 1642; morte le 15 août 1679.

Son père la força de donner sa main à Henri d'Orléans II, duc de Longueville, dont la fortune était très-considérable, mais pour lequel elle se sentait peu d'inclination, soit à cause de son âge, soit parce qu'il passait pour être amoureux de la belle duchesse de Montbazon. « Aussi, dit le cardinal de » Retz, ne fut-il pas l'homme de France le mieux » avec elle. » Cette princesse avait eu la petite vérole depuis la régence; mais, quoiqu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de sa beauté, joint à sa qualité, à son esprit, et à sa lan-

gueur, qui avait en elle un charme particulier, la rendait une des plus aimables personnes de France. Elle avait la taille admirable, et l'air de sa personne avait un agrément irrésistible. Il était impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. « Ses yeux n'étaient pas grands, mais beaux, doux » et brillans, et le bleu en était admirable; il était » pareil à celui des turquoises. Les poètes ne pou- » vaient jamais comparer qu'aux lis et aux roses le » blanc et l'incarnat qu'on voyait sur son visage; » et ses cheveux blonds et argentés, qui accompa- » gnaient tant de choses merveilleuses, faisaient » qu'elle ressemblait plus à un ange qu'à une » femme. »

D'après ce portrait séduisant, tracé par madame de Motteville, il était difficile qu'à une époque où la galanterie se mêlait à la politique, madame de Longueville ne se trouvât pas bientôt en butte à la jalousie et aux intrigues des femmes de la cour. Les duchesses de Chevreuse et de Montbazon se déclarèrent contre elle. On a vu (1) quelle importance on donna à une lettre amoureuse que ces dames

(1) Notice de la princesse de Condé.

Madame de Motteville dit « qu'on a su certainement que cette lettre » trouvée chez madame de Montbazon était écrite à Maulevrier par une » dame fort indigne d'être comparée à madame de Longueville. »

supposèrent avoir été écrite par madame de Longueville à Coligny; la solennité des plaintes de la princesse de Condé, le cérémonial fixé par Mazarin pour terminer cette grande affaire, l'attitude hostile des partis, enfin le duel de Coligny avec le duc de Guise. On dit que la duchesse de Longueville observa le combat, cachée derrière une fenêtre de la Place-Royale : on lui envoya cette chanson à la suite du duel :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville,
Essuyez vos beaux yeux,
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Cette *éternité* ne fut que de quelques jours : Coligny mourut de ses blessures. Au surplus, ce n'était pas lui qui était appelé à régner sur le cœur de la duchesse de Longueville : c'était celui qui, blessé au fameux combat de la porte Saint-Antoine, le 2 juillet 1552, fit pour cette princesse ces vers si connus :

« Faisant la guerre au roi, j'ai perdu les deux yeux,
» Mais pour un tel objet je l'eusse faite aux dieux (1). »

(1) Retz (tome III) les cite ainsi. On les a refaits de cette manière :

« Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
» J'ai fait la guerre au roi, je l'aurais faite aux dieux. »

C'était le prince de Marsillac, devenu célèbre sous le nom de duc de La Rochefoucauld.

Madame de Longueville n'était point personnellement ambitieuse; mais, comme il entrait dans son caractère, naturellement paresseux, de se laisser gouverner par celui qu'elle aimait, elle embrassa avec joie les espérances de grandeur qu'avait conçues La Rochefoucauld en s'attachant à la Fronde. « Elle n'était point d'ailleurs sans vanité : » elle avait envie de faire du bruit sans autre objet » que de produire de l'effet dans le monde; elle était » enchantée de paraître avoir de l'influence dans » les affaires (1). » Jeune, belle, spirituelle, épouse d'un prince gouverneur de la Normandie, sœur de Condé, déjà grand par la victoire, et du prince de Conti, dont elle était tendrement aimée; environnée des hommages des plus brillans seigneurs et des plus beaux génies de son temps (2), il ne lui devint que trop facile de jouer un rôle important. Le coadjuteur, toujours prêt à caresser les influences, ne négligea rien pour attacher la duchesse de Longueville à ses intérêts. Il songea même, pendant l'absence du duc de La Rochefoucauld, à lui

(1) Mémoires d'Anne de Gonzague.
(2) Rotrou lui a dédié un de ses ouvrages.

rendre des soins plus tendres que ceux de la politique. « Le bénéfice n'était pas vacant, dit-il plaisamment, mais il n'était point desservi. » Il se borna toutefois à séduire sa vanité. Flattée de se voir à la tête du parti de l'opposition, madame de Longueville, prenant pour prétexte sa grossesse, refusa de se rendre à Saint-Germain, lorsque, le 6 janvier 1649, Anne d'Autriche enleva de Paris le jeune roi. Déjà elle s'enivrait de l'idée de son triomphe : pour le mieux assurer, elle attire à Paris le prince de Conti et le duc de Longueville, qui avaient suivi la cour; et, comme pour servir d'otage au peuple de Paris, elle va elle-même loger à l'Hôtel-de-Ville, accompagnée de la duchesse de Bouillon. « Elles parurent, dit le coadjuteur, qui » était avec elles sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, » plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, » quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient » chacune un de leurs enfans entre leurs bras, qui » étaient beaux comme les mères : tous les hommes » jetaient des cris de joie; toutes les femmes pleu- » raient de tendresse. » C'était aux pieds de ces héroïnes que les jeunes officiers venaient déposer les trophées de leurs victoires; c'était de leurs mains qu'ils allaient recevoir le prix de leur vaillance.

Madame de Longueville ajouta encore à sa popularité en faisant ses couches à l'Hôtel-de-Ville, où elle mit au jour un fils, qui fut nommé Charles Paris. Mais le brillant échafaudage de cette royauté factice tomba devant la régente, ramenant le jeune monarque. L'encens qu'on brûlait devant l'idole du peuple fut transporté aux pieds des maîtres de la cour; et plus tard, lors de l'arrestation des princes, celle qui commandait à la capitale fut forcée de fuir en criminelle d'État. « Madame de Longue-
» ville était chez moi, dit la princesse Palatine,
» lorsqu'un gentilhomme de M. le prince de Conti
» accourut hors d'haleine l'avertir que ses frères et
» son mari étaient arrêtés. Elle jeta un cri et s'éva-
» nouit. M. de La Rochefoucauld arriva dans le
» moment où elle commençait à reprendre l'usage
» de ses sens...; leur entrevue fut très-touchante. Il
» s'exposa, pour la mettre en sûreté, à beaucoup
» de dangers, en la conduisant avec une escorte
» considérable en Normandie; ils ne furent man-
» qués à leur départ que d'un quart d'heure; et,
» poursuivis sur la route, ils n'échappèrent aux
» gardes envoyés par la reine que par un hasard
» miraculeux (1). » Le Parlement de Rouen, où

(1) Mémoires d'Anne de Gonzague.

madame de Longueville s'était rendue, l'envoya prier de sortir de la ville; le duc de Richelieu ne la voulut pas recevoir dans le Hâvre: elle se retira à Dieppe; mais là, pressée par le Plessis-Bellièvre, qui, au nom de la reine, menaçait d'assiéger le château où elle résidait, elle résolut de se sauver par mer en Hollande. Elle fit deux lieues à pied pour gagner un petit port, où elle ne trouva que deux barques de pêcheurs : le vent était violent. Le marinier qui l'avait prise dans ses bras pour la porter dans la chaloupe du vaisseau qu'elle faisait tenir à la rade pour protéger sa fuite la laissa tomber dans la mer. Arrachée à ce péril, elle prit un cheval, monta en croupe derrière son guide, marcha toute la nuit dans cet état, et arriva chez un gentilhomme du pays de Caux, qui la reçut et la cacha avec beaucoup d'affection et de bonté. Après avoir encore erré pendant quinze jours, elle gagna le capitaine d'un vaisseau qui était au Hâvre; elle fut reçue à bord sous le nom d'un gentilhomme qui s'était battu en duel, et passa en Hollande, où le prince d'Orange vint la visiter. De là elle se rendit à Stenay, où elle fut accueillie par Turenne. Tourmentée du désir de reconquérir son influence politique, elle conclut un traité avec les Espagnols contre

Mazarin; mais en même temps elle faisait négocier par la princesse Palatine son retour à la cour : elle y reparut sans pouvoir regagner les bonnes grâces de la reine, ni reprendre l'ascendant dont elle avait joui pendant les troubles civils. Enfin, désabusée de ses brillantes erreurs, abandonnée par le duc de La Rochefoucauld, qu'elle avait elle-même un moment oublié pour le duc de Nemours, madame de Longueville alla demander pardon à Dieu de sa fausse gloire; et, retirée à Moulins, dans le couvent des filles de Sainte-Marie, auprès de madame de Montmorency, sa tante, elle acheva dans les principes du jansénisme et dans les austérités d'une pénitence exemplaire une vie que l'amour, la fortune et la puissance avaient tour à tour embellie de leurs charmes d'un jour et de leur éclat passager.

183bis.

LA MÊME.

(Peint d'après le portrait qui est au Musée Royal.)

184.

MARIE-LOUISE D'APREMONT,

DUCHESSE DE LORRAINE.

C. M.

Cette princesse, nommée sur quelques monnaies *Louise-Marguerite*, était fille de Charles, comte d'Apremont-Nanteuil, seigneur de Chémery, et de Marie-Françoise de Coucy. Elle naquit en 1652, et n'avait que treize ans lorsqu'elle fut amenée à Nancy par sa mère, qui venait poursuivre auprès de Charles IV, duc de Lorraine, l'échange de la terre d'Estréval contre le comté d'Apremont. Les réclamations de la comtesse demeurant sans résultat, elle s'adressa à la dame de La Haye, confidente des amours et des intrigues du duc; cette femme, jalouse d'une demoiselle de La Croisette, maîtresse de Charles IV, employa tous ses soins pour faire naître dans le cœur du prince de l'inclination pour la jeune Marie d'Apremont : elle y

réussit par-delà ses souhaits, et Charles, résolu à l'épouser, fit préparer ses noces pour la prochaine fête de Saint-Charles, son patron, au 4 novembre 1665. Il fit dresser le contrat de mariage dans son cabinet, sans assistance d'aucun prince, d'aucun conseil ni d'aucun ministre. Le père et la mère devaient amener Marie-Louise le même soir; mais le duc, craignant que l'on ne trouvât ridicule un mariage contracté entre un prince de soixante-deux ans et une jeune fille de treize, donna l'ordre à son suisse de *ne laisser entrer personne.* Le comte et la comtesse d'Apremont furent, comme on le croira facilement, très-surpris de la consigne; ils voulurent forcer la porte. A ce bruit, le duc parut, et, pressé de tenir sa parole, il épousa mademoiselle d'Apremont, en présence d'un seul chanoine, dans la chambre de son argentier. Il ne déclara son mariage que quinze jours plus tard : et sa nouvelle épouse fit au milieu de la nuit, et sans appareil, son entrée à Nancy.

Le gouverneur de la ville eut ordre de la recevoir et de lui présenter les clefs; on brûla quelques fagots devant les maisons des bourgeois; l'on tira quelques coups de canon, et la princesse de Lislebonne, avec ce qu'elle put réunir de dames, vint la recevoir

seulement dans l'antichambre de son appartement.

Cette réception nocturne et mesquine contraste avec l'éclatant accueil qu'avait reçu, en 1516, dans la même ville, la duchesse Renée de Bourbon, épouse d'Antoine, duc de Lorraine. Voici ce qu'on lit dans *les Preuves de l'Histoire de Lorraine :*

« Nancy, toute l'Église premier, portant le cuis-
» seau M. Sainct-Georges, allirent au-devant hors
» des portes Sainct-Nicolas, tous les petits clercs
» en serpelis blancs, à chacun une verge en la main,
» au bout ung escusson les armes de Lorraine ; après
» toute la seigneurie, après les enfans de Nancy en
» nombre de six cents, les ungs vestus de blanc,
» grands plumaiges sur leur teste ; les autres vestus
» de noir, et tous portant armes ; les ungs espées
» nues, les autres piques, les autres hallebardes,
» avec six ou sept gros tabourins, tous allirent au-
» devant jusque près de ladite laixou, excepté ceulx
» de l'Église en quelle restoit le souffragant, et sept
» ou huit abbés portant la crousse avec tous cha-
» noynes, et autres prestres, ceulx des boullewarts
» à grands coups d'artilleries à puissances tiroient.
» Ladite dame venante près de la porte, le souffra-
» gant meist hors le cuyssal M. Sainct-Georges, et
» le donna à baiser à madame.

» Les chantres estoient près de ladite porte sur » un eschaffau, vestus de deux couleurs pers (bleus) » et vertes, lesquels en présence de toute la no- » blesse, dames et demoiselles : toute l'artillerie » cessit; là feirent la venüe à madame; ce que par » après s'ensuit; le premier commença et dict :

« Très-haute souveraine princesse,
» De Lorraine et de Bar duchesse,
» Bien soyez venüe à Nancy.

» Dame de Vaudémont comtesse,
» Ensemble toute la noblesse,
» De bon cœur vous salüe aussy.
» Dame triomphante, magnifique,
» Vaisseau rempli de prudence,
» De Bourbon, maison autenticque,
» Issüe de couronne de France;
» De nos cœurs vous faisons offrance :
» Combien que soyons gens pers verts,
» Et pour vous faire obéyssance,
» Tous nos trésors vous sont ouverts.

» Sy gros Lorrains parlons *par vers*,
» Tenant forme de rétoricque,
» Loyaulx sommes, et non *par-vers*,
» Qui ne nous point treffort en picque
» Dame, nostre voulloir s'applicque
» A vous servir sans nul travers,
» Et pour descouvrir la musique,
» Tous nos trésors vous sont ouverts.
» Princesse, s'il vous plaist, ouyrez,
» Icy présent vostre noblesse,
» La chanson; puis vous marcherez.

» CHANSON.

» Vive le duc, et la duchesse,
» Dame Renée de Bourbon,
» La souveraine princesse

» De Lorraine le pays bon :
» Vive le duc et la duchesse
» De Lorraine le pays bon :
» Dame Renée de Bourbon. »

Restée veuve, sans enfans, en 1675, Marie-Louise d'Apremont se remaria en 1679, à Henri-François, prince de Fondy, comte de Mansfeld, grand-maître de la maison de l'impératrice, et mourut à Madrid le 23 octobre 1692, laissant, de son dernier mariage, deux filles, Marie-Anne, née en 1680, et Marie-Aliénor, née en 1682.

185.

NICOLAS-FRANÇOIS DE LORRAINE,

CARDINAL ET DUC DE LORRAINE.

C. M.

Nicolas-François de Lorraine, dit François III, duc de Lorraine et de Bar, troisième fils de François II, duc de Lorraine et de Bar, et de Catherine, comtesse de Salm, né le 6 décembre 1609, fut élevé dans l'université de Pont-à-Mousson, où il fit toutes ses études sous les pères Jésuites. Il dédia des thèses au pape Urbain VIII, qui l'en félicita par un bref honorable. Il prit possession de l'évêché de Toul en 1625, et fut créé cardinal, en 1627, par Urbain VIII.

Lorsque Louis XIII s'avança contre la Lorraine avec des troupes pour demander compte au duc Charles IV du mariage de la princesse Marguerite avec Gaston de France, duc d'Orléans, le cardinal Nicolas-François se rendit auprès du roi, afin de le

détourner de son entreprise. Étant à Dormans, il envoie un homme à lui vers le cardinal de Richelieu, qui fait dire que « monsieur le cardinal de » Lorraine peut s'épargner la fatigue de venir plus » avant; que S. M. sera bientôt à Dormans, et que » là il pourra lui faire son compliment. » Mais le cardinal de Lorraine passe outre, et, le 20 août 1633, il reçoit audience de Louis XIII; le lendemain, il a une entrevue avec Richelieu; mais il ne peut rien obtenir du monarque ni de son premier ministre. L'armée française marche sur Nancy. Charles IV signe à Épinal, le 26 août 1633, une démission entière de ses duchés de Lorraine et de Bar, en faveur du cardinal Nicolas-François; et ce prélat fait un nouveau voyage et de nouvelles tentatives auprès de Louis XIII et de Richelieu. Il rencontre le roi à une lieue de Pont-à-Mousson, et lui dit en l'abordant : « Sire, depuis que j'ai quitté votre majesté à » Saint-Dizier, j'ai si bien couru que j'ai attrapé » deux duchés. »

A cette même époque, il fit sortir de Nancy, dans sa voiture, la princesse Marguerite de Lorraine, habillée en homme (1). Elle rejoignit Gaston son époux, fit avec lui une entrée solennelle à Namur,

(1) Voir la notice de Marguerite de Lorraine.

et de là se rendit à Bruxelles, où elle fut reçue par l'infante Isabelle et par la reine Marie de Médicis.

Il conclut, au nom de son frère Charles, le traité de Charmes, avec le cardinal de Richelieu, qui, séduit par l'idée de voir sa nièce (mademoiselle de Combalet) duchesse de Lorraine, la proposa en mariage au prince François, et demanda le duché de Bar et cent mille écus de rente héréditaire pour la nouvelle épouse. De son côté, François demandait le rétablissement entier de la maison de Lorraine, et la restitution des places données en dépôt au roi de France. Les négociations traînaient en longueur. Sur ces entrefaites, le duc Charles IV, fatigué des injurieux procédés de la cour de France, fit une seconde renonciation pure et simple entre les mains du cardinal Nicolas-François son frère : cet acte est daté de Mirecour, 19 janvier 1634. Richelieu, en recevant la lettre qui le lui notifiait, s'écria : « François, cardinal, duc de Lorraine!... cette qualité se » prend pour tromper le roi; mais on ne donnera » pas dans le panneau. » Il semblait pressentir qu'une des conséquences de cet arrangement serait le mariage du nouveau duc avec la princesse Claude, sa cousine germaine. En effet, ce prince, pour affermir ses droits, quitta l'état ecclésiastique, et se hâta

d'épouser la princesse Claude. Louis XIII, offensé de cette brusque union, espérant d'ailleurs que le mariage n'était pas encore légalement conclu, obligea le duc à retourner à Nancy. Vingt compagnies de cavalerie française y entrèrent le lendemain pour l'y arrêter; mais on arriva trop tard : on trouva les deux époux dans le lit nuptial. Quelques jours après, trompant la vigilance de la garde qu'on leur avait donnée, ils sortirent tous deux de la ville, déguisés en villageois; se rendirent d'abord à Besançon, puis à Milan, où le cardinal-infant leur fit une réception toute royale.

Charles IV ayant repris le gouvernement de ses États, le duc François fit un voyage à Rome, où le pape Urbain VIII l'accueillit avec la plus haute distinction; de là il se rendit à Naples, où le vice-roi « lui fit présent de quatre beaux chevaux d'Italie, » entre lesquels il y avait une haquenée qui de son » amble allait aussi vite que la poste. »

Pendant ces voyages, Mazarin négociait auprès de Louis XIII le rétablissement du duc François dans ses États; mais, cette négociation n'ayant pas eu de succès, le duc et son épouse restèrent trois ans à Florence. Ils partirent de cette ville pour se rendre à Munich; de là à Vienne, en Autriche.

En 1639, le duc François, par la médiation de l'impératrice douairière, sa tante, obtint de l'Espagne une pension de vingt mille écus par an. Elle lui était devenue bien nécessaire.

Le duc Charles IV ne fit rien pour son frère : cette rigueur, et la perte de la princesse Claude, morte à Vienne en 1648, décidèrent Nicolas-François à se retirer à Pont-à-Mousson, où il s'abandonna à la tristesse et à ses inquiétudes sur l'avenir de ses enfans. Il reprit l'état ecclésiastique et posséda l'abbaye de Senones, jusqu'en 1668. Sa dernière maladie ne fut pas longue, et l'on rapporte que, sentant sa fin prochaine, il envoya son confesseur auprès de Charles, son frère, pour l'avertir qu'il ne tarderait pas lui-même à le suivre au tombeau. Il expira le 20 janvier 1670; le duc Charles IV, par un remords tardif, lui fit faire des funérailles dignes de son rang.

« C'était un prince d'une taille avantageuse, d'un » accueil affable, doux, civil, sage, prudent, savant, » d'un esprit délicat, adroit de sa personne en toutes » sortes d'exercices (1). »

(1) Histoire de Lorraine.

186.

CLAUDE-FRANÇOISE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

Claude-Françoise de Lorraine, duchesse de Lorraine et de Bar, fille de Henri, duc de Lorraine et de Bar, et de Marguerite de Gonzague de Mantoue, sa seconde femme, naquit le 15 octobre 1612.

Lorsque le duc Charles IV se démit de ses États en faveur du cardinal Nicolas-François son frère, il lui conseilla d'épouser Claude, sa cousine germaine, dont l'alliance affermirait sur sa tête les droits de la maison de Lorraine. Louis XIII, disposé à s'emparer de ce duché, envoya le maréchal de La Force pour investir Lunéville, où le duc Nicolas-François s'était retiré avec la princesse Claude. Le duc, alarmé de l'arrivée des troupes françaises, pressa sa cousine de l'épouser. Claude avait de l'estime et de l'affection pour le prince, mais les dis-

penses nécessaires causaient un grand obstacle. On mande deux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Remy de Lunéville; on leur montre le danger auquel la Lorraine serait exposée si le roi de France faisait enlever la princesse Claude. On parle de se passer de la dispense du pape. Les religieux demandent du temps pour consulter les canonistes. Deux heures après, ils répondirent que le duc, en qualité d'évêque diocésain de Toul, se pouvait dispenser lui-même :

« Il est avec le ciel des accommodemens. »

Le prieur de Saint-Remy donna alors sa bénédiction nuptiale aux deux époux, le 18 février 1634. Mais la princesse se retira dans ses appartemens, d'où elle ne voulait pas sortir avant d'avoir reçu les dispenses de Rome : voyant toutefois que sa délicatesse pourrait devenir fatale à l'avenir de la maison de Lorraine, elle se déroba la nuit à ses surveillans, et alla trouver le prince son époux. Celui-ci, qui avait sans doute la conscience fort délicate, eut à son tour quelques scrupules; il se fit apporter dans sa chambre les auteurs qui décidaient la question, et, après en avoir fait un long et grave examen, il vint se remettre dans le lit nuptial, et l'avenir

de la maison de Lorraine cessa d'être compromis (1).

Le roi, voyant son espoir déçu, obligea le duc François à se rendre à Nancy, pour y attendre ses ordres; mais le duc, instruit que le premier de ces ordres était de l'arrêter, songea à se sauver avec son épouse. Le *premier avril*, dès qu'on ouvrit les portes de la ville, la duchesse, déguisée en pauvre femme de village, portant une hotte de fumier sur le dos, sortit conduite par son mari. Une paysanne, qui venait des champs à la ville, les reconnut et le dit à un soldat de la garde qu'elle connaissait; ce soldat le redit à son officier qui n'en fit que rire, « croyant que c'était le *poisson d'avril* que cette » paysanne donnait au soldat. » Cependant le comte de Brassac, gouverneur de la ville, se rendit lui-même dans la chambre du duc, ouvrit les rideaux du lit, et, n'y trouvant personne, fit courir sur les traces des illustres fugitifs; mais on les poursuivit sur la route de Bruxelles, tandis qu'ils avaient pris celle de Besançon, où ils arrivèrent en vingt-quatre heures. La princesse eut une peine incroyable à supporter les fatigues de cette journée; un gentil-

(1) Le fait est raconté à peu près de la même manière dans les Mémoires de Richelieu, tome VIII.

homme, monté en croupe sur son cheval, fut obligé de la soutenir pendant toute la route.

« La princesse avait perdu une jarretière de soie » à la dernière barrière; cette jarretière fut ra- » massée et reconnue par un bourgeois de Nancy; » sur quoi on composa ces vers :

« Quiconque vous soyez sous ces habits champêtres,
» Bel couple d'ouvriers, faites-nous bientôt naître
» Quelque chose de doux.
» La vigne où vous allez travailler par ensemble,
» Cultivez-la si bien que le fruit vous ressemble
» Et soit digne de vous (1). »

Elle accompagna son mari en Italie, resta avec lui trois années à Florence, et de là vint à Vienne, en Autriche, où elle mit au jour deux princes et deux princesses. Sa dernière couche lui coûta la vie : elle mourut dans cette ville, le 2 août 1648. C'était une princesse sage et vertueuse, bonne et charitable, et dont l'âme savait s'élever au-dessus du malheur. Elle aimait tendrement son époux et ses enfans. Sa piété la conduisait souvent dans le couvent des carmélites de Vienne; elle y pratiquait les exercices les plus humilians du cloître; elle lavait elle-même les écuelles à la cuisine (2). « Son » corps, embaumé et mis dans le cercueil, fut ex-

(1) Don Calmet.
(2) Lettres et mémoires du temps.

» posé, couvert d'un drap d'or, sous un dais de
» velours noir, dans une des salles du palais de
» l'impératrice, tendue de deuil, avec les marques
» d'honneur dues à son rang. Toute la cour et pres-
» que toute la ville alla lui jeter de l'eau bénite;
» de là il fut porté par six gentilshommes de l'em-
» pereur dans l'église des Carmélites, où il fut mis
» en dépôt (1). »

(1) Don Calmet.

187.

FRANÇOIS DE LORRAINE,

PRINCE DE JOINVILLE.

C. M.

Charles de Lorraine, prince de Joinville, fils aîné de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, né le 3 avril 1612, partagea l'exil de son père, lorsque le duc de Guise, redoutant la vengeance de Richelieu, sortit de France et se retira à Florence. Doué d'une figure charmante et des plus brillantes qualités, le prince de Joinville faisait l'amour et l'espérance de sa famille, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à Florence, le 7 novembre 1639. Son corps fut apporté, deux ans après, à Joinville, où il fut déposé dans le lieu consacré à la sépulture de ses ancêtres.

188.

HENRI DE LORRAINE II,

DUC DE GUISE.

C. M.

Henri de Lorraine II, duc de Guise, pair et grand-chambellan de France, quatrième fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 4 avril 1614.

Destiné d'abord à l'église, Henri fut pourvu d'un grand nombre d'abbayes; il fut même nommé à l'archevêché de Reims; mais, selon les uns, il renonça volontairement à ses bénéfices, qui s'élevaient à cinq cent mille francs de rente; selon les autres, il en fut privé par le cardinal de Richelieu, qui s'opposa à son mariage avec Anne de Gonzague. Furieux de se voir traversé dans ses projets, il se retira à Besançon. Anne de Gonzague vint, dit-on, l'y trouver sous des habits d'homme (1). Em-

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague, et la notice de cette princesse.

barrassé de la présence de sa maîtresse, le duc passa à Bruxelles. « C'est là que, par l'entremise de » la duchesse de Chevreuse, il épousa la comtesse » Le Bossu, sans les formalités prescrites par les » canons, comme aussi sans le consentement du » roi. Ce fut l'aumônier de l'armée qui leur donna » la bénédiction nuptiale. » Revenu en France, il servit avec distinction au siége de Gravelines, en 1644, sous les ordres du duc d'Orléans. Sa famille se montra hautement mécontente de son mariage avec la comtesse Le Bossu : lui-même regrettait de l'avoir contracté, étant devenu éperdument amoureux de mademoiselle de Pons, fille d'honneur de la reine. « Cette malheureuse affaire, dit-il dans ses » Mémoires publiés en 1668 (1), qui, malgré moi, » n'avait que trop éclaté dans toute l'Europe, m'o- » bligea de demander permission à la reine-mère, » alors régente, de m'en aller à Rome, pour me » tirer d'un embarras aussi préjudiciable à mes in- » térêts qu'à l'établissement de ma fortune. » Le duc de Guise était dans cette ville, occupé de cette négociation auprès du pape Innocent X, lorsque la révolte des Napolitains contre la domination

(1) 1re partie, page 1re, édition de Cologne.

espagnole l'appela à jouer un rôle plus brillant. Les Mémoires dont nous avons déjà cité quelques lignes retracent, dans les plus grands détails cette entreprise aventureuse. *Le très-fidèle peuple de Naples, ayant aux yeux des larmes de sang*, avait supplié Henri de Guise d'être son défenseur contre la tyrannie espagnole, comme l'était en Hollande M. le prince d'Orange. Il se rendit à Naples au mois de novembre 1647.

« On ne peut, dit-il, exprimer la joie de tout ce » peuple, qui allait jusqu'à l'adoration et l'idolâ- » trie, venant brûler de l'encens au nez de mon » cheval.... Je me rendis chez *Gennare*, général des » Napolitains; c'était un petit homme de fort mé- » chante taille, fort noir, les yeux enfoncés dans » la tête, les cheveux courts qui lui découvraient » de grandes oreilles; je lui présentai la lettre que » M. de Fontenay (ambassadeur de France à Rome) » m'avait chargé de lui remettre : il l'ouvrit, la » parcourut toute de la vue, et, après l'avoir tour- » née de tous les quatre côtés, il me la rejeta disant » qu'il ne savait pas lire... Le peuple demanda à me » voir. Je me mis à une fenêtre, et je jetai un sac de » sequins et un autre de monnaie blanche, et, du- » rant qu'ils se battaient pour les ramasser, je

» crus qu'il était temps de demander à dîner.....
» *Gennare*, de peur d'être empoisonné, ne se ser-
» vait pour cuisinier que de sa femme : elle apporta
» le premier plat, habillée d'une robe de brocard
» bleu, en broderie d'argent, des pendans d'oreilles
» de diamans, toutes dépouilles de la duchesse de
» Matalone. Il la faisait beau voir faire la cuisine,
» laver les plats et se divertir l'après-dînée à blan-
» chir et étendre le linge.... » La ville était sans cesse agitée par des mouvemens séditieux. Le duc n'employait pas pour les apaiser les voies de la douceur. « Un boucher, Miguel de Santis, murmurait, dit-il,
» contre moi. J'étais monté sur un cheval d'Espa-
» gne noir, fort vigoureux, que je poussai droit à
» lui, et lui fis passer sur le corps (1). » Plus tard, on lui demandait tumultueusement grâce pour ce même chef de mutins. « J'appelai un de mes gar-
» des (2), je lui commandai d'aller porter l'ordre à
» Bernardo Spirito, auditeur-général, de faire con-
» fesser Miguel de Santis, et d'aller le faire exécu-
» ter à l'heure même sur le chemin d'Averse, d'y
» faire planter un poteau sur lequel on mettrait sa
» tête, et d'attacher à un arbre son corps par un

(1) Mémoires, page 174.
(2) Mémoires, page 310.

» pied... Ce qui fut fait ponctuellement, à la grande » satisfaction de la noblesse. »

Il est à croire que le peuple n'en était pas aussi satisfait. Les partisans des Espagnols cherchaient à profiter de ce mécontentement, soit pour susciter des embarras au duc de Guise, soit même pour attenter à ses jours (1). Enfin, le gouverneur Gennare et Vincenze d'Andréa facilitèrent par leur intelligence le triomphe et l'entrée dans Naples des Espagnols, conduits par don Juan d'Autriche. Le duc de Guise, trahi, abandonné, chercha à gagner Capoue avec quelques cavaliers fidèles. Le gouverneur de cette ville envoya quatre hommes pour l'arrêter. Le duc les fit prisonniers. Entouré de dangers, obligé partout de se battre, tantôt contre des troupes envoyées à sa poursuite, tantôt contre des paysans qui lui refusaient passage, donnant partout des preuves du plus bouillant courage, il n'avait plus qu'un quart de lieue à parcourir pour être en sûreté, lorsque son cheval fut blessé. « Vous » voyez, messieurs, dit-il à ceux qui l'entouraient, » que nous ne pouvons plus nous retirer. Mettons-

(1) Un moine fut arrêté dans la chambre même du prince à l'instant ou il tirait de sa poche un couteau *pour lui en donner dans le ventre.* (Mémoires, 2e partie, pages 27, 28, 29.)

» nous en escadron pour mourir de bonne grâce, » et vendre nos jours le plus cher que nous pour- » rons ! » La courtoisie des officiers des troupes qui le poursuivaient lui conserva la vie : il se rendit à eux, et fut conduit à Capoue, où on le traita avec tous les honneurs dus à son rang. On délibéra ensuite sur la mesure à prendre à son égard : le conseil opinait à la mort; l'avis de don Juan d'Autriche, dicté par la générosité, fit écarter cette sentence. Une galère espagnole le transporta d'abord à Gaëte. « On me conduisit, dit-il, dans le château (1); je » n'y voyais point de logement, quand, dans un » recoin que je n'avais pas aperçu, l'on ouvrit une » grosse porte de fer, et une autre grillée ensuite » me donna l'entrée dans une tour dont les mu- » railles pouvaient avoir vingt-deux pieds d'épais- » seur, sans que l'on pût approcher de la fenêtre » de plus près. C'était l'honorable demeure que l'on » m'avait préparée. J'y trouvai un méchant lit, sans » rideaux, avec des draps dans lesquels avait couché » deux mois un parent de Mazanielle, que l'on avait » pendu il n'y avait que huit jours..... On me servit » à souper un morceau de viande fort sec et fort » brûlé, une salade assaisonnée, à mon avis, avec

(1) Mémoires, 2e partie, pages 248 et suivantes.

» l'huile de la lampe de la chapelle; le pain était » fort sec et sentait le relan..... Quelque temps après, » il fut décidé que je serais transporté en Espagne. » Sur la fin du mois de mai (1648), le jour de » l'Ascension, je m'éloignai de Gaëte au bruit de » tout le canon du château, pour prendre la route » d'Espagne, où je devais trouver la fin de mes dis- » grâces et ma liberté. » Cette liberté ne lui fut rendue qu'au mois d'août 1652, à la sollicitation du prince de Condé.

De retour en France, le duc de Guise s'occupa plus d'intrigues amoureuses que d'intrigues politiques. Il reprit son projet d'épouser mademoiselle de Pons; mais, « ayant su qu'elle lui était infidèle, » il la traita fort indignement; il lui fit même un » procès dans lequel il réclamait en justice des pen- » dans d'oreilles estimés cinquante mille écus (1). » Son inconstance lui fit porter ses hommages aux pieds de mademoiselle de Gorce, dont il fut si tendrement aimé, qu'après la mort du prince elle prit l'habit de Carmélite. Il prit parti pour la belle duchesse de Montbazon, dans sa célèbre intrigue contre la duchesse de Longueville; et se battit en duel, sur la Place-Royale, avec le comte de Coligny,

(1) Bayle.

qui fut blessé et désarmé. C'était un des seigneurs de la cour les mieux faits, les plus brillans, les plus spirituels : on le choisit, en 1656, pour aller au-devant de la reine Christine de Suède, qui venait en France. Dans les carrousels, il se faisait toujours distinguer par sa beauté, son adresse et l'éclat de ses armures. Lorsqu'il y paraissait à côté du prince de Condé, on disait : « Voilà les héros de la fable » et de l'histoire ! » Son courage était extraordinaire; mais son orgueil le rendait quelquefois barbare. Un jour, à Naples, dans une révolte, un soldat avait murmuré contre lui : « Il poussa droit son cheval à » lui, et, mettant l'épée à la main, la lui passa au » travers du corps, et le tua tout raide, en s'écriant : » Y en a-t-il d'autres qui veulent mourir de ma » main ? » Et comme si c'était un honneur de mourir de sa main, il *dédaigna* d'en tuer un second, et le fit livrer au bourreau.....

Plusieurs historiens le représentent comme un héros de roman : ils vont jusqu'à dire « que les » femmes qui l'aimaient pouvaient connaître à » l'émotion de leur cœur, et sans le voir, s'il était » présent. » Dans ses Mémoires, il ne se défend pas d'être d'*amoureuse complexion;* mais il rejette avec une sorte de modestie, qui ne lui était cependant

pas habituelle, le titre d'homme à bonnes fortunes : « Toutes les belles de la ville, et quelques-unes des » dames, dit-il, tâchaient d'embarquer avec moi un » commerce de galanterie; mais je fermais les yeux » et les oreilles à tant de belles amorces (1). » On voit, par le genre de vie qu'il avait adopté pendant son séjour à Naples, qu'il savait, quand il le voulait, faire du temps un laborieux emploi. Le matin, il donnait des audiences publiques; de là il allait à la messe, faisant arrêter sa chaise en chemin pour répondre à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire... Durant son dîner, il faisait venir sa musique, qui *était des meilleures de l'Europe*. Il montait à cheval, visitait tous les postes. De retour à son palais, les audiences recommençaient. Retiré dans sa chambre, il se faisait lire tous les placets qui lui avaient été présentés dans la journée, répondait à tous; ensuite il soupait, tantôt seul, tantôt avec ses confidens, signait les réponses aux dépêches reçues des divers points du royaume; mais, pour ce qui regardait ses négociations avec la noblesse, il fai-

(1) Mémoires, 1re partie, page 426.

Cependant on lit dans *la République de Naples sous le duc de Guise* que sa galanterie ne fut pas aussi réservée qu'il veut bien le dire : l'auteur de ce livre cite les noms de plusieurs belles Napolitaines auxquelles le duc de Guise a rendu des hommages publics.

sait toutes les réponses de sa main, ne se mettait au lit qu'à trois heures du matin, ordonnait à son valet de chambre de le réveiller à quelque heure de la nuit que ce pût être pour parler à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire, ce qui arrivait ordinairement cinq ou six fois. « Aussi, dit-il lui-» même, pendant cinq mois de temps, je n'ai pu » prendre celui ni de manger ni de dormir à mon » aise (1). »

Henri II, duc de Guise, mourut de maladie, à Paris, le 2 juin 1664, et son corps fut porté à Joinville, pour y être déposé au tombeau des ducs de Guise.

(1) Mémoires du duc de Guise, partie II, page 370.

189.

LOUIS DE LORRAINE,

DUC DE JOYEUSE ET D'ANGOULÊME.

Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, et d'Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 11 janvier 1622. Il se signala au siége de Gravelines, où il avait accompagné comme volontaire, en 1644, Gaston, duc d'Orléans, qui se couvrit de gloire dans cette campagne. De retour à Paris, au milieu de l'éclat des fêtes dont le vainqueur de Gravelines fut l'objet (1), il devint éperdument amoureux de mademoiselle d'Épernon. Sa passion éclata surtout lorsque celle qu'il aimait eut la petite vérole : le danger qu'il y avait à approcher la malade ne l'empêcha pas de l'aller visiter, et de passer toutes ses journées au pied de son lit; mais quelques intrigues de famille s'opposèrent à leur union, et le duc de Joyeuse épousa, le

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

3 novembre 1649, Françoise-Marie de Valois, fille unique et héritière de Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême et gouverneur de Provence. C'est de là qu'il tient son titre de duc d'Angoulême.

Ce prince, qui avait été nommé grand-chambellan et colonel de cavalerie, chargeait les Espagnols près d'Arras, lorsqu'il fut blessé au bras droit. Cette blessure lui coûta la vie. Il mourut à Paris, le 27 septembre 1654.

Son corps fut porté à Joinville, où il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent (1).

(1) Père Anselme.

190.

MARIE DE LORRAINE,

MADEMOISELLE DE GUISE.

C. M.

Marie de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 25 août 1615. Sa fortune, son nom, sa beauté, lui attirèrent de nombreux hommages. Udislas, roi de Pologne, se mit sur les rangs pour l'épouser; mais, ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle ne contracta point d'autre union. On dit cependant qu'elle épousa secrètement M. de Montrésor, si connu dans la cabale des importans, dont on a des Mémoires, et qui mourut chez elle (1).

A la mort de son petit-neveu, François-Joseph de Lorraine, second du nom, le 16 mars 1675, elle succéda dans leurs biens et dans leurs titres

(1) Dangeau.

à ses frères et neveux, et devint immensément riche, et la dernière de la branche de Guise en ligne directe. Elle a vécu dans le monde sous le nom de mademoiselle de Guise : « Elle était, dit Saint-Si-» mon, fort magnifique et fort glorieuse. »

Elle mourut d'un cancer, le 3 mars 1688, âgée de soixante-treize ans, laissant mademoiselle de Montpensier son héritière. Toutefois, elle transmit par testament, au fils puîné du duc de Lorraine, le duché de Guise, qui valait cent mille livres de rente, avec la principauté de Joinville et son hôtel à Paris, à condition que ce prince porterait le nom de Guise et viendrait demeurer en France *sous le bon plaisir du roi.*

191.

FRANÇOISE-RENÉE DE LORRAINE,

ABBESSE DE MONTMARTRE.

C. M.

Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, fille de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 10 janvier 1621. « Elle est célèbre par le beau traité signé à » sa grille et avorté aussitôt après, qui donnait la » Lorraine au roi, et substituait la couronne à la » maison de Lorraine après les princes du sang, et » avec le même rang : ce qui produisit tant de va- » carme et fit dire par le chancelier Séguier au roi, » *qu'il ne pouvait faire des princes du sang qu'avec* » *la reine* (1). »

C'est le marquis de Lionne, ministre de Louis XIV,

(1) Mémoires de Dangeau, publiés par M. Lemontey.
Ce mot rappelle celui de la duchesse d'Orléans-Conti à son époux : « Je » vaux bien mieux que vous, car vous ne pouvez pas faire des princes sans » moi, et moi..... »

qui avait formé le projet d'enlever à la maison de Lorraine les États dont le duc Charles IV jouissait. Il profita du mécontentement que ce prince témoigna du mariage de son neveu Charles, fils du duc Nicolas-François, avec mademoiselle de Nemours, pour le pousser à conclure ce traité avec le roi; il fit naître lui-même plusieurs obstacles à cette union; il opposa à cette héritière de la maison de Vendôme mademoiselle de Montpensier, dont Charles IV eût préféré la main pour son neveu; enfin il sut mêler avec tant d'art dans ses intrigues l'adresse, la séduction et même la menace, que le duc de Lorraine, malgré les instances et la protestation du duc Nicolas-François et de son fils (1), se rendit le 6 février 1662 à Montmartre, et que là, en présence du duc de Guise, qui avait pris fort à cœur ce projet, et de l'abbesse de Montmartre, sa sœur, il signa ce fameux traité dont voici les principaux articles : « Ledit sieur duc a cédé et transporté à S. M. la propriété de ses États et duchés de Lorraine et de Bar, leurs dépendances et annexes, pour en jouir après son décès en tout droit de souveraineté, pour être uni et incorporé

(1) Voir cette protestation dans l'histoire de Lorraine par don Calmet, qui donne beaucoup de détails sur ce traité de Montmartre.

à la couronne de France, à jamais et aux conditions suivantes : ledit sieur duc jouira sa vie durant desdits duchés de Lorraine et de Bar, en tout droit de souveraineté, à la manière qu'il aurait fait ou pu faire avant le présent traité ; et, en considération de cette concession, S. M. déclare dès à présent tous les princes de la maison de Lorraine habiles et capables de succéder à sa couronne, les agrégeant à sa famille royale et les adoptant à cet effet ; veut qu'ils y soient appelés selon leur rang de mâle en mâle après l'auguste maison de Bourbon ; qu'ils marchent devant tous les princes issus de maisons souveraines étrangères, ou enfans naturels des rois et leurs descendans, et jouissent des priviléges et prérogatives des princes de son sang ; à condition néanmoins que, dans les lieux où les pairs du royaume ont rang et séance en qualité de pairs, les princes de ladite maison de Lorraine ne s'y pourront trouver en plus grand nombre que quatre, selon l'ordre et le rang de leur aînesse, pour y prendre leur rang comme lesdits princes du sang. » Les princes français, le duc de Vendôme, le prince de Courtenay, les ducs et pairs, tous ceux qui se croyaient blessés dans leurs intérêts ou dans leur dignité par les honneurs

accordés aux princes lorrains, firent des représentations au roi; le Parlement, de son côté, fit des remontrances; Louis XIV se rendit au sein de cette assemblée, escorté de quatre mille hommes armés, et fit enregistrer *militairement* le traité.

L'abbesse de Montmartre mourut le 4 décembre 1682 : « Après sa mort et celle de mademoiselle de » Guise sa sœur, il ne resta plus de mâle ni de fe- » melle de la branche de Guise, et il est à remarquer » qu'encore que les quatre premiers ducs de ce nom » aient eu chacun beaucoup de fils, toute leur pos- » térité s'est éteinte à cette époque, hormis celle de » René de Lorraine, duc d'Elbeuf, huitième fils de » Claude, premier duc de Guise. »

192.

HENRI DE LORRAINE,

COMTE D'HARCOURT.

C. M.

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, second fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot, naquit le 20 mars 1601. Son éducation fut toute dirigée vers les armes, et de bonne heure il signala son courage à la bataille de Prague, où il accompagna Charles IV, duc de Lorraine. Il devint un grand capitaine, et les siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, de La Rochelle, l'attaque du Pas-de-Suze, en 1629, la journée de Quiers, en 1639 (1), et le siége de Turin (2), firent

(1) On raconte que le général espagnol, qui venait de se laisser battre avec vingt mille hommes par d'Harcourt, fit dire à ce général que, s'il était roi de France, il lui ferait couper la tête pour avoir hasardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne. « Et moi, répondit » d'Harcourt, si j'étais roi d'Espagne, je ferais couper la tête au général » espagnol pour s'être laissé battre par une armée beaucoup plus faible que » la sienne. »

(2) Les François manquaient de vivres : on proposa à d'Harcourt une

éclater sa vaillance et son habileté. Louis XIII, pour le récompenser, lui accorda le collier de ses ordres et la charge de grand-écuyer. En 1643, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre, où se manifestaient les symptômes de la révolution qui conduisit Charles I à l'échafaud; sa mission n'eut aucune influence. Nommé vice-roi de Catalogne en 1645, il se distingua par plusieurs avantages remportés sur les Espagnols, soit à la bataille de Llorens, soit à Balaguier, dont il s'empara; mais il fut moins heureux à Lérida (1). « On » espérait, dit madame de Motteville, qu'on chan- » terait un *Te Deum* à Notre-Dame; mais le marquis » de Léganès fit lever le siége à ce prince de Lor- » raine, qui, de sa personne, y fit des merveilles..... » Il fut blâmé de tout le monde, tant il est aisé de » perdre ce peu de fumée qui coûte si cher! » Le siége de Cambrai, qu'il crut devoir lever sans l'ordre du roi, deux ans plus tard, lui attira des reproches de la part du cardinal Mazarin, qui avait compté sur

trève : il répondit que, « quand ses chevaux auraient mangé toute l'herbe » qui était autour de Turin, et que ses soldats auraient mangé tous les » chevaux de son armée, il lèverait le siége. » C'est à l'occasion de cette campagne que Jean de Wert disait qu'il aimerait mieux être d'Harcourt qu'empereur.

(1) Si quelque chose put consoler d'Harcourt, c'est que l'année suivante (en 1647) Condé éprouva le même revers devant la même place.

l'expédition de Flandre pour anéantir les forces espagnoles. Cependant ce général, dans les troubles de la régence, embrassa d'abord avec chaleur le parti de la cour. Envoyé par Anne d'Autriche pour se saisir de la ville de Rouen, qui servait de boulevart aux intrigues du duc de Longueville, le Parlement endormit sa vigilance; et, trompé par d'artificieuses négociations, il fut contraint à se retirer, laissant la ville de Rouen sous la domination des frondeurs (1). Lorsque les princes furent transférés de leur prison de Marcoussy au Hâvre-de-Grâce, ce fut le comte d'Harcourt qui fut chargé de les escorter, et ce fut à cette occasion que le prince de Condé, que sa gaîté n'abandonnait jamais, fit cette chanson si connue :

« Cet homme gros et court
» Si fameux dans l'histoire,
» Ce grand comte d'Harcourt
» Tout rayonnant de gloire,
» Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
» Est maintenant recors de Jules Mazarin. »

Ce couplet opéra dans le comte d'Harcourt une telle révolution, qu'il résigna tout-à-coup son commandement, et quitta les couleurs de Mazarin. Cependant, quelque temps après, il rentra en grâce

(1) Mémoires de madame de Motteville, tome v.

auprès du roi, qui lui donna le gouvernement de l'Anjou, où il se retira. Il mourut subitement dans l'abbaye de Royaumont, le 25 juillet 1666. On l'avait surnommé *Cadet-la-Perle*, parce qu'il était le cadet de la maison de Lorraine-Elbeuf, et que, dans le partage des biens de sa famille, il n'avait eu pour sa part qu'une perle précieuse qu'il portait à l'oreille. Il fut le chef de la maison de Lorraine-Harcourt-Armagnac. Il avait épousé, en 1629, une proche parente de Richelieu, Marguerite de Cambout. Le cardinal contribua de ses deniers à la dépense d'un ballet qui fut dansé pour ce mariage à Saint-Germain et à Paris. L'évêque de Chartres, nommé par le pape pour travailler à la réformation des mœurs des évêques, régla l'ordonnance de cette fête au Palais-Cardinal, et obtint le suffrage de la cour. « Le » comte d'Harcourt, dit Perrault (1), a été un des » plus braves et des plus heureux capitaines qu'il y » ait jamais eu. La victoire le suivait partout, et, hors » le siége de Lérida, où il n'eut pas de l'avantage, il » sortit toujours supérieur de tous les combats où il » se trouva. Il était généreux, intrépide, et aussi bon » à ses soldats que terrible à ses ennemis. »

(1) Vies des hommes illustres du siècle de Louis XIV.

193.

CHARLOTTE-MARIE DE LORRAINE,

DEMOISELLE DE CHEVREUSE.

C. M.

Charlotte-Marie de Lorraine, fille de Claude de Chevreuse et de Marie de Rohan, naquit en 1627. Élevée à l'école de sa mère, elle ne pouvait pas rester étrangère aux intrigues dont l'hôtel de Chevreuse était le foyer, et sa vie, comme celle de toutes les héroïnes de la Fronde, offre un mélange de galanterie et de politique. Sa liaison avec le cardinal de Retz, qui en parle lui-même avec assez de fatuité (1), a, dans l'histoire de ces temps de troubles,

(1) « Mazarin, voulant me brouiller avec mademoiselle de Chevreuse, » pensa qu'il y réussirait par M. d'Aumale, qui était beau comme un ange, » et qui pouvait aisément convenir à la demoiselle par la sympathie.... Je » me fâchai, on m'apaisa, je me remis en colère, et mademoiselle de Che- » vreuse me disant devant lui pour me plaire et pour le picoter qu'elle ne » concevait pas comment on pouvait souffrir une impertinence : « Pardon- » nez-moi, mademoiselle, repris-je, on fait quelquefois grâce à l'imperti- » nence en faveur de l'extravagance. » Le seigneur était de notoriété publique

une couleur plus vive que celle de l'amitié; et, si elle ne contracta point d'alliance, c'est là peut-être qu'il faut en rechercher la cause. Cependant elle fut sur le point d'épouser le prince de Conti. Ce prince, qui était alors prisonnier, voyait dans cette union le gage de sa liberté; il n'était pas non plus insensible aux charmes de mademoiselle de Chevreuse; mais la duchesse de Longueville « ne jugea pas à » propos de mettre une personne dans sa famille » qui, étant femme de son frère, l'aurait précédée » partout, et qui, plus jeune et aussi belle, l'aurait » pu effacer, ou du moins partager avec elle le plai- » sir de plaire et d'être louée. Elle ne voulut pas » non plus qu'elle lui pût ôter le crédit qu'elle vou- » lait avoir sur l'esprit du prince de Conti, son jeune » frère, par où, jusqu'alors, elle s'était rendue con- » sidérable à sa famille (1). » La régente, le prince de Condé, le duc de La Rochefoucauld s'unirent

» l'un et l'autre..... Le mot fut trouvé bon et bien appliqué; on se défit de » lui en peu de jours à l'hôtel de Chevreuse.

» Au retour du roi à Paris, mademoiselle de Chevreuse voulut se rac- » commoder avec moi. Elle avait les plus beaux yeux du monde et un art » à les tourner qui était admirable et qui lui était particulier. Je m'en » aperçus le soir qu'elle arriva à Paris; mais je dis simplement que je m'en » aperçus..... Elle ne me pardonna pas ma résistance à ses beaux yeux; » elle en vint à me haïr autant qu'elle m'avait aimé. »

(*Mémoires du cardinal* DE RETZ.)

(1) Mémoires de madame de Motteville.

dans cette occasion aux vœux de la duchesse de Longueville; le projet de mariage fut rompu (1).

Lorsqu'en 1651 la reine voulut emmener le roi de Paris, mademoiselle de Chevreuse, instruite de ce dessein, envoya un page au cardinal de Retz, avec ces mots : « Venez en diligence au Luxem-» bourg, et prenez garde à vous par les chemins. » Il s'y rendit. On entra dans la chambre de la duchesse d'Orléans, où se trouvait Gaston, son époux. Ce prince dit d'abord à Retz : « Que ferons-nous? » — Nous saisir des portes de Paris. » Monsieur hésitait. La duchesse d'Orléans traça de sa main l'ordre au coadjuteur de faire prendre les armes. « Au moins, dit Monsieur à Retz, vous connaissez » le Parlement: je ne veux point absolument me » brouiller avec lui. » Mademoiselle de Chevreuse tira la porte en disant : « Je vous défie de vous » brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi. » Cependant Anne d'Autriche, apprenant que son projet était éventé, fit recoucher le jeune roi, qui déjà était *tout botté* et prêt à partir.

Mademoiselle de Chevreuse ne montra pas moins

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague, page 186. Elle dit, entre autres choses, « que le prince de Conti était un zéro auquel le parti de ma-» dame de Chevreuse aurait ajouté des chiffres qui lui auraient donné trop » de valeur. »

de ce zèle aventureux dans une autre circonstance. Gaston venait d'avoir avec la régente une vive altercation au sujet des sceaux, qu'on avait ôtés à M. de Châteauneuf, en 1651, pour les remettre au premier président Molé. Il assembla au Luxembourg le prince de Condé, le prince de Conti, M. de Beaufort, M. de Nemours, le duc de Brissac, Montrésor et le coadjuteur. On ouvrit l'avis d'aller redemander les sceaux au premier président. L'indécision de Monsieur fit traîner la délibération. Il passa dans la chambre de Madame, où madame de Chevreuse et sa fille l'attendaient. La duchesse d'Orléans, qui pleurait de colère, et qui voulait qu'on se rendît maître de la personne des princes, dit : « Si nous prenons cette » résolution, il faut les arrêter tout à l'heure, et mon » neveu de Beaufort. — Ils sont allés dans le cabinet » des livres, répondit mademoiselle de Chevreuse, » attendre votre altesse royale. Il n'y a qu'à donner » un tour de clef pour les y enfermer. J'envie cet » honneur au vicomte d'Autel. Ce sera une belle » chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles. » Et elle fit un saut en disant cela pour y aller. La grandeur de la proposition étonna Monsieur; il se mit à siffler, ce qui n'était jamais un bon signe, passa dans le cabinet des livres, et donna congé à

la compagnie. Les princes sortirent du palais en se moquant publiquement de la *guerre des pots de chambre* (1).

Mademoiselle de Chevreuse mourut en 1652 d'une fièvre maligne qui l'emporta en vingt-quatre heures. « Cette princesse, s'il faut en croire le car-
» dinal de Retz, n'avait que de la beauté, dont on
» se rassasie lorsqu'elle n'est pas accompagnée. Elle
» n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle aimait;
» mais, comme elle n'aimait jamais long-temps, on
» ne trouvait pas long-temps qu'elle eût de l'esprit.
» Elle s'indignait contre ses amans comme contre
» ses hardes. Les autres femmes s'en lassent; elle
» les brûlait. Je crois que, si elle eût pu mettre au
» feu ses amans, elle l'eût fait du meilleur de son
» cœur. »

(1) Mémoires du cardinal de Retz, tome II, page 307.

194.

LOUISE-MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE.

C. M.

Louise-Marie-Christine de Savoie, fille aînée de Victor-Amédée I, duc de Savoie, et de Christine de France, naquit en 1629.

Les princes Maurice et Thomas, frères de Victor-Amédée, avaient, après la mort de ce monarque, disputé la régence à sa veuve, soit par la voie des intrigues, soit par la force des armes. Enfin ils firent la paix avec la régente à Turin, le 14 juillet 1641, et le mariage du prince Maurice avec la princesse Louise-Christine, sa nièce, fut le sceau de cette réconciliation.

Maurice, alors premier prince du sang, avait été revêtu de la pourpre romaine dès l'enfance, mais il n'avait jamais été lié aux ordres sacrés. Il avait cinquante ans; la princesse n'en avait que quatorze: ils étaient proches parens, mais la politique aplanit

tout. En échange de la barrette qu'il renvoya à Rome, il reçut du pape toutes les dispenses nécessaires à son mariage, qui s'effectua peu de mois après. Le prince Thomas et son frère aidèrent alors la régente à se débarrasser des Espagnols; mais, toujours poursuivis du désir de la supplanter dans le gouvernement, ils prêtèrent la main à de nouvelles machinations; et Louise-Marie-Christine eut plus d'une fois à souffrir de ces querelles de famille qui, dans un certain rang, deviennent souvent la source des guerres civiles (1).

Cette princesse mourut sans enfans dans l'année 1692.

(1) Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie.

195.

ADÉLAIDE-HENRIETTE DE SAVOIE,

DUCHESSE ÉLECTRICE DE BAVIÈRE.

(Peint en 1660.)

C. M.

Adélaïde-Henriette de Savoie, troisième fille de Victor-Amédée I, duc de Savoie, et de Christine de France, née le 6 novembre 1636, épousa, le 22 juin 1652, Ferdinand-Marie, duc de Bavière, dont elle eut plusieurs enfans, parmi lesquels fut choisie la première femme du grand dauphin, fils de Louis XIV. Elle partagea la tranquillité que sut maintenir dans ses États Ferdinand-Marie en demeurant neutre pendant les guerres de l'Allemagne et de la France, et mourut le 18 mars 1676.

196.

LOUIS DE LORRAINE,

COMTE D'ARMAGNAC.

C. M.

Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, fils de Henri de Lorraine, comte d'Armagnac et d'Harcourt, et de Philippe du Cambout-Coaslin, naquit à Paris, le 7 décembre 1641.

Il se montra digne héritier de la valeur de son père, et se signala à la prise des villes de Tournay, de Douai et de Lille, en 1667. Quatre ans après, il accompagna le roi à la conquête de la Hollande, et se distingua au siége de Zutphen. Louis XIV le nomma grand-écuyer de France, et lui donna le collier des ordres le 1er janvier 1689. Il mourut dans l'abbaye de Royaumont, le 13 juin 1718.

Il avait épousé, le 7 octobre 1661, Catherine de Neufville-Villeroy.

Le comte d'Armagnac était un des hommes les

mieux faits de la cour, et Benserade se plaisait à répéter *qu'il ne se consolerait jamais de n'être pas M. d'Armagnac !*

Il aimait beaucoup les courses de chevaux, et madame de Sévigné raconte qu'il en fit une dans le bois de Boulogne avec le maréchal de Bellefonds, sur des chevaux *vifs comme des éclairs*, et qu'il y avait trois mille pistoles de pari.

Il lui arriva une aventure fort désagréable pour un grand-écuyer. Dans la nuit du 3 au 4 juin 1699, le roi étant à Versailles, toutes les housses et caparaçons furent volés dans la grande écurie. La perte fut estimée plus de cinquante mille écus.

« Les mesures furent si bien prises, dit Saint-Si-
» mon, que qui que ce fût ne s'en aperçut dans
» une maison si habitée, et que, dans une nuit
» si courte, tout fut emporté sans que jamais on
« ait pu en avoir de nouvelles. M. Le Grand entra
» en furie; on fouilla Paris et Versailles, mais le
» tout inutilement. »

Il paraît que ces vols hardis étaient à la mode à Versailles; car un jour le grand appartement, depuis la galerie jusqu'à la tribune, qui était meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or, se trouva dévalisé. Toutes les franges

avaient été coupées. Cinq ou six jours après, au souper du roi, un gros paquet tomba tout-à-coup sur la table; un billet s'y trouvait attaché, qui contenait ces mots : « Reprends tes franges, Bon-» tems (1), la peine en passe le plaisir : mes baise-» mains au roi. » — « Voilà, dit le roi, qui est bien » insolent; » et il se leva de table. Jamais, dit Saint-Simon, qui était présent à cette scène extraordinaire, on n'a pu rien découvrir de ce vol, ni de la hardiesse singulière de la restitution.

(1) Valet de chambre du roi.

197.

CATHERINE DE VILLEROY,

COMTESSE D'ARMAGNAC.

C. M.

Catherine de Villeroy, comtesse d'Armagnac, fille de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, gouverneur de Louis XIV, et de Magdeleine de Créqui, née en 1639, mariée, le 7 octobre 1660, à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac; morte le 25 décembre 1707.

Elle était remarquable par sa beauté, dont madame de Maintenon fait plus d'une fois l'éloge dans ses lettres.

198.

ARMANDE-HENRIETTE DE LORRAINE,

ABBESSE DE NOTRE-DAME DE SOISSONS.

C. M.

Armande-Henriette de Lorraine, fille de Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite-Philippe du Cambout, naquit le 7 janvier 1640. Elle prit l'habit de religieuse dans l'abbaye de Notre-Dame de Soissons le 24 juin 1655, fut coadjutrice, puis abbesse, et bénie par Charles de Bourbon, évêque de Soissons dans l'église du Val-de-Grâce, le 11 juin 1669. Elle mourut à Paris, le 19 mai 1684, et fut enterrée dans son abbaye.

199.

ANNE DE LORRAINE,

PRINCESSE DE LISLEBONNE.

C. M.

Anne de Lorraine, princesse de Lislebonne, fille légitimée de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, naquit en 1640. Son père lui assigna pour dot 530,000 livres, et donna sa main à François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne. Ce mariage fut célébré le 7 octobre 1660, dans l'église de l'abbaye de Montmartre. Ce prince avait du mérite, de l'expérience, de la valeur, et Charles IV lui donnait avec confiance le commandement de ses armées. Il se distingua surtout, comme soldat et comme capitaine, dans la guerre qui éclata en 1665 entre l'électeur de Mayence et l'électeur palatin, et qui fut suspendue par le traité d'Heilbron, conclu en 1667, entre la France et la Suède.

Cette princesse avait acheté, en 1665, la belle terre de Commercy, qui appartenait au cardinal de Retz. Elle mourut à Paris, le 19 février 1720, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Paul, auprès de son mari.

La princesse de Lislebonne, en parlant de Charles IV, disait toujours *Son Altesse mon père*. Pavillon a fait sur ce prince une pièce de vers, dans laquelle on remarque cette épitaphe :

Ci gît un pauvre duc sans terres,
Qui fut jusqu'à ses derniers jours
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.
Il donna librement sa foi
Tour à tour à chaque couronne;
Il se fit une étrange loi
De ne la garder à personne.
Trompeur, même en son testament,
De sa femme il fit une nonne,
Et ne donna rien que du vent
A madame de Lislebonne.
Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée;
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.
Il se vit toujours maltraité
Par sa faute et par son caprice;
On le *déterra* par justice,
On l'enterra par charité.

200.

BÉATRIX-HIÉRONYME DE LORRAINE,

ABBESSE DE REMIREMONT.

C. M.

Beatrix-Hiéronyme de Lorraine, fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne, et d'Anne de Lorraine, née le 1er juillet 1662, fut abbesse de Remiremont. « Cette abbaye fut fondée, » en 620, par saint Romaric, qui lui a donné son » nom. Vers l'an 920, cette abbaye fut ruinée par » les Huns. Louis IV, fils de l'empereur Arnoul, la » rétablit sur les bords de la Moselle. Les dames » de Remiremont, quoique bien éloignées de pra- » tiquer la règle de saint Benoît, s'appelaient en- » core religieuses au commencement du seizième » siècle; mais, depuis, elles ne se sont appelées » que chanoinesses séculières : l'abbesse avait la » qualité de princesse de l'empire depuis l'an 1307. » Après elle venaient la doyenne, la secrette ou

» sacristine, la tourière ou cellière, et l'aumônière.
» Toutes ces dignités étaient conférées par le cha-
» pitre assemblé. Il y en avait d'autres qui étaient
» à la nomination de l'abbesse. Il est sûr qu'en-
» core au quatorzième siècle les ducs de Lorraine
» étaient féables du monastère de Remiremont;
» mais il l'est aussi que peu après ils prétendi-
» rent avoir droit de souveraineté dans la ville;
» et, en 1566, les dames reconnurent cette souve-
» raineté. Elles étaient au nombre de soixante-
» douze; et, pour perpétuer les prébendes, elles
» présentaient des demoiselles nobles qu'elles adop-
» taient pour nièces, afin de servir et faire l'office
» avec elles dans l'église, et maintenir entre elles
» une succession légitime. Ces nièces prenaient la
» place des dames qui les avaient adoptées lors-
» qu'elles mouraient ou qu'elles quittaient le cha-
» pitre pour se marier (1). »

Béatrix mourut dans l'année 1711. Elle avait été aimée du chevalier de Lorraine, favori de Monsieur. On croit même qu'elle l'avait épousé secrètement.

Lorsqu'elle était à la cour de France, où elle resta long-temps, elle avait de l'influence sur l'es-

(1) Moréri, édition de 1759.

prit du grand-dauphin; mais, lorsqu'elle s'aperçut que sa faveur diminuait, elle prit le parti d'aller faire un voyage en Lorraine. « Là, dit Saint-Simon, » qui ne l'aimait pas, la fortune secourut cette fée : » car la petite-vérole enleva tout de suite plusieurs » enfans à madame de Lorraine, entre autres une » fille de sept ou huit ans, qu'elle avait fait élire » abbesse de Remiremont après la mort de la prin- » cesse de Salm. Mademoiselle de Lislebonne fut » élue, à la place de cette jeune princesse, abbesse » de Remiremont. La dauphine, charmée de cette » retraite, me demanda en riant ce que j'en disais. « Ce que j'en dis, madame, lui répondis-je; j'en » suis ravi, pourvu que cela nous en délivre ici; et » à cette condition, j'en souhaiterais autant à sa » sœur (madame d'Épinay). » Et la princesse de rire » aux éclats. »

201.

MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOIE,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, fille aînée de Charles-Amédée, duc de Nemours (1), et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme, naquit le 11 avril 1644. La main de cette princesse avait été promise au prince Charles de Lorraine; mais Louis XIV, qui avait intérêt à rompre ce mariage, afin de dégager sa parole sur la succession de ce prince au duché de Lorraine, avait fait mettre la princesse au couvent depuis la mort de madame de Nemours, sa mère, et l'avait portée à préférer le duc de Savoie, dont la fortune était d'ailleurs plus belle et plus solide. En effet, elle épousa, le 11 mai 1665, Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui avait perdu sa première femme, Madeleine-Françoise de Valois, fille de

(1) Celui qui fut tué en duel pendant la Fronde par le duc de Beaufort, son beau-frère.

Gaston, et lui apporta en dot le duché de Genévois et les baronnies de Faucigny et de Beaufort.

Les États de Charles-Emmanuel, d'abord très-agités, étaient devenus brillans et tranquilles après le traité des Pyrénées. Ce prince, qui avait accompagné Christine de France, sa mère, dans le voyage qu'elle fit en 1658 à Lyon, avec l'espoir de marier une de ses filles au jeune Louis XIV, avait vu ce monarque, qui était alors à peu près de son âge; ils s'étaient fait mutuellement des confidences sur leur position, sur leurs goûts et sur leurs plaisirs (1); et, comme si ce souvenir avait eu quelque influence sur leur destinée, leur conduite sur le trône offrit plus d'un trait d'analogie. Tous deux, par respect pour leurs mères, ne prirent que tard les rênes du gouvernement, dont elles ne se dessaisissaient qu'à regret; tous deux développèrent de brillans talens. Ils eurent encore de commun l'amour des lettres (2), le goût de la magnificence, la

(1) « Ils firent ensemble, dit mademoiselle de Montpensier, qui était du » voyage, de grandes lamentations sur ce que la tendresse excessive de » leurs mères les avait empêchés jusqu'alors de se signaler à la guerre. »

(2) Une académie de belles-lettres prit naissance à Turin sous le règne de Charles-Emmanuel II : « Mais l'engagement de tenir ce corps littéraire » toujours au complet de quarante hommes d'esprit tous nationaux le fit » bientôt déchoir et tomber dans l'oubli. »

Cette modestie ultramontaine n'a point encore passé les Alpes.

passion de la chasse, le faste des maîtresses. La cour de Turin devint élégante comme la cour de Versailles. La langue, l'étiquette, les usages de France y prévalurent sur les coutumes d'Espagne adoptées par Charles-Emmanuel I. Christine, et après elle Jeanne-Baptiste de Nemours, y introduisirent, comme Anne d'Autriche dans celle de Louis XIV, une politesse recherchée, et le goût des plaisirs nobles et délicats. « Du temps de ma tante, dit » mademoiselle de Montpensier dans ses Mémoires, » la cour de Savoie était magnifique : c'était le sé- » jour des fêtes et de la galanterie (1). »

En 1675, après la mort de son époux, Jeanne-Baptiste, chargée de la régence, administra le duché de Savoie sans troubles pendant neuf années, après lesquelles elle céda, non sans quelques regrets, les rênes de l'État à son fils Victor-Amédée. Elle mourut le 15 mars 1724.

(1) Le comte de Castellamont fait de la vénerie de Charles-Emmanuel une description si séduisante que l'on croit assister à l'une des brillantes féeries de Versailles.

(Voir les notes du volume II des Mémoires historiques sur la Savoie par le marquis Costa de Beauregard.)

202.

MARIE D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

Marie d'Orléans, *demoiselle de Longueville*, était fille aînée de Henri d'Orléans, deuxième du nom, duc de Longueville et d'Estouteville, prince souverain de Neufchâtel et Wallengin, en Suisse, etc., et de Louise de Bourbon, sa première femme.

Elle naquit à Paris le 5 mars 1625.

Elle fut mariée à Trie, le 22 mai 1657, à Henri de Savoie, deuxième du nom, dernier duc de Nemours, troisième fils de Henri de Savoie, duc de Nemours, et d'Anne de Lorraine, duchesse d'Aumale.

Elle n'eut pas d'enfans, et devint veuve le 14 janvier 1659.

Elle mourut à Paris le 16 juin 1707, âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle fut enterrée aux Carmélites de la rue Chapon.

203.

CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE.

C. M.

Christine, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de Marie-Éléonore de Brandebourg, naquit le 18 décembre 1626, et succéda, en 1632, à son père, mort au milieu de ses triomphes.

Le grand acte de sa vie, c'est son abdication. Elle préféra l'amour des lettres et les charmes de la liberté au fastueux éclat de la couronne, et, après avoir présidé par ses ambassadeurs aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, elle descendit du trône pour y faire monter Charles-Gustave, son cousin-germain, le 16 juin 1654. Christine était à la fleur de son âge. « On lui attribuait alors » toutes les vertus héroïques. On la mettait au rang » des plus illustres femmes de l'antiquité; on disait

» que les plus hautes sciences étaient pour elle ce
» que l'aiguille et la quenouille sont pour notre
» sexe. La renommée est une grande causeuse....
» Quelque temps après, on connut que les vertus
» de cette reine gothique étaient médiocres; mais
» elle était savante à l'égal des hommes les plus sa-
» vans; et jusque là elle avait conservé une haute
» réputation dans sa cour, parmi ses peuples et
» dans toute l'Europe (1). »

Tout-à-coup, par un caprice sublime aux yeux des uns, seulement bizarre aux yeux des autres, elle fait frapper une médaille dont la légende était que *le laurier du Pinde vaut mieux que le sceptre des rois;* et, s'arrachant aux brillans embarras de la puissance, elle quitte le ciel du Nord pour aller vivre libre sous le beau ciel d'Italie. La cour de France, à son passage, lui rendit de grands honneurs. « La réception qu'on fit à la reine de Suède,
» dit mademoiselle de Montpensier, était pareille à
» celle que l'on fit à l'empereur Charles-Quint, lors-
» qu'il était accompagné de plus d'hommes que de
» femmes : elle n'en avait aucune; elle fit son en-
» trée à cheval. Elle avait une jupe grise avec de la
» dentelle d'or et d'argent, un juste-au-corps de

(1) Mémoires de madame de Motteville.

» camelot couleur de feu : au cou, un mouchoir de
» point de Gènes était noué avec un ruban couleur
» de feu ; une perruque blonde, et derrière un rond
» comme les femmes en portent, et un chapeau
» avec des plumes noires, qu'elle tenait. Elle est
» blanche, a les yeux bleus : dans des momens elle
» les a doux, et dans d'autres fort rudes. La bouche
» assez agréable quoique grande ; les dents belles ;
» le nez grand et aquilin : elle est fort petite ; son
» juste-au-corps cache sa mauvaise taille : à tout
» prendre, elle me parut un fort joli petit garçon...
» Après le ballet nous allâmes à la comédie. Elle
» jurait Dieu, se couchait dans sa chaise, jetait ses
» jambes d'un côté et de l'autre, les passait sur les
» bras de sa chaise ; elle faisait des postures que je
» n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet, qui
» sont deux bouffons, l'un italien, l'autre français.
» Elle répétait les vers qui lui plaisaient. Elle parla
» sur beaucoup de matières, et ce qu'elle dit, elle
» le dit assez agréablement ; il lui prenait des rêve-
» ries profondes ; elle faisait de grands soupirs ;
» c'est une personne tout-à-fait extraordinaire...
» Pendant qu'elle fut à Paris, elle visita toutes
» les belles maisons et les bibliothèques ; tous les
» gens savans l'allèrent visiter. Elle alla communier

» à Notre-Dame, où ceux qui la virent furent mal » édifiés de sa dévotion pour une nouvelle catho- » lique (1). De Paris, elle s'en alla à Compiègne. » Elle coucha à Chantilly, où le cardinal Mazarin » l'alla visiter : il mena avec lui le roi et Monsieur; » ils avaient ôté tous deux leur ordre. Le cardinal » lui dit : « Voilà deux gentilshommes de qualité » que je vous présente. » Ils lui baisèrent la robe; » elle les releva, les baisa et dit : « Ils sont de bonne » maison. » Le lendemain, la reine (Anne d'Autri- » che) reçut la reine de Suède au Fayel, maison du » maréchal de La Mothe-Houdancourt; après cela, » cette princesse alla à Compiègne, où l'on tâcha » de lui donner tous les divertissemens possibles : » elle eut les comédiens français et italiens, et les » vingt-quatre violons du roi; elle ne voulut pas » danser. Elle eut aussi toutes sortes de musiques » et de chasses. Il se rencontra que les jésuites de

(1) Après son abdication, elle avait abjuré le luthéranisme à Inspruck. Le soir même, comme elle était au spectacle, les protestans, qui ne croyaient pas à la sincérité de ce changement de religion, disaient : « Il est » bien juste que les catholiques lui donnent le soir la comédie, puisqu'elle » la leur a donnée ce matin. » Elle parlait quelquefois avec irrévérence des choses sacrées; elle paraissait aussi douter de l'infaillibilité du pape; et, lorsque les jésuites de Louvain lui promettaient une place auprès de sainte Brigitte de Suède, elle leur répondit : « J'aime bien mieux qu'on me place » parmi les sages... » Tout cela fait présumer que les protestans d'Inspruck ne s'étaient pas entièrement trompés.

» Compiègne firent jouer une tragédie par leurs » écoliers : on la convia d'y aller, ce qu'elle fit et » leurs majestés aussi; elle se moqua fort de ces » pauvres pères... Elle avait entendu parler de l'a- » mour du roi pour mademoiselle de Mancini : elle » répétait sans cesse au jeune monarque : « Si j'étais » à votre place, j'épouserais une personne que j'ai- » merais. » Je crois que ces discours ne plurent ni » à la reine, ni à M. le cardinal, et qu'ils contribuè- » rent à hâter son départ. »

On a recueilli, dans un volume imprimé à Paris en 1660, *les harangues faites à la reine de Suède en toutes les principales villes du royaume.* Ces harangues sont toutes parfumées de cet encens héréditaire que l'adulation, dans tous les temps, brûle devant le pouvoir. La plus galante est celle des chanoines de Mâcon, qui se plaisent à dire « que Dieu » a toujours si avantageusement considéré le beau » sexe, qu'il s'en est servi dans les plus grandes cir- » constances pour faire éclater sa puissance et son » amour. »

Ce même ouvrage renferme plusieurs portraits de la reine de Suède, parmi lesquels on remarque ces mots : « Elle affecte fort de faire l'amazone; elle » a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en

» pouvait avoir son père le grand Gustave. Elle est » fort civile et fort caressante, parle huit sortes de » langues, et principalement la française, comme » si elle était née dans Paris. *Elle sait plus que notre » Académie jointe à la Sorbonne.* »

Christine fit, en 1658, un second voyage en France, qui fut moins brillant et moins agréable pour elle, par l'ordre qu'elle reçut de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup. C'est là que, par un reste du sanglant despotisme du Nord, qu'elle n'avait pas entièrement dépouillé en quittant la couronne, elle fit massacrer dans la galerie des Cerfs, Monaldeschi, son écuyer, selon d'autres, son amant, qu'elle accusait de trahison (1).

Cet acte de barbarie indisposa contre elle toute la cour; on ne voulut pas refuser à ses instances la

(1) « Monaldeschi refusa long-temps de se confesser au père Mathurin, » que la reine de Suède avait envoyé quérir, demanda pardon à son bour- » reau Sentinelli, et le pria d'aller de sa part implorer la miséricorde de la » reine; ce qu'il fit; mais il ne put rien obtenir. Elle se moqua du criminel, » de ce qu'il avait peur de la mort, l'appela poltron, et dit à son capitaine » des gardes : « Allez, il faut qu'il meure; et afin de l'obliger à se confesser, » blessez-le. » Sentinelli revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de » sa mort, et en même temps lui voulut donner quelques coups d'épée. Il » en reçut un à la tête, et, comme il se vit baigné dans son sang, alors il se » confessa à ce père Mathurin qui était aussi effrayé que son pénitent. Enfin » Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge, et la lui coupa à force » de la chicoter. Cette barbare princesse, après une action aussi cruelle, » demeura dans sa chambre à rire et à causer tranquillement. »

(*Mémoires de madame* de Motteville.)

permission de venir voir danser le ballet du carnaval de 1658, où figurait Louis XIV; mais tout fut concerté pour lui faire sentir qu'elle ne devait pas faire au Louvre un long séjour. « Malgré toutes ces » précautions, dit madame de Motteville, elle passa » à Paris les jours gras, qu'elle employa le mieux » qu'elle put. Rien ne parut en elle de contraire à » l'honneur, je veux dire à cet honneur qui dépend » de la chasteté; mais, en tout le reste, elle montra » peu de sagesse, peu de conduite, et beaucoup » d'emportement pour le plaisir... »

On voit que la liberté originale des manières de cette reine du Nord n'obtint pas un grand succès à notre cour, déjà si polie. Christine voulut passer en Angleterre; mais, Cromwell n'ayant pas approuvé ce voyage, elle repartit pour Rome, où elle se livra tout entière à son goût pour les arts et pour les sciences.

Elle mourut dans cette ville le 19 avril 1689. Elle ordonna de ne mettre sur son tombeau que ces mots : *Christina vixit annis LXII.* D'Alembert, qui la juge sévèrement, dit « que cette reine a justifié » plus qu'elle ne l'a cru la brièveté de son épitaphe. » Il est vrai que les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts, le peu d'avantage qu'elle

tira de ses connaissances et de son esprit pour le bonheur des hommes qu'elle était appelée à gouverner, cette vie errante qu'elle mena dans les cours étrangères, où elle était plutôt un objet de curiosité qu'un objet de respect, son caractère entaché d'orgueil et de cruauté, le peu de charme enfin attaché à une personne qui ne sut avoir ni les grâces et les vertus d'une reine, ni la noble constance d'un souverain, il est vrai, dis-je, que tout cela peut faire voir Christine sous un jour peu favorable; mais, si l'on considère l'étendue et la variété de ses connaissances, l'élévation de son esprit, son courage à supporter toutes les fatigues, et ce mépris du rang suprême qui ne peut jamais appartenir à une âme commune, on n'hésitera pas sans doute à la placer haut dans la pensée publique.

Christine ne voulut pas se marier. Lorsque les états de Suède la pressaient de former une union : « Que me demandez-vous? leur répondit-elle. Il » pourrait aussi facilement naître de moi un Néron » qu'un Auguste. » Lorsqu'elle était à Paris, elle proposa, dit mademoiselle de Montpensier, à madame de Thianges, qu'elle avait prise en grande affection, « de s'en aller à Rome avec elle, et que c'était une » sottise de s'amuser à son mari; que le meilleur ne

» valait rien, et qu'il était fort à propos de le quit-
» ter. Elle pesta fort contre le mariage, et me con-
» seilla de ne jamais me marier : elle trouvait abo-
» minable d'avoir des enfans (1). »

Les poètes du temps ne restèrent pas muets devant l'éclat de Christine. Voici l'un des nombreux sonnets qui furent adressés à cette reine :

Cessez, peuples du Nord, de contempler la gloire
De Gustave indompté, qui, d'une brave ardeur,
A ses fiers ennemis donnant de la terreur,
Borna son dernier jour d'une insigne victoire.

Christine vous présente une plus rare histoire :
Le mépris étonnant qu'elle a pour la grandeur
De tous les conquérans efface la splendeur,
Et de son père même obscurcit la mémoire.

Si Gustave a rangé des peuples sous ses lois,
Des peuples ses sujets Christine a fait des rois;
S'il a pris des états, Christine les redonne.

S'il a conquis un sceptre, elle donne le sien,
Et montre à l'univers, en laissant sa couronne,
Qu'on peut régner partout, et ne posséder rien.

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

204.

LOUIS XIV,

ROI DE FRANCE.

(En habits royaux.)

Louis XIV, roi de France et de Navarre, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, naquit le 5 septembre 1638.

Sa minorité, sous la régence d'Anne d'Autriche, fut marquée par les victoires du prince de Condé, du vicomte de Turenne, du comte d'Harcourt, en Flandre, en Allemagne, en Espagne; mais, tandis que nos armées étaient victorieuses au dehors, des intrigues de cour et la haine qu'inspirait Mazarin occasionèrent en France cette guerre sanglante et burlesque qu'on appela la Fronde.

Louis XIV se fit sacrer à Reims le 7 juin 1654 (1).

(1) Cette cérémonie avait été fixée au 31 mai. Les médailles qui furent jetées au peuple avaient été frappées avec cette date : ce qui a trompé quelques historiens. (Père Anselme.)

Paré de toutes les grâces de la jeunesse, ce prince commençait à être inquiet de son cœur. Une nièce de Mazarin, Marie Mancini, plus coquette que jolie, s'était promis cette conquête; mais la reine Anne d'Autriche songeait à donner à son fils pour épouse une princesse de Savoie. Déjà même l'entrevue avait eu lieu à Lyon, lorsque les conférences de l'Ile des Faisans s'entamèrent. Marie Mancini, obligée de quitter la cour, dit à Louis : « Vous » pleurez, vous êtes roi, et je pars! » La princesse Marguerite de Savoie retourna à Turin, et la fille de Philippe IV, roi d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, monta sur le trône de France, le 4 juin 1660.

Ce mariage fut le dernier acte de la puissance de Mazarin. Dès que ce ministre eut fermé les yeux, Louis XIV s'élança au timon des affaires avec une sorte d'impatience. Lorsque Harlai de Chanvalon vint lui demander à qui il s'adresserait désormais pour les affaires, il répondit : « A moi. » Et la dissolution du parlement, en habit de chasse et le fouet à la main, révéla le monarque qui dirait un jour : « l'État, c'est moi! »

Il avait fait ses premières armes sous le maréchal Fabert, et la gloire avait pour lui des charmes.

La succession de Philippe IV éleva la guerre entre la France et l'Espagne, et Louis XIV, à la tête de ses troupes, se promena en vainqueur dans la Flandre, fit en un mois la conquête de la Franche-Comté, et dicta le traité d'Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668.

Les Hollandais, effrayés de la rapidité des victoires du monarque français, avaient déterminé l'Angleterre et la Suède à signer contre lui le traité de la triple alliance; mais ce prince, à son tour, par l'affectueuse intervention de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, frère du roi Charles II, détermina le monarque anglais à s'unir avec lui contre la Hollande; et le passage du Rhin (12 avril 1672) fut le premier acte des hostilités et le plus brillant exploit de cette campagne.

Le traité de Nimègue, en 1679, termina une guerre où Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, ornèrent tour à tour de lauriers la pompe triomphale qu'un roi jeune et galant mêlait à l'appareil des combats.

Cette première moitié du règne de Louis XIV est la plus brillante et la plus mémorable. Le commerce languissait, il le porta jusqu'en Asie par l'établissement des compagnies des Indes, et les se-

cours donnés à nos colonies naissantes de l'Amérique, le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume par les rivières qu'il rendit navigables et les grandes routes qu'il ouvrit, creusa le canal du Languedoc, qui réunit les deux mers; il établit des manufactures en tous genres, enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis; il créa la marine, rendit sa protection utile au commerce et sa force redoutable aux ennemis, encouragea l'agriculture, réforma le droit français, corrigea les lois, en établit de nouvelles. Les académies de peinture, de sculpture et d'architecture, lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et y forma une école où ses sujets allaient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payait noblement, et dont il embellissait ses palais et ses jardins. Il favorisa les savans, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies française, des belles-lettres et des sciences. Enfin l'astronomie lui doit l'Observatoire, le Louvre son pérystile, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes les ports de Toulon, de Brest, de Rochefort; nos frontières plus de cent cinquante citadelles, et la nation entière l'hôtel des Invalides, monument d'hu-

manité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Ajoutons à ces monumens de sa gloire la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardé, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le royaume agrandi, et le nom français honoré dans tout l'univers!

Mais à dater de l'année 1685, trop célèbre par la révocation de l'édit de Nantes, le malheur, qui jusqu'alors avait respecté le *grand roi*, osa toucher son trône, que madame de Maintenon enveloppait de sa mystique et funeste influence. Guillaume, prince d'Orange, blessé, dit-on, de la proposition que Louis XIV lui avait faite d'épouser une de ses filles naturelles, avait juré au monarque français une haine implacable. Après avoir détrôné son beau-père Jacques II, dont le catholicisme avait indisposé les Anglais (1), le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, songea à réunir toutes les puis-

(1) On fit courir alors cette épigramme :

« Quand je veux rimer à Guillaume,
» Je trouve aussitôt un royaume,
» Qu'il a su mettre sous ses lois;
» Mais, quand je veux rimer à Jacques,
» J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
» Je trouve qu'il a fait ses pâques. »

sances contre le roi de France, et la ligue d'Augsbourg, en 1688, fit lever l'Europe en armes.

Louis XIV se met lui-même à la tête de ses troupes; Luxembourg gagne, en 1690, la bataille de Fleurus; Tourville et Château-Renard battent la même année les flottes anglaise et hollandaise, à la hauteur de Dieppe; Catinat défait le duc de Savoie à Staffarde. Mais les Français, envoyés en Irlande pour rétablir Jacques II, sont défaits à leur tour; la victoire de La Boyne, gagnée par le prince d'Orange, ôte tout espoir à son compétiteur. En 1661, le roi prend Mons et Namur; mais la défaite de La Hogue répand la désolation dans le royaume.

En 1693, le roi institua l'ordre militaire de Saint-Louis, *virtutis bellicæ præmium :* récompense de la valeur. Cette nouvelle institution jeta la plus grande émulation dans l'armée française. Luxembourg battit le prince d'Orange à Nervinde. Le maréchal de Catinat eut le même succès à Marsaille contre le duc de Savoie; Tourville se vengea de La Hogue à Cadix, et Jean-Bart, à la hauteur du Texel, en 1694, défit les Hollandais, qui s'étaient emparés d'un convoi de blé nécessaire à la France. Ces avantages jetèrent de la désunion parmi les alliés. Le duc de Savoie fut le premier à se détacher de la

ligue; il donna sa fille Adélaïde au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et devint généralissime des troupes françaises. La paix de Riswick, en 1697, mit fin à la guerre. Le principal article du traité fut la reconnaissance de Guillaume comme roi d'Angleterre.

Le testament de Charles II, roi d'Espagne, mort le 1er novembre 1700, ralluma la guerre dans toute l'Europe. Louis XIV, malgré l'épuisement de ses forces, crut de sa dignité de soutenir Philippe et son petit-fils sur le trône de Madrid.

Vendôme gagna en Italie la bataille de Luzara; le duc de Bourgogne prit en Flandre le commandement d'une armée d'observation; Villars remporta en Allemagne la victoire de Fredelinghen; mais, en 1704, le prince Eugène et Marlborough gagnèrent la bataille d'Hochstedt sur les armées réunies de France et de Bavière. Villeroi perdit en 1706 la bataille de Ramillies, Marsin celle de Turin; enfin, en 1709, la bataille de Malplaquet jeta la consternation dans toute la France. Les alliés, profitant de la détresse de Louis XIV pour se venger de sa grandeur passée, lui dictèrent des propositions humiliantes. Il les rejeta avec une noble fierté. La disgrâce inattendue de Marlborough,

la mort de l'empereur Joseph, qui laissait la couronne à son frère Charles, décoré en même temps que Philippe V du titre de roi d'Espagne, les dispositions amicales d'Anne, reine d'Angleterre, enfin la célèbre victoire de Denain, remportée par Villars en 1712, amenèrent la paix de Rastadt en 1714, et Louis XIV respira.

Mais, s'il n'était plus tourmenté par les guerres étrangères, il fut dans son intérieur accablé de malheurs domestiques. Il vit tomber sous ses yeux toute sa famille; et les Jésuites et les querelles théologiques vinrent encore attrister sa vieillesse. C'était un triste spectacle que de contempler ce monarque jadis si fier, si magnifique, si heureux, devenu sombre et dévot, élevant sa tête blanchie au milieu de ces tombeaux où la mort avait englouti toutes ses espérances. Elle le réclama lui-même le 1er septembre 1715. Madame de Maintenon, non contente d'avoir obtenu l'édit du 2 août 1714, qui appelait à la couronne les enfans légitimés du roi, à défaut d'enfans légitimes, tourmenta Louis XIV mourant pour améliorer par son testament le sort du duc du Maine, en bornant les pouvoirs du régent, de Philippe d'Orléans. Louis XIV fit son testament sur cette base, et,

quand il le remit entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit : « Voici mon testament; » l'exemple des rois mes prédécesseurs, et du roi » mon père, ne me laisse pas ignorer ce que celui-ci » pourra devenir; mais on l'a voulu, on m'a tour- » menté, on ne m'a laissé ni paix ni patience qu'il » ne fût fait : j'ai donc acheté mon repos. Prenez-le, » emportez-le; il deviendra ce qu'il pourra; mais » au moins je serai tranquille, et je n'en entendrai » plus parler. »

Cela fait, il ne songea plus qu'à mourir. Couché sur son lit de mort, il fit à sa cour l'aveu de ses fautes, parla au dauphin des inconvéniens de la guerre. « Ne la faites jamais, dit-il, que pour vous » défendre, ou pour défendre vos alliés. »

On le trouva revêtu d'une multitude de reliques. Madame de Maintenon s'exprime ainsi dans une lettre du 15 septembre 1715 : « J'ai eu le courage » de voir les reliques que le roi portait sur lui. Je » vous en envoie quelque chose : c'est, dit-on, de » la vraie croix. » « On gémit, dit M. Lemontey, de » voir la superstition abaisser ce grand monarque » aux pratiques de Louis XI, et le rendre si diffé- » rent de son ancien modèle, de ce brillant Péri-

» clès, qui souriait sur son lit de mort à la crédulité
» des femmes dont la main attachait des amulettes
» à son corps expirant. »

C'est le sort de tous les hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde, que d'être tour à tour jugés avec une sévérité extrême ou une admiration absolue : tel est ce monarque, qui, comme Auguste, a laissé son nom au siècle majestueux dont sa vie a presque égalé la durée. Les uns ont fait du règne de Louis XIV une sorte d'apothéose. D'autres l'ont appelé *le siècle des dragonades et des madrigaux*. Lorsqu'on se rend compte de ces divers jugemens, on trouve d'un côté la reconnaissance fastueuse des gens de lettres pour le prince qui a fondé ou protégé des académies; de l'autre, l'esprit de secte, qui n'a pu se défendre de juger, uniquement par le 22 octobre 1685, soixante-dix ans de puissance, et de voir la révocation de l'édit de Nantes jusque dans le vainqueur brillant qui, après avoir agrandi notre territoire et la gloire de nos armes, revenait sur son trône recevoir les hommages de l'Europe suppliante et de l'Asie étonnée, présidait au perfectionnement de nos lois, encourageait les progrès de l'industrie nationale, accordait aux arts une protection solen-

nelle, et répandait partout l'éclat et la vie, comme le soleil, dont il avait adopté le magnifique emblème.

M. Lemontey, dans son ingénieux et brillant Essai sur la monarchie de Louis XIV, a fait entrer la santé du monarque pour beaucoup dans les destinées de la monarchie. « Avec les infirmités, » dit-il, qui, depuis l'âge de quarante-sept ans, in- » fluèrent sur la santé du roi jusqu'à sa mort, ar- » rivèrent les dragonades, le jansénisme, les con- » fesseurs, l'obsession de la gouvernante... Il y a loin du souverain qui dictait la paix de Nimègue, » creusait le canal du Languedoc et faisait repré- » senter le Tartufe, au dévot amoureux qui trans- » porte l'empire dans la chambre de la veuve de » Scarron. » Certes, dans une monarchie absolue, où le roi prononça un jour : *L'État, c'est moi!* dans une monarchie où un livre de droit public, composé par ordre du prince régnant pour l'instruction du prince appelé à régner, contenait ce principe : *La nation ne fait pas corps en France; elle réside tout entière dans la personne du roi!* (1); il

(1) On lit aussi dans les instructions de Louis XIV pour le dauphin : « Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât » comme ses lieutenans, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur « conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discer- » nement. »

est impossible que le caractère, les goûts, les habitudes, les passions, les faiblesses, le tempérament même du monarque, n'aient pas une prodigieuse influence sur la marche du gouvernement comme sur les mœurs de la nation. Les premières années de ce grand règne avaient eu un de ces éclats extraordinaires qui ne peuvent pas être d'éternelle durée. L'orgueil d'un prince enivré de l'encens des victoires et des cours, avait amassé la vengeance dans le cœur des autres souverains; ses guerres, toutes glorieuses qu'elles eussent été, avaient affaibli ses armées; la magnificence des palais qu'il avait fait construire, la richesse des fêtes qu'il avait données, ses nombreuses libéralités avaient épuisé ses finances; ses plus célèbres généraux étaient morts; le siècle lui-même paraissait las d'avoir porté tant de gloire. On n'ignore pas d'ailleurs que, par suite des goûts chevaleresques et galans de sa jeunesse, c'était un besoin pour l'âme de Louis XIV de sacrifier aux illusions de l'amour non moins qu'aux prestiges de la puissance. Cette faiblesse devint fatale à ce monarque, lorsque, éloignant les grâces de Montespan, elle prit pour objet une prude artificieuse et dévote, qui, « moitié concubine et moi-» tié directeur, avait vaincu le prince dont elle

» irritait les sens et troublait la conscience. » Mais il ne serait pas juste de rendre Louis XIV seul responsable de la seconde moitié de sa vie : il faut aussi y reconnaître cette inconstance du sort, qui ne permet à la longue ni grandeur sans faiblesse, ni bonheur sans mélange, ni gloire sans revers; et on aurait mauvaise grâce à ne point retrouver une âme grande et forte dans le généreux élan qui, en 1709, au sein des plus affreux revers, porta le vieux roi, entouré de débris et de dangers, à rejeter les honteuses propositions de La Haye et de Gertruydemberg, et à ne point désespérer de l'honneur français.

Louis XIV se présente aux yeux de la postérité entouré d'un cortége de héros et de génies. « Ce » monarque, a dit l'abbé Maury, eut à la tête de » ses armées, Turenne, Condé, Luxembourg, Cati- » nat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme » et Villars. Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin, » commandaient ses escadres. Colbert, Louvois, » Torcy, étaient appelés à ses conseils. Bossuet, » Bourdaloue, Massillon, lui annonçaient ses de- » voirs. Son premier sénat avait Molé et Lamoi- » gnon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour » organes. Vauban fortifiait ses citadelles; Riquet

» creusait ses canaux; Perrault et Mansard con-
» struisaient ses palais; Puget, Girardon, Le Pous-
» sin, Le Sueur et Le Brun les embellissaient; Le
» Nôtre dessinait ses jardins; Corneille, Racine,
» Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère,
» Boileau, éclairaient sa raison et amusaient ses
» loisirs; Montausier, Bossuet, Fénelon, Huet, Flé-
» chier, l'abbé de Fleury, élevaient ses enfans. »

Un siècle qui rend fidèle un si brillant tableau est une de ces rares époques sur lesquelles l'esprit humain ne se lasse jamais de ramener son orgueil et ses méditations; et, dans ce concours majestueux de toutes les gloires, on aime à en faire hommage au souverain qui parut avoir créé tous les chefs-d'œuvre que ses nombreux bienfaits ou ses nobles plaisirs contribuaient à faire naître, et toutes les grandeurs qu'il avait si bien su mettre à leur place.

La nature s'était plu à douer Louis XIV de toutes ses faveurs. Sa figure était noble et belle; il avait le front haut, les yeux noirs, le nez aquilin, la bouche petite et ornée des plus jolies dents; une taille avantageuse; un tempérament robuste et sain. Il excellait dans tous les exercices; jouait très-bien à tous les jeux qui demandaient de l'adresse; dansait à merveille les danses graves, et se faisait distinguer

dans les carrousels par l'aisance de ses manières et par cette grâce majestueuse qui n'appartenait qu'à lui. Il figurait comme un demi-dieu de la fable dans ces fêtes qui, presque toujours, étaient des hommages rendus à l'amour et à la beauté; et, tandis que Marie-Thérèse y présidait comme reine, la tendre La Vallière, l'altière Montespan ou la naïve Fontanges (1), apprenaient par un regard de Louis qu'elles en étaient les véritables héroïnes; Versailles était le temple de la galanterie et de la magnificence; et tous les arts s'y donnaient rendez-vous pour embellir des fêtes que le roi animait toujours de sa présence. Sans avoir reçu une éducation soignée, il avait puisé dans les entretiens de sa mère cette aménité d'esprit, cette fleur de bon goût qui devint le ton de la cour de Louis XIV; il avait une excellente mémoire; personne n'avait plus que lui bonne grâce à s'exprimer; personne ne s'étudiait plus à dire des choses flatteuses et surtout à ménager les amours-propres; personne n'avait une politesse plus recherchée, et, lorsqu'il était débarrassé de la pompeuse étiquette de Versailles, et qu'il

(1) Le duc et pair qui avait négocié la défaite de mademoiselle de Fontanges fut placé par le roi à la tête de ses chasses : ce qui fit dire « Que la » charge de grand-veneur était bien due à celui qui avait mis la bête dans » les toiles. »

allait se délasser de ses grandeurs à Marly, ce n'était plus le monarque dont l'orgueilleuse impatience avait dit à son écuyer, au bas de l'escalier de Versailles : « *J'ai failli attendre!* » c'était un homme doux, aimable, familier, se promenant sans suite dans ses jardins, causant avec bonté avec ses ouvriers, saluant les plus humbles de ses gens avec autant de bienveillance que les premiers de ses officiers. Il aimait la musique, et jouait agréablement de la guitare; il aimait la poésie, et il a composé lui-même quelques chansons; il se connaissait en peinture, et se plaisait au milieu des beaux tableaux qui ornaient sa galerie. Il n'avait d'ordinaire à sa table que la famille royale. Il faisait deux repas par jour, aimait la bonne chère, mais sans excès. Il avait l'habitude de faire servir toujours devant lui une corbeille de petits gâteaux, qu'il mangeait avec des fruits. Il était passionné pour la chasse.

Son caractère était noble et sûr; sa probité inaltérable. « L'Europe ni la France, dit Voltaire, n'ont » jamais douté de sa parole. »

Comme conquérant, des critiques sévères ont fait une arme contre lui de cette flatterie de Boileau :

« Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage. »

On lui a reproché aussi cette pompe théâtrale qu'il donnait à ses expéditions militaires, cette confiance hardie de promener dans un même char, à la face de l'armée, sa femme et ses maîtresses; mais la nation, ivre alors de son roi, pardonnait à ce demi-dieu la licence des mœurs mythologiques.

Comme souverain, Louis XIV avait de ses pouvoirs une trop haute idée. « Il est, disait-il lui-même, » de certaines fonctions où, tenant la place de Dieu, » nous semblons être participant de sa connais- » sance aussi bien que de son autorité. » Mais quel autre que lui n'aurait pas eu peine à se défendre de cet orgueil, lorsque la magistrature s'était dissoute à la voix d'un jeune prince entrant au Parlement comme on va à une partie de chasse; lorsque cette vieille aristocratie, que Richelieu n'avait pu dompter par les échafauds, venait s'humilier devant un regard du roi, et quittait les magnificences féodales du château de leurs pères pour briguer un petit appartement à Versailles, ou une promenade à Marly; lorsque Louis voyait les plus grands hommes s'honorer d'être ses courtisans, et le servir à genoux, les femmes les plus belles ambitionner ses hommages, les plus grands génies lui prodiguer leurs louanges, et les lettres, et les arts, et toute la na-

ture, concourir à l'accabler de leurs faveurs et de leurs merveilles. Certes, au milieu de ce nuage d'encens, il pouvait se croire au-dessus de l'humanité; et, lorsqu'il représentait Apollon, il ne tenait qu'à lui de s'imaginer qu'il était en effet un dieu (1). Le même prince qui donnait tant d'instans au plaisir s'occupait des devoirs de la monarchie avec un zèle infatigable. Il présidait tous ses conseils (2), et les immenses travaux de son règne attestent que personne n'a été sur le trône plus administrateur que Louis XIV. L'Hôtel-de-Ville lui donna, en 1680, le surnom de *Grand*. L'Europe a confirmé cet hommage avec jalousie, la France avec orgueil, la postérité avec justice.

(1) Voici les vers que Bensérade lui adressa sous ce costume :

« Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
» De Daphné, de Phaëton;
» Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine;
» Il n'est point là de piége où vous puissiez donner :
Le moyen de s'imaginer
» Qu'une femme vous fuye, ou qu'un homme vous mène! »

(1) On dit qu'il ne manqua qu'une fois le conseil. C'était un jour qu'il y avait peu d'affaires. Il dit en parodiant sur-le-champ un air d'un opéra de Qninault et de Lulli :

« Le conseil à ses yeux a beau se présenter;
» Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle.
» Rien ne peut l'arrêter,
» Quand la chasse l'appelle. »

204bis.

LE MÊME.

(Un bâton de commandement à la main.)

C. M.

204ter.

LE MÊME.

(Une canne à la main.)

C. M.

204quater.

LE MÊME.

204quinto.

LE MÊME,

C. M.

204sexto.

LE MÊME.

(Ovale.)

204septimo.

LE MÊME ET SA FAMILLE.

(Peint par Mignard, réduction du grand tableau original qui est dans le palais de Versailles.)

204 octavo.

LE MÊME,

CONFIRMATION.

(Peint par Mignard.)

C. M.

« Après ma guérison, j'allai au Palais-Royal, où » l'on confirmait le roi et Monsieur, son frère. Mon- » sieur (Gaston) et moi, nous fûmes parrain et » marraine du roi, et M. le prince et madame sa » mère le furent de Monsieur. »

(*Extrait des Mémoires de mademoiselle de Montpensier.*)

PERSONNAGES EN COMMENÇANT PAR LA GAUCHE DU TABLEAU :

Anne d'Autriche. — Mademoiselle, *tenant Philippe, frère de Louis XIV.* — Louis XIV *avec un chien.* — Charlotte de Montmorency, *princesse de Condé.* — Le grand Condé, *son fils.* — Gaston, *frère de Louis XIII.* — Buste de Louis XIII.

205.

MARIE THÉRÈSE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

C. M.

Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, naquit le 20 septembre 1638.

Louis XIV était dans sa vingtième année, son cœur n'avait encore parlé que pour Marie de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui avait peut-être porté ses rêves ambitieux jusqu'à l'alliance de sa famille avec le sang royal; mais Anne d'Autriche, qui s'était hautement expliquée contre ce fol amour, désirait unir le roi son fils avec sa nièce Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Mazarin préférait pour cet hymen la princesse Marguerite de Savoie. La duchesse de Savoie, mère de cette princesse, conduisit sa fille à Lyon, où elle eut une entrevue avec la cour de France. Marguerite n'était pas belle, mais

elle avait tous les agrémens qui peuvent suppléer à la beauté : le jeune monarque montrait quelque impatience de l'épouser ; mais Philippe IV, roi d'Espagne, instruit de ces projets de mariage, envoya sur-le-champ à Lyon Antonio Pimentel, un de ses conseillers, pour offrir la paix et la main de l'infante. Les négociations avec la cour de Savoie furent rompues ; tous les vœux se tournèrent vers l'Espagne. L'île des Faisans et la Bidassoa devinrent bientôt célèbres par les conférences de Mazarin et de don Louis de Haro ; le mariage fut arrêté ; on prit pour modèle du contrat celui d'Anne d'Autriche ; Philippe IV donna cinq cent mille écus d'or à sa fille ; et le maréchal de Grammont, le seigneur le plus galant de la cour de France, fit la demande de l'infante. Il entra à Madrid, magnifiquement vêtu en courrier, ainsi que toute sa suite, pour marquer l'impatience de son maître. « L'amirante de Castille » lui donna un superbe festin, mais plus fait pour » les yeux que pour le palais. On y servit sept cents » plats aux armes de l'amirante. Tous les mets » en étaient safranés et dorés. Ils furent reportés » comme ils étaient venus, sans que personne en » pût tâter, dit un témoin oculaire, quoique le dîner » durât plus de quatre heures, avec la plus grande

» gravité. » Le mariage fut célébré à Fontarabie, par le patriarche des Indes, grand-aumônier d'Espagne. Don Louis de Haro épousa l'infante pour le roi de France. Le vendredi, 4 juin, Louis XIV envoya son présent à la nouvelle reine; c'était une cassette remplie de diamans et de pierreries : elle fut présentée par le duc de Créqui. La reine n'ouvrit point la cassette, elle la donna à sa dame d'honneur, et en mit les deux clefs dans sa poche. A deux heures après midi du même jour la reine-mère arriva à l'île de la Conférence, avec Monsieur, frère du roi. Le roi d'Espagne et la jeune reine y arrivèrent un peu après. Philippe IV pencha la tête vers les chevaux de sa sœur; quoiqu'il ne l'eût point vue depuis vingt-cinq ans, il ne l'embrassa point, parce que la coutume d'Espagne s'y oppose. La jeune reine se jeta aux pieds de la reine sa tante : Monsieur salua l'infante. Bientôt on vit arriver le roi de France au galop. Il avait ôté son ordre, de peur d'être connu du roi d'Espagne. Il demeura à la porte, et, passant sa tête entre les épaules de don Louis de Haro et du cardinal Mazarin, il regarda l'infante un bon quart d'heure. Le dimanche, 6 juin, fut le jour de l'entrevue des deux rois. Philippe IV arriva une demi-heure avant Louis XIV. Le roi de France salua le roi

d'Espagne et l'infante, mais il ne l'embrassa point, quoiqu'elle fût déjà sa femme. Après quelques complimens, ils jurèrent la paix et la signèrent. Le lundi, 7 juin, toute la cour de France alla chercher l'infante à la Conférence. Philippe s'y était rendu avec elle. Il fallut se dire adieu. L'infante se jeta aux pieds du roi son père, et répandit beaucoup de larmes : le roi de France s'excusait au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avait donnée en le faisant venir de Madrid. « Je serais venu à pied, s'il eût été » nécessaire, » répondit le roi d'Espagne. Toute la cour retourna à Saint-Jean-de-Luz. L'entrée qu'y firent LL. MM. fut magnifique. Le carrosse du roi coûtait soixante-quinze mille livres. Enfin, le mercredi 9 juin, le roi et l'infante firent de nouveau bénir leur mariage dans cette ville par l'évêque de Bayonne. Le roi ne voulut ni comédie ni bal, et, comme il témoignait le soir quelque impatience, Marie-Thérèse dit à ses femmes de chambre : « Al- » lons, vite, allons, le roi m'attend! » La cour de France partit le 14 de Saint-Jean-de-Luz pour retourner à Paris.

Mademoiselle de Montpensier et madame de Motteville, qui étaient présentes à cette cérémonie, en ont fait, dans leurs Mémoires, de pompeuses rela-

tions. Madame de Motteville admira surtout l'éclat de la jeune reine. « Je la trouvai, dit-elle, beaucoup » plus belle que tous les portraits que l'on avait vus » en France. Elle a les yeux bleus, pas trop grands, » mais fort brillans et fort agréables, et ils parais- » saient pleins de joie. Elle a le front grand, et, » comme sa coiffure le découvre fort, cela lui fait » paraître le visage un peu plus long qu'il ne paraî- » trait sans doute si elle avait quelques cheveux » abattus. Son nez est assez beau et point trop gros. » Elle a la bouche belle et fort vermeille; elle a le » teint parfaitement beau, elle est fort blanche, elle » a les joues grosses par en bas, et met du rouge, » mais pas tant que le reste des dames. Ses cheveux » sont d'un blond admirablement beau, mais ceux » qu'elle avait ce jour-là étaient *postijos*, renoués » avec quantité de rubans; elle n'est pas grande, » mais elle paraît assez bien faite dans sa taille. »

Une solennité sérieuse avait présidé aux cérémonies espagnoles : en France, les fêtes prirent aussi l'empreinte du caractère national; elles furent partout animées de la gaîté la plus franche. Le peuple était ivre de joie, surtout à l'entrée du roi dans sa capitale. « La reine était dans un char triomphal, » plus beau que celui que l'on donne faussement

» au soleil. Elle était habillée d'une robe noire en » broderie d'or et d'argent, avec quantité de pier- » reries d'une valeur inestimable. Le roi était tel » que les poètes nous représentent les hommes » qu'ils ont divinisés. Son habit était en broderie » d'or et d'argent; il était monté sur un cheval » propre à le montrer à ses sujets. La grandeur » qu'il faisait voir en sa personne et la paix qu'il » venait de donner à la France avec cette belle » princesse le firent admirer de tous. » La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scarron, qui plus tard devait jouer un si grand rôle, confondue dans la foule, admirait ce magnifique spectacle, et le lendemain elle écrivait à une de ses amies : *La reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi.*

La vie de cette princesse ne fut pas heureuse. Les fastueuses infidélités du roi retentissaient sans cesse à ses oreilles, ou venaient importuner ses yeux (1);

(1) Les amours du roi avec madame de La Vallière excitèrent à la cour de vives jalousies. Madame (Henriette d'Angleterre) et la comtesse de Soissons (Mancini), le marquis de Vardes et le comte de Guiche se liguèrent pour déranger cette union. A ce dessein, ils fabriquèrent une lettre en espagnol qu'ils firent remettre à Marie-Thérèse par Molina, sa femme de chambre. Cette femme remit la lettre à Louis XIV, qui, dans ses emportemens, exila le comte de Guiche en Pologne, envoya de Vardes prisonnier à Montpellier, éloigna de la cour la comtesse de Soissons et montra beaucoup de froideur à Madame.

mais, douée d'une patience angélique, elle pardonnait tout à un époux qu'elle adorait, et cherchait à se composer un intérieur aussi simple, aussi tranquille (1), que l'était peu l'orgueil voluptueux de Louis XIV.

Cependant le secret sentiment de sa position secondaire, l'humiliation de ne recevoir jamais que de froids égards en échange d'une vive tendresse, les jalouses sollicitudes que le cœur d'une femme ne peut pas dévorer, finirent par porter atteinte à la santé de la reine. Elle succomba le 30 juillet 1683 (2). « C'est le premier chagrin qu'elle

Le commerce galant du roi avec madame de Montespan ne causa pas moins d'ennuis à la reine. Louis XIV chercha d'abord à le cacher à sa femme; mais, las de ce mystère, il fit venir à la cour mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse, les deux derniers enfans qu'il avait eus de la duchesse. Marie-Thérèse, à qui ils furent présentés, dit en les caressant, et le cœur pénétré de douleur : « *Madame de Richelieu me disait* » *toujours qu'elle répondait de tout ce qui se passait : voilà les fruits* » *de ce cautionnement.* »

Il est vrai de dire pourtant que Louis XIV a fait toujours respecter la reine par ses maîtresses.

(1) Sa grande distraction était le jeu : mais, comme elle perdait quelquefois, et qu'elle n'avait que les mille écus par mois alors assignés aux reines pour leurs menus plaisirs, elle se trouvait souvent embarrassée pour satisfaire à la fois à ses plaisirs et aux aumônes qu'elle aimait à faire. Aussi fut-elle extrêmement piquée lorsque Mazarin, au lieu de lui faire douze mille écus d'étrennes comme à Anne d'Autriche, ne lui fit envoyer que dix mille livres.

(2) La princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, dit que Fagon, médecin du roi, précipita la mort de Marie-Thérèse par une imprudente saignée.

» m'ait causé, » dit Louis XIV en parlant de sa mort; et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de Marie-Thérèse.

Mademoiselle de Montpensier raconte que cinq ou six jours avant que la reine ne tombât malade, Madame lui conta qu'elle avait fait un songe horrible : « J'étais, dit-elle, entrée dans une église que » je ne connaissais point, qui était toute tendue de » noir : on a ouvert une cave à un des côtes de » l'autel, on y est descendu, et ces gens-là ont dit : » *Il n'y a point de place.* Ils ont rangé les bières, et » ils ont dit qu'ils avaient trouvé le caveau plus » long qu'ils ne croyaient, et qu'ils y avaient mis » le corps de Madame, et je m'éveillai là-dessus fort » étonnée. » La reine dit : « C'est pour moi assuré» ment ce songe. »

Cette princesse avait une raison éclairée et ne manquait pas de finesse dans l'esprit. Lorsqu'un seigneur de la cour apporta à l'infante la première lettre de Louis XIV, elle lui faisait beaucoup de complimens pour la reine-mère. « Mais, madame, » dit l'envoyé, n'avez-vous rien à me dire pour » le roi? — Eh! mon Dieu, répondit l'infante, » vous avez tort : ne vous ai-je pas dit trois fois » que vous dissiez à la reine ma tante que je

» meurs d'envie de la voir : allez, dites cela seu-
» lement. »

Elle avait de la noblesse et de la fierté dans le caractère : on connaît sa réponse à une carmélite qui lui demandait si en Espagne dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avait point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes seigneurs de la cour du roi son père : « Oh! non, ma mère, dit-
» elle; il n'y avait point de roi. »

On a dit qu'en mourant, touchée de quelques tardives marques de tendresse que lui donnait Louis XIV, en lui parlant espagnol, elle lui dit : « Je meurs sans regrets s'il est vrai que vous m'ai-
» miez encore; » et qu'ensuite elle mit sa bague au doigt de madame de Maintenon.... C'était préparer ou pressentir l'avenir!

205bis.

LA MÊME.

C. M.

205ter.

LE MÊME.

C. M.

206.

PHILIPPE DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

(Peint par Mignard.)

Philippe de France, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né le 21 septembre 1640; marié en premières noces à Henriette-Anne d'Angleterre, le 31 mars 1661; en secondes noces, le 21 novembre 1671, à Élisabeth-Charlotte de Bavière; mort le 9 juin 1701.

Voici le portrait que mademoiselle de Montpensier a tracé de ce prince à l'âge de dix-huit ans, lorsqu'il était encore duc d'Anjou.

« La taille de Monsieur est bien faite et bien pro-
» portionnée. Il a les jambes belles et ses pieds
» sont aussi bien faits qu'il se peut. Ses cheveux sont
» noirs et d'un lustre admirable. Il en a grande
» quantité, et ils sont bouclés naturellement avec
» plus de justesse que s'ils l'étaient par artifice :

» enfin c'est la plus belle tête du monde. Son vi-
» sage est long et de belle forme; son nez aquilin,
» comme celui d'Henri IV; et assurément Monsieur
» ne lui ressemble pas moins en ses inclinations
» qu'en cela; car il est aussi galant qu'il était. Il a
» les yeux beaux, fins, brillans et doux, comme
» il convient à un homme de les avoir. Son re-
» gard est fier et gracieux; son teint blanc et vif.
» Pour sa bouche, on ne peut mieux la louer qu'en
» disant qu'elle est tout-à-fait semblable à celle de
» la reine. Le rire de Monsieur est agréable; il ne
» montre point ses dents en riant, quoiqu'il les ait
» blanches. Enfin rien n'est si beau, si agréable ni
» si bien fait que ce grand prince. Il a l'âme bonne;
» il est libéral par discernement et charitable par
» piété : et, du reste, il ira à Vêpres, ensuite chez les
» dames, et du salut au bal, où il réussit à mer-
» veille, car il danse bien et de bonne grâce. Il aime
» le jeu, est beau joueur, et perd son argent en
» grand prince; il est magnifique; il aime toutes
» sortes de plaisirs. L'on doit aussi louer Monsieur
» de son respect et de sa tendresse envers le roi et
» la reine, et n'oublier pas la beauté de ses mains,
» qu'il tient d'elle. Elles sont sans doute dignes
» des sceptres. Il est à souhaiter qu'il en puisse con-

» quérir : et, si la prophétie que l'on fit à Henri IV, » qu'un de ses enfans conquerrait l'empire des » Ottomans, a son effet, l'on doit désirer qu'elle » s'accomplisse en lui (1). »

Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, a laissé, sur le caractère de son époux, des notes précieuses à recueillir, surtout lorsqu'on se rend compte de l'impartiale franchise de cette princesse, douée d'un esprit si original et d'un style si pittoresque.

« Monsieur, dit-elle, aimait la parure, avait beau- » coup de soin de son teint, aimait les ouvrages de » femmes et toutes les cérémonies. Monsieur se » comportait bien à la guerre, et n'aimait point à » en entendre parler. Il voyait dans les femmes d'ai- » mables compagnes, et était toujours dans leur » société. Le roi les recherchait de plus près. Les » deux frères se chérissaient cordialement; il était » fort intéressant de les voir ensemble; ils se rail- » laient l'un l'autre avec tout l'esprit et la délica- » tesse possible, sans se fâcher jamais.

» Il n'aimait ni les chevaux ni la chasse. Il n'ai- » mait que le jeu, à tenir cercle, à bien manger, à » danser, à se parer, en un mot tout ce que pré-

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome VIII.

» fèrent et recherchent les femmes (1). Le roi aimait
» la chasse, la musique, les spectacles; mon époux
» n'aimait que les assemblées, les mascarades. Le
» roi était galant auprès des femmes; mon époux
» n'a jamais été amoureux de personne. Dans le
» fond, Monsieur était un très-bon prince, et, s'il
» avait eu un peu plus de force pour résister aux
» impressions malfaisantes, aux suggestions mali-
» gnes de ses favoris (2), il aurait été le meilleur
» des princes de la terre.

» Le cardinal Mazarin, voyant que le roi avait
» moins de vivacité que Monsieur, craignit que Mon-
» sieur ne fût plus instruit que le roi, et, dans cette
» singulière appréhension, il ordonna au précep-
» teur de ne pas faire étudier du tout le frère de
» S. M. De quoi vous avisez-vous, lui dit-il, mon-
» sieur de Lamothe-le-Vayer, de faire un habile

(1) Ceci s'accorde avec ce que madame de La Fayette pensait de ce prince. « Ses inclinations, dit-elle, étaient aussi conformes aux occupa-
» tions des femmes que celles du roi en étaient éloignées. Il était beau,
» bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus convenables à une prin-
» cesse qu'à un prince. Aussi avait-il plus songé à faire admirer sa beauté
» de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoi-
» qu'il fût continuellement avec elles. Son amour-propre semblait ne le
» rendre capable que d'attachement pour lui-même. »

(2) Celui qui avait le plus d'influence sur son esprit, et même sur son cœur, était le chevalier de Lorraine, dont les mœurs rappelaient celles de la cour de Henri III.

» homme du frère du roi? S'il devenait plus savant
» que le roi, il ne saurait plus ce que c'est que
» d'obéir aveuglément. »

» Monsieur écrivait si mal que souvent il m'ap-
» portait ses propres lettres à lire en me disant :
» Madame, vous êtes accoutumée à mon écriture;
» lisez-moi un peu cela, je ne sais ce que j'ai
» écrit. »

» Quand il faisait quelque chose à l'instigation
» de ses favoris, il s'éloignait de sa justice naturelle.
» Je lui disais alors : « Vous mettez encore, par com-
» plaisance pour le chevalier de Lorraine, votre
» bon esprit dans votre poche, et vous l'enfermez
» si bien qu'il ne peut se montrer. »

» Il aimait tant le bruit des cloches, qu'il ne
» manquait jamais de se trouver à Paris la nuit de
» la Toussaint : toutes les cloches sonnent tant que
» la nuit dure; il n'aimait pas d'autre musique.

» Monsieur a toujours été dévot.

» A l'armée, les soldats disaient de Monsieur : « Il
» craint plus que le soleil ne le hâle qu'il ne craint
» la poudre et les coups de mousquet. »

» Il parlait aux personnes uniquement pour leur
» parler. Un jour, Monsieur demanda à un gentil-
» homme qu'on lui présentait : « Monsieur, vous

» venez de l'armée ? — Non, Monsieur, dit le ca-
» valier, je n'ai jamais été à la guerre. — Vous ve-
» nez donc de votre maison de campagne ? — Non
» Monsieur, je n'en ai point. — Ah ! lui dit Mon-
» sieur, vous demeurez avec votre famille à Paris,
» avec votre femme, vos enfans ? — Non, répondit
» le cavalier, je n'ai jamais été marié. »

» Tout le monde se mit à rire.

» Monsieur était plus aimé à Paris que le feu roi,
» à cause de son affabilité ; mais cette affabilité
» était trop générale pour tout le monde ; ce n'é-
» tait plus une distinction d'être accueilli par lui.

» L'attachement de Monsieur pour son frère était
» une vraie adoration : il ne pouvait lui résister en
» rien.

» Avant que Monsieur eût fait réparer le Palais-
» Royal, et y eût fait faire le grand appartement,
» ce palais était abominable. Il a pourtant été ad-
» miré du temps de la reine.

» Monsieur était d'une humeur qui ne compor-
» tait jamais une longue affliction. Ce qui l'attris-
» tait devait cesser bien vite, il ne s'appesantissait
» sur rien de susceptible de lui déplaire. Il aimait
» ses enfans, et ne pouvait les gronder. Il venait
» toujours me porter ses plaintes contre eux. « Mais,

» Monsieur, lui disais-je, ne sont-ils pas vos en-
» fans comme les miens ? que ne les corrigez-
» vous ? — Je ne saurais gronder, me répondait-
» il, et ils ne me craignent pas; ils ne craignent
» que vous. »

» Il aimait Paris par-dessus tout; il y menait une
» vie beaucoup plus libre et plus commode qu'à
» Versailles.

» Il avait la coutume de porter le soir dans son
» lit un chapelet garni de plusieurs médailles, qui
» lui servait pour faire ses prières avant de s'en-
» dormir. Une nuit, ses prières étant finies, je dor-
» mais déjà, et je fus réveillée par un cliquetis assez
» fort. Je me doutais que c'étaient les médailles.
» J'éveillai mon époux et je lui dis : « Monsieur, Dieu
» me pardonne, mais je crois que vous faites pro-
» mener vos médailles, images et reliques, dans un
» pays qui leur est inconnu. » Monsieur me répon-
» dit : « Dormez, dormez, vous ne savez pas ce que
» vous dites. » Je le laissai se rendormir. Le bruit
» ayant recommencé, je me levai tout doucement,
» pris une bougie, m'approchai de son lit, et, le
» saisissant par le bras, je lui dis : « Pour le coup,
» vous ne le nierez plus. — Vous avez été hugue-
» note, me répondit Monsieur; vous ne savez pas

» quelle efficacité ont les images et les reliques: » elles préservent le corps de tout maléfice et de » tout malheur (1). »

Lorsque Monsieur épousa Henriette d'Angleterre, Louis XIV rendit un édit portant : « Don par S. M. » à Monsieur, Philippe, fils de France, duc d'Or- » léans, son frère unique, et à ses enfans mâles, » des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, et sei- » gneurie de Montargis; et ce à titre d'apanage (2);» et, le 24 avril 1672, le roi rendit une nouvelle déclaration portant : « Délaissement par S. M. à Mon- » sieur, son frère unique, et à ses enfans mâles, des

(1) Mélanges et Souvenirs de Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

(2) « L'apanage des enfans puînés de la maison de France, disent les » lettres-patentes du 7 décembre 1666, a toujours été considéré comme » représentant le partage de la monarchie qui a subsisté pendant les deux » premières races. Si les inconvéniens de ce partage destructif de la souve- » raineté par les jalousies et les rivalités des princes, par l'affaiblissement » des forces et de l'autorité, ont persuadé au commencement de la troi- » sième race que la couronne, le plus éminent de tous les fiefs, devait être » indivisible, ainsi que les fiefs que les maximes du gouvernement féodal, » alors en vigueur, déféraient en entier à l'aîné des mâles, la nature, qui » ne parle pas moins au cœur des rois qu'à leurs sujets, leur a inspiré de » doter leurs enfans puînés et de leur procurer une subsistance propor- » tionnée à la splendeur de leur origine, et propre à les dédommager de la » perte de la souveraineté dont ils étaient privés. Enfans de l'État, ils ont » pris dans les fonds de l'État même, par les mains des rois nos prédéces- » seurs, les parts et portions qui leur ont été assignées. Le vœu de la na- » ture a été rempli et le royaume a acquitté ses obligations. La loi de l'a- » panage constitue le prince qui le possède vrai seigneur et propriétaire, » lui transmet les titres d'honneur et de dignité, et tous les droits et pré- » rogatives attachés aux domaines qui lui ont été concédés. »

» duchés de Nemours, comtés de Dourdan et Ro-
» morantin, et marquisats de Coucy et Folembray;
» et ce, à titre de supplément d'apanage. » Les lettres-patentes de 1692 ajoutèrent encore le Palais-Royal à cette superbe légitime.

« Monsieur mourut à Saint-Cloud d'une attaque
» d'apoplexie, le 9 juin 1701. Le roi était à Marly,
» et personne ne doutait que les trois jours qui
» restaient du voyage ne fussent extrêmement tris-
» tes, lorsque, le lendemain de la mort de Monsieur,
» des dames du palais, en entrant chez madame de
» Maintenon, où le roi était avec madame la du-
» chesse de Bourgogne, l'entendirent qui chantait
» des prologues d'opéra. Le soir, le duc de Bour-
» gogne demanda au duc de Montfort s'il voulait
» jouer au brelan. « Au brelan! s'écria Montfort, y
» songez-vous? Monsieur est encore tout chaud!
» — Pardonnez-moi, répondit le prince; j'y songe
» bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à
» Marly... (1). La douleur de M. le duc de Char-
» tres, depuis régent de France, fut extrême : le
» père et le fils s'aimaient tendrement.

» Le gros de la cour perdit en Monsieur : c'était

(1) On sent là l'influence de madame de Maintenon, qui ne pouvait pas souffrir Monsieur, encore moins Madame (Charlotte de Bavière).

» lui qui y jetait les amusemens, l'âme et les plai-
» sirs; et, quand il la quittait, tout y semblait sans
» vie et sans action. Il était jaloux de l'ordre des
» rangs et des préférences. Il aimait le grand monde,
» et avait une affabilité et une honnêteté qui lui
» en attiraient beaucoup. Sa familiarité conservait
» sa grandeur naturelle sans repousser, mais aussi
» sans tenter les étourdis d'en abuser. Il donnait
» chez lui la plus entière liberté sans que le respect
» en fût diminué. Il avait appris et bien retenu de la
» reine sa mère l'art de tenir son rang. La foule était
» toujours au Palais-Royal, à Saint-Cloud, où toute
» sa nombreuse maison se rassemblait. Les plaisirs
» étaient de toutes les sortes. Les jeux, la beauté
» singulière du lieu, la musique, la bonne chère,
» en faisaient une maison de délices, avec beau-
» coup de grandeur et de magnificence, sans le
» secours de Madame, qui passait toutes ses jour-
» nées dans son cabinet, à considérer les por-
» traits et autres tableaux des princes allemands,
» dont elle l'avait fait tapisser, et à leur écrire des
» volumes.

» Personne d'ailleurs ne fut plus faible que Mon-
» sieur dans son intérieur, ni plus gouverné par
» ses favoris. Du reste, Monsieur, qui avait beau-

» coup de valeur, avait gagné la bataille de Cas-
» sel (1). »

Il est vrai que ce prince, malgré la vie efféminée dont il faisait ses délices, se comporta dans cette bataille en capitaine et en soldat. C'était le 11 avril 1677. Il avait sous ses ordres les maréchaux de Luxembourg et d'Humières, et pour adversaire Guillaume, prince d'Orange. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit admirables.

Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire; il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoi qu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas (2).

(1) Voltaire, siècle de Louis XIV.
(2) Mémoires de Saint-Simon.

206bis.

LE MÊME.

C. M.

206ter.

LE MÊME.

206quater.

LE MÊME.

206quinto.

LE MÊME.

206sexto.

LE MÊME.

(Peint d'après un portrait qui est au Palais-Royal.)

207.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

MADAME.

C. M.

Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles I, roi d'Angleterre, et de Henriette-Marie de France, naquit le 16 juin 1644. Les malheurs de sa famille semblaient lui interdire l'espoir de reprendre dans les cours, le rang où sa naissance l'avait placée : mais, lorsque son frère eut ressaisi la couronne qui était tombée de l'échafaud, Anne d'Autriche songea à donner Henriette pour épouse à Monsieur, son second fils. Louis XIV n'avait pas beaucoup d'inclination pour cette alliance; il disait lui-même qu'il sentait de l'antipathie pour les Anglais; cependant le vœu de la reine-mère fut rempli, et le mariage fut célébré au Palais-Royal, le dernier jour de mars 1661, en présence du roi, de la reine et de la

reine d'Angleterre. Cette cérémonie se fit en particulier. Il n'y eut que mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, et le prince de Condé, qui furent invités à y assister, comme les plus proches parens.

« La princesse d'Angleterre, dit madame de Mot-
» teville, était assez grande. Sa beauté n'était pas
» des plus parfaites; mais toute sa personne, quoi-
» qu'elle ne fût pas bien faite, était néanmoins, par
» ses manières et ses agrémens, tout-à-fait aima-
» ble. Elle avait le teint fort délicat et blanc; il était
» mêlé d'un incarnat naturel comparable à la rose
» et au jasmin. Ses yeux étaient petits, mais doux
» et brillans; son nez n'était pas laid, sa bouche
» était vermeille, et ses dents avaient toute la blan-
» cheur et la finesse qu'on pouvait leur souhaiter;
» mais son visage, trop long et trop maigre, sem-
» blait menacer sa beauté d'une prompte fin. Elle
» s'habillait et se coiffait d'un air qui convenait à
» toute sa personne, et, comme il y avait en elle de
» quoi se faire aimer, on pouvait croire qu'elle y
» devait aisément réussir, et qu'elle ne serait point
» fâchée de plaire. Elle n'avait pu être reine, et,
» pour réparer ce chagrin, elle voulait régner dans
» les cœurs, et trouver de la gloire dans le monde
» par ses charmes et la beauté de son esprit. On

» voyait déjà en elle beaucoup de lumières et de » raison, et au travers de sa jeunesse il était aisé de » juger que, lorsqu'elle se verrait sur le grand théâ- » tre de la cour de France, elle y ferait un des prin- » cipaux rôles (1). »

En effet, cette princesse ne tarda pas à attirer tous les hommages; et son palais, dont elle faisait les honneurs avec une grâce parfaite, devint le rendez-vous de tout ce que la cour avait de plus aimable et de plus brillant. Le roi lui-même se mit au nombre de ses courtisans : mais on dit que la politique eut autant de part que la galanterie aux soins dont il aimait à l'entourer. « Madame était » sa confidente, dit la princesse Charlotte de Ba- » vière, seconde femme de Monsieur; on avait tou- » jours tâché de mettre le roi mal avec Monsieur, » en disant à S. M. que son frère était aimé de Paris » et de la cour, et qu'il y aurait de la politique à » inquiéter un peu Monsieur, afin de l'occuper » d'autre chose; c'est la raison pour laquelle le roi » se montrait si porté à favoriser la galanterie de

(1) On trouve dans le VIIIe volume des Mémoires de mademoiselle de Montpensier un portrait d'Henriette sous le nom de la princesse Cléopâtre, qui s'accorde avec la séduisante image tracée par madame de Motteville. La comtesse de Brégy, auteur de ce portrait, ajoute que « cette princesse dan- » sait d'une grâce incomparable; qu'elle chantait comme un ange, et que » le clavecin n'était jamais mieux touché que par ses belles mains. »

» Madame. Je l'ai su du roi lui-même. D'ailleurs
» Madame était très-tendrement aimée de son frère
» Charles II, que Louis XIV voulait gagner par sa
» sœur. Monsieur n'a jamais eu la moindre idée
» de la galanterie que quelques brouillons ont gra-
» tuitement supposée entre Madame et le roi. Je
» suis persuadée qu'à cet égard on a fait tort à Ma-
» dame. »

Louis XIV voulait punir les Hollandais de la ligue qu'ils avaient faite avec l'empereur et le roi d'Espagne. Il songea à s'assurer du roi d'Angleterre. Il confia ce secret à Madame, et la chargea de cette négociation. Pour rendre son voyage en Angleterre moins suspect, le roi alla visiter ses conquêtes des Pays-Bas. Comme il publia que ce n'était qu'un voyage de plaisir, il voulut que toute la cour le suivît. La duchesse d'Orléans prit alors le prétexte du voisinage pour aller jouir à Londres du plaisir de voir son frère rétabli sur le trône. Elle agit si bien qu'elle parvint à le détacher de la triple alliance. Madame reparut à la cour de France avec tout le plaisir et l'éclat que peut donner un heureux succès. Louis XIV fêta sa gloire, et Henriette vit la cour à ses pieds..... Tout-à-coup, « O nuit dés-
» astreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit comme un

» éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : *Ma-*
» *dame se meurt! Madame est morte!* Au premier
» bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-
» Cloud de toutes parts. On trouve tout consterné,
» excepté le cœur de cette princesse. Partout on en-
» tend des cris; partout on voit la douleur et le dés-
» espoir et l'image de la mort. Le roi, la reine, Mon-
» sieur, tout est abattu, tout est désespéré : et il me
» semble que je vois l'accomplissement de cette
» parole du prophète : « Le roi pleurera, le prince
» sera désolé, et les mains tomberont au peuple de
» douleur et d'étonnement (1). » Cette mort si ra-
pide, arrivée en moins de huit heures, le 30 juin
1670, dix-huit jours après son retour d'Angleterre,
fit dire que la princesse avait été empoisonnée. Les
mémoires du temps ne s'accordent point à cet
égard : nous avons pris soin de les consulter atten-
tivement, et nous croyons ne pouvoir mieux faire
que d'en mettre les extraits sous les yeux de nos
lecteurs.

« Lorsque nous arrivâmes à Saint-Cloud, dit
» Mlle de Montpensier, nous la vîmes sur un petit
» lit, tout échevelée, le visage pâle, le nez retiré :
» elle avait la figure d'une personne morte. Elle fai-

(1) Bossuet, oraison funèbre de Madame, Henriette d'Angleterre.

» sait des efforts horribles pour vomir. Elle deman-
» dait l'émétique : les médecins disaient que cela
» lui serait inutile. Le roi leur dit : « On n'a jamais
» laissé mourir une femme sans lui donner aucun
» secours. » Ils se regardaient et ne disaient mot.
» Le roi embrassa la princesse et lui dit adieu. Elle
» lui tint des discours fort tendres, reçut les secours
» de la religion et expira. On parla du soupçon
» qu'elle avait eu d'être empoisonnée. Sur ce bruit,
» on fit assembler tous les médecins du roi, de feu
» Madame et de Monsieur, quelques-uns de Paris,
» celui de l'ambassadeur d'Angleterre, avec tous les
» chirurgiens, qui ouvrirent Madame. Ils lui trou-
» vèrent les parties nobles bien saines; l'ambassa-
» deur d'Angleterre y était présent, auquel ils firent
» voir qu'elle ne pouvait être morte que d'une co-
» lique qu'il appelèrent *choléra morbus*. Le roi d'An-
» gleterre se plaignit parce qu'il croyait que Madame
» avait été empoisonnée. Tous ces *sots* bruits me
» faisaient de très-grandes peines (1). »

« Il n'est que trop vrai que Madame est morte
» empoisonnée, dit la princesse palatine, seconde
» femme de Monsieur; mais ce fut sans la moindre
» participation de Monsieur. Ceux qui formèrent

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

» le complot d'empoisonner Madame discutèrent
» entre eux s'ils le diraient à Monsieur : l'un d'eux
» les décida en leur disant : Non, il nous ferait pen-
» dre, fût-ce dix ans après. Ils firent croire à Mon-
» sieur que les Hollandais avaient donné un poison
» lent à Madame, et que le poison n'avait fait son
» effet qu'ici; car, pour le poison, il était impos-
» sible de le nier; elle avait trois trous dans l'esto-
» mac. Un nommé Morel fut l'intermédiaire dont
» on se servit pour faire venir le poison d'Italie. Ce
» ne fut point l'eau de chicorée qu'on empoisonna,
» ce fut le gobelet de vermeil de Madame. Un va-
» let-de-pied que j'ai eu moi-même pendant long-
» temps, qui est mort maintenant, qui était alors
» au service de Madame, et qui lui fut toujours
» attaché, me dit que le jour de cette affreuse ca-
» tastrophe, le matin, Monsieur étant à la messe,
» d'Effiat était venu entr'ouvrir l'armoire, avait
» pris la tasse, le gobelet de Madame, et l'avait
» frotté avec un papier; que lui, valet-de-chambre,
» lui avait dit : « Monsieur, que faites-vous à notre
» armoire ? pourquoi touchez-vous au gobelet de
» Madame ? » Que l'autre avait répondu : « Je crève de
» soif; je cherchais à boire, et, voyant le gobelet de
» Madame poudreux, je l'ai nettoyé avec du papier

» le mieux que j'ai pu. « L'après-dîner, Madame de-
» manda de l'eau de chicorée; aussitôt qu'elle l'eut
» avalée, elle s'écria : « Je suis empoisonnée ! » Tous
» ceux qui étaient présens burent de cette même
» eau de chicorée, mais pas dans le même gobelet:
» cela ne leur fit rien. Pour Madame, elle devint
» plus mal de moment en moment; elle expira à
» deux heures après minuit, dans des souffrances
» horribles (1). »

« Le chevalier de Lorraine, dit le duc de Saint-
» Simon, possédait Monsieur avec empire, et le
» faisait sentir à Madame comme à toute sa maison.
» Madame, qui n'avait qu'un an moins que lui, et
» qui était charmante, ne pouvait à plus d'un titre
» souffrir cette domination. Elle était au comble
» de faveur et de considération auprès du roi, dont
» elle obtint enfin l'exil du chevalier. A cette nou-
» velle, Monsieur s'évanouit; il fondit en larmes,
» et alla se jeter aux pieds du roi, pour faire révo-
» quer un ordre qui le mettait au dernier déses-
» poir. Il ne put réussir; il entra alors en fureur,
» et s'en alla à Villers-Cotterets.

» D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier

(1) Souvenirs de Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, duc d'Orléans.

» écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, ca-
» pitaine des gardes, regrettaient vivement l'ab-
» sence du chevalier de Lorraine, qui était allé
» promener son dépit à Rome. Le chevalier envoya
» à ses deux amis un poison sûr et prompt, par un
» exprès qui ne savait peut-être pas lui-même ce
» qu'il portait.

» Le 27 juin 1690, d'Effiat ouvre l'armoire où
» était l'eau de chicorée de Madame, et jette le
» poison.... Madame était morte à trois heures du
» matin.

» Le roi, couché, se relève, envoie chercher Bris-
» sac, qui dès lors était dans les gardes, et fort
» sous sa main; lui commande de choisir six gar-
» des du corps bien sûrs et bien secrets, d'aller en-
» lever Morel-Simon, maître-d'hôtel de Madame,
» et de le lui amener dans son cabinet. Cela fut
» exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut,
» il fit retirer Brissac et son premier valet de cham-
» bre, et, prenant un visage et un ton à faire la
» plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il, en
» le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête,
» écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, que
» vous me répondiez la vérité sur ce que je veux
» savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous

» pardonne, et il n'en sera jamais mention; mais » prenez garde à ne me pas déguiser la moindre » chose; car, si vous le faites, vous êtes mort avant » de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoi- » sonnée? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui » l'a empoisonnée? et comment? » dit le roi. Il ré- » pondit que c'était le chevalier de Lorraine qui » avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et » il raconta au roi ce que je viens de dire.

» Alors le roi redoubla d'assurances de grâce ou » de menaces de mort. — Et mon frère, dit le roi, » le savait-il? — Non, sire, aucun de nous trois » n'était assez sot pour le lui dire; il n'a point de » secret; il nous aurait perdus. » A cette réponse, » le roi fit un grand *Ah!..*, comme un homme op- » pressé qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, » tout ce que je voulais savoir.... » Et Brissac rendit » la liberté à cet homme : c'est cet homme lui- » même qui l'a conté, longues années depuis, à » M. de Fleury, procureur-général du Parlement, » duquel je tiens cette anecdote (1). »

L'auteur du Siècle de Louis XIV dit à son tour : « On a prétendu que le chevalier de Lorraine, fa- » vori de Monsieur, pour se venger d'un exil et

(1) Mémoires de Saint-Simon.

» d'une prison que sa conduite coupable envers » Madame lui avait attirés, s'était porté à cette hor- » rible vengeance. On ne fait pas attention que le » chevalier de Lorraine était alors à Rome, et qu'il » est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt » ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort » d'une grande princesse (1). »

Ce raisonnement paraîtra bien faible à côté des faits présentés plus haut, et répétés dans les lettres et manuscrits du temps. Quoi qu'il en soit, on ne vengea point sa mort, et la cour de France perdit dans Henriette un de ses plus doux ornemens (2).

(1) Consulter aussi Grouvelle et le *sentiment* du docteur Vallot, médecin du roi, qui s'accordent avec l'opinion de Voltaire.

(2) Une pièce fort remarquable, c'est le procès-verbal qui fut rédigé dans le temps à Saint-Cloud, sur les derniers momens de cette princesse, et qui prouve à quel point elle fut tourmentée par ceux mêmes qui devaient lui offrir les plus saintes et les plus douces consolations. Nous plaçons ici ce procès-verbal dont nous avons cru devoir conserver tout, jusqu'à l'orthographe.

« Dimanche vingt-troisième du mois de juin mil six cent soixante-dix, » à cinq heures au soir, Madame se trouva fort mal; elle manda monsieur » le curé de Sainct-Cloud pour la confesser; ce qu'il fit un moment après. » Monsieur envoya dire à M. Fouillet de faire prier Dieu pour elle, ce qui » fut fait incontinent après. M. Fouillet alla au chasteau, il monta à la » chambre de Madame, il s'approcha de son lict, la salua, et, comme elle » ne luy disoit rien, il se retira sans luy rien dire aussi. A onze heures du » soir, se voyant pressée, elle envoya appeler en diligence M. Fouillet qui » estant arrivé proche de son lict, elle fit retirer tout le monde et luy dit : « Vous voyez, monsieur Fouillet, en quel estat je suis réduicte.—En un bon » estat, luy répondit-il; vous confesserez apparemment qu'il y a un Dieu » que vous avez trop peu connu pendant vostre vie.—Il est vrai, mon Dieu,

Son cercueil, que l'on transporta de Saint-Cloud à Saint-Denis, fut arrosé de nombreuses larmes. Monsieur se montra plus surpris qu'affligé. Son union avec cette princesse n'avait pas été exempte d'alarmes. Henriette ne s'était pas vue impunément

» que je ne vous ay point connu, » dit-elle avec un grand sentiment de » douleur; cela luy donna bonne espérance. Il luy dit : « Hé bien, madame, » vous vous estes confessée? — Oui, répondit-elle. — Je ne doute point » que vous ne vous soyez confessée d'avoir violé tant de fois les vœux » de votre baptême.—Non, dit-elle, je ne m'en suis jamais confessée et on » ne m'a jamais dit que ce fust offenser Dieu.—Quoy, madame, si vous » aviez faict : un contract avec un particulier et que vous n'en eussiez » gardé aucune clause, ne croiriez-vous pas avoir mal faict? — Hélas » ouy. — Cela, madame, est un contract que vous aviez faict avec Dieu, » il a esté scellé du sang de Jésus-Christ; les anges à vostre mort vous » vont présenter à Dieu cette promesse, ce sera sur cela que vous serez » jugée; madame, vous n'avez jamais sceu la religion chrestienne. — O » mon Dieu! que ferai-je donc? je le vois bien, mes confessions et mes » communions n'ont jamais rien vallu.—Il est vrai, madame; vostre vie n'a » esté que péché, il faut employer le peu de temps qu'il vous reste à faire » pénitence.—Montrez-moy donc comme il faut que je fasse, confessez-moi » donc, je vous en prie.—Volontiers, madame.» Pour lors elle se confessa, il » l'ayda, tant que temps luy pust permettre, à faire un confession entière; » Dieu luy donna pendant ce temps des sentimens qui me surprirent, et luy » fit parler un langage qu'on n'entendoit pas dans le monde; elle fit des » actes de foy et de charité et demanda s'il la trouvoit digne de recevoir » Nostre Seigneur. Elle le demanda avec de grandes instances, il luy parla » hault, et luy dit : « Humiliez-vous, madame, voyla toute cette pompeuse » grandeur ensevelie sous la puissante main de Dieu, vous n'estes qu'une » misérable pécheresse, qu'un ver de terre qui va tomber et qui se cassera » en pièces, et de toute cette grandeur il n'en restera aucune trace.—« Il est » vrai, ô mon Dieu! » s'écria-t-elle.« Madame, reprit-il, c'est qu'il faut avoir » de la confiance; de tous vos péchés passés je n'en fais point de compte, » pourvu que vous ayez une grande douleur de les avoir commis et une » ferme résolution de ne jamais plus les commettre. Vous avez péché mille » fois, représentez-vous mille fois la miséricorde de Dieu qui ne s'arreste ny » à l'heure ny au temps; le larron de la croix est monté dans les cieux. » Ces » paroles remplirent son cœur de consolation et de joye, qui parut sur

l'objet des brillantes attentions du monarque. Lorsqu'elle apprit que les fêtes qu'elle croyait données pour elle-même avaient pour but principal de séduire une de ses filles d'honneur, mademoiselle de La Vallière, elle ne put déguiser son dépit contre le

» son visage ; elle demanda la croix de laquelle feu la reyne mère s'estoit » servie à la mort, elle la baisa fort humblement. « Regardez, madame, sur » cette croix l'auteur et le conservateur de vostre foy afin, dit l'apostre, que » vous ne perdiez point courage ; une seule goutte du sang qui est sorti de » ces veines avec une seule de vos larmes est capable d'effacer tous vos péchés, » et tous les péchés de tout le monde. » En ce temps-là Nostre Seigneur » arriva, elle l'adora profondément et dit tout haut : « Mon Dieu, je suis » indigne de vous, et que vous veniez visiter une misérable de pécheresse » comme moy.—Oui, madame, vous en estes indigne, mais il vous a faict la » grâce de préparer luy-même vostre cœur avant d'y entrer par la contri- » tion qu'il vous a donnée. Renouvellez vostre ferveur en la présence de » ce Dieu de majesté, anéantissez-vous devant ce Dieu terrible et miséri- » cordieux. » On dit les prières ordinaires, elle dit son confiteor avec moi » et reçut son Dieu avec un grand respect et une grande joye, et adjouta : « Je vous prie, pendant que mon Dieu me laisse le jugement libre, qu'on me » donne l'extrême-onction.—Volontiers, madame.—Eh, mon Dieu, ce dit- » elle, qu'on me fasse la charité de me saigner au pied, j'estouffe.—Laissez, » madame faire les médecins, ne pensez plus à vostre corps, sauvons seule- » ment vostre âme. » Cependant les médecins trouvèrent à propos de la sai- » gner du pied, ce qu'ils firent. « Voilà madame les prémices du sacrifice » qu'il faut offrir à Dieu, offrez-luy ce sang que vous allez répandre comme » Jésus-Christ luy a offert celuy qu'il répandit sur la croix pour vos pé- » chés.—De tout mon cœur », adjouta-t-elle. Après la saignée il demanda » qu'on apportast l'extrême-onction, elle fit toutes les prières avec moy. » Quand on appliquoit les sainctes huiles, il luy dit en françois : « L'église » demande à Dieu, madame, qu'il vous pardonne les péchés que vous avez » commis par tant de paroles mauvaises, par tant de regards illicites, pour » avoir entendu tant de rapports et tant de médisances par les ardeurs de la » concupiscence, par tant de mauvaises œuvres, et par tant d'atouche- » mens qui estoient défendus par la loy de Dieu. Pendant qu'on huilloit les » athlettes, qu'ils entroient dans la lice du combat, vous voylà sur le » champ de bataille, vous avez en teste de puissans ennemis, il faut com-

roi : et, pour s'en consoler, elle prêta, dit-on, une oreille complaisante aux tendres discours du comte de Guiche, un des seigneurs les mieux faits et les plus aimables de la cour. Il y avait entre eux un commerce de galanterie qui les avait portés au

» battre aydée de la grâce de Dieu. » Elle prit pour lors la croix en ma main » et fit de nouveaux actes de foy, d'espérance et d'amour de Dieu, et dit : « Mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles point bien tost.—Quoy, » madame, vous vous oubliez : il y a vingt-six ans que vous offensez Dieu, » il n'y a que six heures que vous faictes pénitence; dites plustost, avec » saint-Augustin : Coupez, tranchez, taillez, que le cœur me fasse mal, que » je ressente en tous mes membres de très-sensibles douleurs, que l'ordure » coule dans la mouelle de mes os, que les vers grouillent dans mon sein » pourvu, mon Dieu, que je vous aye acquis, c'est assez. J'espère, madame, » que vous vous ressouviendrez des promesses et des protestations que vous » avez faictes présentement à votre Dieu.— Ouy, monsieur, je l'espère, » je vous conjure, si Dieu m'envoyoit la santé... »

« Si j'estois assez malheureuse de ne les pas pratiquer...—Madame, quoi- » que vous deviez estre dans les dispositions de souffrir davantage, je vous » puis assurer que vos peines finiront bien tost. — A quelle heure Jésus- » Christ est-il mort, à trois heures ? — Ne vous mettez point en peine de » cela, madame, s'il fault supporter la vie et attendre la mort en patience. » » En ce temps-là elle prit les derniers breuvages que lui présentèrent les mé- » decins. En mesme temps monsieur de Condom arriva, elle fut aussi ayse » de le voir qu'il fut affligé de la trouver aux abbois ; il se prosterna contre » terre, fit une prière qui me charma, il entremêloit les actes de foy, d'espé- » rance et de charité. Elle se retourna un peu, et, comme il eut cessé, elle » luy dit : « Croyez-vous, monsieur que je ne vous entende pas parce que je » me suis retournée. « Il continua donc un peu; elle dit qu'elle eust bien voulu » reposer. Pour lors M. de Condom se leva, il alla prendre l'air; elle se re- » tourna vers moy, elle me dit : « M. Fouillet, c'est à ce coup, c'est fait de » moy. — Eh bien, madame, n'estes-vous pas bien heureuse d'avoir accom- » ply en sy peu de temps vostre course après un sy petit combat, vous allez » recevoir des grandes récompenses. » M. de Condom arriva, mais elle ne » parlait plus; il commença les prières de la mort; je luy parlois sans cesse, » et en moins de deux ou trois instans elle rendit son ame à Dieu : je le » prie qui luy fasse miséricorde, priez Dieu aussi pour elle. »

moins à de grandes imprudences. Henriette aimait les dangers en amour et les aventures romanesques. Elle recherchait mille inventions pour voir en particulier le comte de Guiche. On prétend même qu'elle le faisait entrer quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et qu'il avait toujours soin de la dire aux femmes de la princesse, qui ne le reconnaissaient pas, quoiqu'elles le vissent tous les jours; tant il était bien déguisé.

Monsieur, qui était naturellement jaloux, demanda au roi l'éloignement du comte de Guiche, qui eut ordre d'aller offrir ses services, comme *volontaire*, au roi de Pologne (1).

Quelque temps après la mort d'Henriette d'Angleterre, le bruit se répandit à Saint-Cloud que l'esprit de cette princesse y reparaissait auprès d'un puits, dans un jardin. Un laquais de M. de Clérambeau vit le fantôme et mourut de peur. Ce spectre était une pauvre femme du village, nommée Philippinette, âgée de 79 ans, qui n'avait plus de dents, dont les yeux étaient bordés d'écarlate,

(1) Voir la Galerie de l'ancienne cour, les Mémoires de Saint-Simon, les Amours des Gaules, et l'Histoire d'Henriette d'Angleterre, par madame de La Fayette.

et qu'un nez énorme et une bouche à l'avenant rendaient affreuse. La duchesse d'Orléans (Charlotte de Bavière) la fit venir et lui dit : « Quelle rage » vous tient de faire l'esprit, au lieu de vous aller » coucher et de vous reposer ? » Elle se mit à rire et répondit : « Hélas ! on dort si peu à mon âge ! » il faut bien avoir quelque petite chose qui égaye » l'esprit. Tout ce que j'ai jamais fait dans ma jeu- » nesse ne m'a jamais tant réjoui que de faire l'es- » prit : et j'étais bien sûre que ceux qui n'auraient » pas peur de mon drap blanc seraient effrayés de » mon visage. Ceux qui avaient peur faisaient tant » de grimaces, que j'en riais à mourir, et cette joie » me récompensait de la peine d'avoir porté la hotte » toute la journée. »

208.

ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS (1).

(Peint par Mignard.)

Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur palatin, et de Charlotte de Hesse, naquit le 27 mai 1652.

Lorsque Louis XIV la fit demander en mariage pour son frère, qui avait perdu Henriette d'Angleterre, sa première femme, un obstacle s'opposait à cette brillante union. Élisabeth était protestante : elle fit abjuration à Metz, le 6 novembre 1671 (2). Le 22 du même mois, elle épousa à Châlons Monsieur, qui avait été représenté à Metz par le maréchal Duplessis. La cérémonie faite, son

(1) Elle est représentée avec ses deux fils : Alexandre d'Orléans, duc de Valois, mort en bas âge ; et Philippe d'Orléans, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume pendant la minorité de Louis XV.

(2) « A mon arrivée en France, dit-elle dans ses Lettres, on m'a fait » conférer avec trois évêques sur la religion. Ils en avaient chacun une dif- » férente. J'ai donc tiré de ces trois, et de l'Écriture sainte, la quintessence » dont j'ai fait ma religion. »

mari la conduisit à Villers-Cotterets, où le roi les attendait.

Cette princesse a tracé elle-même son portrait et le tableau de sa vie avec une franchise rare et piquante; nous nous empressons de les placer sous les yeux des lecteurs.

« Je suis né à Heidelberg, dit-elle; ma mère ne » m'a portée que sept mois. Si feu mon père m'a- » vait aimée autant que je l'aimais, moi, il ne m'au- » rait jamais exposée aux inquiétudes et aux dan- » gers qui m'ont assiégée si long-temps. Je ne suis » venue en France que par pure obéissance. Dans » ma première jeunesse, j'ai beaucoup mieux aimé » m'amuser avec des armes telles que des fusils, des » épées, des pistolets, qu'avec des chiffons et des » poupées. Je ne désirais rien tant que de pouvoir » être garçon; et ce désir a failli me coûter la vie: » car, ayant entendu conter que Marie-Germain » était devenue garçon à force de sauter, je me » mis à sauter d'une telle façon que c'est un vrai » miracle que je ne me sois pas cassé la tête cent » fois pour une.

» A mon arrivée à Saint-Germain, j'y étais comme » tombée des nues : la princesse palatine m'y laissa » toute seule, et s'en alla à Paris. Je vis bien que je

» déplaisais fort à Monsieur, mon époux, ce que je » ne dois pas trouver merveilleux, laide autant que » je le suis; mais je pris dès ce moment la ferme » résolution de vivre avec lui de telle façon qu'il » s'accoutumât à ma laideur; ce à quoi j'ai enfin » réussi.

» Dans les trois dernières années de mon ma- » riage; j'avais entièrement gagné Monsieur, mon » époux; je riais avec lui de ses petites faiblesses; » il en badinait avec moi sans colère, sans la moin- » dre aigreur; il ne souffrait plus qu'on me calom- » niât auprès de lui. Il avait en moi une parfaite » confiance, et prenait toujours mon parti. Mais, » avant ce temps, que n'ai-je point souffert? J'é- » tais précisément en train d'être la personne du » monde la plus heureuse, lorsque Dieu m'a sé- » parée de ce bon prince. Au moment de sa mort, » je vis s'évanouir sans retour la récompense de » trente ans de peines.

» Je suis sujette aux maux de rate. Quand j'é- » prouve de violens chagrins, il me vient une tu- » meur au côté gauche, qui a souvent la grosseur » d'une tête d'enfant.

» Je n'aime pas le lit; pour peu que je puisse me » traîner, il faut que je sorte.

» Je déjeûne rarement; mais, si je le fais, c'est » avec une beurrée. Toutes ces drogues étrangères, » je ne puis ni les souffrir ni les supporter; mon » goût et mon tempérament s'en accommodent » aussi peu l'un que l'autre. Je ne prends jamais » ni chocolat, ni café, ni thé. Pour la table, je suis » toujours bonne Allemande et de la vieille roche : » j'aime tout ce qui est simple et sain.

» Mon douaire est le château de Montargis. A » Orléans, il n'y a point de maison, et Saint-Cloud » ne fait point apanage; c'est une propriété que » Monsieur a acquise de son argent.

» On me nommait autrefois ici *sœur pacifique*, » parce que je faisais toujours mon possible pour » rétablir ou maintenir l'union entre mon époux, » sa cousine la grande Mademoiselle, et la pauvre du- » chesse, qui se querellaient à tout bout de champ » pour des minuties, pour de véritables bagatelles.

» J'ai été obligée d'abandonner mes bijoux à » mon fils : sans cela, je n'aurais pas eu assez pour » entretenir ma maison, qui est très-nombreuse. » Il m'a paru plus raisonnable et plus honnête de » ne pas ôter le pain à bien des personnes, pour le » plaisir d'avoir une vieille et laide figure couverte » de diamans.

» Dans tout l'univers entier, on ne peut, je crois,
» trouver de plus laides mains que les miennes.
» Le roi l'a dit souvent en riant, et m'en a fait rire
» de bon cœur aussi; car, comme je ne me suis ja-
» mais piquée d'avoir en ma puissance rien de
» beau, j'ai pris le parti de rire la première de ma
» laideur, ce qui m'a fait grand bien; j'ai eu de
» fréquentes occasions de rire.

» Je n'ai jamais eu l'air d'une Française, et je
» n'ai voulu ni pu en prendre les manières. Jamais
» je n'eus honte de faire voir que j'étais Allemande,
» ce qui ne plaît pas à tout le monde ici.

» Il faut que je sois cruellement laide. Je n'ai
» jamais eu aucun trait passable. Mes yeux sont
» petits; j'ai le nez court et gros, les lèvres longues
» et plates : il n'y a pas là de quoi former un visage
» fort agréable. J'ai de grandes joues pendantes,
» une figure longue, et je suis très-petite de stature.
» Ma taille et mes jambes sont grosses; somme
» totale, je dois être une vilaine petite laideron;
» et si je n'avais un assez bon caractère, on ne me
» supporterait, je crois, nulle part. Si quelqu'un
» s'avisait de juger par mes yeux si j'ai de l'esprit,
» il faudrait qu'il prît un microscope ou de bonnes
» lunettes, ou plutôt il devrait être sorcier pour

» en juger ainsi. Je n'ai jamais aimé qu'on me re-
» gardât : aussi n'aimai-je point la parure ; car beau-
» coup de diamans et d'ornemens attirent les yeux.
» C'était un bonheur pour moi que je fusse de cette
» humeur, car Monsieur aimait si excessivement
» les diamans et la parure, que nous aurions eu
» mille disputes à qui aurait mis les plus belles
» pierreries. On ne m'a jamais parée de diamans
» que Monsieur n'assistât à ma toilette; il me met-
» tait lui-même du rouge. J'ai enfin obtenu, quel-
» ques années avant sa mort, de cesser d'en mettre.
» Les confesseurs de Monsieur lui firent naître des
» scrupules de ce qu'il me forçait d'en mettre
» contre mon gré.

» J'ai toujours aimé notre roi, et, quand il me
» donnait de petits désagrémens, c'était pour plaire
» à son frère dont les favoris me haïssaient. Mais,
» lorsque Monsieur fut dissuadé et se repentit
» d'avoir eu pour moi de si injustes préventions, il
» le dit au roi, qui me rendit son amitié, et me l'a
» conservée malgré les suggestions de la vieille (1).
» Ma belle-fille, la reine de Sicile, me demandait

(1) Il est rare que, dans sa correspondance, la princesse Élisabeth appelle autrement madame de Maintenon, pour laquelle elle professait une haute aversion.

» un jour, dans ses lettres, si je n'étais plus des » promenades du roi, comme de son temps : je lui » répondis par ces vers de Racine :

» Cet heureux temps n'est plus ; tout a changé de face,
» Depuis que sur ces bords les dieux ont amené
» La fille de Minos et de Pasiphaë.

» Le roi aurait été mon propre père, que je n'au- » rais pu l'aimer davantage, et je me plaisais beau- » coup à être dans sa compagnie.

» Tant que ma mère a vécu, je n'ai eu pour mon » jeu que cent louis par mois ; mais après sa mort, » lorsque Monsieur, mon époux, eut reçu de l'ar- » gent du Palatinat, il doubla cette somme, ce qui » ne me fut pas d'un grand secours, car c'était, » comme on dit, du pain mangé d'avance.

» Madame de Montespan me reprochait souvent » mon éloignement pour les affaires. — « Ce n'est » point mon inclination, lui répondais-je ; je re- » garde toute ambition comme vanité pure. Lais- » sez-moi jouir de ma chère tranquillité. »

» Le roi disait toujours : « Madame ne peut souf- » frir les mésalliances. » A Marly, le roi ne voulait » pas la moindre cérémonie. Il était permis à tout » le monde de s'asseoir dans le salon : c'est ce qui » fut cause que je ne m'y tenais presque jamais.

» Dès qu'on parle d'incendie, les cheveux me » dressent. Je sais comme on en a usé à l'égard de » ce pauvre Palatinat. Pendant plus de trois mois, » dans mes rêves, je voyais toujours Heidelberg » en flammes. Cela a manqué à me faire tomber malade.

» Je n'ai pas plus de quatre cent mille livres, et » je dépense si bien cela qu'il ne m'en reste rien au » bout de l'année. Mais, s'il plaît à Dieu, je ne met- » trai jamais mon fils dans le cas de payer un sou » de dettes pour moi. Mon fils a augmenté ma » pension de 50,000 livres. Ma maison me coûte » 298,758 livres. Avant le mariage de mon fils, le » feu roi me donnait chaque année mille louis » d'or, qui me faisaient grand bien. Au premier » voyage que je fis à Fontainebleau, le roi me vou- » lut donner 2,000 pistoles. Monsieur en fit sous- » traire mille, pour les donner à Mademoiselle, » qui fut ensuite reine d'Espagne. Je ne m'en diver- » tis pas moins à Fontainebleau, où je perdis tout » mon argent au *hoca*. Monsieur paya pour moi » 600 louis d'or que j'avais perdus au-dessus des » mille pistoles.

» Quoique Versailles soit très-beau, personne ne » s'y promenait que moi, en carrosse ou à pied.

» Le roi me disait toujours : « Il n'y a que vous qui » jouissiez des beautés de Versailles. »

» Le roi me parlait toujours à table, parce que » j'étais la première à lui adresser la parole. Les » autres ne lui disaient pas un mot, excepté feu » Monsieur, qui l'entreprenait aussi. J'ai profité de » cet exemple. Pour divertir le roi, je disais tout » ce qui me venait à l'esprit : il riait alors de bien » bon cœur. Madame la dauphine (de Bavière) me » disait : « Ma pauvre chère maman (c'est ainsi » qu'elle m'appelait), où prends-tu toutes les sot- » tises que tu fais? »

» Je fus enchantée lorsque, après la naissance de » ma fille, Monsieur, mon époux, fit lit à part. Il » était extrêmement désagréable de coucher dans » un même lit avec lui. Il ne pouvait souffrir qu'on » l'approchât le moins du monde lorsqu'il dor- » mait : de sorte que je me tenais si fort sur le bord » du lit que j'en suis tombée bien souvent.

» Après la mort de Monsieur, le roi me fit de- » mander où je me proposais de vivre. Je répondis » qu'ayant l'honneur d'être de la famille royale, je » ne pouvais ni ne voulais avoir d'autre demeure » que là où était le roi. Le roi vint me voir le lende- » main. « Je sais, me dit-il, que vous haïssez ma-

» dame de Maintenon. » Je répondis : « Il est vrai, » sire, je la hais de tout mon cœur, mais unique- » ment parce que je vous aime, et parce que cette » personne me rend de mauvais offices auprès de » vous. » Le roi fit venir la vieille, et lui dit : « Ap- » prochez : Madame veut bien se réconcilier avec » vous. » Et, nous rapprochant l'une de l'autre, il » nous obligea de nous embrasser. Telle fut la fin » de la scène. »

Élisabeth-Charlotte de Bavière vit mourir Philippe, son époux, et Louis XIV. Attaquée elle-même d'une hydropisie, le 5 décembre 1722, elle fut enlevée, le 8, aux larmes de sa famille, qui environna son lit de mort de la douleur la plus respectueuse et la plus vraie. Elle quitta ce monde sans faste ni sans plainte : elle défendit qu'on l'enterrât avec pompe et qu'on ouvrît son corps. Le régent, son fils, exécuta scrupuleusement ses dernières volontés. Le 10 décembre, vers les sept heures du soir, on porta sa dépouille mortelle de Saint-Cloud à Saint-Denis.

« Madame, seconde femme de Monsieur, était, » dit Saint-Simon, une princesse toute de l'ancien » temps, attachée à l'honneur et à la vertu, au » rang, à la grandeur ; inexorable sur les bienséan-

» ces; bonne et fidèle amie; sûre, vraie, droite;
» aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ra-
» mener; brusque, dangereuse à faire des sottises
» publiques; fort allemande dans toutes ses mœurs,
» et franche; ignorant toute délicatesse pour soi et
» pour les autres; sobre, sauvage, et ayant ses fan-
» taisies. Elle aimait les chiens et les chevaux pas-
» sionnément, la chasse et les spectacles, et n'était
» jamais qu'en grand habit de cheval, et avait plus
» de soixante ans, que, saine ou malade, et elle ne
» l'était guère (1), elle n'avait jamais connu une
» robe de chambre. »

(1) Quand on présenta à Charlotte de Bavière son médecin, elle dit qu'elle n'en avait que faire, qu'elle n'avait jamais été saignée ni purgée, et que, quand elle se trouvait mal, elle faisait deux lieues à pied, et qu'elle était guérie.

208bis.

LA MÊME.

(D'après Hyacinthe Rigaud.)

209.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

C. M.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston (Jean-Baptiste) de France, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, naquit le 29 mai 1627. Sa naissance coûta la vie à sa mère.

Cette princesse a laissé des mémoires très-curieux, dans lesquels on peut étudier sa vie, que son imagination romanesque a rendue fort dramatique. C'était la mode alors de tracer le portrait des personnages les plus remarquables de la cour : mademoiselle de Montpensier en a tracé plusieurs; le sien est du nombre. Nous croyons devoir le placer ici, nous bornant à donner quelques éclaircissemens sur les principaux faits qui ont servi à développer

son caractère, et surtout ce besoin de célébrité dont son âme inquiète était sans cesse dévorée.

« Je commencerai, dit-elle, par mon extérieur. » Je suis grande, ni grasse, ni maigre, d'une taille » fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge » assez bien faite; les mains et les bras peu beaux, » mais la peau belle ainsi que la gorge. J'ai la jambe » droite et le pied bien fait; mes cheveux sont blonds » et d'un beau cendré; mon visage est long, le tour » en est beau; le nez grand et aquilin; la bouche ni » grande ni petite, mais façonnée et d'une manière » fort agréable; les lèvres vermeilles; les dents point » belles, mais pas horribles aussi : mes yeux sont » bleus, ni grands ni petits, mais brillans, doux et » fiers comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir » glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une » manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en » faire manquer. J'ai une fort grande négligence » pour mon habillement, mais cela ne va pas jus- » qu'à la malpropreté; je la hais fort; je suis propre, » en négligé ou ajustée; tout ce que je mets est de » bon air; ce n'est pas que je ne sois incomparable- » ment mieux ajustée, mais la négligence me sied » moins mal qu'à une autre : car, sans me flatter, je » dépare moins ce que je mets que ce que je mets

» ne me pare. Je parle beaucoup sans dire des sottises
» ni de mauvais mots. Je ne parle point de ce que
» je n'entends pas, comme font d'ordinaire les gens
» qui aiment à parler, et qui, se fiant trop en eux-
» mêmes, méprisent les autres. J'ai de certains cha-
» pitres où l'on me ferait volontiers donner dans le
» panneau : ce sont de certaines relations de choses
» dont j'ai eu quelque connaissance et quelque part;
» et, quoique bien d'autres y puissent avoir eu part
» aussi bien que moi, et que j'en dise du bien quand
» j'en parle, il semble que j'écoute plus volontiers
» celui que l'on dit de moi, et que je cherche da-
» vantage à m'attirer des louanges qu'à leur en don-
» ner. Je pense que voilà seulement en quoi je suis
» moquable (1). Je suis toute propre à me piquer
» de beaucoup de choses, et je ne me pique de rien
» que d'être fort bonne amie et fort constante en
» mes amitiés, quand je suis assez heureuse pour
» trouver des personnes de mérite, et dont l'hu-
» meur se rapporte à la mienne; car je ne dois pas
» pâtir de l'inconstance des autres. Je suis la per-
» sonne du monde la plus secrète, et rien n'égale

(1) Les Mémoires de mademoiselle de Montpensier viennent à l'appui de la généreuse sincérité avec laquelle elle avoue elle-même sa faiblesse. Le *moi humain* y joue un grand rôle, et le *quorum pars magna fui* accompagne presque toujours le récit des événemens.

» la fidélité et les égards que j'ai pour mes amis : » aussi veux-je que l'on en ait pour moi, et rien ne » me gagne tant que la confiance, parce que c'est » une marque d'estime : ce qui est sensible au der- » nier point à ceux qui ont du cœur et de l'hon- » neur. Je suis fort méchante ennemie (1), étant » fort colère et fort emportée; et cela, joint à ce que » je suis née, peut faire trembler mes ennemis; mais » aussi j'ai l'âme noble et bonne. Je suis incapable » de toute action basse et noire : ainsi je suis plus » propre à faire miséricorde que justice. Je suis mé- » lancolique; j'aime à lire les livres bons et solides; » les bagatelles m'ennuient, hors les vers; je les » aime, de quelque nature qu'ils soient (2), et assu-

(1) Malgré la différence de son âge avec celui de Louis XIV, elle avait été flattée par Mazarin de l'espoir d'épouser le jeune monarque. Lorsqu'elle vit ses espérances déçues, elle ne pardonna point au cardinal de l'avoir abusée; et c'est pour se venger de lui qu'elle se jeta avec emportement dans le parti de la Fronde.

(2) On s'occupait beaucoup dans le cercle de mademoiselle de Montpensier de petits vers, d'épigrammes, de madrigaux. Elle aimait aussi à faire jouer la comédie. Elle fit représenter chez elle le Tartufe dans toute sa nouveauté, dans une fête qu'elle donna au grand-duc de Toscane, son beau-frère. Segrais était le bel-esprit de sa société. Il a consacré des vers à sa louange, et peut-être n'étaient-ce pas ceux que la princesse aimait le moins : elle les a conservés dans ses Mémoires (tome VIII). Après avoir dépouillé en sa faveur Diane, Pallas, Vénus, toutes les déesses de la Fable; après avoir vanté sa *main divine*, l'*agréable structure de son pied*, la *figure de sa jambe*, il apostrophe ainsi Apollon :

« C'est alors qu'adorant ton ouvrage achevé,
» Tu reprendras ta lyre, et d'un ton élevé

» rément je juge aussi bien de ces choses-là que si » j'étais savante. J'aime le monde et la conversation » des honnêtes gens; et néanmoins je ne m'ennuie » pas trop avec ceux qui ne le sont pas, parce qu'il » faut que les gens de ma qualité se contraignent, » étant plutôt nés pour les autres que pour eux-» mêmes : de sorte que cette nécessité s'est si bien » tournée en habitude en moi, que je ne m'ennuie » de rien, quoique tout ne me divertisse pas. Cela » n'empêche point que je ne sache discerner les » personnes de mérite; car j'aime tous ceux qui en » ont un de particulier en leur profession. Par-des-

» Tu chanteras sa gloire, ou par mille cantiques
» Vanteras son courage et ses faits héroïques.
» Tu diras que ce cœur, si fier, si généreux,
» Ne se laisse émouvoir qu'aux pleurs des malheureux;
» Est sûr en sa promesse, et sensible, et fidèle
» Aux secrets, aux ennuis qu'on partage avec elle.
» Tu diras que, sincère en ses affections,
» Elle ne connaît point d'indignes passions;
» Que, d'une juste main dispersant ses richesses,
» Sa façon de donner redouble ses largesses;
» Qu'elle fait au mérite un gracieux accueil,
» Civile sans bassesse, et fière sans orgueil;
» Sans que cette douceur, savante en l'art de plaire,
» Inspire aux plus hardis un penser téméraire.
» Tantôt tu chanteras, dans un air concerté,
» De ce fécond esprit la vive activité,
» Les rapides élans qui s'élèvent de terre,
» Percent la région où se fait le tonnerre,
» Lui font voir d'un clin d'œil les siècles les plus vieux,
» Et la font pénétrer dans les secrets des dieux. »

» sus tous les autres, j'aime les gens de guerre, et » à les ouïr parler de leur métier (1); et, quoique » j'aie dit que je ne parle de rien que je ne sache et » qui ne me convienne, j'avoue que je parle volon- » tiers de la guerre : je me sens fort brave (2); j'ai

(1) Elle avait la plus haute estime pour le grand Condé. Elle en parle toujours avec admiration. Les éloges qu'elle en faisait avaient donné l'idée qu'elle avait le dessein de l'épouser. Au combat de Saint-Antoine, 2 juillet 1652, elle décida Gaston, son père, à faire ouvrir les portes de Paris, pour sauver les débris des troupes de Condé, et fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, commandées par Turenne.

En 1653, Condé voulait se défaire de Retz. Il fallait émouvoir Paris. Les princes tenaient une assemblée à l'Hôtel-de-Ville. Un trompette vint de la part du roi pour ajourner l'assemblée à huit jours. La populace s'enflamma de fureur. On fit feu sur l'Hôtel-de-Ville.... La consternation était dans Paris. Mademoiselle alla elle-même, accompagnée de M. de Beaufort, à la Grève, où elle trouva quelques restes séditieux, qu'elle écarta.

« Ces misérables, dit le cardinal de Retz, n'avaient pas rendu tant de » respect au Saint-Sacrement, que le curé de Saint-Jean leur présenta pour » les obliger d'éteindre le feu qu'ils avaient mis aux portes de l'Hôtel-de- » Ville. »

(2) La Fronde (en 1652) tenait beaucoup à conserver la ville d'Orléans, tant à cause de son importance même que comme point de communication avec la Guienne, où s'était rendu le prince de Condé. Comme on craignait qu'elle n'ouvrît ses portes aux troupes du roi, on engagea Monsieur (Gaston) à se rendre dans cette ville; mais ce prince, toujours irrésolu, aima mieux en confier la mission à sa fille, Mademoiselle. « Et cependant, » disait-il, cette chevalerie serait bien ridicule si le bon sens de mesdames » de Fiesque et de Frontenac ne la soutenait. » (C'est à ces dames que Gaston écrivit : *A mesdames les comtesses maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*) Ce ne fut pas sans peine que Mademoiselle entra dans Orléans, où les magistrats de l'Hôtel-de-Ville ne paraissaient pas disposés à l'accueillir. Elle fut obligée de gagner un batelier, et de s'exposer à mille petits dangers pour atteindre et faire briser la porte *brûlée*. « Quand je la vis rompue, dit cette princesse dans ses Mé- » moires, et que l'on eut ôté deux planches du milieu, Grammont me fit » signe d'avancer. Comme il y avait beaucoup de boue, un valet de pied

» beaucoup de courage et d'ambition; mais Dieu » me l'a si hautement bornée par la qualité dont » il m'a fait naître, que ce qui serait défaut en » une autre est maintenir ses œuvres en moi. Je » suis prompte en mes résolutions, et ferme à les

» me prit, me porta et me fourra par ce trou, où je n'eus pas sitôt la tête » passée, que l'on battit le tambour. Je donnai la main au capitaine, et je » lui dis : Vous serez bien aise de vous pouvoir vanter que vous m'avez fait » entrer. Les cris de *Vive le roi*, *les princes*, et *point de Mazarin*, re- » doublèrent. Deux hommes me prirent et me mirent sur une chaise de » bois. Je ne sais si j'étais assise dedans ou sur les bras, tant la joie m'avait » mise hors de moi-même. Tout le monde me baisait les mains, et je me » pâmais de rire de me voir en un si plaisant état. Il marchait devant moi » une compagnie de la ville, tambour battant, qui me faisait faire place. »

Mademoiselle de Montpensier se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où elle prononça un discours qu'elle a rapporté tout entier dans ses Mémoires; après être restée quelque temps à Orléans, elle revint à Étampes, où elle passa l'armée de la Fronde en revue, et de là à Paris, « où, dit encore made- » moiselle de Montpensier, tout le peuple sortit hors de la ville pour me » saluer. Je trouvai le chemin une lieue devant bordé de carrosses; tout le » monde portait sur le visage la joie que l'on avait de mon retour et du bon » succès de mon voyage. »

Dans le parti de la cour, cette expédition chevaleresque fut chansonnée selon la mode du temps; voici une complainte qui eut quelque succès :

« Or écoutez, peuple de France,
» Comme en la ville d'Orléans,
» Mademoiselle, en assurance,
» A dit : Je suis maître céans!

» On lui voulut fermer les portes,
» Mais elle a passé par un trou,
» S'écriant souvent de la sorte :
» Il ne m'importe pas par où.

» Deux belles et jeunes comtesses,
» Deux maréchales de camp,

» tenir. Rien ne me paraît difficile pour servir mes » amis, ni pour obéir aux gens de qui je dépends. Je » ne suis point intéressée; je suis incapable de toute » bassesse, et j'ai une telle indifférence pour toutes » les choses du monde, par le mépris que j'ai des » autres, et par la bonne opinion que j'ai de moi, » que je passerais ma vie dans la solitude plutôt » que de contraindre mon humeur fière en rien, y » allât-il de ma fortune. J'aime à être seule; je n'ai » nulle complaisance, et j'en demande beaucoup; » je suis défiante sans me défier de moi; j'aime à » faire plaisir et à obliger; j'aime aussi souvent à » picoter et à déplaire. Comme je n'aime point les » plaisirs, je ne procure pas volontiers ceux des » autres. J'aime les violons plus que toute autre mu- » sique; j'ai aimé à danser plus que je ne fais, et je » danse fort bien; je hais à jouer aux cartes, et » j'aime les jeux d'exercice; je fais travailler à toutes » sortes d'ouvrages, et ce m'est un divertissement » aussi bien que d'aller à la chasse et de monter à

» Suivirent sa royale altesse,
» Dont on faisait un grand cancan.

» Fiesque, notre bonne comtesse,
» Allait baisant les bateliers,
» Et Frontenac, quelle détresse!
» Y perdit un de ses souliers. »

» cheval. Je suis beaucoup plus sensible à la douleur » qu'à la joie, connaissant mieux l'une que l'autre; » mais il est difficile de s'en apercevoir, car, quoique » je ne sois ni comédienne, ni façonnière, et qu'on » me voie d'ordinaire jusqu'au fond du cœur, j'en » suis toutefois si maîtresse, quand je veux, que je » le tourne comme il me plaît, et n'en fais voir que » le côté que je veux montrer. Jamais personne n'a » eu tant de pouvoir sur soi, et jamais esprit n'a été » si maître de son corps : aussi en souffré-je quel- » quefois. Les grands chagrins que j'ai eus (1) au-

(1) Mademoiselle de Montpensier veut parler sans doute de toutes les alliances qu'elle a manquées, rêvées ou dédaignées pour finir par la *folie-Lauzun*. Il fut question pour elle d'épouser :

1° Le comte de Soissons, tué à la bataille de Marfée; 2° Louis XIV; 3° le cardinal-infant; 4° le roi d'Espagne; 5° le prince de Galles, depuis Charles II; 6° l'empereur; 7° Monsieur, frère de Louis XIV; 8° le roi de Portugal; 9° le duc d'Enghien; 10° le duc d'Yorck; 11° le fils de la duchesse de Longueville.

Restée veuve de toutes ces promesses, demandes ou espérances de mariage, elle écouta les vœux du duc de Lauzun, un des plus aimables seigneurs de la cour. Il prit un tel ascendant sur son cœur, qu'il la décida à l'épouser. Louis XIV avait donné son consentement; mais tout ce qui l'entourait parla si haut contre ce mariage, la reine en prit tant d'humeur, le prince de Condé dit si énergiquement : « J'irai au mariage de cadet Lauzun » pour lui casser la tête d'un coup de pistolet, » que le roi retira sa parole, et que, malgré les cris et les pleurs de mademoiselle de Montpensier, il fit conduire et enfermer dans le château de Pignerol Lauzun, qui avait éclaté avec violence contre madame de Montespan, à qui il attribuait le refus du roi. Madame de Sévigné avait donc raison de dire, dans sa fameuse lettre du 15 décembre 1670, à M. de Coulanges : « C'est une chose qui se fera » dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. — Je vais, lui écri- » vait-elle à cette occasion, vous mander la chose la plus étonnante, la plus

» raient tué une autre que moi; mais Dieu m'a si » bien proportionné toutes choses, et les a ren- » dues si soumises les unes aux autres, qu'il m'a » donné une santé et une force non pareilles; rien » ne m'abat, rien ne me fatigue, et il est difficile de » connaître les événemens de ma fortune, et les dé- » plaisirs que j'ai, par mon visage; car il est rare-

» surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triom- » phante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus » extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la » plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus bril- » lante, la plus digne d'envie, une chose qui se fera dimanche, où ceux » qui la verront croiront avoir la berlue, une chose qui se fera dimanche et » qui ne sera peut-être pas faite lundi. Devinez-la; je vous la donne » en trois; jetez-vous votre langue aux chiens? Eh bien! il faut vous » la dire. M. de Lauzun épouse mademoiselle, mademoiselle de..... Il » épouse, ma foi, par ma foi, Mademoiselle, *la grande* Mademoi- » selle, etc., etc. »

Mademoiselle de Montpensier était au désespoir. « Après la rupture de » son mariage, dit madame de Maintenon, elle se mit au lit et reçut des » visites comme une veuve désolée. Elle s'écriait dans son désespoir, en » montrant la place vide : Il serait là pourtant! il serait là! »

N'ayant pu fléchir le roi par ses larmes, elle essaya, auprès de madame de Montespan, d'un autre moyen pour obtenir la liberté du duc de Lauzun Elle imagina de faire le duc du Maine son héritier. On exigea sur-le-champ par écrit le legs de la principauté de Dombes, du comté d'Eu, et de la plus grande partie de ses biens; et, lorsqu'elle eut signé et remis cet acte, on abusa de sa confiance; on la laissa long-temps encore sans la délivrance de son cher prisonnier. Enfin il revint près d'elle. Mais, soit qu'il n'eût cherché à s'unir à la petite-fille de Henri IV que par vanité, soit que dix ans de prison eussent refroidi ses feux, le duc de Lauzun fit payer cher à mademoiselle de Montpensier (qu'il n'appelait jamais qu'Henriette de Bourbon) la folle tendresse qu'elle avait pour lui. Elle finit par l'oublier, lorsqu'il partit comme ambassadeur pour l'Angleterre.

(Voir les *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, *les Amours des Gaules*, etc., etc.)

» ment altéré. J'ai oublié que j'ai un teint de santé
» qui répond à ce que je viens de dire : il n'est pas
» délicat, mais il est blanc et vif. Je ne suis point
» dévote (1); je voudrais bien l'être, et déjà je suis
» dans une fort grande indifférence pour le monde;
» mais je crains que ce qui me le fait mépriser ne
» m'en détache pas, puisque je ne me mets pas du
» nombre de ce que j'y méprise, et il me semble
» que l'amour-propre n'est pas une qualité utile à
» la dévotion. J'ai grande application à mes affaires;
» je m'y attache tout-à-fait, et j'y suis aussi soup-
» çonneuse que sur le reste. J'aime la règle et l'ordre
» jusqu'aux moindres choses. Je ne sais si je suis
» libérale; je sais bien que j'aime toutes les choses
» de faste et d'éclat, et à donner aux gens de mérite
» et à ceux que j'aime; mais, comme je règle cela
» souvent selon ma fantaisie, je ne sais si cela s'ap-
» pelle libéralité (2). Quand je fais du bien, c'est de
» la meilleure grâce du monde, et personne n'oblige

(1) Elle le devint sur la fin de ses jours.

(2) Mademoiselle de Montpensier avait une fortune immense, et elle en faisait un noble usage. Elle dotait ses demoiselles d'honneur, faisait beaucoup d'aumônes, fondait des maisons de charité, donnait en même temps de brillantes fêtes, décorait avec magnificence ses châteaux d'Eu, de Saint-Fargeau, de Choisy. Elle a eu des procès avec son père; mais il eût été bien difficile de les éviter avec un caractère tracassier comme celui de Gaston.

» si bien que moi. Je ne loue pas volontiers les au-
» tres, et je me blâme rarement. Je ne suis point
» médisante, ni railleuse, quoique je connaisse
» mieux que personne le ridicule des gens, et que
» j'aie assez d'inclination à y tourner ceux qui me
» semblent le mériter. Je peins mal, mais j'écris bien,
» naturellement et sans contrainte (1). Quant à la ga-
» lanterie, je n'y ai aucune pente; et même l'on me
» fait la guerre que les vers que j'aime le moins sont
» ceux qui sont passionnés, car je n'ai point l'âme
» tendre (2); mais, quoiqu'on dise que je l'aie aussi
» peu sensible à l'amitié qu'à l'amour, je m'en dé-
» fends fort, car j'aime tout-à-fait ceux qui le méritent
» et qui m'y obligent, et je suis la personne du monde
» la plus reconnaissante. Je suis naturellement so-
» bre, et le manger m'est une fatigue; même ce m'en

(1) Gaston lui écrivit pendant son séjour à Orléans une lettre qui se termine ainsi : « Faites-moi écrire par la main de votre secrétaire les choses importantes pour les raisons que vous savez. » — « Cette raison, dit mademoiselle de Montpensier, est que j'écris si mal, qu'on a toutes les peines du monde à lire mon écriture. »

Il existe au château d'Eu trois petits dessins faits par le grand dauphin, fils de Louis XIV, où Mademoiselle a écrit de sa main : *faict par monsieur le dofin.* Mais, si elle n'était pas forte sur l'orthographe, son style ne manquait ni de charme, ni de naturel, ni de mouvement. Ses mémoires, quoiqu'un peu *personnels*, ont beaucoup d'intérêt.

(2) On voit pourtant au château d'Eu un petit escalier dérobé, que l'on dit avoir été confident de plus d'un mystère, auquel l'amour et Lauzun n'étaient pas étrangers.

» est une de voir ceux qui y prennent trop de plaisir.
» J'aime davantage à dormir; mais la moindre chose
» où il est nécessaire que je m'occupe m'en distrait
» sans que j'en sois incommodée. Je ne suis point
» intrigante; j'aime assez à savoir ce qui se passe
» dans le monde, plutôt pour m'en éloigner que
» par l'envie de m'en mêler. J'ai beaucoup de mé-
» moire, et je ne manque pas de jugement. J'ai à
» souhaiter que, si quelques-uns en font de moi, ce
» ne soit pas sur les événemens de ma fortune; car
» elle a été si malheureuse jusqu'ici, au prix de ce
» qu'elle aurait dû être, que leur réflexion ne me
» serait peut-être pas favorable. Mais assurément,
» pour me faire justice, l'on peut dire que j'ai moins
» manqué de conduite que la fortune de jugement,
» puisque, si elle en avait eu, elle m'aurait sans
» doute mieux traitée. »

Après avoir fait la triste épreuve de l'inconstance et de l'ingratitude du duc de Lauzun, mademoiselle de Montpensier vécut et mourut dans la retraite le 5 avril 1693. Par un premier testament, elle avait constitué le duc de Lauzun son héritier; mais le souvenir de ses mauvais procédés la décida, au lit de mort, à changer les dispositions qu'elle avait faites pour sa fortune. Elle laissa à Philippe d'Or-

léans, frère de Louis XIV, tout ce qui n'avait pas été compris dans les dons faits au duc du Maine. La principauté de Dombes, Sceaux, le comté d'Eu, ayant passé depuis au duc de Penthièvre, à défaut d'héritiers directs des enfans du duc du Maine, la maison d'Orléans se trouvait, avant la révolution, en possession de tous les biens qui avaient appartenu à mademoiselle de Montpensier. C'est aux soins de cette princesse, à son goût pour les tableaux, et surtout à son désir d'avoir sous les yeux l'image de tous les princes de sa famille, et ceux des personnages les plus célèbres de son temps, que l'on doit une partie de la collection de portraits, qui, restaurée et considérablement augmentée par S. M. Louis-Philippe, décore aujourd'hui le château d'Eu (1). Ce monarque a également conservé tout ce qui retrace le souvenir de cette illustre princesse; et l'on voit encore, dans son ancien boudoir, divers objets qui lui ont appartenu, entre autres un écran qu'elle a brodé de sa propre main.

(1) Voir la notice sur le château d'Eu, en tête du premier volume de cet ouvrage.

209bis.

LA MÊME.

(En pied, assise, tenant le portrait de son père.)

C. M.

209ter.

LA MÊME.

(Par Mignard.)

C. M.

209quater.

LA MÊME.

(En pied, avec les attributs de la chasse.)

C. M.

209quinto.

LA MÊME.

(Enfant, peint sur bois.)

C. M.

209sexto.

LA MÊME.

(En bergère.)

Derrière ce portrait, la notice suivante est écrite de la main de mademoiselle de Montpensier.

« BERGÈRE ALENT A LA FAITE DU VILAGE.... 1664. »

209septimo.

LA MÊME.

(Écrivant ses mémoires.)

209octavo.

LA MÊME.

C. M.

209nono.

LA MÊME.

C. M.

210.

MARGUERITE-LOUISE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE D'ORLÉANS,

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

(Elle est représentée avec ses deux sœurs, mademoiselle d'Alençon et mademoiselle de Valois.)

C. M.

Marguerite-Louise d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston (Jean-Baptiste) de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine sa seconde femme, naquit le 28 juillet 1645.

Charles de Lorraine, pendant son séjour à Paris, lui avait rendu des soins, et mademoiselle d'Orléans avait paru les accueillir avec plaisir. Il l'accompagnait dans toutes ses promenades, soit qu'elle montât à cheval pour visiter les environs de Paris, soit qu'elle allât à la chasse; et lorsqu'elle le vit porter tantôt auprès de mademoiselle de Montpensier, sa sœur aînée, tantôt auprès des Mancini, nièces du cardinal de Mazarin, les hommages qui lui

étaient d'abord adressés, elle voulut bien, dans son dépit, écouter les propositions de mariage qui lui furent faites de la part du grand-duc de Toscane, Côme III de Médicis. M. de Béziers, ambassadeur extraordinaire du grand-duc, conduisit cette négociation : l'humeur capricieuse de mademoiselle d'Orléans, dont le cœur ne s'était pas entièrement détaché du prince de Lorraine, retarda les fiançailles; cependant elles se firent dans la chambre du roi : le duc de Guise avait la procuration de Médicis. Le lendemain la cérémonie du mariage fut faite dans la chapelle du Louvre par l'évêque de Béziers. Lorsqu'elle fut finie, *Mademoiselle* demanda à Monsieur s'il voulait aller à Saint-Cloud; et elle partit avec lui pour s'épargner la fatigue de recevoir les visites d'usage. On lui envoya de Toscane une boîte de pierreries; elle était de deux cent mille livres; il y avait aussi le portrait de son mari. Ennemie du cérémonial, elle voulait aller à la chasse, le jour qu'elle avait pris pour recevoir les complimens des ambassadeurs. Mademoiselle de Montpensier lui fit quelques observations : « Je » ne verrai que trop d'étrangers, dit-elle, et j'en » suis si lasse, que je n'en puis plus. » Sa sœur lui fit dire qu'elle ne pouvait lui prêter ses chevaux

parce qu'ils étaient boiteux : elle alla elle-même aux écuries, et fit enfoncer les portes pour prendre les harnais. Mademoiselle de Montpensier y courut à son tour, la fit descendre de cheval, et la ramena dans son appartement, où elle reçut les ambassadeurs. C'était mademoiselle de Montpensier qui, debout, derrière sa chaise, faisait pour elle les réponses dans cette audience solennelle.

Le roi lui donna un ameublement, de la vaisselle d'argent, une toilette, de fort beaux habits : il paya sa dépense, et lui donna des pages, des valets de pied, et un de ses carrosses jusqu'à Marseille. Lorsqu'elle prit congé du roi et qu'elle dit adieu à la reine, elle ne jeta pas une larme. Elle alla coucher à Montargis. Elle n'avait pas voulu qu'on apportât son lit; elle coucha avec mademoiselle de Montpensier, qui l'accompagnait dans son voyage « Elle s'endormit la première, dit cette princesse » dans ses Mémoires, et ce fut une bonne fortune » pour moi, parce qu'elle se mit à rêver, et elle me » sauta à la gorge, et je pense que, si j'avais été en- » dormie, elle m'aurait étranglée. La crainte que » cela ne lui arrivât une seconde fois m'empêcha de » dormir toute la nuit. » Le lendemain, elle fut toute la journée à cheval, et ne revint qu'à deux

heures de nuit, enchantée de ses promenades dans les bois, et riant de la peur que son équipage avait causée. Les paysans les avaient pris pour des gens de guerre. L'évêque de Béziers, dont le caractère grave ne s'accommodait pas avec ces étourderies, était dans de mortelles inquiétudes : il croyait toujours que la princesse était retournée à Paris. Une autre circonstance vint encore alarmer la sollicitude de M. l'ambassadeur. Le prince Charles de Lorraine vint à Montargis faire de nouveaux adieux à mademoiselle d'Orléans. Il l'accompagna jusqu'à Cône, où elle devait se séparer de sa sœur. Cette séparation fut touchante, le cœur de la princesse Marguerite était déchiré; elle jetait des cris épouvantables, et versait un torrent de larmes qui n'étaient pas toutes pour mademoiselle de Montpensier.

Le grand-duc vint au-devant d'elle, avec le prince son fils à une lieue au-delà de Florence, où elle resta jusqu'au moment où tout fut prêt pour son entrée solennelle. Pendant ce séjour, elle eut à se plaindre de l'indifférence de son mari, qui resta trois jours entiers sans la venir voir : ce défaut d'empressement laissa dans son cœur une impression qui ne s'effaça jamais. Cependant la réception qui lui fut faite en 1661 fut magnifique; on dansa

des ballets, on joua des comédies, et partout l'élégance et le luxe se réunirent pour embellir les fêtes. Les réjouissances publiques ne furent pas moins vives lorsqu'elle accoucha d'un fils. Mais ces plaisirs et ces grandeurs ne la rendaient pas heureuse. « Elle m'a juré (dit la princesse palatine, » duchesse d'Orléans) que le jour même qu'elle est » arrivée à Florence, elle n'a pensé à autre chose » qu'aux moyens de s'en retourner; ce qu'elle a » fait aussi le plus tôt qu'il lui a été possible. Il » est très-plaisant de lui entendre conter son » histoire; elle convient elle-même qu'elle a vécu » à Florence comme en un paradis. « Savez-vous » bien ma cousine, lui disais-je souvent, que vous » parlez contre vous-même? » Elle me répondait : « Je ne m'en soucie guère; pourvu que je ne voie » pas le grand-duc et que je sois contente, peu » m'importe le reste. »

Lorsqu'elle revint en France, le roi l'accueillit à Versailles avec bonté. « Sa beauté, disait une » femme de la Cour, n'effrayait pas, et l'on se fai- » sait une belle âme de la plaindre et de la louer. » Son existence n'était pas brillante, et le grand-duc, qui disait lui-même « qu'en remettant sa femme » entre les mains du roi il avait ôté de son esprit

» tout le soin de sa conduite, » profitait de cette indifférence pour ne point payer exactement à sa femme la pension qu'il lui avait promise. On prétendait que M. de Louvigny était amoureux et aimé de cette princesse. « Mais, dit madame de Mont-
» morency dans une de ses lettres au comte de
» Bussy, madame la grande-duchesse n'a aucune
» galanterie : ce sont les amis de madame de Mon-
» tespan qui l'ont chargée de cette douce iniquité,
» pour dégoûter le roi, qui ne traitait pas mal cette
» princesse; et sur cela j'admire le monde, qui
» trouvait, avant ceci, madame la grande-duchesse
» une personne achevée : aujourd'hui qu'elle n'est
» pas amie de madame de Montespan, on la trouve
» toute pleine de défauts. »

Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, mourut le 17 septembre 1721.

210bis.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

C. M.

210ter.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

C. M.

211.

LOUIS-JOSEPH DE LORRAINE,

DUC DE GUISE.

Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême, pair de France, prince de Joinville, comte d'Alets et de Ponthieu, fils unique de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, et de Françoise-Marie de Valois, petit-fils de Charles de Lorraine et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 7 août 1650.

Il recueillit en 1664 la succession de son oncle Henri de Lorraine, deuxième du nom, duc de Guise; accompagna Louis XIV en Franche-Comté, lorsque cette province fut conquise dans l'hiver de 1668; et mourut de la petite-vérole à Paris, dans l'hôtel de Guise, le 30 juillet 1671. Son corps fut porté à Joinville, et inhumé dans la sépulture de sa famille.

Il avait épousé, le dimanche 15 mai 1667, en

présence du roi et de la reine, dans la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye, Elisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et sœur de mademoiselle de Montpensier. Cette dernière dit plaisamment dans ses mémoires, au sujet de ce mariage auquel elle n'assistait pas, que madame de Montespan la divertit beaucoup en lui racontant que, lors de la cérémonie ils avaient eu besoin de carreaux; qu'ils en avaient envoyé chercher chez elle, qu'on leur avait prêté ceux qui servaient à ses chiens, qu'elle n'y avait pris garde qu'à l'Évangile.

Quoique demeurée veuve jeune encore, la duchesse de Guise ne voulut point se remarier, et préféra, à l'existence brillante de la cour, une vie de retraite et d'actions charitables. Louis XIV acheta d'elle le palais d'Orléans, qui est à présent le Luxembourg; elle finit sa vie à Versailles, le 17 mars 1696; on porta son corps aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Elle n'avait eu de Louis-Joseph de Lorraine, qu'un fils, François-Joseph, deuxième du nom, qui, né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

Marie de Lorraine, mademoiselle de Guise, devenue, après la mort de son petit-neveu, la der-

nière de la branche de Guise en ligne directe, succéda à tous les biens et titres de la famille; par son testament elle donna au fils puîné du duc de Lorraine le duché de Guise, à la condition qu'il porterait le nom de Guise, et viendrait demeurer en France *sous le bon plaisir du roi.*

212.

ÉLISABETH D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE D'ALENÇON,

DUCHESSE DE GUISE.

C. M.

Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, naquit le 26 décembre 1646.

Elle était dans sa vingtième année lorsqu'elle épousa Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise. « J'étais à Eu, dit mademoiselle de Montpensier, » lorsque j'appris par un courrier que ma sœur d'A- » lençon s'était mariée, le 15 mai 1667, avec M. de » Guise. J'en fus surprise, parce que, lorsque j'étais » partie, il ne s'en disait rien. Le roi était à Amiens: » je m'y transportai dans un jour. Le lendemain que » j'y fus arrivée le roi me dit : « Je ne vous ai pas » fait part du mariage de votre sœur, parce que ce

» n'est pas moi qui l'ai fait. Votre belle-mère m'en » a fait tant parler que j'y ai consenti, après m'a- » voir proposé celui du prince Charles, que je n'ai » pu écouter, parce que les affaires qu'il a avec moi » ne sont pas en bon état. Je n'ai rien donné à » votre sœur, et m'en voilà quitte. » Je lui répon- » dis : « Si vous avez cru ne rien donner, vous n'a- » vez pas laissé de le faire sur mon compte. » Il me » répliqua : « Je n'en ai pas eu l'intention. » Madame » de Montespan me fit rire, et me conta que, lors- » qu'ils s'étaient mariés, ils avaient eu besoin de » carreaux, qu'ils en avaient envoyé chercher chez » elle; qu'on leur avait prêté ceux qui servaient à » ses chiens, et qu'elle n'y avait pris garde qu'à » l'Évangile. »

La duchesse de Guise aimait à donner des fêtes : madame de Sévigné raconte qu'elle en donna une au roi qui était magnifique. « Les cours de l'hôtel » de Guise, dit-elle, était éclairées de deux mille » lanternes ; la reine entra d'abord dans l'apparte- » ment de mademoiselle de Guise, fort éclairé, » fort paré; toutes les dames se mirent à genoux » autour de la reine, sans distinction de tabouret. » On soupa dans cet appartement : il y avait qua- » rante dames à table; le souper fut magnifique.

» Le roi vint, et fort gravement regarda tout sans » se mettre à table. On monta plus haut, où tout » était préparé pour le bal. Le roi mena la reine et » honora l'assemblée de trois ou quatre courantes, » et s'en alla au Louvre, avec sa compagnie ordi- » naire. »

Cette princesse mourut le 17 mars 1696.

212bis.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

212ter.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

212quater.

LA MÊME.

212 quinto.

ÉLISABETH D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE GUISE.

(Peint sur bois.)

213.

FRANÇOISE-MADELEINE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE VALOIS.

DUCHESSE DE SAVOIE.

(Représentée avec ses deux sœurs.)

C. M.

Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois, fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, naquit le 13 octobre 1648.

Marguerite de Lorraine, occupée du soin d'établir sa fille, songea au duc de Savoie : elle se servit pour arriver à son but de l'entremise de la comtesse de Cavours, qui avait de l'influence sur le cœur de ce prince, et le mariage fut aussitôt arrêté. Charles-Emmanuel II écrivit cette lettre à mademoiselle de Valois :

« Mademoiselle ma cousine,

» Puisqu'il faut que la plume fasse l'office de la

» langue, qu'elle exprime les sentimens de mon » cœur, je ne doute point que je n'aie beaucoup » de désavantage. Elle ne saurait les exprimer au » point qu'ils sont, ni persuader à mon gré qu'a- » près m'être donné tout à vous, il ne me reste » rien à vous offrir ou bien à désirer, que de trou- » ver en vous cette agréable correspondance de » votre affection, que je vous conjure de ne pas » refuser à la mienne, et à l'ardente prière que je » vous en fais par ces lignes, qui vous portent les » premières marques de ce feu que votre mérite et » tant d'autres belles qualités qui sont en vous ont » allumé dans mon âme. Elles me laissent dans une » impatience inconcevable de voir de plus près ce » que j'admire de loin, et de vous faire connaître » par toutes sortes de preuves que je suis avec une » fidélité et une passsion sans pareilles, mademoi- » selle ma cousine, votre très-humble esclave et » serviteur. »

Le style de cette lettre étonna un peu la délicatesse de la cour de France. Madame d'Armagnac fut nommée par le roi pour accompagner mademoiselle de Valois à la cour de Savoie. « Lorsqu'elle » passa auprès de Saint-Fargeau, raconte made- » moiselle de Montpensier, elle envoya un gentil-

» homme me faire ses complimens : je lui en en-
» voyai un autre pour lui faire les miens. Lorsqu'elle
» était petite, je l'aimais extrêmement, et j'avais
» même prié souvent Madame de me la donner :
» elle m'appelait toujours sa *maman*. Madame de
» Langeron, sa gouvernante, avait contribué à dé-
» ranger sa santé, par la complaisance qu'elle avait
» eue pour elle de lui laisser manger ce qu'elle
» voulait : les pâles couleurs l'avaient prise, et elle
» était verte lorsqu'elle partit. Madame de Lange-
» ron avait aussi contribué à lui gâter la taille ; à
» force de vouloir lui raccommoder une petite in-
» commodité, elle l'avait rendue bossue : aussi j'ai
» ouï dire que M. de Savoie fut très-surpris lorsqu'il
» la vit. Il la trouva bien différente du portrait
» qu'on lui avait envoyé. Comme cette cour, du
» temps de ma tante (Christine de France, épouse
» de Victor-Amédée I), était magnifique et un peu
» romanesque, les ballets, les carrousels et les co-
» médies furent dansés ou joués sur ce pied-là. »

Elle vécut trop peu pour jouir du bonheur qu'il lui était permis d'espérer dans une cour où Charles-Emmanuel II prit soin de rassembler tous les plaisirs : cette destinée devait appartenir à Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, seconde femme de ce

prince. Françoise-Madeleine d'Orléans mourut le 14 janvier 1664 : elle s'était mariée le 4 mars 1663.

213bis.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

213ter.

LA MÊME.

(Avec ses deux sœurs.)

213quater.

LA MÊME.

214.

LA COMTESSE DE FIESQUE.

Anne Leveneur, comtesse de Fiesque, de Lavagne et de Bressuire, dame d'atours de Madame, duchesse d'Orléans, et gouvernante de mademoiselle de Montpensier; fille de Jacques Leveneur, comte de Tillières, chevalier des ordres du roi, et de Charlotte Chabot; née en 1593; mariée, en 1609, à François de Fiesque, fils de Sinibalde de Fiesque et d'Alphonsine Strozzi; morte à Saint-Fargeau, le 15 octobre 1653, âgée de soixante ans.

Après la mort de madame de Saint-Georges, première gouvernante de mademoiselle de Montpensier, Gaston, duc d'Orléans, son père, plaça auprès d'elle madame la comtesse de Fiesque. « Je » la reçus fort bien, dit Mademoiselle dans ses » Mémoires (1), et, malgré mon peu d'inclination » pour elle, je lui témoignai beaucoup de joie

(1) Tome I.

» d'être entre ses mains. Les premiers jours se pas-
» sèrent bien doucement : elle y contribuait par les
» agrémens de son esprit, car, quoique vieille, elle
» est d'aussi agréable entretien que personne du
» monde. » Lorsque mademoiselle de Montpensier forma sa maison, elle conserva madame de Fiesque au nombre de ses dames, l'admit dans sa plus grande intimité, et l'associa même à ses exploits guerriers, car elle était une de *ses maréchales de camp* (1) au siége d'Orléans. Mais il paraît qu'il n'était pas facile de mener avec mademoiselle de Montpensier une vie exempte de ces orages trop fréquens dans la familiarité des grands. Voici une de ces scènes, que raconte Mademoiselle elle-même (2). « Un jour la comtesse de Fiesque entra
» chez moi d'une furie terrible et avec un air éva-
» poré, et elle me dit : « Il y a long-temps que je sou-
» haite sortir d'ici; je ne savais où aller, sans cela
» je n'y serais pas demeurée.... Il n'y a rien qui se
» puisse faire contre vous que je ne fasse, et je se-
» rais fort fâchée si vous ne vous plaigniez pas de
» moi : je ferai des manifestes par tout le monde
» contre vous. » Je lui répliquai avec beaucoup de

(1) Voir la notice de madame de Frontenac, n. 223.
(2) Mémoires, tome 3, édition de Petitot.

» douceur : « Si vous me déclarez la guerre, vous » n'y avez aucun avantage : tout ce qu'il y a de » princes dans l'Europe me sont si proches, qu'ils » n'abandonneront pas mes intérêts pour les vô- » tres. » Depuis cette sortie, madame de Fiesque fit cause commune avec madame de Frontenac contre mademoiselle de Montpensier, qui parle de cette ligue avec amertume, et semble se plaire à rappeler les circonstances où ces deux dames reçurent dans les fêtes de la cour un accueil peu gracieux, notamment de la part de la reine qui ne les aimait pas (1). C'est dans la même intention qu'elle raconte la présentation de la comtesse à la reine de Suède : « Quand je la présentai à la reine de » Suède, dit-elle, cette reine me dit : « La comtesse » de Fiesque n'est pas belle pour avoir fait tant de » bruit... Le chevalier de Grammont est-il toujours » amoureux d'elle ? »

Malgré ces picoteries et ces brouilles inévitables avec le caractère original de mademoiselle de Montpensier, la comtesse de Fiesque finit par rentrer en grâce, et vint mourir à Saint-Fargeau, auprès de la princesse qu'elle avait élevée.

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tome III, p. 281.

215.

MARIE-CLAIRE DE CRÉQUI,

COMTESSE DE JARNAC.

C. M.

Marie-Claire de Créqui, fille d'Adrien, seigneur de la Cressonnière, et de Jeanne Lamberte de Lannoy, naquit en 1647.

« Je n'allai point à Forges, dit mademoiselle de » Montpensier, afin de me trouver à Paris lorsque » le grand-duc de Toscane, mon beau-frère, qui » revenait d'Angleterre, y serait. A cette époque, » je fis le mariage de la seconde Créqui avec le » comte Henri de Jarnac, de la maison de Chabot, » qui sont deux maisons alliées avec tout ce qu'il y » a de gens de qualité en France : cela attira un » monde infini chez moi. Lorsqu'ils furent fiancés » dans mon cabinet, et que cette cérémonie fut » finie, il ne resta que les plus proches parens. » Madame de Rohan et madame de Soubise, la

» comtesse de Fiesque, madame la duchesse de » Créqui, madame sa fille, madame de Marsillac, » madame d'Épernon et quelques dames de mes » amies, et des hommes que je fis venir pour que » M. le grand-duc ne fût pas seul, s'y trouvèrent. » Je fis jouer le Tartufe, qui était une pièce nou- » velle; toutes les dames soupèrent avec moi. Le » mariage fut fait après minuit. M. le grand-duc » fut témoin de la bonne compagnie qui était chez » moi, et vit la libéralité que j'avais à récompenser » les gens qui m'étaient agréables. Je faisais ma- » dame de Jarnac ma dame d'honneur, avec des » appointemens considérables, et, outre cela, je » lui donnais une somme qui faisait en tout douze » mille livres de rente. »

Marie-Claire de Créqui mourut le 29 mars 1684. Le comte de Jarnac lui survécut de sept ans.

216.

MADEMOISELLE DE PRIE.

C. M.

Mademoiselle de Prie était une des filles d'honneur de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. Lorsque cette princesse licencia ses filles d'honneur, elle fut comprise dans la réforme, et recueillie par mademoiselle de Montpensier, qui prit soin de son sort. Elle la plaça d'abord dans un couvent, et voulait la donner ensuite à sa sœur la grande-duchesse de Toscane, lorsqu'elle partit pour Turin. Ce vœu ne fut pas rempli. Lorsque M. de Créqui s'en alla ambassadeur à Rome, comme mademoiselle de Prie était parente de sa femme, mademoiselle de Montpensier obtint qu'il l'emmènerait. La grande-duchesse demanda bientôt mademoiselle de Prie à madame de Créqui, qui la lui donna. « Cette fille eut une très-belle conduite » dans cette cour; toutes les autres Françaises qui

» y étaient n'en firent pas de même. M. le grand-
» duc se crut obligé de demander permission au
» roi de les renvoyer en France; que cela donnerait
» lieu à madame sa femme de mieux vivre avec lui;
» et, quoiqu'il fût très-content de mademoiselle de
» Prie, elle ne laissa pas de s'en revenir avec toutes
» les autres Françaises. Ses parens ne voulurent pas
» s'en charger. Je lui mandai de venir me trouver
» à Eu. C'est là que je la mariai avec M. de Gonf-
» freville, qui était un gentilhomme jeune et riche.
» Elle était vieille et pauvre et de grande qua-
» lité (1). »

Mademoiselle de Prie avait de l'esprit; elle contait agréablement; elle écrivait avec élégance; et elle n'a pas été étrangère à plusieurs des portraits que la plume de son illustre protectrice s'amusait à tracer des principaux personnages qui brillaient dans les cercles du temps.

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

217.

MARIE DE LA TOUR.

DUCHESSE DE LA TRÉMOUILLE.

C. M.

Marie de La Tour, duchesse de La Trémouille et de Thouars, princesse de Tarente et de Talmond, deuxième fille de Henri de La Tour, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, prince de Sédan, et d'Élisabeth de Nassau, sa seconde femme; née vers 1600; mariée, le 19 janvier 1619, à Henri, duc de La Trémouille et de Thouars, prince de Tarente et de Talmond, fils aîné de Claude de La Trémouille, duc de Thouars, et de Charlotte Brabantine de Nassau; morte à Thouars, le 24 mars 1665.

Voici son portrait tel qu'il a été tracé par elle-même (1) :

(1) On trouve ce portrait dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier. On sait que c'était une manie de bel-esprit dans la petite cour de la grande Mademoiselle que de tracer ainsi son portrait pour l'envoyer à ses amis, parmi lesquels sans doute on cherchait plutôt des flatteurs que des juges.

« Comme il n'y a personne qui ne soit accusé de » l'amour de soi-même, quoique les uns plus et les » autres moins, et qu'il nous porte d'ordinaire à » nous considérer avec des yeux préoccupés, qui se » trouvent toujours plus disposés à nous faire grâce » qu'à nous rendre justice, je veux espérer au ju- » gement favorable de mes amis (car celui de ceux » qui ne le sont pas m'est indifférent), si je tombe » en la même faute en oubliant quelques-unes des » miennes, ou si je m'attribue quelque bien que je » n'ai pas dans le portrait que je vais faire, beau- » coup plutôt pour ne pas paraître bizarre que » pour espérer aucun avantage de la connaissance » que je leur donnerai de moi-même; et, quand ils » m'auront promis qu'ils ne m'en aimeront pas » moins, je leur dirai que je suis grande, la taille » ni des mieux ni des plus mal faites, ni fort libre, » ni extrêmement contrainte. Je parais plus déliée » que je ne le suis en effet, parce que j'ai le corps » rond, le dos fort droit, les épaules plates, quoi- » qu'un peu hautes; le port d'une personne de con- » dition, la démarche assez raisonnable, la tête » grosse, le visage trop long et d'un désagréable » ovale, le teint gros et fort brun, le front beau- » coup trop haut et trop avancé, les yeux noirs,

» peu ouverts, ni grands ni petits, ni beaux ni laids,
» mais assez doux; le nez grand, mais aquilin; la bou-
» che, quoique pas des plus grandes, néanmoins laide
» et trop plate; les lèvres rouges, les dents pas des
» mieux arrangées et point assez blanches, mais
» saines et nettes; le visage presque point coupé;
» les cheveux extrêmement fins et d'un fort beau
» cendré; la gorge pleine, assez bien formée, sans
» plis; peu de sein; le bras et la main qui n'ont que
» les doigts de bien faits, trop maigres, encore que
» j'aie beaucoup d'embonpoint; la jambe et le pied
» bien faits, surtout quand je prends soin de me bien
» chausser. Je crois n'avoir ni bonne mine ni mau-
» vaise grâce, et l'un et l'autre se peuvent souffrir.
» J'ai trop peu de dévotion, dont je demande souvent
» pardon à Dieu, et qu'il me fasse la grâce de mieux
» vivre afin de bien mourir. Je ne manque pas tout-
» à-fait de connaissances; mais je suis si peu satisfaite
» de mon peu d'esprit, que je trouve que celui que
» j'ai n'en mérite pas le nom; nulle solidité, et en-
» core moins de vivacité; plus de jugement que de
» prudence. J'ai beaucoup de tendresse pour mes vé-
» ritables amis, mais cette qualité leur sera toujours
» plus facile à perdre qu'à gagner auprès de moi,
» étant extrêmement délicate en gens, et plus qu'il

» ne paraît, parce que j'ai affecté toute ma vie une
» civilité si générale, et elle m'est si ordinaire, que
» ceux qui ne me connaissent pas la prendraient
» bien souvent pour une bienveillance particulière.
» L'amitié que j'ai pour mes parens en général est
» moins forte que celle que j'ai pour mes amis, et
» leurs intérêts me sont si chers que je les préfère
» aux miens propres; je les sers avec plaisir, et leur
» perte me touche sensiblement : mais, comme je
» suis naturellement beaucoup méfiante de moi-
» même aussi bien que d'autrui, me connaissant
» comme je fais, il ne leur faut pas moins de temps
» que d'adresse pour me bien persuader qu'ils en
» sont: car je ne le crois pas aisément, quelque mine
» que j'en fasse. Je sais aussi bien haïr qu'aimer, et
» suis plus curieuse que patiente, quoique je ca-
» che assez bien tous les deux. Je suis trop bonne,
» et pardonne quelquefois avec trop de facilité. J'ai
» beaucoup de mémoire, et par conséquent je
» n'oublie point : mais elle ne me sert qu'à me
» rendre malheureuse, puisqu'elle me représente
» continuellement tous les fâcheux accidens de
» ma vie, qui se trouvent en beaucoup plus grand
» nombre que les bons. Je me résous fort difficile-
» ment, mais j'exécute fort promptement. J'ai une

» timidité si importune qu'elle ne se contente pas
» de me faire rougir à tous momens, mais elle me
» rend si interdite parfois que j'en parais stupide;
» la gravité et le sérieux me siéent incomparable-
» ment moins mal que l'enjouement, qui n'est nul-
» lement mon personnage. Mon premier abord est
» assez engageant, et promet plus que je ne sau-
» rais effectuer. Je me pique tout-à-fait d'être com-
» plaisante, mais non pas jusqu'à la flatterie. Je ne
» suis pas ingrate, et la reconnaissance trouve tou-
» jours lieu chez moi; et j'aime sans contredit
» mieux que l'on m'ait de l'obligation que d'en
» avoir aux autres : ce n'est pourtant pas par gloire,
» n'en étant pas du tout capable. Je hais si mortel-
» lement la moquerie et ses auteurs, que je n'ap-
» préhende point de tomber dans ce vice. Je déteste
» la menterie et maudis la médisance, quelque
» spirituelle qu'elle puisse être; je n'y prends point
» de plaisir, fût-elle de mes plus mortels ennemis,
» auxquels je rends toujours le plus de justice
» qu'il m'est possible, en ne célant point les bonnes
» qualités dont je les crois en possession, et cela
» pour l'amour de moi-même seulement. Je me
» sais contraindre sans être politique : encore
» n'est-ce point en toutes sortes de rencontres.

» L'intérêt n'a nul pouvoir sur moi : je suis extra-
» ordinairement sensible, mais sans comparaison
» plus à la douleur qu'à la joie. Je crains plus le
» mépris que la mort; et je pardonnerai sans con-
» tredit le dernier plutôt que le premier, dont j'au-
» rais peine à revenir jamais si j'en étais bien per-
» suadée. J'ai passé toute ma vie pour intrépide :
» mais à présent je connais mieux le péril, quoique
» je ne manque point de courage, et je m'en
» trouve suffisamment pour entreprendre des cho-
» ses non-seulement difficiles, mais qui rebuteraient
» une infinité d'autres. J'ai une aversion horrible
» pour tout ce qui est poltron, ayant le cœur si
» bien placé, qu'il ne démentira jamais ma nais-
» sance. Je suis incapable de toutes sortes de lâ-
» chetés et de bassesses, principalement de celles
» qui sont suivies de quelque trahison; et, en ce
» rencontre, comme en plusieurs autres, je ne
» ferais à autrui que ce que je voudrais m'être fait
» à moi-même. L'inclination a beaucoup de pou-
» voir sur moi, et l'emporte bien souvent par-
» dessus la raison, qui ne laisse pourtant pas de
» reprendre sa place à son tour. Je suis ferme en
» mes résolutions jusqu'à l'opiniâtreté. Je n'aime
» point à être contredite des personnes qui me

» sont suspectes, encore moins corrigée de ceux
» qui ne sont pas de mes amis : car je trouve tout
» bon de ceux qui le sont, je prends les correc-
» tions et les avis des autres pour autant d'insultes
» et de reproches, et je ne le leur puis dissimu-
» ler, ayant trop de sincérité. J'aime les généreux
» et tâcherai toujours de les imiter. Je ne m'atta-
» che pas trop à mon opinion, et je m'en rapporte
» volontiers à ceux dont je l'ai fort bonne. On
» m'accuse d'être un peu prompte; mais, comme
» j'ai déjà avoué que je suis sensible au dernier
» point, ce nom ici m'appartiendrait avec plus de
» justice que le premier. Je ne suis point ambitieuse,
» et craindrais fort de le devenir, puisque l'ambi-
» tion n'est point sans inquiétude, et que j'aime le
» repos sans être paresseuse. J'enrage d'être igno-
» rante, et n'ai que cette consolation qu'il n'a pas
» tenu à moi que je ne fusse plus habile. Mon hu-
» meur est inégale, et j'en accuse mon tempéra-
» ment, lequel, quoique naturellement gai, s'est
» néanmoins si fort laissé corrompre par divers
» fâcheux accidens, que je puis passer présen-
» tement avec vérité pour une des plus mélan-
» coliques personnes du monde. Je suis triste,
» beaucoup plus rêveuse, et la plupart du temps

» distraite à ne savoir que dire. Je n'aime pas tant
» la parure que j'ai fait, quoique je ne la haïsse
» pas encore. Je préfère la propreté en habits à la
» somptuosité, et je me plais assez à me mettre
» fort proprement : en quoi je réussis moins mal
» qu'au dessein de réparer par l'art et l'adresse ce
» que la nature m'a refusé. Les grandes fêtes ne
» m'embarrassent point; et, si je ne suis pas faite
» pour elles, elles le sont pour moi, puisqu'elles
» me divertissent. La cour, le grand monde, et sur-
» tout la comédie, me plaisent fort; mais je n'y
» voudrais pas paraître pour augmenter simple-
» ment le nombre. J'écris mieux que je ne parle,
» et on ne peut pas s'acquitter plus médiocrement
» du dernier que je ne fais; cela n'empêche pas
» pourtant qu'une conversation jolie et spirituelle
» ne me touche extrêmement, pourvu que toute
» raillerie piquante en soit bannie, et qu'elle n'in-
» téresse point ma réputation, de laquelle je serai
» toujours si soigneuse que je me priverai de tou-
» tes choses pour la conserver. On ne m'accuse
» pas d'être trop maladroite. Je n'ai jamais sou-
» haité du bien et des richesses que pour satisfaire
» mon humeur libérale, ne prenant en rien tant
» de plaisir qu'à en faire, et à donner. Je ne puis

» jamais me fier en ceux qui m'ont trompée une
» fois en ma vie, et je ne me défends pas absolu-
» ment d'être un peu vindicative en certaines ren-
» contres. Je trouverais même la vengeance fort
» douce, mais je n'y voudrais pas contribuer moi-
» même. Tous les changemens du monde m'in-
» quiètent, et une vie solitaire a autant de charmes
» pour moi, pourvu que j'y sois accoutumée, que
» le grand monde. Je m'occupe avec plaisir aux ou-
» vrages des personnes de mon sexe, et ne hais
» nullement la chasse. Enfin je trouve que peu de
» choses me sont véritablement indifférentes, au
» moins en certains temps; et je suis si peu hypo-
» crite, que mon visage découvre presque tou-
» jours les sentimens de mon cœur, sans que ma
» bouche s'en mêle. Je ne dis point ce dernier,
» croyant me louer par là; mais je ferais conscience
» de céler quoi que ce soit, de tout ce dont je me
» sens coupable, et me soumets ensuite à votre
» censure. »

218.

MARIE-CHARLOTTE

DE LA TRÉMOUILLE,

DUCHESSE DE SAXE-JÉNA.

C. M.

Marie-Charlotte de La Trémouille, duchesse de Saxe-Jéna, seconde fille de Henri, duc de La Trémouille et de Thouars, pair de France, prince de Tarente et de Talmond, et de Marie de La Tour; née .....; mariée à Paris, le 18 juillet 1662, à Bernard de Saxe-Weimar, duc de Saxe-Jéna, sixième fils de Guillaume de Saxe, duc de Saxe-Weimar, et d'Éléonore-Dorothée d'Anhalt.

Voilà son portrait tel qu'il a été tracé par elle-même (1):

« Bien que je sois persuadée que j'ai beau-
» coup plus de défauts que de bonnes qualités, je
» ne laisserai pas d'exécuter le dessein que j'ai pris

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier (ancienne édition).

» de faire mon portrait, afin de me faire connaître
» à mes amis le plus particulièrement qu'il me sera
» possible; car je ne veux point les tromper dans la
» bonne opinion qu'ils pourraient avoir de moi, ni
» leur donner sujet de se repentir de m'avoir trop
» légèrement promis leur amitié. Je leur dirai donc
» que j'ai la taille moyenne et assez grossière, la
» mine nullement relevée, la physionomie ni spiri-
» tuelle ni stupide, la grâce ni bonne ni mauvaise,
» peu de dispositions pour la danse; la gorge blan-
» che, mais fort mal faite; les mains passablement
» belles et fort maladroites; les bras fort laids, et
» beaucoup trop courts; le tour du visage trop long,
» et assez bien fait par le bas; les yeux sans aucune
» vivacité, mais du reste assez raisonnables, s'ils n'é-
» taient pas extraordinairement battus; la bouche
» ni belle ni laide, ni fort pâle ni fort rouge; la
» lèvre de dessus un peu trop avancée; le menton
» fourchu; le nez gros, sans être choquant; le teint
» ni beau ni laid; les dents mal arrangées et nulle-
» ment blanches; les cheveux châtain clair. Je n'ai
» l'esprit ni vif ni plein d'expédiens; je suis autant
» ignorante qu'on le saurait être; ma mauvaise mé-
» moire en est la cause, qui ne m'a jamais pu per-
» mettre d'apprendre que fort peu de choses, et qui

» m'a toujours fait oublier le peu même que j'avais
» appris. Pour ce qui est du jugement, je n'en man-
» que pas : je me gouverne fort par la raison, et je
» puis dire qu'il n'y a personne au monde qui soit
» plus aise qu'on lui dise ses défauts, et qui témoi-
» gne plus le souhaiter. Mon humeur est sincère et
» franche, et je puis dire qu'elle l'est jusqu'à l'excès,
» car j'avoue qu'il serait nécessaire que je fusse quel-
» quefois plus dissimulée que je ne suis; mais c'est
» une chose de laquelle je ne puis venir à bout, et
» pour quoi j'ai une furieuse aversion, aussi bien
» que pour la flatterie, dont je ne me saurais aider;
» et la peur que j'ai qu'on ne m'en accuse me fait
» souvent être moins complaisante que je ne devrais
» l'être. Je suis si éloignée de la promptitude, qu'il
» ne m'est jamais arrivée de m'emporter contre qui
» que ce soit; et, quand on m'a donné un juste sujet
» de me fâcher, je témoigne si peu ma colère, que
» personne ne la saurait remarquer que par mon si-
» lence. Mais, pour ce qui est de cette sorte de dépit
» qui ne s'attaque à personne, et qui n'est qu'une
» certaine impatience vive et prompte de voir que
» les choses se font ou se disent autrement qu'il ne
» faut, je la cache avec plus de peine, et n'en suis
» pas si maîtresse que je devrais. Je parais moins

» tendre que personne, et cependant on ne peut
» pas aimer plus sincèrement que je fais ceux qui
» ont de la bonté pour moi, ni les servir avec plus
» de joie, et ce m'est un sensible déplaisir d'en en-
» tendre dire du mal et de n'oser prendre leur parti.
» Je fais fort difficilement connaissance, et je m'ima-
» gine que ce qui en est cause en partie est l'indif-
» férence que j'ai pour la plupart des personnes; ce
» qui fait que je m'ennuie quasi partout, et que,
» quand je me trouve dans une compagnie où je ne
» me plais pas, je suis insupportable à tous ceux
» qui la composent, tant je deviens chagrine et dis-
» traite, ce qui se peut aussitôt connaître à mon vi-
» sage, qui change à vue d'œil. Mon tempérament
» penche beaucoup plutôt du côté de la mélancolie
» que de la joie, à laquelle je suis moins sensible
» qu'à la douleur, que je supporte pourtant avec
» assez de modération. Il n'y a personne au monde
» qui soit si ferme dans ses résolutions que moi :
» aussi est-il vrai que je ne les prends jamais légè-
» rement et sans y avoir bien pensé. Je ne suis nul-
» lement bizarre ni aisée à fâcher, mais assez vin-
» dicative et incapable de me laisser gouverner. Je
» parais plus méprisante que je ne la suis en effet,
» parce que j'ai l'abord extraordinairement froid et

» peu cherchant; mais ce n'est ni par gloire ni par
» inimitié, qui sont des défauts dont je suis tout-à-fait
» éloignée, aussi bien que de cette ambition incom-
» mode qui consiste en un désir immodéré de s'a-
» grandir. Je ne me contente pas de n'être pas
» vaine, je passe dans l'autre extrémité; et j'ai tant
» de défiance de moi-même, que cela augmente
» beaucoup ma timidité naturelle, bien qu'elle soit
» si grande qu'on me peut faire rougir quand on
» veut. Je ne suis pas soupçonneuse, mais je ne sau-
» rais me défendre d'être un peu curieuse; je ne le
» témoigne pourtant pas, parce que j'enrage quand
» on refuse de me dire les choses que je voudrais
» savoir. Je ne me fais point de fête et j'affecte sou-
» vent d'ignorer des intrigues et des choses que je
» sais. J'aime extrêmement à dormir. Le mensonge
» est un vice que j'ai tout-à-fait en horreur, aussi
» bien que l'ingratitude : à mon opinion, l'un et
» l'autre ne peuvent loger que dans une âme basse
» et indigne de l'estime des honnêtes gens. J'ai
» trop peu de dévotion, et je reconnais fort bien
» que je ne fais pas mon capital du service de Dieu,
» et que je ne prie pas avec assez de soin. Je n'ai
» point ce brillant et ce vif qui divertit les compa-
» gnies : il n'y a rien qui me choque plus que les

» afféteries et les grimaces. La galanterie me déplaît
» infiniment, et j'aurai toujours pour but de le té-
» moigner dans toutes mes actions. J'ai beaucoup
» d'aversion pour la parure, et ne tiens point de
» temps plus mal employé que celui que l'on met
» à s'ajuster. Il est vrai que la négligence que j'ai
» pour cela est excessive. J'aime la liberté et la
» commodité sur toutes choses, et suis ennemie
» jurée de la contrainte et des complaisances. Une
» des choses qui me touchent le plus est une con-
» versation jolie et spirituelle, exempte de toutes
» sortes de médisances et de railleries piquantes :
» je ne les puis souffrir, non plus que les personnes
» qui prennent plaisir à rompre en visière; et peut-
» être suis-je un peu trop délicate sur ce chapitre.
» J'ai la dernière fidélité pour mes amis, et je garde-
» rais le secret qu'ils m'auraient confié quand bien
» même ils voudraient rompre avec moi. Je ne
» m'emporte point de telle sorte contre mes en-
» nemis, que je ne sois toujours en état de leur
» faire justice. Je n'ai pas moins d'aversion pour
» l'hypocrisie, l'artifice et la dissimulation. Je ne
» parle ni bien ni mal, mais beaucoup trop vite;
» mon style de lettres est fort commun, et je n'é-
» cris que lorsque je ne m'en puis dispenser. J'ai

» trop peu d'application pour les choses qui ne
» me concernent pas, mais je fais beaucoup de ré-
» flexions sur mes actions. J'aimerais assez le bien
» et l'abondance; mais ce désir ne procède princi-
» palement que de l'envie que j'aurais d'en faire
» part à plusieurs. Je suis si aisée à servir, que l'on
» m'accuse de trop d'indulgence pour les personnes
» qui sont auprès de moi. Je me vante de connaître
» assez tôt ceux que je fréquente.

» Voilà à peu près l'opinion que j'ai de moi-
» même : c'est aux autres à juger si je me fais justice
» ou grâce. »

Marie-Charlotte de la Trémouille, mourut le 24 août 1682. Elle avait été l'une des dames de mademoiselle de Montpensier.

219.

AMÉLIE DE HESSE-CASSEL,

PRINCESSE DE TARENTE.

C. M.

Amélie de Hesse-Cassel, duchesse de La Trémouille et de Thouars, princesse de Tarente et de Talmond; fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et d'Amélie-Élisabeth de Hanau-Muntzemberg; née vers 1625; mariée, le 1er mai 1648, à Henri-Charles de La Trémouille, prince de Tarente et de Talmond, duc de Thouars, pair de France, chevalier de l'ordre de la Jarretière, général de la cavalerie des États de Hollande, gouverneur de Bois-le-Duc, fils aîné de Henri, duc de la Trémouille et de Thouars, prince de Tarente et de Talmond, et de Marie de La Tour, sœur du vicomte de Turenne; morte à Francfort, le 23 février 1693, âgée de soixante-huit ans.

Voici son portrait tel qu'il a été tracé par elle-même :

« Puisque la suffisance d'un peintre dépend prin-
» cipalement de bien faire ressembler un portrait à
» son original, on ne saurait douter que ce ne soit
» le but que je me propose, dans le dessein que j'ai
» de faire ici le mien. Son ébauche vous appren-
» dra qu'étant jeune je passais pour n'être ni fort
» belle ni fort laide, et pour avoir plus d'agrément
» que de beauté. J'avais les yeux petits, un peu
» penchans aux deux bouts, d'un beau bleu et as-
» sez vifs; le nez fort laid; la bouche petite, et les
» lèvres fort rouges; le teint beau; le tour du vi-
» sage entre le rond et l'ovale; le front trop grand;
» les cheveux d'un blond châtain, fort déliés et as-
» sez longs; et, pour la taille, je l'avais des plus bel-
» les, soit en sa forme, soit en hauteur. Je n'étais
» ni maigre ni grasse, mais ayant plus de penchant
» vers la maigreur que vers l'embonpoint. Voilà
» ce qui se peut dire du passé; il faut le retoucher
» pour en faire voir le changement. La taille, que
» j'avais belle, s'est courbée par l'âge et par ma né-
» gligence; mon teint, qui était blanc et délié, s'est
» jauni par mes maladies; mes dents, qui étaient as-
» sez blanches, se sont noircies; le blond de mes
» cheveux s'est blanchi, et la petite-vérole a achevé
» la laideur de mon nez. Une personne qui consul-

» terait plus soigneusement son miroir que je ne
» fais le mien en dirait peut-être davantage. Il me
» suffit que ce sont les principaux traits, et fort
» fidèlement représentés, et il est temps de passer à
» la description de choses plus esssentielles.

» J'ai l'esprit assez fort et pénétrant, mais peu
» vif et sans aucun brillant; la mémoire si dimi-
» nuée, qu'il ne m'en reste que pour me souvenir
» du bien que l'on me fait. J'écris mieux que je
» m'exprime, et je me sens exempte de beaucoup
» de faiblesses qui sont comme naturelles aux
» femmes. Je cède difficilement à la force, mais
» volontiers à la raison. Je m'attache fort au solide,
» je donne peu aux apparences; et, si ma santé ré-
» pondait au reste, je me sentirais assez capable
» des ménagemens qui me seraient commis. Ma
» volonté va droit au bien, mes inclinations m'en
» détournent quelquefois. Mes premiers mouve-
» mens sont prompts et rudes, mais ils ne vont pas
» loin; aussi partent-ils plutôt d'impatience que
» de colère, à laquelle je ne me sens avoir nulle
» pente : ce n'est pas que le ressentiment des in-
» jures ne soit assez vif en moi; mais je le modère
» par la crainte de faire du bruit sans effet, qui est
» un procédé pour lequel j'ai beaucoup d'aversion.

» J'ai toujours craint plus que la mort de faire au-
» cune tache à ma réputation, et mon humeur a
» toujours été si éloignée de la galanterie, que je
» n'ai jamais eu besoin de la combattre : mais, quand
» il en aurait été autrement, j'ai tellement fait un
» capital d'être véritablement ce que je voulais pa-
» raître, que je n'aurais rien épargné pour par-
» venir à ce but; et, en cela, ma physionomie n'a
» pas démenti mes inclinations. J'ai pris peu de
» soin à m'ajuster, et en mes habillemens j'ai tou-
» jours également plaint le temps et la dépense;
» et je ne me suis jamais regardée en mon miroir
» qu'avec cette pensée que dans peu d'heures je dé-
» ferais tout ce que je faisais : je me contentais que
» mes habits fussent propres et modestes, et j'é-
» tais bien aise qu'ils devançassent mon âge, plu-
» tôt que d'en être devancés. J'ai moins aimé la
» lecture que je ne fais présentement; et les livres
» qui sont plus selon mon goût après ceux de dé-
» votion, ce sont ceux qui règlent les mœurs par
» les exemples et par les préceptes : la lecture des
» romans m'a toujours été insupportable, parce
» qu'ils n'apprennent que ce que je voulais ignorer.

» Je n'aime l'oisiveté ni en autrui ni en moi : l'une
» me donne du dégoût, et l'autre du chagrin; et

» c'est ce qui m'a le plus portée au jeu; car ce que j'y
» hasarde fait bien voir que je ne l'aime pas comme
» jeu, mais comme un moyen qui m'ôte l'ennui de
» ne rien faire.

» Je me plais fort en la compagnie de gens d'es-
» prit, mais surtout de ceux qui s'attachent au bon
» sens et à la raison; toutes les finesses et les sub-
» tilités qui s'en éloignent me sont de mauvais goût.

» Je n'ai nul savoir, et je ne sais que ce qu'on
» ne peut ignorer sans honte.

» J'entends la raillerie assez pour ne me piquer
» pas mal à propos de celles qui s'adressent à moi.
» Je crains fort de me commettre, et condamne
» l'humeur de ceux qui aiment à rompre en visière;
» néanmoins je la tolérerais si elle ne s'adressait
» qu'à des personnes présomptueuses, ennemies de
» la correction et ignorantes de leurs défauts : ce
» que je blâme si fort en autrui, qu'incessamment
» j'y fais des réflexions, et ne vois jamais faillir per-
» sonne que je ne me tâte, pour ne me croire pas
» innocente des fautes dont je reconnais les autres
» coupables, et pour éviter surtout l'erreur de ceux
» qui attribuent à la vertu ce qui vient du vice,
» n'y ayant rien où j'apporte tant de soin qu'à me
» bien connaître.

» J'aime fort ma commodité, et peut-être trop
» peu celle d'autrui; les complimens et la contrainte,
» ce sont mes fléaux, et ne trouvent de place en
» moi qu'aux dépens de mon amitié et de mon es-
» time.

» Je me sens le naturel plus tendre que je ne le
» fais paraître, et surtout vers mes proches; mais
» j'avoue qu'il est moins étendu qu'il ne devrait
» être, et que ma charité s'arrête quelquefois où elle
» devrait passer.

» Je ne me sens pas sensible au mépris; mais cela
» peut venir de ce que je ne crois pas le mériter.

» Ceux qui me connaissent peu me croient glo-
» rieuse, parce que mon abord est froid et peu ca-
» ressant, et que ma réputation ne m'ôte rien de
» l'ambition que l'on me sait être naturelle; mais
» la vérité est que je hais fort la sotte gloire.

» Je dis la même chose de la flatterie, et sens
» autant d'aversion pour elle que j'applaudis à la
» complaisance; et, si je suis quelquefois chiche
» de la mienne, c'est qu'elle ne s'excite que par un
» degré d'estime dont je trouve très-peu de per-
» sonnes dignes; et en cela j'avoue que j'y suis
» trop délicate.

» Je hais la menterie comme un vice bas et de

» valet; mais je ne saurais dire si cette haine m'est
» naturelle ou si elle me vient de l'éducation que j'ai
» reçue d'un père qui nous en a toujours imprimé
» l'horreur avec tous les soins imaginables; et cela
» a pris de si fortes racines en moi, que j'aperçois
» dans mes récits une affectation à exténuer plutôt
» les choses qu'à les grossir, quand elles passent
» pour assez extraordinaires.

» Je ne me sens point de pente à la médisance,
» et je la souffre avec peine si sa délicatesse n'aide
» à la faire digérer. J'ai toujours eu en moi une
» extrême timidité, et sans elle j'aurais profité de
» mille occasions que la posture où j'étais à la cour
» me présentait à toutes heures pour l'avantage de
» ma maison et de ma personne.

» Mon humeur est franche; je ne retiens que ce
» que ma prudence empêche de faire éclater; et une
» chose que je souhaiterais avec plus de passion, ce
» serait de trouver une personne également amie et
» raisonnable, qui voulût établir avec moi ce com-
» merce de nous dire aussi librement nos mauvaises
» qualités que les bonnes, et d'être assurée d'une
» fidélité entière à ne nous en rien cacher; car
» j'aime en mes amis de la vérité et non de la flat-
» terie.

» Je garde mieux un secret qui m'est confié que
» les miens propres.

» Je donne ma confiance à qui me donne la sienne,
» et que je sais capable d'en bien user.

» Je suis constante et ferme en ce que je promets,
» et mes amis peuvent s'assurer que j'ai pour eux
» la dernière fidélité, et que rien ne me touche plus
» sensiblement que le plaisir de les obliger.

» Je rends l'équité autant que je puis et qu'elle
» m'est connue, et loue volontiers ceux qui en sont
» dignes.

» Je ne suis point envieuse des grâces méritées,
» mais j'en souffre avec peine l'injuste distribution.

» Je supporte facilement les fautes de mes domes-
» tiques quand elles ne procèdent ni d'infidélité
» ni de défaut d'affection; je les demande doux et
» aimant la correction, et qu'ils attendent de moi
» leur récompense, quand même je n'en serais ja-
» mais sollicitée par eux.

» Je fais un jugement assez juste de l'humeur et
» de la portée d'esprit de ceux avec lesquels j'ai
» quelque commerce, et je pourrais assez facile-
» ment séparer le bien du mal, et me servir utile-
» ment de l'un et me garantir des effets de l'autre.

» Je ne suis ni méfiante, ni soupçonneuse, ni

» bizarre, ni moqueuse, mais assez curieuse et dé-
» pite; mon humeur est égale et sans emportement,
» ayant plus de penchant vers la gaîté que vers la
» tristesse : aussi étais-je née fort saine et d'un bon
» tempérament; mais divers déplaisirs et le soin de
» beaucoup d'affaires ont prévalu sur l'un et sur
» l'autre, et m'ont rendue sujette à beaucoup d'in-
» commodités.

» J'apporte une extrême application à tout ce
» que je fais, et je m'y donne tout entière.

» Je ne m'éloignerais pas du faste et de la dé-
» pense, pourvu qu'ils eussent des fondemens so-
» lides, sans quoi je les improuve totalement.

» Je ne me sens pas libérale au point que beau-
» coup le sont, mais je ne suis pas aussi dans une
» avarice choquante.

» Mon intérêt ne me fera jamais rien faire contre
» mon honneur et ma conscience; mais, cela à part,
» je le cherche où je puis et n'y épargne rien.

» J'oublie facilement les offenses qui me sont
» faites quand je les sais suivies d'un véritable re-
» pentir. L'ingratitude est celle qui s'efface le plus
» difficilement de ma mémoire : aussi est-ce un vice
» bas, et qui ne peut loger que dans des âmes extrê-
» mement lâches, et dont on ne voit que peu de

» personnes se repentir : mais ce qui me choque le
» plus, c'est quand il arrive que mes bonnes inten-
» tions sont mal interprétées et que je reçois des
» reproches d'où j'aurais à attendre des remercî-
» mens.

» La passion où j'ai le plus de pente est celle de
» l'ambition : néanmoins j'y mets autant que je
» peux cette borne, de ne la pousser que par de
» bons et légitimes moyens, et je puis assurer
» qu'elle ne se termine point en ma personne, et
» que son objet principal est la maison où je suis
» entrée.

» Quant à ce qui est de la piété, je m'y trouve
» fort défaillante; mais néanmoins avec des senti-
» mens fort épurés pour le service de Dieu et une
» résolution ferme de les préférer à tous les avan-
» tages de la terre. »

220.

MARIE DU CAMBOUT,

DUCHESSE D'ÉPERNON.

Marie du Cambout, duchesse d'Épernon, fille aînée de Charles du Cambout, marquis de Coislin, chevalier des ordres du roi, et de Philippe de Bourges, dame de Seury en Lorraine et de la Montgulaye en Bretagne; mariée, à Paris, le 26 novembre 1634, à Bernard de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, colonel-général de l'infanterie française, second fils de Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, et de Marguerite de Foix, comtesse de Candale et d'Astarac; morte, au Val-de-Grâce, à Paris, le 12 février 1691.

Voici son portrait tel qu'il a été tracé par elle-même :

« Je ferai plutôt un abrégé de ma vie que mon » portrait, étant assez difficile de faire l'un sans » l'autre; c'est pourquoi l'on m'excusera si je m'é- » tends un peu au long; et, comme on soulage ses

» maux quand on en fait part à ses amis, on ne doit
» point s'étonner que je me donne cette consola-
» tion, puisque, faisant ma peinture, je l'adresse à
» des personnes qui m'ont toujours témoigné beau-
» coup d'amitié.

» Je suis née comme la faveur de M. le cardinal
» de Richelieu, qui était mon oncle; sa fortune et
» moi croissions en même temps; mais, comme la
» fortune va plus vite que les années pour ceux à
» qui elle veut être favorable, je n'avais pas douze
» ans qu'elle était à ce haut degré qui a toujours
» duré jusqu'à sa mort. Il me fit venir à Paris, où
» j'étais regardée de tout le monde comme le sont
» d'ordinaire les nièces d'un favori. J'étais l'objet
» du désir de toutes les mères et celui de l'amour
» des plus ambitieux; et assurément je puis dire
» que j'ai mérité l'un et l'autre par ma personne.
» J'étais aussi bien faite en ma taille que l'on le peut
» être pour cet âge. Mes yeux sont noirs et plan-
» tés d'une manière qui me donne un certain agré-
» ment à la tête, que l'on me dit toujours que per-
» sonne n'a que moi. J'ai les yeux noirs, le nez
» fort bien fait, la bouche ni grande ni petite, le
» teint blanc pour une brune, le tour du visage
» assez bien fait, et tout cela accompagné de la

» plus grande douceur du monde, que j'ai dans
» l'humeur aussi bien que sur le visage. Je n'aime
» pas beaucoup de personnes, mais j'aime mes
» amis avec la dernière constance et fermeté. Je
» suis affable, bonne, complaisante et libérale au
» dernier point. J'ai du cœur infiniment. Si je suis
» souffrante, c'est bien malgré moi, et la prudence
» m'est souvent une vertu rude à pratiquer. J'ai de
» la voix; elle n'est pas forte, et vous jugerez bien,
» quand je ne l'aurais pas dit, qu'elle est fort douce,
» puisqu'il n'y a rien en moi qui ne soit ainsi : je
» l'ai assez agréable, et j'aime passionnément la mu-
» sique. Les violons sont celle que j'aime le moins,
» parce que c'est celle qui fait le plus de bruit. Je
» n'aime point à danser, et je ne vas aux bals et aux
» assemblées que quand je ne m'en puis dispen-
» ser. Depuis quelques années j'en ai peu vu; car
» ma santé, qui est délicate, ne me permet pas de
» veiller, et l'éclat de ma fortune m'est une assez
» honnête excuse, et ne m'est qu'un trop fâcheux
» prétexte de m'en priver. Je n'aime pas trop le
» monde hors mes amis particuliers, et ma mal-
» heureuse destinée m'a fort accoutumée à la soli-
» tude et n'a pas peu contribué à me la rendre
» agréable. J'aime la promenade, mais modérée,

» car je n'aime pas à m'échauffer, et je me lasse ai-
» sément. Par la manière dont je me suis dépeinte,
» on jugera que je suis propre à la dévotion, car je
» n'aime qu'à faire du bien : je suis charitable,
» retirée et malheureuse, tout cela peut aisément
» faire une dévote; j'aime les chapelets, mais je
» ne sais si c'est parce que j'aime les bijoux ou
» si c'est que j'aime les reliques, car je suis une
» grande bijoutière, et je suis trop heureuse d'a-
» voir de quoi m'occuper ; j'aime les jolies heures
» et les images; voilà bien des dépendances de la
» dévotion; mais, après tout, si Dieu ne touche le
» cœur, il n'y a rien de fait. Je lui demande tous
» les jours sa grâce, je l'attends avec impatience, et
» il me la faut pour être tout-à-fait dévote. J'aime
» assez à lire. Mais je pense que voilà suffisamment
» de quoi vous faire connaître que je ne mérite pas
» tout ce que je vas vous dire. Lors donc que j'é-
» tais à la cour dans l'état que je vous ai dépeint,
» M. le cardinal, mon oncle, me maria tout aussi
» bien qu'il se pouvait. J'épousai l'héritier de la
» faveur de M. d'Épernon, qui avait été favori de
» Henri III, le plus libéral prince du monde (ce se-
» rait peu dire des nôtres, car l'on a toujours ac-
» cusé nos rois de ne l'être pas beaucoup). Il était

» encore héritier de la maison de Foix du côté de
» sa mère; enfin il était en tout le plus avantageux
» parti que je pouvais espérer. Ses maisons étaient
» toutes belles et bien bâties, ses meubles magni-
» fiques, et beaucoup de pierreries; toutes ces choses
» plaisent assez à une demoiselle de douze ans.
» Parmi tout cela je trouvai un homme qui avait
» toutes les qualités nécessaires aux autres, mais
» non pas celles qu'il faut avoir pour sa femme,
» puisqu'il n'avait point d'amitié pour moi. Ma
» grande jeunesse m'empêcha d'abord de m'en
» apercevoir, et même de m'en soucier pendant
» quelques années; ensuite de quoi M. d'Épernon
» se brouilla avec M. le cardinal de Richelieu, ceux
» qui ont été favoris se soumettant rarement à ceux
» qui le sont: de sorte qu'il me fallut suivre le sort
» de la maison où j'étais entrée, et me voir hors
» d'état de profiter de celle de mon oncle. Je
» passai plusieurs années en province auprès d'un
» vieux beau-père chagrin et mélancolique, avec
» lequel je m'ennuyais fort. Après sa mort je m'en
» allai trouver M. son fils en Angleterre, où je
» ne fus pas mieux traitée de lui qu'à l'ordinaire.
» Si j'avais voulu, à la mort de M. d'Épernon, me
» prévaloir de l'occasion, j'étais maîtresse de toutes

» choses; mais je suis si peu intéressée, que je ne
» m'en avisai pas, et j'avais si bonne opinion de
» M. d'Épernon, que je ne prévoyais pas en ce temps-
» là qu'il en dût user avec moi comme il a fait. J'ou-
» bliais à dire que, s'il eût voulu se bien conduire
» avec M. le cardinal, les fantaisies de M. son père
» n'eussent pas prévalu sur la considération que
» mon oncle avait pour moi: mais aussi mon cré-
» dit n'était pas assez grand pour réparer le tort
» qu'ils se faisaient par leur mauvaise conduite, et
» celle de M. mon mari ne lui était pas avanta-
» geuse. Je pourrais dire beaucoup de choses sur
» se sujet, mais il n'est pas à propos de se louer
» soi-même; il est bon seulement de laisser enten-
» dre que je n'ai pas manqué de pouvoir à servir
» M. d'Épernon, s'il y avait contribué. La suite de
» sa conduite pour moi est une chose si connue
» de tout le monde, qu'à moins de vouloir faire
» un manifeste en ma justification, il est bon de
» n'en pas dire davantage. J'ai voulu faire mon
» portrait, et, ayant dit ce qui m'a semblé à pro-
» pos, je dirai encore une fois seulement que j'ai
» moins de bonheur que de mérite, et que la suite
» de ma vie n'a pas ressemblé à son commence-
» ment. »

221.

MADEMOISELLE DE VANDY (1).

C. M.

Voici son portrait tel qu'il a été tracé par mademoiselle de Montpensier :

« Vous voulez donc que je fasse votre portrait, » par une fausse humilité qui ne vous permet pas » de dire du bien de vous ! mais on verra bien que » vous êtes telle que je le vas dire : et, comme en » disant tout je vous dirai peut-être des choses » mal agréables, quelqu'un jugera que c'est plu- » tôt par une secrète vanité que vous ne l'avez » pas voulu entreprendre. Quoi qu'il en soit, puis- » que vous avez voulu que ce fût moi, vous au- » rez contentement, et vous vous allez voir fort » bien dépeinte.

» Pour faire votre portrait tout de votre haut, » c'est ce qui tiendra le moins de temps et de place, » car Dieu vous a faite des plus petites, toutefois

(1) C'était une des dames de mademoiselle de Montpensier.

» fort bien proportionnée, et cela s'appelle une
» jolie taille. Quoique vous souhaitiez être grasse,
» je vous dirai en amie que la maigreur vous sied
» bien. Vos cheveux sont blonds, et par conséquent
» vos yeux bleus et beaux; la bouche grande, mais
» point désagréable : enfin, à tout prendre, vous êtes
» bien faite et vous avez aussi bonne mine que peut
» avoir une petite personne. Pour de l'esprit, vous
» en avez naturellement, et cela ne me surprend
» pas : vous êtes d'une race dont tout ce que je
» connais en a infiniment, et j'ai ouï dire la même
» chose de tout ce que je n'ai pas connu. Comme
» vous l'avez fort vif, et que ces sortes d'esprits
» demeurent rarement sans agir, j'ai su que les
» premières années de votre vie, que vous avez
» passées aux champs, ont été employées à la lec-
» ture de tout ce qu'il y a jamais eu de romans
» en notre langue, en italien et en espagnol; car
» il est bon que l'on sache que vous possédez ces
» deux langues. Cette lecture pour l'ordinaire porte
» volontiers à aimer la galanterie, les jeunes per-
» sonnes y sont assez souvent conduites par ce
» chemin-là, et la province n'y nuit pas; mais cette
» galanterie n'est pas d'un bon tour, non plus que
» les lumières que ces livres donnent, si tout cela

» n'est corrigé par quelques années de Paris ou de
» la cour, ou de tous les deux ensemble : et quel-
» quefois ne devient-on pas plus habile par là;
» mais, quand tout cela prend ce bon tour que j'ai
» dit être nécessaire, cette lecture n'est pas absolu-
» ment inutile. Vous avez été à la cour en arrivant
» à Paris, et vous y êtes descendue chez la per-
» sonne du monde la plus propre à faire les gens,
» pour les faire fort aimables. Mais, d'entreprendre
» le portrait de madame la comtesse de Maure avec
» le vôtre, ce serait une grande hardiesse; et cela
» est au-dessus de mes forces. Revenons à vous et
» à vos romans : ils ne vous ont pas nui, puisque
» je ne vous ai vue vous servir de cette science
» que pour entretenir les dames de campagne qui
» venaient voir Mademoiselle à Saint-Fargeau : ne
» sachant souvent que leur dire, vous leur teniez
» de tels propos, croyant qu'ils leur devaient être
» agréables : ainsi cela sert à l'affabilité et à la ci-
» vilité que vous avez naturellement pour ceux que
» vous croyez qui en auraient pour vous : autre-
» ment vous êtes fière au dernier point, et quel-
» quefois glorieuse; et j'ai découvert que cette
» fierté et cette gloire vous sont naturelles, et que
» ce sont des maladies de race : car, comme votre

» maison est venue d'Allemagne, quand vous vous
» souvenez que vous y êtes princesse, vous oubliez
» que les chimères des autres vous donnent sujet de
» raillerie, et vous seriez toute prête à en donner aux
» autres. Votre vertu irrépréhensible, et cette haute
» prudence que vous professez intérieurement et
» extérieurement (cette explication est bonne en
» ce temps sans en dire davantage, car en vous di-
» sant des vérités favorables il ne faut pas blâmer
» les autres), cette haute vertu donc est assurément
» comme il faut, et, s'il y manque quelque chose,
» c'est que l'humilité n'est pas la dominante. Avec
» tout cela, si vous aviez trouvé un galant qui eût
» seul toutes les qualités que beaucoup de gens ont
» séparément, je ne sais pas ce qui en fût arrivé:
» mais, comme c'est une chose impossible à trou-
» ver que des gens qui fussent propres à satisfaire
» un goût de chez la comtesse de Maure, c'est pour-
» quoi vous êtes prude, car l'on ne fait point de
» bassesse chez elle, de quelque nature que ce soit.
» Vous n'avez nulle dévotion; et cela vient de ce
» qu'ayant le cœur bon vous êtes peu souffrante, et
» que vous avez de la peine à pardonner; vous avez
» autant de délicatesse sur la haine que sur l'amitié;
» et, la conduite uniforme de votre vie vous empê-

» chant d'avoir des remords, vous croyez que, vi-
» vant moralement bien, c'est assez, et vous n'êtes
» pas la seule que cette pensée éloigne de la dévo-
» tion : cela est plus philosophe que chrétien. Vous
» êtes paresseuse ; vous n'aimez ni à vous prome-
» ner ni à travailler, mais beaucoup à dormir et
» à être assise en bonne compagnie; car la mau-
» vaise vous lasse encore plus que la promenade.
» Je connais même de telles gens qui vous feraient
» monter à cheval, ce que vous haïssez fort, pour
» éviter l'honneur de leur entretien. Vous seriez
» volontiers toujours dans une chaise, si ce n'est
» qu'étant toujours avec des personnes qui en
» donnent à fort peu de monde, en cela seul vous
» préférez l'honneur à la commodité, j'entends
» l'honneur de la compagnie; car, pour l'honneur
» personnel, il va devant tout; et, quand on vous
» reproche toutes ces choses, vous vous excusez sur
» la faiblesse de votre tempérament, quoique vous
» ayez plus de force de corps qu'à vous n'appartient;
» mais, l'esprit étant le principal ressort qui agit en
» vous, ceux qui vous connaîtront ne vous accu-
» seront jamais d'avoir rien de faible. Vous êtes
» généreuse et vigoureuse pour vos amis : dès qu'il
» s'agit de leur faire plaisir ou de les servir, vous

» courez ce qui s'appelle par monts et par vaux.
» Vous êtes sensible aux offices qu'on vous rend,
» et pour des choses de rien vous en avez beau-
» coup de reconnaissance. Je vous assure que rien
» n'est plus difficile que de faire le portrait des
» autres; car, de se guinder à la moyenne région,
» ou de grimper, comme vous dites, sur des flam-
» mes pyramidales, quoique je sois assez alerte et
» que j'aie assez de disposition, cela me serait fort
» difficile, et je crains toujours les choses dont on
» ne voit point le retour, et où l'on ne regarde que
» le commencement, car j'ai ouï dire que les re-
» tours valent bien matines. Mais, comme je n'ai
» rien dit dans votre portrait qui puisse être inter-
» prété ni contre vous ni contre moi, je me mets
» l'esprit en repos. Je vous donne le bonsoir, et je
» vous supplie de me continuer l'honneur de vos
» bonnes grâces : je dois avec justice y avoir quel-
» que part par celle que je sais que vous avez dans
» les miennes. »

222.

LA MARQUISE DE MAUNY.

C. M.

Voici son portrait tel qu'il a été tracé par elle-même :

« Puisque c'est la mode de faire son portrait, il » faut que je fasse le mien comme les autres. Ce » n'est pas que je ne prenne mal mon temps, et que » mes indispositions ne m'aient présentement un » peu défigurée : mais, comme il n'y a pas d'appa- » rence d'embellir après trente ans, je vais vous » dire comme je suis faite.

» Je suis plus grande que petite. Dans mon or- » dinaire je ne suis ni grasse ni maigre, mais pré- » sentement je me puis vanter d'être sèche comme » du bois, et cela me rendrait horrible si je n'avais » les os naturellement fort petits. Le teint est ma » plus grande beauté; mais, la petite-vérole m'ayant » fait quelques légères marques, il n'est plus si uni

» qu'il était, et tout ce qu'il a d'agréable c'est le
» coloris. Mes yeux sont de médiocre grandeur,
» doux et brillans, mais sujets à être battus. J'ai
» le nez bien fait quand je suis dans mon embon-
» point, mais présentement un peu trop long. Ma
» bouche n'est ni petite ni grande, mais elle est fa-
» çonnée et de belle couleur quand je me porte
» bien. Ma délicatesse et les mouvemens de mon
» esprit m'ont rendue si journalière, qu'il y a des
» temps que je suis tout-à-fait mal, et des quarts
» d'heure que je suis belle : mais, comme le temps
» que je suis en beauté est le plus court, avec rai-
» son je ne m'en pique plus, et tout ce que je pré-
» tends est qu'on dise seulement de moi que, si je
» suis fort changée, on s'étonne que je ne le sois
» pas davantage. Je n'aimerais pas qu'on s'écriât :
» *Comme elle est faite!* Car, sur ce ton-là, on me
» ferait dépit. Mes cheveux sont châtains, épais et
» bien plantés. Mes dents sont saines, mais pas
» trop bien rangées, sans pourtant faire de mauvais
» effets, car je les montre peu. Ma gorge n'est pas
» belle; mais, comme j'ai déjà dit, mes os sont si
» délicats, qu'il n'y en a point qui la défigurent :
» la peau en est blanche. Mes bras sont ronds, et
» mes mains bien taillées; mais la graisse leur

» manque aussi bien qu'à ma gorge; ce qui est
» cause que, si je n'y prends peine, l'air de mon
» habillement n'est pas bon. Puisque les autres
» ont parlé de leurs jambes, je dirai donc que la
» mienne est belle; je me pourrais encore louer
» d'autre chose que l'on ne verra pas pour me dé-
» mentir, mais, puisque l'on n'a pas passé plus
» avant, voilà tout ce que je dirai de mon corps.

» J'ai l'esprit vif et pénétrant, et cette pénétra-
» tion est cause que je ne tombe pas dans des
» fautes à quoi sont ordinairement sujettes les per-
» sonnes qui ont du feu, parce que je vois assez
» où les choses peuvent aller : cela me fait penser
» à moi, et j'en parais plus dans les grandes occa-
» sions que dans les petites : c'est une marque que
» la promptitude m'est naturelle, et que je n'ai de
» la patience que par précaution. Je suis fort glo-
» rieuse, mais assez habile pour n'avoir jamais
» d'action qui ait donné sujet de m'accuser de
» l'être, en ayant toujours craint les pourquoi : et,
» comme je ne trouve que le duché qui donne
» un rang agréable, n'ayant pas eu d'espérance
» d'y parvenir depuis que je suis mariée, le plus
» ou le moins au-dessous de cela ne m'a jamais tou-
» ché le cœur, parce que ces petites distinctions que

» nous font les grands venant souvent de leur
» caprice, si elles font plaisir un jour, elles met-
» tent au désespoir quand elles viennent à man-
» quer.

» J'ai toujours souhaité de faire envie, et j'ai plu-
» tôt été en état de faire pitié : ce n'a été qu'à ceux
» qui me connaissent particulièrement, car, parmi
» les autres gens, passant pour railleuse, je crois que
» l'on dit quand je souffre : *C'est bien fait!* Cepen-
» dant je ne mérite pas que l'on ait ce sentiment
» pour moi, car je suis bonne, et ne suis point mé-
» disante. Je connais assez l'intérieur des gens, et
» je crois que cela me cause une partie de mes maux;
» car, lorsqu'ils veulent dissimuler, ils n'y gagnent
» rien; et, comme je leur reproche ce qu'ils ont
» dans l'âme, ils me rendent, par quelque men-
» songe, le dépit que je leur ai fait en disant la vé-
» rité. Vous me direz que, puisque je m'aperçois de
» ce qui me fait mal, je devrais l'éviter; mais je
» vous répondrai qu'ici le plaisir passe la peine.
» J'aime à jouer, parce que la société me plaît, et
» surtout lorsqu'elle est choisie. Le jeu a encore
» cela de bon que, quand il favorise les gens, il
» donne lieu à de petites dépenses superflues mais
» agréables, et que l'on ne ferait pas sans lui; car,

» quelque revenu que l'on ait, je tiens qu'il le faut
» dépenser aux choses nécessaires, et ne point aller
» au-delà. Si j'en avais six fois autant que j'en ai, je
» dépenserais six fois plus que je ne fais. J'aime
» que le peu que je donne soit sans qu'on me le
» demande. Je hais tous les plaisirs qui fatiguent,
» comme la chasse, les veilles et surtout le bal,
» parce que je n'ai pas trop bien dansé. La comédie
» me plaît fort. Je ne m'ennuie pas trop dans un
» lieu solitaire; mais je voudrais qu'il fût à mon
» choix de le quitter quand il me plairait. Si j'étais
» dans le monde, je n'y donnerais que cinq ou six
» heures le jour, et j'aimerais mieux y être moins
» que trop. Ma coutume est d'employer, sans dis-
» continuation, une partie de mon temps à rendre
» ce que je dois à Dieu, n'étant pas assez attachée
» pour en perdre l'habitude et la reprendre sans
» peine. Je suis bien aise de passer quelques heures
» du jour à penser à moi et à donner l'ordre dans
» ma maison : j'aimerais qu'elle fût propre et mon
» train poli, et que ma table fût assez bonne pour
» avoir deux ou trois personnes comme moi sans
» façon, et jamais au-delà. Je plains l'argent à la
» profusion du manger; j'aime à le mettre en meu-
» bles, et je me piquerais volontiers de jouer beau

» jeu et de mieux payer que ceux qui ont plus de
» bien que moi. Je passerais avec plaisir six mois à
» la campagne; mais il faudrait, comme j'ai dit, être
» sûre du retour pendant ce temps-là. J'irais volon-
» tiers faire quelques séjours chez mes amies, pourvu
» qu'elles fussent ravies de m'avoir, car sans cela
» elles ne tiendraient rien. J'ai le don de m'aperce-
» voir admirablement comme je suis avec les gens,
» et, si ce n'est pas comme je souhaite, je m'en re-
» tire sans m'en expliquer davantage avec eux. Je
» crois assez aisément que c'est à leur dam : ainsi
» je ne leur en veux point de mal, mais je les laisse
» très-promptement là; et l'une de mes plus cruelles
» peines est de demeurer un instant dans une com-
» pagnie où je connais que l'on ne me veut point.
» J'ai eu la mine galante sans l'être; mon air gai est
» spirituel, et fait croire que j'y avais quelque pente :
» mais la suite en doit avoir détrompé; car, quel-
» que ordre qu'on y ait mis, on aurait vu quelque
» étincelle de ce feu, il se serait conté de moi quel-
» ques historiettes, et je sais bien qu'il ne s'en dé-
» bite pas où j'aie contribué. Je me persuade diffi-
» cilement que les hommes aient autant d'amour
» qu'ils disent : j'en ai beaucoup pour moi-même;
» cela, joint à celui que j'ai pour l'honneur, a été

» cause que je me suis assez moquée toute ma vie de
» leurs minauderies. Je ne suis point façonnière;
» cela n'empêche pas que les jolies façons ne me
» plaisent aux autres, mais elles ne me conviennent
» point. Enfin, quoique j'aie beaucoup de vivacité,
» les plaisirs tranquilles sont les miens, et, comme
» celui de l'amour ne l'est pas, je crois que cette
» raison a beaucoup contribué encore à m'en dé-
» goûter. J'aime le repos dans mon domestique,
» j'aime à y raisonner et à faire les choses de con-
» cert : Dieu m'a servie à souhait de ce côté-là, comme
» chacun sait. Je pardonne aisément les injures. Je
» fuis quelque temps ceux qui me les ont faites, de
» peur des éclaircissemens et des disputes, que je
» hais fort; mais, après quelque temps, cela se
» passe. La conversation, dans un beau lieu, bien
» à son aise, avec cinq ou six personnes bien spiri-
» tuelles, bonnes et qui sont du beau monde, fait
» ma véritable joie. Je crains fort de m'encanailler.
» Je n'ai jamais eu d'habitude avec personne pour
» qui j'aie eu beaucoup d'empressement; je l'aurais
» voulu avec telles gens qui ne m'auraient pas peut-
» être assez régalée, et je n'en aurais point voulu
» avec telles autres qui en auraient désiré avec moi.
» Je ne suis pas trop aimée des petites gens, et je

» n'ai point l'esprit vétilleux ; cela fait que ce monde-
» là me croit suffisante, mais c'est que je n'ai point
» appris à parler leur langue, car ce n'est pas là
» où je mets ma gloire. Si je disais à quoi je l'éta-
» blis, ce serait plutôt à faire ici ma confession
» qu'un portrait ; et voilà tout ce que je veux mettre
» au mien, afin de ne lui donner que le quart
» d'heure que je viens d'employer à le faire. »

La marquise de Mauny était l'une des dames de mademoiselle de Montpensier.

223.

LA COMTESSE DE FRONTENAC.

C. M.

Anne de Lagrange Trianon, comtesse de Frontenac, mariée au comte de Frontenac, gouverneur du Canada, était une des dames de mademoiselle de Montpensier.

Voici ce que cette princesse en dit dans ses Mémoires (1) :

« Madame de Frontenac menait à Saint-Fargeau » la plus plaisante vie du monde : elle ne se levait » que lorsqu'on lui disait que j'avais demandé ma » viande. Elle venait dîner déshabillée, et souvent » échevelée. Elle me disait : « Je ne me soucie » pas que les personnes qui viennent voir Made- » moiselle me voient ainsi : les honnêtes gens

(1) Tome III, édition de Petitot.

» attribueraient cette familiarité à faveur, les sots » me prendraient pour une folle, dont je ne me soucie » guère. » Il fallait l'envoyer querir vingt fois pour » manger, et tout ce qu'il y avait de pages et de va- » lets de pied dans le logis venaient après elle; et » quelquefois trois ou quatre pages lui portaient la » robe; elle riait de tout cela. Elle aime à veiller » les soirs; dans sa chambre, la nuit, elle se mettait » à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes » pages et mes valets de chambre, et quelquefois » elle faisait de petits repas jusqu'à cinq heures » du matin. »

Madame de Frontenac accompagnait mademoiselle de Montpensier partout dans ses voyages, dans ses parties de plaisir, comme dans les expéditions aventureuses où la jetèrent son caractère romanesque et les folies de la Fronde. C'est ainsi qu'en 1652 elle monta à l'échelle, sur les pas de mademoiselle de Montpensier, pour entrer dans Orléans lorsque cette princesse prit possession de cette place au nom de Gaston son père. Elle était avec la comtesse de Fiesque. Monsieur leur écrivit ce billet célèbre : « A mesdames les comtesses, » maréchales de camp, dans l'armée de ma fille » contre le Mazarin. » Et la cour fit publier à cette

occasion une complainte où ces deux héroïnes étaient chansonnées :

Deux belles et jeunes comtesses,
Deux maréchales de camp
Suivirent sa royale altesse
Dont on faisait un grand cancan.

Fiesque notre bonne comtesse
Allait baisant les bateliers,
Et Frontenac, quelle détresse !
Y perdit un de ses souliers (1).

Mademoiselle de Montpensier raconte dans ses Mémoires (2) que cette aventure avait tellement mis ces dames à la mode, que, lorsqu'elle revint avec elles d'Orléans à Étampes, Chavagnac, maréchal de camp, qui commandait son escorte, fit faire halte à un escadron d'Allemands qui marchait devant elle, et dit au colonel, le comte de Quinski, de saluer la comtesse de Frontenac la *maréchale de camp*. « Ils mirent tous l'épée à la main, et la sa-
» luèrent à l'allemande, et Quinski fit tirer tout
» l'escadron pour lui faire honneur; entrant aussi
» bien dans cette plaisanterie que s'il eût été Fran-
» çais. »

Depuis cet exploit militaire, la comtesse de Frontenac rentra dans la vie privée, et coula des jours

(1) Recueil des pièces de la Fronde.
(2) Tome II, (édition, de Petitot.

heureux auprès de mademoiselle de Montpensier, malgré quelques petites tracasseries, dont cette princesse rend compte dans ses Mémoires (1). C'est à sa protection que Segrais dut d'être placé comme secrétaire auprès de mademoiselle de Montpensier. Madame de Frontenac mourut le 30 janvier 1707.

(1) Mademoiselle ne lui pardonnait pas d'avoir dit : « On ne peut plus » manger avec Mademoiselle : toute la viande qu'on y sert sent le relan, » et elle a de si mauvais officiers qu'on ne peut pas vivre. » « A cause, ajoute » mademoiselle de Montpensier, que je ne mangeais pas de ragoûts. D'or- » dinaire les tables des personnes de ma qualité ne sont pas servies comme » celles des bourgeois; et, comme elle en avait les goûts, tout ce qui ne l'était pas lui déplaisait. » (MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, tome III, édition de Petitot.)

224.

FRANÇOISE DE NEUFVILLE-VILLEROI,

COMTESSE DE TOURNON, DUCHESSE DE CHAULNES, MARQUISE D'HAUTERIVE.

Françoise de Neufville Villeroi, comtesse de Tournon, duchesse de Chaulnes, marquise d'Hauterive, fille aînée de Nicolas de Neufville, cinquième du nom, premier duc de Villeroi, pair et maréchal de France, gouverneur du roi Louis XIV, chevalier de ses ordres, et de Magdeleine de Créquy, fille de Charles sire de Créquy et de Canaples, duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France, et de Magdeleine de Bonne, sa première femme; née vers 1625; mariée 1° à Just-Louis, comte de Tournon et de Roussillon, bailli de Vivarais, sénéchal d'Auvergne, maréchal des camps et armées du roi, fils de Just-Henri, comte de Tournon, maréchal des armées du roi, chevalier de ses ordres, et de Catherine de Lévis-Ventadour;

2° Le 3 mai 1646, à Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, fils aîné d'Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, pair et maréchal de France, vidame d'Amiens, et de Claire-Charlotte d'Ailly, comtesse de Chaulnes, dame de Péquigny, vidame d'Amiens, menine de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas ;

3° A Abel Jean Viguier, marquis d'Hauterive, sous-lieutenant des gendarmes de la reine Anne d'Autriche. Morte, à Paris, le 11 mai 1701, âgée de soixante-seize ans.

225.

MAGDELEINE-CHARLOTTE

D'ALBERT D'AILLY,

DUCHESSE DE RANDAN.

Magdeleine Charlotte d'Albert d'Ailly, duchesse de Randan, comtesse de Fleix et de Curson, fille aînée de Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, et de Françoise de Neufville-Villeroi, fille aînée de Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, pair et maréchal de France; née vers 1649; mariée, au mois de janvier 1664, à Jean-Baptiste Gaston de Foix, duc de Randan, pair de France, comte de Fleix et de Curson, gouverneur de Mâcon, lieutenant du roi au bailliage du Mâconnais, fils aîné de Jean-Baptiste Gaston de Foix, comte de Fleix et de Curson, et de Marie-Claire de Beaufremont, dame de Randan, marquise de Sénecey; morte en couches le 3 août, âgée de seize ans.

226.

CATHERINE-HENRIETTE

D'HARCOURT DE BEUVRON,

DUCHESSE D'ARPAJON.

Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la dauphine (de Bavière), troisième fille de François d'Harcourt, deuxième du nom, chevalier marquis de Beuvron, lieutenant-général en Normandie, et de Renée d'Épinay-Saint-Luc, dame d'Ectot, fille de Timoléon d'Épinay, seigneur de Saint-Luc, maréchal de France; née vers 1622; mariée, le 24 avril 1659, dans l'église de Saint-Pierre de Chaillot, à Louis duc d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, fils de Jean troisième du nom, baron d'Arpajon et de Severac, et de Jacquette de Castelnau-Clermont-Lodève. Morte à Paris, le 11 mai 1701, âgée de soixante-dix-neuf ans.

227.

LE CARDINAL MAZARIN.

(Peint d'après le portrait de Philippe de Champaigne, qui est au Palais-Royal.)

Jules Mazarin, né à Piscina, dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, fut envoyé en Espagne pour étudier dans l'université d'Alcala. Après ses études, il prit le parti des armes; servit quelque temps dans la Valteline, sous les ordres du général Bagni, et revint à Rome trouver son père, que des affaires malheureuses avaient forcé de chercher un refuge dans cette ville. Il avait de l'esprit, de la grâce, et déjà même de la séduction; il sut plaire au cardinal Antoine, et fut nommé vice-légat d'Avignon. La première action qui le fit connaître en France décida de sa réputation. Le pape Urbain VIII l'avait envoyé négocier la paix en Italie entre les Français et les Espagnols. Les efforts du *gentilhomme romain* furent long-temps inutiles. Les armées avan-

çaient toujours l'une contre l'autre. Enfin elles se rencontrèrent sous les murs de Cazal, que les Espagnols assiégeaient. Déjà le canon tirait : les deux armées étaient prêtes à se mêler. Mazarin sort des retranchemens espagnols, et court à bride abattue vers les Français, faisant voltiger un papier blanc. En vain les soldats français s'écrièrent : *Point de paix! point de Mazarin!* Il essuie une décharge, parvient aux généraux, les détermine à conférer avec les Espagnols, et arrache à ces derniers les conditions les plus avantageuses pour la France. Quelques jours après, un général espagnol reproche au médiateur ce traité : Mazarin met l'épée à la main contre lui, et obtient une réparation formelle.

Le cardinal de Richelieu, charmé de son adresse, de ses manières et de ses talens, l'admit à sa confiance après la mort du père Joseph : il l'initia au secret de sa politique, et le recommanda à Louis XIII, qui le choisit par son testament pour un des membres du conseil de la régence. Cette nomination fit sa fortune. Anne d'Autriche, au milieu d'une cour turbulente, irritée, avait besoin pour conseil et pour appui d'un homme qui, par son habileté, servît à ménager les divers par-

tis; à adoucir les ressorts du gouvernement, trop tendus par Richelieu; à rassurer les grandes familles, et à consoler la France des échafauds qui l'avaient ensanglantée. Anne d'Autriche crut avoir trouvé cet homme dans Mazarin, et la politique, autant que la galanterie peut-être, décida cette reine ambitieuse et coquette à remettre entre les mains du cardinal et sa destinée et les soins de la couronne. Mazarin, d'un caractère fin jusqu'à la fourberie, souple jusqu'à l'humilité, caressant jusqu'à l'adulation, avait adroitement glissé entre les ambitions secondaires qui se prosternaient avec complaisance devant cet autre maréchal d'Ancre; mais les ambitions plus hautes, celles des Condé, des Conti, des Longueville, se raidirent contre la faveur de l'*étranger :* le Parlement partagea leur opposition; et Paris, et la cour, et la France, furent livrés à la *Fronde*, cette misérable parodie de la Ligue (1). Le rôle de Mazarin

(1) Tantôt on était d'un parti, tantôt d'un autre. En 1651, après une discussion au Parlement entre le prince de Condé et le coadjuteur, chacun rassembla autour de soi ses amis.

« Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance, qui était ac-
» compagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi. Le marquis de
» Canillac, homme de même caractère, y vint dans le même moment. Dès
» qu'il eût vu Rouillac, il me fit une grande révérence, mais en arrière et
» en me disant : « Je venais, monsieur, pour vous assurer de mes servi-
» ces, mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume

était difficile. Incapable d'une grande résolution, n'osant, comme son prédécesseur, attaquer de face un grand obstacle, il patientait, temporisait, promettait, leurrait par des espérances, et attendait de la ruse ce qu'il n'était pas en lui de demander au courage : il voulait avant tout rester au pouvoir, et il ne répugnait à aucun des moyens nécessaires pour le conserver. C'est ainsi qu'après avoir fait emprisonner le prince de Condé, son ennemi de tous les lieux, de tous les jours, il alla lui-même briser ses fers au Hâvre, et s'humilier devant son prisonnier. C'est ainsi qu'au lieu de braver l'orage qui grondait sur sa tête, il aima mieux s'éloigner un moment pour le laisser passer, bien persuadé que le peuple de la Fronde était trop frivole pour bouder longtemps le pouvoir, et que, quand on chante dans l'esclavage, on est fait pour porter des fers. Aussi Mazarin, qui était parti à travers une grêle d'épigrammes (1), de vaudevilles, de malédictions, Maza-

» soient du même parti. Je m'en vais à l'hôtel de Condé » Et vous re-
» marquerez, s'il vous plaît, qu'il y alla. »

(*Mémoires de* Retz, tome II, page 499.)

(1) Frondeur, sais-tu la comédie
Que Paris donne au cardinal?
Quand le champ de la fronderie
S'est changé en salle de bal,
L'on a vu l'homme de Sicile
Triompher dans l'Hôtel-de-Ville,

rin, dont on avait mis la tête à prix, n'eut pas plus tôt quitté son exil, que la cour et la ville, et le Parlement, vinrent prodiguer à cet heureux triomphateur les fêtes les plus pompeuses et les plus basses adulations. Il reprit le timon des affaires, conclut le mariage de Louis XIV et le traité des Pyrénées. Le jeune monarque, dans lequel Mazarin disait avoir découvert *quatre rois et un homme de bien*, suivait les leçons du cardinal avec la docilité d'un pupille; et ce ministre, qui avait bouleversé toute la France, et que la France avait proscrit, mourut tranquille et tout-puissant, dans son lit, à Vincennes, le 9 mars 1661.

Sa mort eut la solennité des derniers momens des rois. Dès qu'il tomba malade, on ordonna les prières de quarante heures, et tous les plaisirs de la cour furent suspendus. Cependant il cherchait à dissimuler son mal; et, jaloux de son pouvoir jusque dans les bras de la mort, il s'occupait des affaires, donnait audience, distribuait des grâces, ven-

Monter dessus un échafaud,
Mais non pas sur celui qu'il faut.
Si Conti, Beaufort, Longueville,
Ont fait choix de l'Hôtel-de-ville,
Ils ont agi fort prudemment:
C'est afin de ne point descendre,
Et de voir plus commodément
Le Mazarin que l'on va pendre.

dait des charges. On prétend même qu'il se faisait mettre un peu de rouge pour persuader qu'il allait beaucoup mieux. Le comte de Fuensaldague, ambassadeur d'Espagne, l'ayant vu dans cet état, se tourna vers le prince de Condé, et lui dit d'un air grave : «Voilà un portrait qui ressemble assez à M. le » cardinal. » Ce fut le curé de Saint-Nicolas-des-Champs qui lui administra les derniers secours de la religion. « Je suis un grand criminel, répétait-il » souvent; je n'ai d'espérance qu'en la miséricorde » divine. » Il fit amende honorable, et supporta les souffrances de son agonie avec un admirable courage. Selon l'expression de madame de Motteville, *il fit bonne mine à la mort.* Entouré de flatteurs pendant sa vie, il en eut encore à sa dernière heure. Quelques courtisans se plaisaient à lui dire qu'il paraissait une grande comète dont le présage les effrayait ; il leur répondit en souriant que *la comète lui faisait beaucoup trop d'honneur.* Son testament fait foi de ses immenses richesses, qui s'élevaient, dit-on, à cent millions; elles furent réparties entre les Mancini et les Martinozzi, ses nièces, dont les plus grands seigneurs et même des monarques avaient brigué l'alliance. Il légua à la couronne dix-huit gros diamans, que l'on nomma les

dix-huit Mazarins; à la reine-mère, le gros diamant appelé la *rose d'Angleterre;* à Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, un bouquet de cinquante diamans, et trente émeraudes au duc d'Anjou. C'était par le jeu, la vénalité et son insatiable avarice, qu'il avait acquis cette fortune prodigieuse. On cite un mot qui peint l'opinion qu'on avait de sa cupidité : M. de Liancourt proposait à M. de Mortemart d'aller rendre une visite au premier ministre, qui venait de perdre son père. « Il en est fort affligé, lui » disait-il.—Il a raison, reprit Mortemart : c'est peut-» être le seul homme qui pouvait mourir sans qu'il » en héritât. » Madame de Motteville, qui a consacré plusieurs pages à reprocher à Mazarin son avarice, dont les reines et leurs maisons avaient quelquefois à souffrir, paraît trouver quelque consolation à citer plusieurs épigrammes dont le public salua la mort du cardinal.

« Mazarin sortit de Mazare,
» Aussi pauvre que Lazare,
» Réduit à la nécessité ;
» Mais, par les soins d'Anne d'Autriche,
» Ce Lazare ressuscité
» Est mort comme le mauvais riche. »

« Je n'ai jamais pu voir Jules sain ni malade.
» J'ai reçu mainte rebuffade
» Dans la salle et sur le degré ;
» Mais enfin je l'ai vu dans son lit de parade,
» Et je l'ai vu fort à mon gré. »

Pendant que la ville chansonnait l'illustre défunt, le roi, les reines et toute la cour lui rendaient un hommage royal en prenant le deuil.

Voltaire, dans sa Henriade, a comparé Richelieu et Mazarin, dans ces beaux vers qui ont été dictés par la muse de l'histoire :

« Henri dans ce moment voit sur les fleurs de lis
» Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis :
» Ils tiennent sous leurs pieds tout un peuple à la chaîne;
» Tous deux sont revêtus de la pourpre romaine;
» Tous deux sont entourés de gardes, de soldats:
» Il les prend pour des rois : Vous ne vous trompez pas,
» Ils le sont, dit Louis, sans en avoir le titre.
» Du prince et de l'État l'un et l'autre est l'arbitre.
» Richelieu, Mazarin, ministres immortels,
» Jusqu'au trône élevés de l'ombre des autels,
» Enfans de la fortune et de la politique,
» Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
» Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi;
» Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami.
» L'un fuyant avec art, et cédant à l'orage;
» L'autre aux flots irrités opposant son courage,
» Des princes de mon sang ennemis déclarés;
» Tous deux haïs du peuple, et tous deux admirés;
» Enfin, par leurs efforts, ou par leur industrie,
» Utiles à leurs rois, cruels à la patrie. »

Son corps fut déposé dans la chapelle du collége des Quatre-Nations, et son cœur au couvent des Théatins, deux monumens de sa fondation.

228.

LE CARDINAL DE RETZ.

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères de France, et de Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy, naquit à Montmirail, en Brie, au mois d'octobre 1614, et eut pour précepteur le fameux saint Vincent de Paul.

Destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il fut pourvu, en 1627, d'un canonicat de Notre-Dame par J.-F. de Gondi, son oncle, qui était alors archevêque de Paris; et, après avoir achevé le cours de ses études, il prit le bonnet de docteur de Sorbonne. Cependant il se sentait peu de vocation pour l'Église, il disait lui-même qu'il avait l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers; et il est assez plaisant de l'entendre raconter ses premiers pas dans la vie *avec sa soutane et ses duels* (1).

(1) Ses duels avec Bassompierre et le comte d'Harcourt, racontés dans ses Mémoires, tome 1, pages 3, 4, 5.

Après avoir vainement sollicité la renommée de parler de lui bien haut et de lui ouvrir avec fracas la porte des honneurs, les troubles de la minorité de Louis XIV lui présentèrent trop aisément l'occasion de satisfaire ce besoin de scandale et de célébrité. Nommé coadjuteur de l'archevêché de Paris en 1643, il s'appliqua d'abord à se faire une popularité : il affecta une grande piété : il se montra souvent dans les chaires; il parlait bien : le peuple ne tarda pas à le mettre au rang de ses plus dignes pasteurs. Ce zèle apparent n'était que le voile de son ambition : c'était vers les affaires de l'État qu'il élevait tous ses vœux. Doué au plus haut degré du génie de l'intrigue, tout à la fois souple et audacieux, habile à se faire un masque des vertus qu'il méprisait; d'un caractère haut et redoutable, d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit vif, pénétrant, inépuisable en ressources (1), il mesura de son coup d'œil d'aigle l'espace que livraient à son ambition les diverses factions qui

(1) Il était aussi doué d'une rare présence d'esprit. Un jour que, dans une émeute, un artisan avait le bras levé sur lui pour l'assassiner, il s'écria : *Malheureux, si ton père te voyait!* L'artisan crut qu'il était le meilleur ami de sa famille, et il le protégea à son tour contre la fureur populaire. Depuis ce jour, Gondi portait assez habituellement un poignard dans sa poche : quelqu'un qui s'en aperçut s'écria un jour : « Voilà le » bréviaire de notre archevêque. »

agitaient et la cour et la ville; et il s'empara fièrement de toutes les avenues qui pouvaient le mener à la puissance. Véritable Protée de la Fronde, on le voit se mêler à toutes les cabales; figurer dans tous les mouvemens; s'armer de sa popularité tantôt comme d'une menace contre la cour, tantôt comme d'un moyen de réconciliation. Un jour il est dévoué à Anne d'Autriche, il accepte avec orgueil les rendez-vous nocturnes que la politique force cette princesse à lui donner à l'oratoire : il feint même d'en être amoureux (1), et le lendemain il la tourne en ridicule (2), et dirige contre elle tous les moyens de crédit et de faveur que, la veille, il avait mis à ses pieds. Ici c'est l'adversaire de Condé et l'un des auteurs de sa captivité; là il traite avec ce prince pour le faire sortir de prison, et lui offre ses services pour perdre Mazarin. Ce ministre est le seul qui le trouve toujours,

(1) Madame de Carignan disait un jour devant la reine que le coadjuteur était fort laid. La reine lui répondit : *Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela.* Madame de Chevreuse, ayant appris ce mot, conçut pour Retz le projet de supplanter Mazarin dans le cœur d'Anne d'Autriche. Elle lui fit sa leçon, le coadjuteur la suivit docilement; mais ce manége de coquetterie ne détrôna pas le premier ministre. (Voir les *Mémoires du* CARDINAL DE RETZ, tome III, page 521.)

(2) « Je dis à mademoiselle de Chevreuse, qui affectait quelque jalousie » pour la reine, *que je ne concevais pas comme l'on eût pu être* » *amoureux de cette Suissesse.* La reine ne me l'a jamais pardonné. »
(RETZ, dans ses *Mémoires*, tome III, page 159.)

en tous lieux, fidèle à sa haine, dont la source première était la jalousie. C'était peu d'avoir été comme lui nommé cardinal, on prétend qu'il aspirait à le remplacer et dans le gouvernement et dans la faveur d'Anne d'Autriche; l'impossibilité d'y réussir s'exhala contre son rival en clameurs, en libelles (1), en railleries, en persécutions; mais Mazarin, à son retour, prit bien sa revanche; et les donjons de Vincennes furent chargés de le venger (2). Sur les sollicitations du clergé de Paris, on

(1) Le nombre de satires et de libelles que Retz composa ou fit répandre pendant les troubles de la Fronde est prodigieux. Il appelait cela *la provision des bons bourgeois de Paris.* Les écrits et les journaux du temps en font foi. On distingue dans ce nombre *le Bon Frondeur, le Solitaire, les Intérêts du temps, le Vrai et le Faux de M. le Prince et de M. le cardinal de Retz*, etc., etc.

(2) « J'allai au Louvre le 19 décembre 1652, et je fus arrêté dans l'anti-
» chambre de la reine par M. de Villequier, qui était capitaine des gardes
» de quartier. Il me conduisit d'abord dans un appartement où les officiers
» de la bouche m'apportèrent à dîner. On trouva très-mauvais à la cour
» que j'eusse bien mangé; on m'emmena ensuite à Vincennes, où l'on me
» mit dans une grande chambre où il n'y avait ni tapisserie, ni lit, ni feu.
» J'étais gardé par un exempt qui me volait mon habit, mon linge, mes
» souliers... Le soulèvement du clergé en ma faveur obligea la cour à me
» traiter un peu mieux; on me donna des livres et un médecin. Je m'occu-
» pai fort à l'étude dans tout le temps de ma captivité à Vincennes, qui
» dura quinze mois. J'offris ma démission de l'archevêché de Paris pour
» obtenir ma liberté; on me transféra provisoirement au château de Nan-
» tes, sous la garde de M. le maréchal de La Meilleraye, en attendant la
» réponse du pape, qui ne voulut point agréer ma démission. On resserra
» mes fers. Montrésor me fit donner un petit billet ainsi conçu : *Vous de-
» vez être conduit à Brest dans la fin du mois, si vous ne vous sau-
» vez.* Je résolus de penser tout de bon à me sauver; et, le 8 août 1653, à
» cinq heures du soir, je descendis du bastion, qui avait quarante pieds de

consentit à mettre un terme à la captivité de Retz, pourvu qu'il donnât sa démission de son archevêché. Il s'y soumit, mais il ne fit que changer de prison : on le transféra dans le château de Nantes. Il fut assez heureux pour s'échapper, et, dès qu'il se vit en liberté, il révoqua sa démission et sortit du royaume. Il passa en Espagne, se rendit ensuite à Rome, où il assista au conclave d'Alexandre VII; quitta l'Italie pour se rendre en Franche-Comté; erra long-temps en Hollande, en Flandre, en Angleterre, et ne reparut en France qu'après la mort du cardinal Mazarin (1). Ce fut alors que le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis : devenu ami de la

» haut, une corde entre les jambes. Mon valet de chambre amusa mes » gardes en les faisant boire. Je fus à cheval avant qu'il y eût la moindre » alarme; mais ce cheval prit peur de la réverbération du soleil; il fit un » grand sursaut et retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule » gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. J'arrivai pourtant au » lieu du rendez-vous, où m'attendaient M. de Brissac et le chevalier de » Sévigné avec un bateau. Je m'évanouis en y entrant. Je voulus remon- » ter à cheval quand nous eûmes passé la rivière; mais les forces me man- » quèrent, et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une grosse » meule de foin, où il me laissa avec un de mes gentilshommes qui me te- » nait entre ses bras. La nuit, M. le duc de Brissac vint me prendre avec » vingt cavaliers, et me transporta à Machecoul. Je m'embarquai au port » de La Roche. »

(Retz, dans ses *Mémoires*, tome III, pages 376-384-414-424-440.)

(1) Lorsqu'il revint se jeter aux pieds de Louis XIV, ce monarque lui dit : « Monsieur le cardinal, vous avez bien des cheveux blancs. — Sire, » lui répondit le cardinal de Retz, on blanchit aisément lorsqu'on a le » malheur d'être dans la disgrâce de Votre Majesté. »

retraite autant qu'il avait été partisan du tourbillon des affaires, aussi tranquille et simple qu'il avait été turbulent et fastueux (1), aussi dédaigneux des grandeurs humaines et des plaisirs du monde, qu'il s'en était montré jaloux (2), le cardinal de Retz termina, le 24 août 1679, dans un repos pieux, la destinée la plus active, la plus variée, la plus dramatique qu'il soit peut-être donné à un homme d'accomplir.

(1) Il était magnifique dans ses dépenses. Dans son voyage à Compiègne auprès de la cour, en 1652, il tenait sept tables servies en même temps, et il y dépensait huit cents écus par jour. « Ce qui est nécessaire, » disait-il, n'est jamais ridicule : je rentrai dans Paris avec un applau- » dissement incroyable. »

Lorsqu'on lui reprochait l'énormité de ses dettes : « J'ai bien supputé, » répondait-il : César à mon âge devait six fois plus que moi. » La vente de ses bénéfices et les économies qu'il s'imposa sur la fin de sa carrière le mirent à portée de payer tous ses créanciers avec la plus scrupuleuse exactitude.

(2) Le cardinal de Retz était fort galant, et ses mémoires, qui sont entre les mains de tout le monde, laissent entrevoir quelques aventures qu'il raconte avec une complaisance coquette. On dit qu'il avait encore été beaucoup plus indiscret, mais que quelques religieuses de Commercy, auxquelles il confia son manuscrit, retranchèrent en le copiant tous les traits qui paraissaient offenser la sévérité des mœurs.

229.

OLIVIER CROMWELL.

(Peint d'après un portrait qui est au Palais-Royal.)

Les ancêtres d'Olivier Cromwell, connus sous le nom de Williams, formaient une branche d'une illustre famille du pays de Galles. Son père, Robert Cromwell, était le second fils de sir Henri Cromwell, qui avait été nommé chevalier par la reine Élisabeth, et qui, par une circonstance particulière, avait changé son nom de *Williams* en celui de *Cromwell*. Il possédait dans le comté de Huntington des biens et une brasserie. C'est là que naquit Olivier, le 25 avril 1599. Sa première éducation ne fut pas négligée. Il étudia à l'école de Huntington sous un docteur puritain, qui, malgré l'austérité de sa secte, composait des pièces de théâtre et les faisait jouer à ses élèves. Dans l'un de ces drames allégoriques et pédantesques, intitulé *le Combat de la langue et des cinq sens*, Cromwell enfant fut

chargé d'un rôle principal, et représenta *le Toucher*, auquel *le Mensonge* venait offrir une couronne. A seize ans, il entra dans le collége de Sidney, à Cambridge. Après la mort de son père, sa mère l'envoya à Londres suivre une école de jurisprudence. Une certaine impétuosité de caractère et de tempérament ne lui laissa pas de temps pour l'étude, et le précipita dans les plus honteux écarts. A son retour de Londres, après avoir scandalisé la petite ville de Huntington par ses excès, il changea tout-à-coup, rompit avec ses sociétés de débauche, fréquenta les églises, se rapprocha des personnes de piété. Sa fortune s'étant augmentée de six cents livres sterling, léguées par un de ses oncles, il épousa Élisabeth Bouchier, héritière d'une famille estimée dans le comté, et se retira à la campagne, pour y vivre d'une manière simple et religieuse.

L'Angleterre, au commencement du règne de Charles I, arrivait à cette époque où les nations fermentent et mûrissent : à côté du puritanisme s'élevait un esprit de liberté inspiré par le souvenir de plusieurs règnes tyranniques, et surtout par la nécessité de défendre la constitution anglaise. Cromwell fut élu membre du Parlement de 1628, le der-

mier des trois Parlemens que Charles ait convoqués. Cromwell ne parut dans cette chambre que pour y déclamer contre le papisme. Ce Parlement ayant été dissous au bout de trois mois, et Charles I ayant laissé écouler douze ans avant d'en convoquer un nouveau, la vie de Cromwell ne fournit rien à l'histoire pendant cette époque. Trop obscur alors pour s'attirer une persécution personnelle, il fut seulement compris dans les rigueurs odieuses que le gouvernement exerçait généralement à l'égard des sectaires. Ces mesures, excitées par le zèle de Laud, archevêque de Cantorbéry, furent poussées si loin, que beaucoup de puritains aimèrent mieux renoncer à leur patrie. Cromwell s'embarquait lui-même pour l'Amérique septentrionale, lorsque, par une bizarre fatalité, un ordre arbitraire du conseil du roi interdit ces émigrations, et fit descendre Cromwell du vaisseau qui, pour toujours peut-être, allait l'éloigner de l'Angleterre.

Élu de nouveau membre de la chambre des communes, en 1640, lorsque le pouvoir absolu de Charles I fut contraint de rétrograder et de s'adresser à la nation pour en obtenir des subsides, Cromwell ne présenta d'abord à ses collègues qu'un extérieur vulgaire, un débit inculte, un langage pénible

et fastidieux. Cependant Hampden, le montrant un jour à quelques-uns d'entre eux, leur dit : « Ou » je me trompe, ou cet homme si mal vêtu et si » pauvre sera l'un des grands hommes de l'Angle- » terre. » La guerre civile devait se charger de vérifier cette prédiction. Bientôt ce nouveau Parlement, ayant été dissous de nouveau, fut remplacé par un troisième, qui se montra plus audacieux encore envers la cour, ce *long Parlement* qui envoya Charles I à l'échafaud, et fut enfin dissous par Cromwell, un de ses propres membres. Un des premiers actes de cette nouvelle chambre des communes fut le sacrifice du comte de Strafford, que Charles I abandonna au bourreau. Un autre fut de se déclarer assemblée permanente, ce que Charles sanctionna encore. Mais ces concessions partielles, toujours accompagnées de réticences, ne servaient qu'à enhardir l'esprit de faction, qu'irritèrent encore les effroyables massacres de l'Irlande, commis par les catholiques. En vain le roi crut-il le réprimer en se rendant en personne à la chambre des communes, et y faisant arrêter lui-même cinq de ses orateurs les plus marquans, parmi lesquels ne se trouvait pas Cromwell. La ville de Londres prit le parti du Parlement; le roi se retira à Nottingham,

où il arbora l'étendard royal, le 24 août 1642. Cromwell reçut des communes un brevet de capitaine. Son premier coup de main fut la prise de Cambridge. La chambre lui vota des remercîmens, et le désigna pour colonel. Il leva mille cavaliers, et mit plus que jamais en usage ses principes de discipline militaire et religieuse. Il accoutumait ses soldats à l'entretien le plus soigneux de leurs chevaux et de leurs armes, à l'ordre, à la vigilance, à la prière.

Le Parlement le créa lieutenant-général et gouverneur de l'île d'Ély. On lui attribua le succès de la journée de Marston-Moor, où le prince Robert, comte palatin, combattait pour le roi. Il décida aussi, le 14 juin 1645, la victoire de Naseby, qui fut la plus influente pour la chute du trône; mais, modeste dans sa gloire, il la reporta tout entière vers Dieu dans la célèbre relation qu'il envoya au Parlement sur cette bataille (1). Cromwell poursuivit avec Fairfax le cours de ses exploits, qui étaient autant de coups mortels portés à la fortune de Charles I. Ce monarque avait été enlevé de Hol-

(1) C'est dans cette relation qu'il traite ses soldats d'*hommes bien pensans*, d'*honnêtes gens*; dénominations flexibles dans la langue des factions.

denby par l'ordre secret de Cromwell, et placé au milieu de l'armée, où sa crédulité se laissait follement abuser par les caresses hypocrites de celui qui déjà méditait sa perte. De là il fut conduit près de Londres, dans la demeure royale de Hamptoncourt, d'où il s'échappa pour se rendre à l'île de Wight.

Les Écossais, touchés des malheurs de Charles, prirent les armes pour le rétablir sur son trône; mais Cromwell les défit dans le comté de Lancastre, près de Preston, le 17 août 1648, et se hâta d'adresser à la chambre les détails de cette grande victoire, et cent drapeaux enlevés à l'ennemi. Le roi fut tiré de l'île de Wight, et conduit dans un château près de Windsor; et Cromwell, après avoir fait arrêter trente-neuf membres du Parlement, soupçonnés d'avoir voulu faire déclarer le chef de l'armée traître à la patrie, vint prendre séance à la chambre, et fut solennellement remercié de ses grands services. Il logeait à White-Hall, dans les appartemens du roi. Le conseil de guerre, assemblé sous ses yeux, fit rédiger, par la plume d'Ireton, gendre de Cromwell, une déclaration de la souveraineté du peuple; et la chambre des communes choisit un comité de trente-huit personnes pour dresser l'acte d'accusation contre le roi. Cromwell mit dans le procès une

affreuse activité. On raconte qu'un de ses parens, sir John Cromwell, le lendemain de la sentence de mort, retraça vivement à ses yeux l'horreur du crime qui se préparait. Cromwell, alléguant le vœu de l'armée, la volonté visible de la Providence, et ayant ajouté qu'il avait lui-même prié et jeûné en faveur du roi, mais que le ciel n'avait pas répondu, le colonel alors lui montra une lettre de créance des États de Hollande, de Charles et du prince son fils, et le pressa fortement de mettre à la vie du roi toutes les conditions qu'il voudrait. Cromwell, frappé de ces paroles, fit retirer son parent avec promesse d'une réponse décisive; et dans la nuit il lui envoya dire que le conseil des officiers, *ayant cherché le Seigneur*, avait résolu unanimement l'exécution de la sentence. Un comité, choisi par la haute cour, avait tout disposé pour le supplice du roi. L'échafaud, tendu de noir, était élevé en face de White-Hall. L'ordre particulier adressé à l'exécuteur fut écrit de la main de Cromwell. Un homme masqué trancha la tête à Charles I. Un autre homme, également masqué, montra cette tête sanglante au peuple, en criant : *Voici la tête d'un traître!*

Cromwell fut alors nommé membre d'un conseil d'Etat dont la chambre fit choix. Quelque temps

après, l'Irlande, séjour de toutes les factions et de toutes les fortunes, s'étant réunie à la cause royale, Cromwell fut désigné pour le commandement de cette île. Il déclara que, par *résignation à la providence de Dieu*, il acceptait ce difficile emploi : sous le titre de lord-gouverneur, il fut investi de tous les pouvoirs civils et militaires, et il partit de Londres dans une voiture à six chevaux, entourée de quatre-vingts hommes de garde. Un grand nombre de membres du Parlement et du conseil lui formèrent un cortége d'honneur. A la manière dont il quittait l'Angleterre, on pouvait présumer qu'il en serait le maître à son retour.

Cromwell fut reçu dans Dublin avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme. A la prise de Trédagh, il ordonna de tout massacrer. Aussi brave que féroce, il franchit le premier la brèche, et donna l'exemple du carnage qui se continua dans les rues et dans les églises (1). Ivre de succès et de sang, Cromwell quitta l'Irlande, laissant le commandement à son gendre Ireton, et revint à Londres. On raconte que quelqu'un lui disant : « Voyez

(1) Les soldats de Cromwell s'étaient persuadés qu'Asthon, le gouverneur de Trédagh, depuis long-temps mutilé par le canon, avait une jambe artificielle en or. Dans cette croyance ils se disputèrent sa mort, et quand il fut tué on lui trouva une jambe de bois ordinaire.

» quelle foule immense est venue pour voir votre » triomphe, » il répondit en souriant : « Il en vien- » drait encore davantage pour me voir pendre. »

L'Écosse tenait pour le jeune roi : Cromwell se mit à la tête de l'armée, pour soumettre ce royaume; il courut de grands dangers (1); mais la victoire de Dunbar, remportée le 3 septembre 1650, ranima l'espoir de ses troupes et raffermit sa fortune chancelante. Cependant Charles II s'était fait couronner à Scone le 1er janvier 1651; il avait arboré l'étendard royal à Aberdeen, et de là il avait secrètement pénétré sur le territoire de l'Angleterre, par Carlisle, avec une armée de seize mille hommes. Cromwell le joignit à Worcester avec quarante mille hommes de troupes, et le 3 septembre, jour anniversaire de la victoire de Dunbar, il défit l'armée du jeune prince, et se hâta de revenir à Londres, où le Parlement lui prodigua tout ce que la flatterie peut offrir à un vainqueur.

Charles, après avoir échappé miraculeusement à la poursuite des soldats du Parlement, s'était embarqué pour la France, et Cromwell ne voyait plus

(1) Un soldat ennemi qui le reconnut ayant fait feu sur lui sans l'atteindre, Cromwell fit dire à ce maladroit : « Si tu étais un de mes soldats, » je te ferais punir pour m'avoir manqué en tirant de si près. »

personne entre le trône et lui. Déjà il exerçait de fait la souveraineté; et ce n'est pas un de ses actes les moins remarquables que d'avoir chassé le *long Parlement*, et de l'avoir remplacé par une assemblée toute de son choix. Mais il se lassa bientôt de son ouvrage : il signifia à cette assemblée avilie (1) l'ordre de se dissoudre; la plupart de ses membres obéirent; ceux qui opposèrent quelque résistance furent chassés de la salle par une compagnie de soldats. En même temps un *conseil de personnes pieuses et discrètes* s'assembla, le 16 décembre 1653, à la chancellerie de Westminster; elle pria Cromwell d'accepter le titre de *protecteur;* Cromwell, après une feinte résistance, se laissa revêtir de cette dignité, qui mettait dans ses mains l'administration, la guerre, les traités, le droit de faire grâce, enfin tous les priviléges du trône, et fut installé à White-Hall, dans le palais des rois. Depuis cette époque, il gouverna l'Angleterre avec sagesse et fermeté. Dans l'intérieur, il tint tête avec vigueur aux orages, aux conspirations que les dissensions civiles et religieuses faisaient sans cesse renaître; à l'extérieur, sa politique prit une attitude respectable. Dans le concours de tou-

(1) Elle avait été surnommée *the Rump* (le Croupion).

tes les puissances de l'Europe, pour reconnaître le nouveau gouvernement de l'Angleterre, la France et l'Espagne briguaient chacune auprès du protecteur une alliance exclusive. Cromwell se décida pour la France, et résolut de saper les fondemens de la vieille monarchie de Charles-Quint; il envoya une flotte dans l'Inde, tandis que Blake (1) et Montagüe promenaient en vainqueurs le pavillon anglais sur la Méditerranée, et s'emparaient des trésors que le vice-roi de Lima apportait du Pérou en Espagne. Cromwell était au faîte de sa gloire et de sa puissance. Un colonel Jephson, croyant que son ambition désirait encore plus, proposa tout-à-coup de le faire roi. « Tais-toi, fou que tu es, » lui dit en souriant le protecteur; mais le Parlement, ne croyant pas à la sincérité de cette saillie, vint solennellement proposer la couronne à Cromwell, qui crut devoir la refuser. Ses prospérités et son ascendant s'affermissaient de jour en jour. Après la prise de Dunkerque, continuant d'associer ses troupes à l'armée française, il pouvait prélever encore sur les conquêtes de Turenne le prix de son

(1) Ce brave amiral était un zélé républicain, et à ce titre ennemi personnel de Cromwell; mais il voulait servir son pays, et non l'usurpateur. « Notre devoir, disait-il à ses marins, est de combattre pour la patrie, en » quelques mains que soit le gouvernement.»

alliance, ou vendre chèrement aux Espagnols son changement et son appui. La supériorité de ses flottes et la terreur de ses victoires lui assuraient le respect de la Hollande; et tel était son empire sur les états-généraux, qu'il obligeait cette république, alors le refuge de tous les bannis et de tous les cultes religieux, à défendre que le nom de Charles fût mêlé dans aucun temple aux prières publiques. Par une influence appliquée à de plus graves objets, il se rendait médiateur entre la Hollande et le Portugal, et il intervenait par ses ambassadeurs pour apaiser les différends de la Suède, son ancienne alliée, et de l'électeur de Brandebourg, qui avait reconnu avec empressement son élévation au protectorat. L'Italie le regardait avec terreur, comme le fléau du catholicisme, et c'était le bruit de l'Europe qu'il porterait bientôt la guerre jusqu'à Rome.

Dans ce rapide progrès des armes britanniques, les arts de la paix furent cultivés en Angleterre avec plus d'éclat que ne semblaient le permettre l'âpre violence du gouvernement militaire et la tristesse de l'esprit puritain. Cromwell, sans connaître les lettres autrement que par l'étude contentieuse de la théologie, les favorisa de ses bienfaits.

L'université de Cambridge, dont il était chancelier, reçut de lui des manuscrits précieux. Parmi les écrivains qu'il accueillit avec faveur, la postérité distingue Milton, Hobbes, Bacon, Waller et Dryden.

Cromwell fut atteint en 1658 d'une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, le 3 septembre de cette même année, jour anniversaire de ses grandes victoires de Worcester et de Dunbar. « On ne peut exprimer l'affliction de l'armée et du » peuple (écrivait Turloc à Henri Cromwell, le » second fils du protecteur) : son nom est déjà » consacré. Jamais homme n'a été l'objet d'autant » de prières qu'on en a fait pendant sa maladie. » Des assemblées solennelles se réunissaient chaque » jour pour demander à Dieu la continuation de » sa vie : de sorte qu'il est monté au ciel, embaumé » dans les larmes de son peuple, et porté sur les » ailes de la prière des saints. » La fortune extraordinaire de Cromwell justifiait cette grande illusion qui fut le caractère principal de son autorité. Cet homme, qui domina par les armes et la parole, n'avait point fait la guerre jusqu'à l'âge de quarante-deux ans, et semblait incapable de séduire et dépourvu de tout moyen d'éloquence. Mais, comme s'il eût caché en lui des forces et des idées pour toutes les

chances de sa fortune, il parut successivement théologien, capitaine, politique, législateur, souverain. Son langage et ses sentimens grandirent avec sa fortune. La bassesse habituelle de ses manières fut remplacée par la hauteur et la gravité d'un maître. Ses plus amers censeurs ne lui ont pas refusé un esprit profond, une admirable prudence, la plus intrépide fermeté; mais, après l'audace, le plus puissant ressort de son élévation fut la connaissance des hommes et de l'esprit de son temps. Cette pénétration, qui lui apprit ce qu'il pouvait espérer du fanatisme, explique son hypocrisie. L'ambition seule lui inspira des crimes. La supériorité de sa raison lui permit rarement d'être persécuteur. Sa courte domination porta l'Angleterre au plus haut point de grandeur où elle soit parvenue avant de jouir de toute sa constitution, et il n'y a que la liberté qui lui ait été plus favorable que le despotisme de Cromwell (1).

(1) Cette notice a été tracée d'après la vie de Cromwell par M. Villemain, membre de l'Académie Française.

230.

FRANÇOIS DE COMMINGES,

COMTE DE GUITAUT.

Peint d'après un portrait qui est au château d'Époisses (Côte-d'Or).

François de Comminges, comte de Guitaut, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes de la reine Anne d'Autriche, gouverneur de Saumur, naquit en 1581.

Il avait toute la confiance d'Anne d'Autriche, qui, dans le temps de la Fronde, le chargea de plusieurs missions délicates. C'est lui qui reçut l'ordre d'arrêter au Palais-Royal le grand Condé, avec lequel pourtant il était intimement lié. Aussi le prince lui communiqua-t-il avec abandon toutes les inquiétudes que l'inimitié de la cour faisait naître dans son esprit. « Savez-vous bien, Guitaut, lui disait-il, » que ceci pourrait ressembler aux États de Blois. » — « Rassurez-vous, monseigneur, lui répondit le » capitaine des gardes, si cela devait y ressembler,

» je ne m'en serais point chargé. — Mais pour-
» quoi suis-je arrêté? — Monseigneur, comme Ger-
» manicus, vous êtes trop grand, trop bon, trop
» aimé. »

Bussy, dans ses Mémoires (1), raconte une anecdote où le comte de Guitaut joua un rôle qui ne fut pas sans importance et sans avenir : « Au commen-
» cement de décembre 1637, le roi, dit-il, partit de
» Versailles pour aller coucher à Saint-Maure, et, en
» passant par Paris, il s'arrêta au couvent de la Vi-
» sitation pour y voir mademoiselle de La Fayette.
» Pendant qu'ils s'entretenaient ensemble, il sur-
» vint un orage si considérable, qu'il ne lui fut pas
» possible de s'en retourner à Versailles, ni d'aller
» à Saint-Maure, où sa chambre, son lit et ses offi-
» ciers de bouche étaient arrivés. Il attendit que
» l'orage cessât; mais, voyant qu'il augmentait et
» que la nuit approchait, il parut embarrassé. Son
» appartement au Louvre n'était pas tendu, et il ne
» savait où se retirer. Guitaut, capitaine des gardes,
» qui était dans l'habitude de lui parler avec assez
» de liberté, lui dit que la reine était au Louvre,
» qu'il trouverait chez elle un souper et un loge-
» ment tout préparé. Il rejeta cette proposition en

(1) Tome III, page 374.

» disant que le temps changerait : on attendit; l'o-
» rage devint plus violent; Guitaut lui proposa de-
» rechef d'aller au Louvre. Il répondit que la reine
» soupait et se couchait trop tard pour lui. Guitaut
» l'assura qu'elle se conformerait volontiers à la
» manière de vivre du roi. Et sa majesté consentit
» enfin d'aller chez la reine. Guitaut y courut à toutes
» brides pour avertir cette princesse de l'heure à
» laquelle le roi voulait souper. Elle donna ses ordres
» pour le faire servir selon ses goûts. Ils soupèrent
» ensemble; le roi passa la nuit au Louvre, et neuf
» mois après Anne d'Autriche mit au monde un fils
» dont la naissance inespérée causa une joie uni-
» verselle à toute la France. »

Pour récompenser les services du comte François de Guitaut, le roi reporta sur la personne de Gaston-Jean-Baptiste de Comminges de Guitaut, l'un de ses neveux, tous ses titres et toutes ses dignités. Gaston fut comme lui chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes, gouverneur de Saumur et ambassadeur en Portugal et en Angleterre.

Le comte François de Guitaut mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 12 mars 1663. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

231.

LAURE MANCINI,

DUCHESSE DE VENDOME.

(Peint sur bois.)

Le cardinal de Mazarin avait cinq nièces, filles de Michel-Laurent Mancini, baron romain, et de Hiéronyme Mazarini; elles étaient toutes plus ou moins remarquables par leur beauté et les grâces de leur esprit: le cardinal les avait fait venir d'Italie à la cour de France, et, grâce à sa faveur et à son immense fortune, il leur procura de superbes établissemens. Olympe épousa Maurice de Savoie, comte de Soissons; Marie-Anne, le duc de Bouillon; Hortense, la plus belle, le duc de La Meilleraye, depuis duc de Mazarin; Marie, les premières amours de Louis XIV, le prince Colonna, connétable de Naples: enfin Laure épousa Louis, duc de Vendôme et de Mercœur, qui, après avoir commandé des armées,

embrassa l'état ecclésiastique lorsqu'il eut perdu sa femme; il fut créé cardinal en 1657.

La duchesse de Vendôme et de Mercœur mourut en 1656. C'est la mère de l'illustre duc de Vendôme, vainqueur à Villaviciosa.

232.

LE DUC DE BEAUFORT.

(Peint sur bois.)

Beaufort (François de Vendôme, duc de), né à Paris en 1616, était fils de César de Vendôme et petit-fils de Henri IV. En 1635, dès l'âge de dix-neuf ans, il montra, à la bataille d'Avein, qu'il avait hérité du courage de son aïeul. Il se fit encore remarquer les années suivantes aux siéges de Corbie, de Hesdin, d'Arras. Quand Louis XIII, faisant ses dernières dispositions à Saint-Germain, déclarait qu'il donnait à la reine le titre de régente, à Gaston celui de lieutenant-général, et au prince de Condé celui de chef du conseil, il fut un des partisans d'Anne d'Autriche, et vint lui offrir le secours de la maison de Vendôme. Aussi, lorsque, le 12 mai 1643, le roi était dans le plus grand danger, et que Gaston et Condé appelaient à Saint-Germain leurs

amis en armes, Anne effrayée confia ses enfans à la garde du duc de Beaufort, enjoignant aux troupes de lui obéir. Le roi mort, elle le chargea d'agir auprès du Parlement pour qu'on lui donnât la régence pleine et entière; sa négociation réussit, et le Parlement cassa le testament de Louis XIII. Le duc aspirait à faire éloigner Mazarin; mais la régente, sentant bien l'incapacité de Beaufort, lui persuada adroitement que Mazarin seul pouvait diriger le conseil, tout en lui promettant que rien ne se ferait sans son avis. Beaufort, bientôt détrompé, et furieux de l'éloignement de sa maîtresse, madame de Montbazon, qui venait d'être exilée à Tours par Mazarin pour avoir déplu à la maison de Condé, se jeta dans la cabale des *importans*, brava orgueilleusement Mazarin, et alla même jusqu'à reprocher en public à la régente son ingratitude. Mazarin, profitant de l'audace étourdie de Beaufort, dit à la reine que le duc avait le projet de le faire assassiner. Beaufort fut arrêté au Louvre le 2 septembre 1643, et enfermé au château de Vincennes. Madame de Motteville dit dans ses mémoires : « Il fut mal content de se voir trompé et déchu de » ses belles espérances; mais, comme il avait du » cœur, il fit bonne mine dans son malheur. » Cinq

ans après, il s'échappa de sa prison, en 1648. Lorsque le prince de Conti, se dérobant de Saint-Germain avec le duc de Longueville, accourut se mettre à la tête des frondeurs dans Paris, en 1649, Beaufort ne tarda pas à venir le joindre, et à être déclaré général sous ses ordres. Il se fit absoudre par le Parlement des accusations portées contre lui durant son emprisonnement, et dut à sa force physique, à ses manières vulgaires, à son esprit trivial, ainsi qu'aux anciennes persécutions de Mazarin, la faveur populaire et le surnom de *roi des halles*. Pendant cette guerre civile il fut très-utile aux princes, et hasarda plusieurs fois sa vie avec courage. Lorsque la paix se traita, Beaufort, mécontent de ce qu'on lui offrait, et toujours irrité contre le cardinal, essaya d'exciter de nouveau l'orage, et demanda le renvoi de Mazarin. N'ayant pas réussi, il se soumit enfin, mais sans se réconcilier. Quelque temps après Beaufort, ayant été saisi d'une colique violente, se crut empoisonné, ou feignit de le croire, et prit publiquement du contre-poison, pour ranimer l'affection que la populace avait pour lui. Il ne manqua pas son but. Voici ce que dit madame de Motteville : « Le peuple de » Paris fut voir ce prince malade, et la foule devint

» si grande chez lui, qu'à la fin il fallut ouvrir toutes
» les portes qui allaient à sa chambre, hausser les
» rideaux de son lit et l'exposer à la vue du public.
» Ce grand concours et les flatteries de quelques-
» uns de ses amis achevèrent de le rendre irrécon-
» ciliable avec le ministre. »

Quand le prince de Condé, en 1652, se fut séparé de la reine, et, cédant à ses amis, eut levé l'étendard de la révolte, Beaufort fut son lieutenant, ainsi que son beau-frère, le duc de Nemours. Ces deux princes, par suite d'un différend qui avait laissé dans le cœur de Nemours une haine invincible, se battirent en duel derrière l'hôtel de Vendôme (1), et le duc de Beaufort tua son beau-frère d'un coup de pistolet qui lui perça le cœur. L'autorité royale ayant été généralement reconnue en 1653, Beaufort vécut dans l'exil; il montra beaucoup de constance et de grandeur d'âme, en ne recherchant point grâce auprès du ministre. Mais, en 1658, le duc de Vendôme, son père, ayant proposé son retour à Mazarin, le cardinal y consentit, et, traitant Beaufort comme un ami, lui donna la survivance de la charge d'amiral de France, qu'avait son père.

(1) La place Vendôme a été bâtie de 1685 à 1701, sur le terrain de cet hôtel.

En 1664, le duc de Beaufort dirigea contre les corsaires d'Afrique une expédition qui n'eut pas de succès. Mais l'année suivante il battit deux fois les Turcs sur mer. Envoyé en 1669 avec des troupes françaises au secours des Vénitiens, dans l'île de Candie, il retarda les progrès de l'armée ottomane, fit des prodiges de valeur, et fut tué dans une sortie le 25 juin de la même année. Il est probable que les Turcs, suivant leur usage, lui coupèrent la tête, car l'on ne put le reconnaître parmi les morts.

Voici le portrait qu'en trace La Rochefoucauld dans ses Mémoires : « Le duc de Beaufort était » bien fait de sa personne, grand, adroit aux exer- » cices et infatigable; il avait de l'audace et de l'é- » lévation, mais il était artificieux en tout et peu » véritable; son esprit était pesant et mal poli; il » allait néanmoins assez habilement à ses fins par » des manières grossières; il avait beaucoup d'envie » et de malignité; sa valeur était grande, mais iné- » gale : il était toujours brave en public, et souvent » il se ménageait trop dans les occasions particu- » lières. Nul que lui, avec si peu de qualités aima- » bles, n'a jamais été si généralement aimé qu'il le » fut dans le commencement de la régence et de- » puis dans la première guerre de Paris. »

232bis.

LE DUC DE BEAUFORT.

233.

LE MARÉCHAL

DU PLESSIS-PRASLIN.

(Peint d'après le portrait qui se trouve au palais de Versailles.)

César, duc de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Toul, premier gentilhomme de la chambre de Philippe de France, duc d'Orléans, était fils de Ferry de Choiseul, deuxième du nom, et neveu du maréchal Charles de Choiseul.

Il naquit, à Paris, le 12 février 1598, et eut pour parrain César, duc de Vendôme, qui lui donna son prénom. Henri IV, trouvant en lui une foule de qualités qui le charmaient, voulut qu'il fût élevé à la cour comme enfant d'honneur du dauphin. A peine âgé de quatorze ans, le jeune Choiseul eut le commandement d'un régiment. Sa modestie et sa constance à endurer les fatigues lui firent pardonner par les soldats sa jeunesse. Son oncle

fut le général sous lequel il servit d'abord en Champagne. La paix étant rétablie après la mort du maréchal d'Ancre, il revint à Paris. Les duels y étaient alors en honneur : du Plessis en eut plusieurs, entre autres celui du bois de Boulogne contre l'abbé de Gondi. Il servit en 1617 contre les huguenots comme simple volontaire. Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, il se distingua au siége de Saint-Jean-d'Angely, et dans plusieurs autres occasions. Puis il défit les Anglais à l'île de Rhé, et donna une haute idée de son habileté au siége de La Rochelle, en 1628. De là il alla en Italie, et se trouva à l'attaque du Pas-de-Suze. Rappelé en France, il servit aux siéges de Privas et de Montauban, en 1629. Renvoyé en Italie avec son régiment, il aida beaucoup à la prise de Pignerol, et prouva sa bravoure aux affaires de Veillane et de Carignan. Richelieu l'avait apprécié : il fut envoyé bientôt en ambassade auprès des princes italiens. Il s'acquitta avec succès de sa mission difficile; son habileté politique ajouta encore à la réputation qu'il avait comme homme de guerre. Il commandait en qualité de maréchal de camp, en 1636, au combat du Tésin, en 1637 à la bataille de Montalbon, en 1639 au siége de Chivas. L'année suivante

il remporta la victoire de Casal, et enleva Turin, dont il fut nommé gouverneur. Bientôt lieutenant-général de l'armée d'Italie, il s'empara de Nice, de Tortone, et de plusieurs autres villes. En 1645, il reçut l'ordre de passer en Catalogne: Roses était une place si forte, qu'on l'avait crue jusqu'alors inexpugnable: du Plessis s'en rendit maître après plus d'un mois de tranchée ouverte, malgré la plus énergique résistance de la part des assiégés. Le roi le récompensa par le bâton de maréchal de France. Les Catalans, que le joug espagnol avait lassés, le saluèrent partout avec des signes de joie et des cris d'enthousiasme. Lorsque la France eût la guerre avec Innocent X, il rentra en Italie avec le maréchal de La Meilleraye, prit Porto-Longone et Piombino, et força le pape à en venir à un traité. Deux ans après, le 30 juin 1648, il tailla en pièces à Trancheron les troupes du marquis de Caracène, et rejeta les fuyards dans Crémone.

A son retour en France, il trouva Paris en proie aux troubles de la Fronde, et vit Louis XIV obligé d'abandonner la capitale. Il le suivit à Saint-Germain, et reçut le commandement de Saint-Denis. Chargé d'empêcher les vivres d'entrer à Paris, il défit les Parisiens à Charenton; il prit Brie-Comte-

Robert, et, envoyé contre l'archiduc Léopold, il le repoussa jusqu'à la frontière. Le roi le choisit au mois de mai 1649 pour gouverneur de son frère, le duc d'Anjou, et l'envoya bientôt à Bordeaux pour traiter avec les révoltés de la Guienne. Les Espagnols, à la faveur de la guerre civile qui désolait le royaume, faisaient diverses conquêtes, et s'avançaient au nombre de quarante mille sous les ordres du maréchal de Turenne : du Plessis fut chargé de le combattre; c'était le seul qui semblât capable de se mesurer avec lui, et il fit bien voir qu'on avait eu raison de compter sur sa valeur et sur son expérience. Il gagna contre Turenne la bataille de Sommepy, dite de Rethel, au mois de décembre 1650, reprit Château-Porcien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Il soutint sa haute renommée les années suivantes. La prise de Sainte-Menehould fut sa dernière gloire militaire : il fut bien encore aux siéges de Montmédy et de Dunkerque, mais seulement pour y donner des conseils. Le roi le fit cordon-bleu en 1662, puis duc et pair en 1663. Il eut, l'année d'après, le commandement de l'armée qu'on allait envoyer en Italie, quand le pape accorda satisfaction à la France. Le maréchal du Plessis-Praslin accompagna, en 1670,

Henriette en Angleterre, et ce fut lui, en 1671, que *Monsieur* chargea d'épouser en son nom la princesse Élisabeth-Charlotte de Bavière. Le maréchal, déjà très-vieux, ne fut point employé dans la campagne de 1672; il témoigna son regret de ne pouvoir plus servir; le roi lui répondit en l'embrassant: « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour » approcher de la réputation que vous avez acquise. » Il est agréable de se reposer après tant de vic- » toires. »

Du Plessis-Praslin mourut à Paris, le 23 décembre 1675, dans sa soixante-dix-huitième année, et fut enterré aux Feuillans de la rue Saint-Honoré. Il laissa la réputation d'un grand guerrier, d'un politique habile, d'un homme de cœur, aussi modeste que désintéressé. Il était adoré de ses soldats, qu'il appelait toujours par leurs noms, et qu'il payait de ses propres deniers quand la solde manquait. Il savait mettre à profit tout ce que l'expérience lui avait appris, et rien n'égalait sa persévérance, si ce n'est sa loyauté et son dévouement. Il était honoré de la cour et estimé de tout le monde. On admirait partout ses hautes qualités; mais on craignait sa conversation, qui était on ne peut plus ennuyeuse. La saillie de Ninon en fait foi. Dans une

longue visite du maréchal, elle se mit à bâiller, le regarda et lui dit ce vers de Corneille :

« O ciel ! que de vertus vous me faites haïr !

Il est probable que le maréchal du Plessis n'a pas rédigé lui-même ses mémoires, qu'il a seulement laissé des matériaux qu'aura mis au net Segrais et qu'aura revus son frère Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges.

Il avait épousé Colombe Le Charron, première dame d'honneur de madame la duchesse d'Orléans.

Il eut avant de mourir trois de ses fils tués au champ d'honneur.

234.

LE MARÉCHAL DUC

ANTOINE D'AUMONT.

(Peint d'après un portrait de la collection du château de Beauregard.)

Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont, pair et maréchal de France, marquis d'Iles, de Chappes et de Villequier, baron d'Estrabonne, chevalier des ordres du roi, capitaine de la troisième compagnie de ses gardes, gouverneur et lieutenant-général de Paris et du Boulonois, était fils de Jacques d'Aumont et de Charlotte-Catherine de Villequier et petit-fils du maréchal Jean.

Il naquit en 1601, et fut enfant d'honneur du roi Louis XIII. Il fit ses premières armes sous son frère le seigneur de Chappes. Il se trouva, en 1621, au siége de Montauban, en 1627 à l'affaire de l'île de Rhé, où il fut blessé, et en 1628 au siége de La Rochelle. Comme du Plessis-Praslin, il passa en Italie, et se fit remarquer comme lui à l'attaque

du Pas-de-Suze. Bientôt le roi le nomma successivement capitaine de ses gardes, chevalier du Saint-Esprit, et gouverneur de Boulogne. Les années suivantes, il continua à servir avec gloire, et s'honora par sa conduite dans plusieurs combats et à divers siéges. Devenu lieutenant-général des armées du roi, il assista à la prise de Courtray, à celles de Dunkerque, de Condé, et à la bataille de Lens, en 1648; dans toutes les occasions il donna des preuves de son courage. Il commandait l'aile droite de l'armée à la bataille de Rhetel, et concourut vaillamment à la victoire dans cette fameuse journée. Le roi lui prouva sa reconnaissance en lui donnant le titre de maréchal de France, le 13 janvier 1651. Il ne borna pas là ses marques d'estime: il le fit gouverneur de Paris le 2 mai 1662, et duc et pair le 1er décembre 1665. Antoine d'Aumont accompagna Louis XIV dans la campagne de Flandre, en 1667, et s'empara de plusieurs places fortes à la tête de son corps d'armée. Revenu à Paris, il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 11 janvier 1669, dans sa soixante-huitième année. Il fut enterré dans l'église de Saint-Gervais.

Il avait épousé, le 14 mars 1629, Catherine Scarron de Vavres, fille de Michel-Antoine Scar-

ron, seigneur de Vavres et de Vaujour, et de Catherine Tadei.

Antoine d'Aumont avait cet esprit, cette finesse qui font le succès d'un heureux courtisan. Comme militaire, il se montra digne de son grand-père, le maréchal Jean d'Aumont, et porta son nom avec honneur.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES PORTRAITS

CONTENUS

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Numéros.		Pages.
165.	Gaston de France, duc d'Orléans.	1
166.	Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier et d'Orléans.	18
167.	Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans.	23
168.	Élisabeth de France, reine d'Espagne.	30
169.	Christine de France, duchesse de Savoie.	34
170.	Charles I, roi d'Angleterre.	40
171.	Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre.	48
172.	Ferdinand d'Autriche, cardinal-infant.	60
173.	Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas.	66
174.	César, duc de Vendôme.	69
175.	Le cardinal de Richelieu.	75
176.	Henri Ruzé Coiffier, marquis de Cinq-Mars.	82
177.	Le comte de Guébriant, maréchal de France.	91
178.	François de l'Hôpital, maréchal de France.	95
179.	Jansénius, évêque d'Ypres.	97
180.	Henri de Bourbon II, marquis de Malause.	102
181.	Henri de Mesmes II.	103
182.	Henri d'Orléans II, duc de Longueville.	107

Numéros. Pages.

183. Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville. 113
184. Marie-Louise d'Apremont, duchesse de Lorraine. 121
185. Nicolas-François de Lorraine, cardinal et duc de Lorraine. 126
186. Claude-Françoise de Lorraine, duchesse de Lorraine et de Bar. 131
187. François de Lorraine, prince de Joinville. 136
188. Henri de Lorraine II, duc de Guise. 137
189. Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Angoulême. 147
190. Marie de Lorraine, mademoiselle de Guise. 149
191. Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre. 151
192. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. 155
193. Charlotte-Marie de Lorraine, demoiselle de Chevreuse. 159
194. Louise-Marie-Christine de Savoie. 164
195. Adélaïde-Henriette de Savoie, duchesse électrice de Bavière. 166
196. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. 167
197. Catherine de Villeroi, comtesse d'Armagnac. 170
198. Armande-Henriette de Lorraine, abbesse de Notre-Dame de Soissons. 171
199. Anne de Lorraine, princesse de Lislebonne. 172
200. Béatrix-Hiéronyme de Lorraine, abbesse de Remiremont. 174
201. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse de Savoie. 177
202. Marie d'Orléans, duchesse de Longueville. 180
203. Christine, reine de Suède. 181
204. Louis XIV, roi de France. 190
205. Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. 211
206. Philippe de France, duc d'Orléans. 221
207. Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, Madame. 233
208. Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans. 249
209. Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier. 260
210. Marguerite-Louise d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, grande-duchesse de Toscane. 277
211. Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise. 284

Numéros. Pages.

212. Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise. 287
213. Françoise Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois, duchesse de Savoie. 291
214. La comtesse de Fiesque. 295
215. Marie-Claire de Créqui, comtesse de Jarnac. 298
216. Mademoiselle de Prie. 300
217. Marie de La Tour, duchesse de La Trémouille. 302
218. Marie-Charlotte de La Trémouille, duchesse de Saxe-Jéna. 311
219. Amélie de Hesse-Cassel, princesse de Tarente. 318
220. Marie du Cambout, duchesse d'Épernon. 328
221. Mademoiselle de Vandy. 334
222. La marquise de Mauny. 340
223. La comtesse de Frontenac. 348
224. Françoise de Neufville-Villeroi, comtesse de Tournon, duchesse de Chaulnes, marquise d'Hauterive. 352
225. Madeleine-Charlotte d'Albret d'Ailly, duchesse de Randan. 354
226. Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon. 355
227. Le cardinal Mazarin. 356
228. Le Cardinal de Retz. 364
229. Olivier Cromwell. 370
230. François de Comminges, comte de Guitaut. 384
231. Laure Mancini, duchesse de Vendôme. 387
232. Le duc de Beaufort. 389
233. Le maréchal du Plessis-Praslin. 395
234. Le maréchal duc Antoine d'Aumont. 401

FIN DE LA TABLE.

Special 91-B
8225
V. 3

THE GETTY CENTER
LIBRARY